

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

RECUEIL

DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU SDIS 25

Numero 12 du mois de juin 2019

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS 10 chemin de la Clairière 25042 BESANCON CEDEX 03 81 85 36 00 – Fax 03 81 85 37 09

PAGE

LISTE DES ACTES INSERES AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DU SDIS 25 N°12 DU MOIS DE JUIN 2019

Je certifie que les actes portés sur la liste ci-dessous comportant deux pages figurent dans le recueil des actes administratifs du SDIS 25 n°12 du mois de juin 2019.

ACTES SOUMIS A PUBLICATION

Le directeur départemental adjoint,

Colonel Jean-Luc POTIER

Délibérations du conseil d'administration du 20 juin 2019	
Evolution du règlement opérationnel suite à l'affectation d'un VSAV aux CIS de Pouilley-les- Vignes et de Bethoncourt-Sochaux	5
Modification du classement des centres d'incendie et de secours	32
Prestations entraînant une participation aux frais engagés par le SDIS	38
Modification du tableau des emplois budgétaires	42
Recours au contrat d'apprentissage	50
Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade en 2019 – rectificatif	53
Règlement d'évaluation de la formation d'intégration des sapeurs-pompiers professionnels —	56
Ajustement du plan pluriannuel de construction et de restructuration des centres d'incendie et de secours	68
Compte de gestion 2019 du comptable	93
Compte administratif 2018	104
Affectation du résultat de l'exercice 2018 sur l'exercice 2019	191
Approbation et habilitation à signer le projet de convention pluriannuelle entre le conseil iépartemental et le SDIS pour la période 2019 - 2021	193
Rapport d'évaluation périodique des services d'incendie et de secours du Doubs par l'IGSC en	218

Arrêtés du préfet du Doubs

Arrêté n°25-2019-06-25-004 fixant la liste d'aptitude de la spécialité des personnels aptes à exercer dans le domaine de la prévention du département du Doubs, pour l'année 2019	223
Arrêté n°25-2019-06-25-005 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des infirmiers de sapeurs- pompiers protocolés du Service Santé et Secours Médical du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, pour l'année 2019, pour l'année 2019	225
Arrêté n°25-2019-06-25-006 fixant la liste d'aptitude opérationnelle de l'équipe d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, pour l'année 2019	228
Arrêté n°25-2019-06-25-008 fixant la liste d'aptitude opérationnelle du groupe d'intervention héliporté du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, pour l'année 2019	231
Arrêté n°25-2019-06-25-009 fixant la liste d'aptitude opérationnelle de l'équipe d'intervention de lutte contre les feux de forêts du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, pour l'année 2019	233
Arrêté n°25-2019-06-25-010 fixant la liste d'aptitude opérationnelle de l'équipe d'intervention cynotechnique du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, pour l'année 2019	241
Arrêté n°25-2019-06-25-011 fixant la liste d'aptitude opérationnelle de l'équipe de reconnaissance face aux risques radiologiques du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, pour l'année 2019	243
Arrêté n°25-2019-06-25-013 fixant la liste d'aptitude opérationnelle de l'équipe d'intervention en milieu chimique et biologique du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, pour l'année 2019	247
Arrêté n°25-2019-06-25-014 fixant la liste d'aptitude opérationnelle de l'équipe d'intervention en milieu aquatique et subaquatique du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs, pour l'année 2019	252
Arrêté n°25-2019-06-25-015 fixant la liste d'aptitude opérationnelle de l'équipe d'intervention en sauvetage déblaiement du service départemental d'incendie et de secours du Doubs,	257

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

EVOLUTION DU REGLEMENT OPERATIONNEL SUITE A L'AFFECTATION D'UN VSAV AUX CIS DE POUILLEY-LES-VIGNES ET DE BETHONCOURT-SOCHAUX

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 20 juin 2019 à 09h30, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du Service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 14 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

Mme Christine BOUQUIN, M. Philippe GONON, Mme Florence ROGEBOZ, Mme Françoise BRANGET, M. Ludovic FAGAUT, M. Jean-Luc GUYON, Mme Catherine CUINET, M. Claude DALLAVALLE, Mme Martine VOIDEY, Mme Géraldine LEROY, M. Anthony POULIN, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Fabrice TAILLARD, M. Philippe MARECHAL.

Membres avec voix consultative

M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme le Lieutenant-colonel Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Sylvain RICHARD, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, Mme le Sergent-chef Véronique CRAVE, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

Membre de droit

M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs

Affiché le 27 JUIN 2019

Le payeur départemental

M. Michel PETITCOLAS

ETAIENT EXCUSES

M. Alain LORIGUET, Mme Sylvie LE HIR, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, M. Thierry VERNIER, Mme Virginie CHAVEY, M. Philippe ALPY, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Christophe LIME, M. Philippe GAUTIER, M. Henri Francis DUFOUR, M. Christian POURNY, M. Jean-Marie BINETRUY, M. le Commandant Nicolas SEIGNOBOSC, M. le Sergent-chef Sébastien COLLIARD, M. le Sergent-chef Daniel BERTRAND.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

M. le Lieutenant-colonel Christophe FOURNEROT, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. le Lieutenant-colonel Lionel TOURAISIN, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, Mme Julie FAIVRE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de juin 2019

EVOLUTION DU REGLEMENT OPERATIONNEL SUITE A L'AFFECTATION D'UN VSAV AUX CIS DE POUILLEY-LES-VIGNES ET DE BETHONCOURT-SOCHAUX

PREAMBULE

La sollicitation opérationnelle du SDIS est en constante augmentation depuis plusieurs années. Cette évolution concerne essentiellement le secours d'urgence aux personnes (SUAP).

Le comité de partage des indicateurs opérationnels a mis en évidence une pression opérationnelle particulièrement élevée sur les Centres d'Incendie et de Secours (CIS) assurant la couverture des agglomérations de Besançon et de Montbéliard.

Aussi, pour répartir cette charge opérationnelle sur plus de CIS, il est proposé d'augmenter le parc de deux Véhicules de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV) et d'en affecter un au centre d'incendie et de secours de Pouilley-les-Vignes et un au centre d'incendie et de secours de Bethoncourt-Sochaux.

Une phase expérimentale a débuté le 29 avril 2019 et donne satisfaction.

Afin de pérenniser ces affectations, l'évolution du règlement opérationnel et de l'arrêté de classement des centres d'incendie et de secours est nécessaire.

I - Classements opérationnel et fonctionnel

Le CIS de Bethoncourt-Sochaux est déjà doté d'un VSAV. Classé Centre de Secours Renforcé (opérationnel) et I (fonctionnel), aucune évolution réglementaire n'est nécessaire.

Pour le CIS de Pouilley-les-Vignes, l'affectation d'un VSAV entraîne son autonomie pour les missions de secours d'urgence aux personnes. Il ne sera donc plus systématiquement complété par un moyen adapté provenant d'un autre CIS. Le classement initial du CIS de Pouilley-les-Vignes (opérationnel : Centre de Première Intervention ; fonctionnel : A) doit évoluer conformément à l'annexe XII de règlement opérationnel (annexe 4).

En conséquence de cette évolution, le CIS de Pouilley-les-Vignes pourra être requalifié de Centre de Première Intervention Renforcée.

II - Déploiement des moyens par le CTA-CODIS

Le CIS de Bethoncourt-Sochaux est déjà doté d'un VSAV et est autonome sur son propre secteur. Aucune modification du plan de déploiement n'est nécessaire en conséquence de cet armement d'un VSAV supplémentaire.

Pour le CIS de Pouilley-les-Vignes, une modification du plan de déploiement est nécessaire pour permettre l'engagement du VSAV sur son secteur de premier appel et sur les subdivisions territoriales où il pourrait être engagé en lieu et place du moyen adapté initialement prévu.

La liste des modifications du plan de déploiement prévu en annexe VIII du règlement opérationnel est présentée en annexe 3.

En conséquence, il vous est proposé d'apporter les corrections et compléments aux documents suivants (pièces jointes) :

Annexe 1: Implantation géographique des CIS - Annexe I du RO;

Annexe 2 : Dotations logistiques en moyens risques courants (hors engins de réserve et de formation) - ·

Annexe VI du RO;

Annexe 3 : Modifications apportées au plan de déploiement - Annexe VIII du RO ;

Annexe 4: Algorithme de classement opérationnel et fonctionnel d'un CIS – Annexe XII du RO.

Les membres du collège des représentants de l'administration et ceux du collège des représentants du personnel du comité technique ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier le 28 mai 2019. Les membres de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours, ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier, le 4 juin 2019. Les membres du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier le 5 juin 2019.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur ce dossier et émettent un avis favorable sur les modifications du règlement opérationnel.

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Christine BOUQUIN

Préfecture du Doubs

Reçu le 26 JUIN 2019

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

MODIFICATION DU CLASSEMENT DES CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 20 juin 2019 à 09h30, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du Service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 14 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Affiché le

27 JUIN 2019

Membres avec voix délibérative

Mme Christine BOUQUIN, M. Philippe GONON, Mme Florence ROGEBOZ, Mme Françoise BRANGET, M. Ludovic FAGAUT, M. Jean-Luc GUYON, Mme Catherine CUINET, M. Claude DALLAVALLE, Mme Martine VOIDEY, Mme Géraldine LEROY, M. Anthony POULIN, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Fabrice TAILLARD, M. Philippe MARECHAL.

Membres avec voix consultative

M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme le Lieutenant-colonel Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Sylvain RICHARD, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, Mme le Sergent-chef Véronique CRAVE, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

Membre de droit

M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs

Le payeur départemental

M. Michel PETITCOLAS

ETAIENT EXCUSES

M. Alain LORIGUET, Mme Sylvie LE HIR, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, M. Thierry VERNIER, Mme Virginie CHAVEY, M. Philippe ALPY, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Christophe LIME, M. Philippe GAUTIER, M. Henri Francis DUFOUR, M. Christian POURNY, M. Jean-Marie BINETRUY, M. le Commandant Nicolas SEIGNOBOSC, M. le Sergent-chef Sébastien COLLIARD, M. le Sergent-chef Daniel BERTRAND.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

M. le Lieutenant-colonel Christophe FOURNEROT, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. le Lieutenant-colonel Lionel TOURAISIN, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, Mme Julie FAIVRE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de juin 2019

MODIFICATION DU CLASSEMENT DES CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS

L'article L. 1424-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), dispose « Il est créé dans chaque département un établissement public, dénommé 'service départemental d'incendie et de secours', qui comporte un corps départemental de sapeurs-pompiers ... organisé en centres d'incendie et de secours... Ont également la qualité de service d'incendie et de secours les centres d'incendie et de secours qui relèvent des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale disposant d'un corps communal ou intercommunal de sapeurs-pompiers. »

Ainsi, en vertu de ces dispositions, les centres d'incendie et de secours (CIS) relèvent soit de la gestion du SDIS, soit de celle des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). A ce jour, le département du Doubs ne compte plus de CIS relevant d'un EPCI. Quatre CIS communaux assurent, aux côtés des 71 centres relevant du SDIS, la couverture opérationnelle.

En application de l'article R. 1424-39 du même code, il appartient au préfet de classer les CIS en trois catégories selon les critères suivants :

 les centres de secours principaux (CSP) assurent simultanément au moins un départ en intervention pour une mission incendie, deux départs pour une mission de secours d'urgence aux personnes (SUAP) et un autre départ en intervention;

les centres de secours (CS) assurent simultanément au moins un départ en intervention pour une mission incendie, ou un départ en intervention pour une mission SUAP et un autre départ en intervention

les centres de première intervention (CPI) assurent au moins un départ en intervention.

Par un arrêté n°25-2018-07-13-009, le préfet du Doubs a procédé au classement des CIS du Doubs. Parmi les CPI, certains sont qualifiés de « renforcés » (CPIR) lorsqu'ils sont dotés, en raison des risques à couvrir sur leur secteur, de moyens supplémentaires par rapport à l'armement-type de la catégorie.

A la suite des études menées par le SDIS en application du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR), il apparaît nécessaire d'adapter le classement des CIS existants.

Une modification intéressant le statut du CIS de Pouilley-les-Vignes est envisagée.

Comme indiqué au rapport précédent, il est nécessaire de répartir une partie de la charge opérationnelle importante supportée pour l'instant par les CIS desservant l'agglomération bisontine sur le CIS de Pouilley-les-Vignes en le dotant d'un véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) pour couvrir les risques de son secteur.

Cette dotation d'un moyen logistique complémentaire par rapport à l'armement-type autorise à qualifier ce CIS, actuellement classé en CPI, de centre de première intervention « renforcé » (CPIR).

Le préfet est seul compétent pour modifier le classement des CIS. Toutefois, dans la mesure où cette proposition est liée au projet de modification du règlement opérationnel, le conseil d'administration est appelé à émettre un avis sur ce dossier.

Les membres du collège des représentants de l'administration et ceux du collège des représentants du personnel du comité technique ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier le 28 mai 2019. Les membres de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours, ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier, le 4 juin 2019.

Les membres du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier le 5 juin 2019.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, émettent un avis favorable sur ce dossier.

Pour extrait conforme, La présidente du conseil d'administration,

Christine BOYQUIN

Préfecture du Doubs

Reçu le 26 JUIN 2019

Contrôle de légalité

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

PRESTATIONS ENTRAINANT UNE PARTICIPATION AUX FRAIS ENGAGES PAR LE SDIS

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 20 juin 2019 à 09h30, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du Service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 14 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

▶ Mme Christine BOUQUIN, M. Philippe GONON, Mme Florence ROGEBOZ, Mme Françoise BRANGET, M. Ludovic FAGAUT, M. Jean-Luc GUYON, Mme Catherine CUINET, M. Claude DALLAVALLE, Mme Martine VOIDEY, Mme Géraldine LEROY, M. Anthony POULIN, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Fabrice TAILLARD, M. Philippe MARECHAL.

Membres avec voix consultative

M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme le Lieutenant-colonel Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Sylvain RICHARD, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, Mme le Sergent-chef Véronique CRAVE, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

Membre de droit

▶ M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs

Affiché le

2 7 JUIN 2019

Le payeur départemental

> M. Michel PETITCOLAS

ETAIENT EXCUSES

M. Alain LORIGUET, Mme Sylvie LE HIR, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, M. Thierry VERNIER, Mme Virginie CHAVEY, M. Philippe ALPY, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Christophe LIME, M. Philippe GAUTIER, M. Henri Francis DUFOUR, M. Christian POURNY, M. Jean-Marie BINETRUY, M. le Commandant Nicolas SEIGNOBOSC, M. le Sergent-chef Sébastien COLLIARD, M. le Sergent-chef Daniel BERTRAND.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

M. le Lieutenant-colonel Christophe FOURNEROT, M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. le Lieutenant-colonel Lionel TOURAISIN, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, Mme Julie FAIVRE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de juin 2019

PRESTATIONS ENTRAINANT UNE PARTICIPATION AUX FRAIS ENGAGES PAR LE SDIS

Le 9 février 2017, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs fixait le cadre des participations aux frais sollicitées par le SDIS en application de l'article L. 1424-42 du code général des collectivités territoriale (CGCF) auprès des bénéficiaires des interventions ne se rattachant pas directement à ses missions de service public, qui indique que :

« Le service départemental d'incendie et de secours n'est tenu de procéder qu'aux seules interventions qui se rattachent directement à ses missions de service public définies à l'article L. 1424-2. S'il a procédé à des interventions ne se rattachant pas directement à l'exercice de ses missions, il peut demander aux personnes bénéficiaires une participation aux frais, dans les conditions déterminées par délibération du conseil d'administration ».

Il convient maintenant d'actualiser la délibération du 9 février 2017 en adaptant le nombre de prestations entrainant une participation aux frais, une analyse détaillée ayant démontré :

- que le nombre d'interventions ne se rattachant pas directement aux missions du SDIS sont en augmentation ;
- qu'une baisse des sollicitations opérationnelles pourrait être induite par ce principe de facturation ;
- qu'une participation aux frais pouvait réduire le coût pour le SDIS de ces prestations n'entrant pas dans son champ de compétences réglementaires ;
- que les contraintes de gestion générées par une facturation doivent être maîtrisées (tâches administratives).

1- Prestations entrainant une demande de participation aux frais

Les prestations entrainant une demande de participation peuvent se classer en deux catégories.

- a) Les prestations déterminées par un cadre juridique national
- missions par carences d'ambulanciers privés ;
- missions sur le réseau routier et autoroutier concédé ;
- mission de lutte contre les pollutions (principe « pollueur-payeur »).

Des dispositions législatives et réglementaires fixent les modalités (mode de calcul, tarifs...) de la participation. S'agissant des missions de lutte contre la pollution, il vous est proposé de prévoir une base horaire de facturation, en regard des engins de secours engagés et le coût réel pour les frais de matériel (consommable, petit équipement...).

b) Les prestations hors missions des SDIS, déterminées par le conseil d'administration du SDIS

Ces missions sont réalisées hors du cadre normal des missions de secours du SDIS. Le CASDIS en a fixé la liste par sa délibération du 9 février 2017 et renvoyé, pour chacune d'elles, à une délibération spécifique, le soin de définir les conditions et modalités de facturation des participations aux frais.

Il est aujourd'hui proposé :

- pour les interventions destructions de nids d'hyménoptères ne relevant pas de l'urgence, de modifier les conditions de participation aux frais prévues par la délibération du 10 février 2012;
- pour les interventions du SDIS pour personnes bloquées dans un ascenseur, de définir les conditions de participation aux frais, aucune délibération ne les ayant, pour l'instant, fixées ;
- d'ajouter à la liste des interventions déjà listées par la délibération du 9 février 2017, les missions suivantes :
 - o Intervention à domicile sur demande d'une société de téléassistance, en l'absence de personne blessée (sans levée de doute préalable par la société) ;
 - o Intervention sur demande d'une société de téléassistance embarquée sur véhicule (E-Call), en l'absence d'accident de circulation ou de personne blessée ;
 - o Intervention sur demande d'une société de télésurveillance incendie, en l'absence d'incendie et de levée de doute préalable par la société.

et d'en fixer les conditions de participation aux frais.

2- Modalités de calcul des coûts permettant d'établir le montant des prestations

Les modalités de calcul prévues ci-dessous s'appliquent aux destructions de nids d'hyménoptères ne relevant pas de l'urgence, aux interventions du SDIS pour personnes bloquées dans un ascenseur, aux interventions à domicile sur demande d'une société de téléassistance, en l'absence de personne blessée (sans levée de doute préalable par la société), aux interventions réalisées sur demande d'une société de téléassistance embarquée sur véhicule (E-Call), en l'absence d'accident de circulation ou de personne blessée, aux interventions réalisées sur demande d'une société de télésurveillance incendie, en l'absence d'incendie et de levée de doute préalable par la société.

Compte tenu de leurs caractéristiques, les prestations de présidence des jurys SSIAP (délibération du 10 février 2012 modifiée le 23 juin 2016), les missions d'assistance technique aux opérateurs ferroviaires (délibération du 15 février 2013), les prestations d'organisation d'hébergement, de restauration, de formation et de mise à disposition de plateaux techniques du SDIS au bénéfice de tiers (délibération du 9 juin 2016) et les prestations de services de sécurité (délibération du 9 février 2017), demeurent soumises aux conditions définies par les délibérations en vigueur.

Les missions de lutte contre les pollutions donnent lieu, selon le principe « pollueur-payeur », à une participation aux frais facturée sur une base horaire, en fonction des engins de secours engagés (en référence au tableau n°2) et du coût réel pour les frais de matériel (consommables, petits équipements...).

2.1. Dépenses prises en compte pour établir la participation et les modalités de mise en œuvre

Le calcul de la participation repose sur les dépenses engagées par le SDIS:

- · frais de gestion ;
- · frais de déplacement ;
- · frais de personnels et de subsistance ;
- frais de matières et de matériels consommés, non restitués ou détériorés;
- autres frais éventuellement engagés pour la réalisation de la prestation.

Pour mémoire, conformément à la délibération du 23 juin 2016, le bureau est compétent pour actualiser, le cas échéant, les tarifs des prestations sans modifier les critères et modalités de facturation arrêtés par le conseil d'administration. Par une délibération du 9 février 2017, la compétence du bureau a également été étendue à l'approbation des conventions qui pourront, pour certaines prestations, être passées avec les bénéficiaires.

2.2. Modalité de calcul des coûts des prestations

La participation aux frais demandée pour les interventions listées ci-dessous ne comprendra qu'une part fixe forfaitaire.

Tableau n°1 – l	Missions (hors du cadre n	ormal des missions de seco	urs du SDIS)		
	Missions		Forfait		
	Destruction	Sans moyen élévateur aérien	110,00 €		
XUAMINA	d'hyménoptères ne relevant pas de l'urgence	Avec moyen élévateur aérien ou équipe spécialisée	150,00€		
ASSISTANCE AUX		scenseur bloqué avec une personne non blessée à ntérieur hors EHPAD ou structure équivalente			
PERSONNES	Ascenseur bloqué avec ul l'intérieur en EHPAD ou str	ne personne non blessée à ucture équivalente	360,00€		

DECLENCHEMENT INTEMPESTIF D'ALARME OU FAUSSES ALERTES	Téléassistance à domicile en l'absence de personne blessée (sans levée de doute préalable par la société)	130,00€
	Téléassistance embarquée sur véhicule (E-Call), sur demande de la plateforme, en l'absence d'accident de circulation ou de personne blessée	180,00€
	Alarme incendie en l'absence de témoin présent sur place (télésurveillance) hors bâtiment public (sans levée de doute préalable par la société)	180,00€

Pour le calcul du montant de la part variable (ou base horaire) des interventions de lutte contre les pollutions, le tableau suivant s'applique :

Tableau n°2 - Coût en fonction des moyens sollicité			
Moyen	Coût horaire		
VSAV	120,00€		
VTU	100,00 €		
ENGIN POMPE (FPT, FPTGP)	200,00 €		
VSR	150,00 €		
VL.	70,00 €		
VPC	150,00 €		
MEA (EPA, EPC, BEA)	250,00 €		
CCF, CCGC, Equipes spécialisées	200,00 €		
Matériel remorquable	100,00€		

Sur la base des éléments exposés au rapport de présentation, après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :

- > FIXENT, conformément aux dispositions prévues ci-dessus, les conditions des participations aux frais sollicitées par le SDIS en application de l'article L. 1424-42 du CGCT auprès des bénéficiaires des interventions suivantes ;
 - Destruction de nids d'hyménoptères ne relevant pas de l'urgence;
 - Assistance à personne bloquée dans un ascenseur ;
 - Intervention à domicile sur demande d'une société de téléassistance, en l'absence de personne blessée (sans levée de doute préalable par la société);
 - Intervention sur demande d'une société de téléassistance embarquée sur véhicule (E-Call), en l'absence d'accident de circulation ou de personne blessée ;
 - Intervention sur demande d'une société de télésurveillance incendie, en l'absence d'incendie et de levée de doute préalable par la société;
 - Intervention de lutte contre les pollutions.
- ABROGENT les dispositions arrêtées par le CASDIS le 20 avril 2012 relatives aux destructions de nids d'hyménoptères ne relevant pas de l'urgence.

Préfecture du Doubs

Reçule 26 JUIN 2019
Contrôle de legalité

Pour extrait conforme, La présidente du conseil d'administration,

Christine BOUQUIN

EXTRAIT DES DELIBERATIONS nº22 - CASDIS du 20/06/2019 - Page 4

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 20 juin 2019 à 09h30, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du Service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 14 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

<u>Membres avec voix délibérative</u>

Mme Christine BOUQUIN, M. Philippe GONON, Mme Florence ROGEBOZ, Mme Françoise BRANGET, M. Ludovic FAGAUT, M. Jean-Luc GUYON, Mme Catherine CUINET, M. Claude DALLAVALLE, Mme Martine VOIDEY, Mme Géraldine LEROY, M. Anthony POULIN, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Fabrice TAILLARD, M. Philippe MARECHAL.

Membres avec voix consultative

▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme le Lieutenant-colonel Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Sylvain RICHARD, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, Mme le Sergent-chef Véronique CRAVE, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

Membre de droit

M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs

Affiché le 27 JUIN 2019

Le payeur départemental

M. Michel PETITCOLAS

ETAIENT EXCUSES

M. Alain LORIGUET, Mme Sylvie LE HIR, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, M. Thierry VERNIER, Mme Virginie CHAVEY, M. Philippe ALPY, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Christophe LIME, M. Philippe GAUTIER, M. Henri Francis DUFOUR, M. Christian POURNY, M. Jean-Marie BINETRUY, M. le Commandant Nicolas SEIGNOBOSC, M. le Sergent-chef Sébastien COLLIARD, M. le Sergent-chef Daniel BERTRAND.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. le Lieutenant-colonel Lionel TOURAISIN, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, Mme Julie FAIVRE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES

I/ OBJET DU RAPPORT

Ce rapport présente la modification du tableau des emplois budgétaires qui est motivée par :

- la mise en œuvre d'une partie de la tranche 2019 du protocole de créations de postes et de promotions 2019-2023 validé par le conseil d'administration du 14/12/2018 ;
- l'ajustement de la structure des effectifs aux emplois pourvus ou à pourvoir ;
- l'adéquation de la ressource aux besoins des services.

1. Mise en œuvre du protocole de créations de postes et de promotions 2019-2023

Suppressions de postes	Créations de postes
2 chefs d'agrès tout engin/sous-officiers de garde CSP	2 chefs d'agrès tout engin/sous-officiers de garde CSR
Pontarlier du grade d'adjudant au 01/07/2019	Morteau du grade d'adjudant au 01/07/2019
3 chefs d'agrès tout engin CSP Besançon Centre du grade	3 chefs d'agrès tout engin CSP Besançon Centre du grade
de sergent au 01/07/2019	d'adjudant au 01/07/2019
3 chefs d'agrès tout engin CSP Besançon Est du grade de	3 chefs d'agrès tout engin CSP Besançon Est du grade
sergent au 01/07/2019	d'adjudant au 01/07/2019
3 chefs d'agrès tout engin CSP Montbéliard du grade de	3 chefs d'agrès tout engin CSP Montbéliard du grade
sergent au 01/07/2019	d'adjudant au 01/07/2019
3 chefs d'agrès tout engin CSP Pontarlier du grade de	3 chefs d'agrès tout engin CSP Pontarlier du grade
sergent au 01/07/2019	d'adjudant au 01/07/2019

2. Ajustement de la structure des effectifs aux emplois pourvus ou à pourvoir

Suppressions de postes	Créations de postes
1 mécanicien atelier départemental (GLT) du cadre	1 mécanicien atelier départemental (GLT) du cadre
d'emplois des agents de maîtrise	d'emplois des adjoints techniques
1 officier expert (N1) bureau logistique 1/adjoint au chef de service (GLT) du grade de lieutenant de 1ère classe	1 officier expert (N1) bureau logistique 1/adjoint au chef de service (GLT) du grade de lieutenant de 2ème classe
1 chef du bureau formation CSP Besançon Est du grade de lieutenant de 1ère classe	1 officier expert (N2) bureau formation CSP Besançon Est du grade de lieutenant de 2 ^{ème} classe
1 chef d'agrès tout engin CSP Besançon Centre du grade de sergent au 01/07/2019	1 équipier CSP Besançon Centre du grade de caporal au 01/07/2019
1 équipier CSP Besançon Centre du grade de caporal au 01/06/2019	1 chef d'agrès tout engin/chef de poste/chef de bureau CSR Audincourt-Valentigney du grade d'adjudant au 01/05/2019
1 chef d'agrès tout engin CSP Montbéliard du grade de sergent au 01/07/2019	1 chef d'agrès 1 engin/1 équipe CSP Montbéliard du grade de sergent au 01/07/2019
1 chef d'agrès tout engin CSP Pontarlier du grade de sergent au 01/07/2019	1 chef d'agrès tout engin CSP Pontarlier du grade d'adjudant au 01/07/2019
1 chef d'agrès tout engin CSP Pontarlier du grade de sergent au 01/07/2019	1 chef d'agrès tout engin CSP Pontarlier du grade d'adjudant au 01/07/2019
1 chef-opérateur CTA-CODIS du grade de caporal-chef au 01/07/2019	1 adjoint au chef de salle CTA-CODIS du grade de sergent au 01/07/2019
1 médecin chef adjoint/médecin chef par intérim du grade de médecin hors classe	1 médecin chef du grade de médecin hors classe
1 médecin de groupement GTO du grade de médecin de classe normale	1 médecin de groupement GTO/médecin chef adjoint du grade de médecin de classe normale

3. Adéquation de la ressource aux besoins des services

Suppressions de postes	Créations de postes
1 chef d'agrès 1 engin/1 équipe CSP Montbéliard du grade	1 adjoint au chef de salle CTA-CODIS du grade de sergent
de sergent au 01/09/2019	au 01/09/2019

II/ MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES

La modification du tableau des emplois budgétaires est présentée en synthèse à la page suivante, ainsi que le tableau dressant la liste précise des postes permanents créés et le grade ou le cadre d'emplois correspondant.

Cette modification ne nécessite pas l'inscription de crédits supplémentaires au chapitre 12 du budget primitif 2019.

Les membres du collège des représentants de l'administration et ceux du collège des représentants du personnel du comité technique ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier le 28 mai 2019. Les membres de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours, ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier, le 4 juin 2019.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur ce dossier et adoptent les modifications du tableau des emplois budgétaires.

Pour extrait conforme, La présidente du conseil d'administration,

Christine B

Préfecture du Doubs

Reçule 26 JUIN 2019

Contrôle de légalité

	-	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	TEB con	solidé au 07/ (11/04/2019	12 /2019 -	Modificatio	on do TEB au-1 20/06/2019	1/04/2019	Motif			pourvus au uin 2019	
Fillère et Catégorie	Cadres d'emplois ou Grades		elfectifs permanents budgétaires	effective non permanents budgétaires	් කුල්ලේ සංචා	effectific permananta budgétaires	effective non permanents budgitaires	Effectif intel		effectils p	-currucup	efectifs non permanents	Effectif (sob)
			. shore	eorbactuels (1)		Musines	contractuois (1)			ibetro	123)	contractuels (1)	
FILTERE SP	P (hors SSSM)		392	0	392	C	0	0		388	Ð	0	388
A+	Contrôleur général		1	0	1			0		1	0	0	1 1
	Colonel		1	0	1		-	0		6	- 0	0	6
A3	Lieutenant Colonei .		6 15	0	6 15	-				14	- 6	0	14
A2	Capitaine		15	0	15		1	Ö_		15	0	0	15
83	Lieutenant hors classe		4	0	4			0		. 3	0	_ 0	3
B2	Lieutenant I ^{EA} classe		31	a	√ 31	-2		-2	- I officier expert (NI) bureau logistique L/adjoint au chef de service (GLT) au 01/07/2019 - I chef du bureau formation CSP Resancon Est	28	0	0	28
81	Lieutenant Z ^{loa} classe		8	. 0	8	2		2	+ 1 officier expert (N1) bureau logistique 1/adjoint au chef de service (GLT) au 01/07/2019 + 1 officier expert (N2) bureau formation CSP Besangon Est	9	0	o .	9
C2	Adjudant		107	O	107	15		15	+ 3 deis d'agrès tout engin CSP Besangon Centre au 01/07/2019 + 3 deis d'agrès tout engin CSP Besangon Est au 01/07/2019 + 3 deis d'agrès tout engin CSP Montbéliard au 01/07/2019 - 2 chefs d'agrès tout engin/sous- officiers de garde CSP Pontariler au 01/07/2019 + 5 deis d'agrès tout engin CSP Pontariler au 01/07/2019 - 2 chefs d'agrès tout engin/sous- officiers de garde CSR Monteau au 01/07/2019 + 1 chef d'agrès tout engin/sed + 1 chef d'agrès tout engin/sed + 1 chef d'agrès tout engin/chef de poste/chef de bureau CSR Audincourt-Valentigney au 01/07/2019	108	0	0	. 202
	Sergent		105	0	105	-14		-14	- 4 chefs d'agrès tout engin CSP Besançon Centre au 01/07/2019 - 3 chefs d'agrès tout engin CSP Besançon Est au 01/07/2019 - 4 chefs d'agrès tout engin CSP Montbélliard au 01/07/2019 + 1 chef d'agrès un engin une équipe Montbéllard du 01/07 au 31/08/2019 - 5 chefs d'agrès tout engin CSP Pantarilier au 01/07/2019 + 2 adjoints au chef de salle CTA (dant une création eu 01/07/2019 et une au 01/09/2019)	105	c		105
	Caporal-chef		41	0	41	-1		-1	- 1 chef-opérateur CTA au 01/07/2019	41	0	0	41
C2	Caparal Sapeurs		58	O	58			0	- 1 équipler CSP Besançon Centre du grade de caporal du 01 au 30/06/2019	57	0	۰	57
PILIERE SP	P (SSSM)		8	0	8	0	0	0_		7	0	<u> </u>	7
	Médecin hors dasse		1	0	i			0		1	D	0	
EA	Médecia de classe normala		2	0	2	<u> </u>	ļ	0_		1	0	0	1 1
	Pharmacien hors classe		1	0	1 1	 	 	0		1 1	0	0	1
A2	Cadre de santé de 1 ^{tre} classe		1 2		$-\frac{1}{2}$	 	 	0		2_	0	0	2
A1	Infiniter de classe operate	. —	1	Ö	1			0		1	5	0	1
FILTERE AD	MINISTRATIVE	,	68	1	59	0	0	0		67	0	0	67
A	Attachés Territoriaux		10	0	10	<u> </u>	 .—	<u> </u>		10	0	0	22
8	Rédacteurs Territoriaux		22	- 0	22 37	 -	-	0		35	0	· · ·	35
<u> </u>	Adjoints Administratifs		36	1	35,5	0	0	0	····	29,5	5	1	35,5
FILTERS TEC			34,5 5	0	5	 -	─ ─	0		4	1 1	Ö	5
B.	Ingénieurs Territoriaux Techniciens territoriaux		9	1	10			0_		7	2	1	20
C2	Agents de Maîtrise		9	0	9	-1		-1	- 1 mécanicien atelier départemental (GLT)	7	1		6
Çı	Adjoints Techniques		11,5	0	11,5	1	[1	+ 1 mécaniden atelier départemental (GLT)	11,5	1	٥	12,5

Postes be	udgétaires particuliers				
Fillèro et		11/04/2515 11/04/2515	Modification du TER au 11/04/2019 20/06/2019	Observations	
catégorie	Cadres d'emplois ou gradus	grades effectife pertraments budgétaires	ellectifs permanenta budgētaires		
C2	Adjudant	1	0	Mise à disposition de l'ECASC	
А3	Médecin de classe : normale ,	1	0	Mise à disposition du Ministère de l'Intérieur	

(1) Article 3 loi 84-53 du 26-01-1984 modifiée (cf. annexe 1)

(2) Article 3-1 ou 3-2 ou 3-3 de la loi 84-53 du 26-01-1984 (cf. Controlle de la loi 84-54 (cf. Controlle de la

Effectifs supplémentaires budgétés dans la masse salariale pour remplacer momentanément des titulaires absents

Çatégoria	(3)	Effectifs non permanents budgétaires
С	Volant Rempiscement (maisdie, materiilé, etc.)	2



ANNEXE 1

Cadre légal d'emploi de contractuels

	Emplois permanents	Emplois non permanents
Article 3-1	Rempiacement titulaires (temps partiels, congés annuels, maladle, maternité, congé parental)	;
Article 3-2	Vacances d'emplois < 2 ans	
Article 3-3	Pas de cadre d'emplois de fonctionnaires pouvant assurer les fonctions correspondantes Emplois du niveau de la catégorie A, lorsque la nature des fonctions ou des besoins du service le justifient	
	Article 15 tot 2005-843 du 26-07	⁴ 2005
	Contrat à durée indeterminée	
	Article 110 loj 84,53 du 26-01-	1984
		Emplois de cabinet

				DO DOUBS	
		Postes permanents créés à compter du 01/01/2019 01/05/2			
Grades Nombre		Postes	Groupement	Service	
Contrôleur général	1	secours	direction	<u> </u>	
Sous-total	1	Contrôleurs généraux		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Colonel	1	emploi fonctionnel de directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours	direction		
Sous-total	1	: Colonels hors classe		r'- — — — — · · ·	
	1	chel du groupement gestion opérationnelle	GEO		
	1 1	thef du groupement logistique et technique ichef du groupement prévention-planification	GPP		
Lleutenant-colonel	î	chel du groupement territorial ouest	GTO ,		
	1	chef du groupement territorial est	GTE CTE		
	<u>1</u>	chef du groupement territorial sud Lieutenants-coloneis	GTS	l	
Sous-total	1	chef du service prévendon/adjoint au chef de groupement	GPP	prévention	
] 1	chef du service parc et logistique/adjoint au chef de groupement GLT	GLT	łogist/qu e	
	1	chargé de mission logistique	GLT		
+	1	chef du service développement du volontariat /adjoint au chef de groupement	GEC	développement du volontaria	
	1	chef du service opération-prévision GTO/ad/ohit au chef de groupement chef du service opération-prévision GTE/ad/ohit au chef de groupement	GTO GTE	opération-prévision opération-prévision	
İ	1 1	chargé de mission hygiène et sécurité	direction	,	
Commandant	i	chef du CSP Pontarlier/adjoint au chef de groupement	GTS	CSP Pontartier	
;	1	ichef du CSP Besançon centre	GTO GTO	CSP Besangon centra CSP Besangon est	
	1 1	ighef du CSP Besançon est ighef du CSP Montbéllard	GTE	CSP Hontbéllard	
	i	chef du service prévision	GPP	prévision	
+	1	chef du service formation	GEC GGD	formation CTA-CODIS	
ı	1 1	chef du CTA-CODIS/adjoint au chef de groupement bfficier de direction (équivalent chef de groupement)	GGD direction	CIACODIS.	
Sous-total	15	Commandants		· ·	
	1	chef du service logistique GTS	GTS	log istique	
	1	chef du service opération-prévision GTS	ens ens	opération-prévision RH-formation-développemen	
	1	ichef du service RH-formation-développement volonitariat GTO	GTO :	voiontariat	
	1	ithef du service logistique GTO	GTO GTO	logistique RH-formation-développemen	
	1 1	chef du service RH-formation-développement volontariat GTE	GTE GTE	volontariet logistique	
	1	chef du service logistique GTE adjoint au chef du CSP Besançon centre	GTO	CSP Bessagon centre	
Capitzine	1	chef du CSR Audincourt-Valentigney	எடி	CSR Audiocourt-Valentigney	
;	1	chef du service mise en œuvre opérationnelle	eco	mise en œuvre opérationnell	
	1	officier expect (N1) bureau gestion des données et CRSS CTA-CODIS/adjoint au lithef du CTA-CODIS	. 650	CTA-CODIS	
ļ	1	officier expert (N1) bureau prévention I/adjoint au chef de service	GPP	prévention	
	.1	officer expert (N2) bureau planification/adjoint au chef de service adjoint au chef de service/p6ie mise en œuvre des formations	G9P GEC	prévision formation	
Ħ	1 1	adjoint au chef du CSP Monthéilaid	GTE	CSP Honibéliard	
	1	chel du CSR Morteau	GTS	CSR Morteau	
Sous-total	15	Capita		······································	
	1	officier expert (N2) bureau prévention 2	GPP GGO	prévention mise en œuvre opérationnell	
Deutenant hors classe	1	officier expert (N2) bureau doctrine opérationnelle/adjoint au chef de service	GT0	CSP Besançon est	
Casse	1 1	adjoint au chef du CSP Besançon est officier expert (N2) bureau prévention 4	GPP	prévention	
Sous-total	4	Lieutenants hors classe			
Ī	1	chef du service RH-formation-développement volontariat GTS	GTS	RX-formation-développemen volontariat	
	1	adjoint au chef du CSP Ponteriller	GTS	CSP Pontariller	
ļ	1 1	rchef du CSR Baume-les-Dames rchef du CSR Saint-Vit	ഞ ഞ	CSR Baume-les-Dames CSR Saint-Vit	
Í	î	ichef du CSR Bethoncourt-Sochaux	जाह	CSR Bethoncourt-Sochaux	
		chef du CSR Malche/officier référent de secteur Malche-Damprichard-		CSR Maiche	
		Con-transit	elle.		
		Champement Compared Cittle burning formation (270) (addeds an chaff de sandre		RH-formation-développemen	
	1	officer expert (N1) bureau formation GTO/adjoint au chaf de service	ভাত	volontarist	
ļ		officier expert (iH1) bureau formation GTO/adjoint au chef de service officier expert (H1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (H1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service			
	1 1	officier expert (IH1) bureau formation GTO/adjoint au chef de service officier expert (H1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (H1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (H1) bureau misa en ceuvre opérationnella GTS/adjoint au chef de	ങ അ	volontarist opération-prévision	
	1 1 1	officier expert (N1) bureau formation GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau misa en œuvre opérationnella GTS/adjoint au chef de service	डाठ डाठ डाह डा इ	volontariat opération-prévision opération-prévision opération-prévision RH-formation-développement	
į	1 1 1	officier expert (N1) bureau formation GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau misa en ceuvre opérationnella GTS/adjoint au chef de service fofficier expert (N1) bureau formation GTS/adjoint au chef de service	GTS GTS GTS GTS	volontariat epération-prévision opération-prévision opération-prévision RH-formation-développement volontariat	
ļ	1 1 1 1	officier expert (N1) bureau formation GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau misa en œuvre opérationnella GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau formation GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau petits matériels habillement GTS/adjoint au chef de service	GTD: GTO GTE GTS GTS	volonizatat opération-prévision opération-prévision opération-prévision RH-formation-développement volonitariat logistique	
	1 1 1 1 1 1 1 1	officier expert (N1) bureau formation GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau misa en ceuvre opérationnella GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau formation GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau petits matériels habillement GTS/adjoint au chef de service officier expert (N2) bureau misa en œuvre opérationnelle GTE	GTD GTO GTE GTS GTS GTS GTE	volontariat opération-prévision opération-prévision opération-prévision opération-prévision RVH-formation-développement volontariat logistique opération-prévision	
Lieutenant 1 ⁸⁴	1 1 1 1	officier expert (N1) bureau formation GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau misa en œuvre opérationnella GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau formation GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau petits matériels habillement GTS/adjoint au chef de service officier expert (N2) bureau misa en œuvre opérationnelle GTE officier expert (N2) bureau misa en œuvre opérationnelle GTE officier expert (N2) bureau évaluation et gestion des ressources opérationnelles/eddeint-au-enter-de-exervices	GTD: GTO GTE GTS GTS	volontariat opération-prévision opération-prévision opération-prévision opération-prévision RVH-formation-développement volontariat logistique opération-prévision	
Lleutenant 1 ⁸⁴ Gasse	1 1 1 1 1 1 1 1	officier expert (N1) bureau formation GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTC/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau misa en ceuvre opérationnelle GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau formation GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau petits matériels habillement GTS/adjoint au chef de service officier expert (N2) bureau misa en œuvre opérationnelle GTE officier expert (N2) bureau misa en œuvre opérationnelle GTE officier expert (N1) bureau évaluation et gestion des ressources opérationnelles/edient-au-chef de service opérationnelles/edient-au-chef de service opérationnelles/edient-au-chef de service	GTD GTO GTE GTS GTS GTS GTE	volontariat opération-prévision opération-prévision opération-prévision opération-prévision RVH-formation-développement volontariat logistique opération-prévision	
	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	officier expert (N1) bureau formation GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau mise en œuvre opérationnelle GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau formation GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau petits matériels habillement GTS/adjoint au chef de service officier expert (N2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE officier expert (N1) bureau évaluation et gestion des ressources opérationnelles/adjoint bureau évaluation et gestion des ressources opérationnelles/adjoint expert (N2) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de Service (officier expert (N1) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de Service (officier expert (N1) bureau logistique Nadjoint au chef de service (oxportession	670 67E 67S 67S 67S 67E 67E	volontariat opération-prévision opération-prévision opération-prévision opération-prévision RM-formation-développement volontariat togistique opération-prévision mise en œuvre opérationnell	
	1 1 1 1 1 1 1	officier expert (N1) bureau formation GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTC/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTC/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau formation GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau petits matériels habillement GTS/adjoint au chef de service officier expert (N2) bureau petits matériels habillement GTS/adjoint au chef de service officier expert (N2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE officier expert (N1) bureau évaluation et gestion des ressources opérationnelles/ediénts a chef de service officier expert (N1) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de tervice officier expert (N1) bureau logistique-1/adjoint-ou-chef de service (Suppression au G1/67/2019)	GTD GTE GTS GTS GTS GTE GGO	volonizatsi opération-prévision opération-prévision opération-prévision Opération-prévision RN+formation-développemen volontarist togistique opération-prévision miss en œuvra opérationnel	
	1 1 1 1 1 1 1 1 1	officier expert (N1) bureau formation GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau formation GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau petits matériels habillement GTS/adjoint au chef de service officier expert (N2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE officier expert (N2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE officier expert (N1) bureau évaluation et gestion des ressources opérationnelles/adjoint bureau évaluation et gestion des ressources officier expert (N1) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de service (efficier expert (N1) bureau logistique 1/adjoint eu chef de service (suppression au 01/07/2019) officier expert (N2) bureau RH-formation CTA-CODIS (officier expert (N2) bureau RH-formation CTA-CODIS (officier expert (N2) bureau formations statutaires et réglementaires SP	GTD GTE GTS GTS GTS GTE GGO GTO GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO	volonizatsi opération-prévision opération-prévision opération-prévision RNH-formation-développemen volonitarist logistique opération-prévision miss en œuvre opérationnel logistique pare-et-logistique CTA-CODIS formation	
	1 1 1 1 1 1 1 1 1	officier expert (N1) bureau formation GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTC/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTC/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau formation GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau petits matériels habillement GTS/adjoint au chef de service officier expert (N2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE officier expert (N1) bureau évaluation et gestion des ressources opérationnelles/adjoint-au chef de service officier expert (N1) bureau évaluation et gestion des ressources opérationnelles/adjoint-au chef de service (N1) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de Service (N1) bureau logistique-3/adjoint-ou-chef de service (suppression au 01/07/2019) officier expert (N2) bureau RH-formation CTA-CODIS officier expert (N2) bureau romations statutaires et réglementaires SP officier expert (N2) bureau prévention 3	GTD GTE GTS GTS GTS GTS GTF GGO GTO GEC GEC GFF	volonizata: opération-prévision opération-prévision opération-prévision RN+formation-développemen volontariet logistique opération-prévision miss en œuvra opérationnel logistique CTA-CODIS formation prévention	
	1 1 1 1 1 1 1 1 1	officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau petits matériels habillement GTS/adjoint au chef de service officier expert (N2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE officier expert (N1) bureau évaluation et gestion des ressources opérationnelles/adjoint-au-chef-de-service-officier expert (N1) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de service (N1) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de service (N1) bureau logistique-3/adjoint-ou-chef-de-service-(sficier-expert (N1) bureau prévation CTA-CODIS (officier expert (N2) bureau prévation of CTA-CODIS (officier expert (N2) bureau prévation opérationnelle	GTD GTE GTS GTS GTS GTE GGO GTO GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO	volonizatsi opération-prévision opération-prévision opération-prévision RNH-formation-développemen volonitarist logistique opération-prévision miss en œuvre opérationnel logistique pare-et-logistique CTA-CODIS formation	
	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	officier expert (N1) bureau formation GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTC/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTF/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau formation GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau petits matériels habillement GTS/adjoint au chef de service officier expert (N2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE officier expert (N1) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE officier expert (N1) bureau évaluation et gestion des ressources opérationnelles/adjoint bureau évaluation et gestion des ressources opérationnelles/adjoint-expert (N1) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de Service officier expert (N1) bureau logistique 1/adjoint-ou-chef-de-service (suppression au 01/07/2019) officier expert (N2) bureau RH-formation CTA-CODIS officier expert (N2) bureau revention 3 officier expert (N2) bureau prévention 5	GTD GTE GTS GTS GTS GTS GTO GGO GTO GET GGO GFP GFP GFP	volonizatsi opération-prévision opération-prévision opération-prévision opération-prévision RH-formation-développemen volonization togistique opération-prévision miss en œuvra opérationnel logistique pare-et-logisfique CTA-CODIS formation prévision prévision prévision prévision prévision	
	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau petits matériels habillement GTS/adjoint au chef de service officier expert (N2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE officier expert (N1) bureau évaluation et gestion des ressources opérationnelles/adjoint-au-chef-de-service-officier expert (N1) bureau parc matériels noulants GTO/adjoint au chef de service (M1) bureau parc matériels noulants GTO/adjoint au chef de service (M1) bureau logistique-3/adjoint-au-chef-de-service-officier expert (N1) bureau formation CTA-CODIS (officier expert (N2) bureau formations statutaires et réglementaires SP officier expert (N2) bureau prévation 3 officier expert (N2) bureau prévision opérationnelle officier expert (N2) bureau prévation 5 officier expert (N2) bureau prévention 6 offi	GTO GTE GTS GTS GTS GTS GTS GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO GG	volonizata: opération-prévision opération-prévision opération-prévision opération-prévision RVI-formation-développemen volonitarist logistique opération-prévision miss en œuvra opérationnel logistique pare-et logistique CTA-CODIS formation prévision prévision prévision prévision prévision prévision	
	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	officier expert (N1) bureau formation GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTC/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTF/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau formation GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau petits matériels habillement GTS/adjoint au chef de service officier expert (N2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE officier expert (N1) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE officier expert (N1) bureau évaluation et gestion des ressources opérationnelles/adjoint bureau évaluation et gestion des ressources opérationnelles/adjoint-expert (N1) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de Service officier expert (N1) bureau logistique 1/adjoint-ou-chef-de-service (suppression au 01/07/2019) officier expert (N2) bureau RH-formation CTA-CODIS officier expert (N2) bureau revention 3 officier expert (N2) bureau prévention 5	GTD GTE GTS GTS GTS GTS GTO GGO GTO GET GGO GFP GFP GFP	volonizata opération-prévision opération-prévision opération-prévision RNH-formation-dévaloppement volonizatat logistique opération-prévision miss en œuvra opérationnell logistique CTA-CODIS formation prévision prévision prévision prévision	
	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau formation GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau petits matériels habillement GTS/adjoint au chef de service officier expert (N2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE officier expert (N1) bureau évaluation et gestion des ressources opérationnelles/adjoint-au-chef-de-service-officier expert (N1) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau logicitique-3/adjoint-ou-chef-de-service-officier expert (N2) bureau prévention CTA-CODIS officier expert (N2) bureau prévention 3 officier expert (N2) bureau prévention 3 officier expert (N2) bureau prévention 5 officier ou bureau ressources humaines CSP Besançon centre chef du bureau ressources humaines CSP Besançon est	GTO GTE GTS	volonizatat opération-prévision opération-prévision opération-prévision RH-formation-dévaloppement volonitariet logistique opération-prévision miss en œuvra opérationnell logistique Eracet-logistique CTA-CODIS formation prévision CSP Besançon contre CSP Monthéliand CSP Besançon est	
	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	officier expert (N1) bureau formation GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTD/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTD/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTD/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau mise en œuvre opérationnelle GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau patis matériels habillement GTS/adjoint au chef de service officier expert (N2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE officier expert (N2) bureau exaluation et gestion des ressources opérationnelles dideits au chef de service officier expert (N1) bureau exaluation et gestion des ressources officier expert (N1) bureau parc matériels roulants GTD/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau parc matériels roulants GTD/adjoint au chef de service officier expert (N2) bureau prévention statutaires et réglementaires SP officier expert (N2) bureau prévention 3 officier expert (N2) bureau prévention 3 officier expert (N2) bureau prévention 3 officier expert (N2) bureau prévention 5 officier expert (N2) bureau prévention 6 officier expert	610 613 613 613 614 600 623 600 600 600 600 600 600 600 600 600 60	volonizata opération-prévision opération-prévision opération-prévision opération-prévision RH-formation-dévaloppement volonitariat logistique opération-prévision mise en œuvre opérationnell logistique pare-et-logisfique CTA-CDDS formation prévision CSP Besançon contre CSP Monthélland CSP Besançon est CSP Basangon est	
	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	officier expert (M1) bureau formation GTO/adjoint au chef de service officier expert (M1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (M1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (M1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (M1) bureau mise en œuvre opérationnelle GTS/adjoint au chef de service officier expert (M1) bureau petits matériels habillement GTS/adjoint au chef de service officier expert (M2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE officier expert (M2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE officier expert (M2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE officier expert (M2) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de service officier expert (M2) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de service (efficier expert (M2) bureau logistique 1/adjoint eu chef de service (suppression au 01/67/2019) officier expert (M2) bureau romations statutaires et réglementaires SP officier expert (M2) bureau prévention 3 officier expert (M2) bureau prévention 5 officier ex	GTO GTE GTS	volonizata: opération-prévision opération-prévision opération-prévision Opération-prévision RN+formation-développemen volonitariet logistique opération-prévision miss en œuvra opérationnel logistique CTA-CODIS formation prévision	
	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau misa en œuvre opérationnella GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau petits matériels habillement GTS/adjoint au chef de service officier expert (N2) bureau misa en œuvre opérationnelle GTE officier expert (N2) bureau évaluation et gestion des ressources opérationnelles deficiers au chef de service officier expert (N1) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de Service officier expert (N1) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de Service (officier expert (N1) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de Service officier expert (N2) bureau prévention statutaires et réglementaires SP officier expert (N2) bureau prévention 3 officier expert (N2) bureau prévention 3 officier expert (N2) bureau prévention 5 officier expert (N2) bureau prévention 6 officier expert (N2) bureau prévent	日 日 日 日 日 日 日 日 日 日 日 日 日 日 日 日 日 日 日	volonizatat opération-prévision opération-prévision opération-prévision RN-formation-dévaloppement volonitariat logistique opération-prévision mise en occurse opérationnell logistique pare-et-logistique CTA-CDDIS formation prévision CSP Besançon contre CSP Monthéliand CSP Besançon est CSP Basançon est CSP Basançon est	
dasse	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	officier expert (N1) bureau formation GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTD/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTD/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTD/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau mise en œuvre opérationnelle GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau petits matériels habillement GTS/adjoint au chef de service officier expert (N2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE officier expert (N2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE officier expert (N2) bureau évaluation et gestion des ressources opérationnelles delétaire delétaire des expertées officier expert (N1) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau logistique-1/adjoint-ou-chef-de-service-(suppression au 01/07/2019) officier expert (N2) bureau RH-formation CTA-CODIS officier expert (N2) bureau formations statutaires et réglementaires SP officier expert (N2) bureau prévention 3 officier expert (N2) bureau prévention 3 officier expert (N2) bureau prévention 5 officier expert (N2) bureau prévention 5 ohef du bureau mosources humaines CSP Besançon centre chef du bureau MOO-CRSS CSP Montbéfiard chef ou bureau mosources humaines CSP Besançon est chef du bureau formation CSP Besançon centre chef de bureau formation CSP Besanç	600 644 649 649 649 649 649 649 649 649 649	valonizatat opération-prévision opération-prévision opération-prévision RH-formation-développemen volonizatat logistique opération-prévision mise en œuvre opérationnell logistique CTA-CDDIS formation prévision CSP Besançon centre CSP Honthôlland CSP Besançon est CSP Basançon est CSP Basançon est	
dasse	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau mise en œuvre opérationnelle GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau petits matériels habillement GTS/adjoint au chef de service officier expert (N2) bureau petits matériels habillement GTS/adjoint au chef de service officier expert (N2) bureau évaluation et gestion des ressources opérationnelle GTE officier expert (N1) bureau évaluation et gestion des ressources officier expert (N1) bureau évaluation et gestion des ressources officier expert (N1) bureau parc matériels roulants GTC/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau logistique-1/adjoint-ou-chef de service (suppression au 01/07/2019) officier expert (N2) bureau ressources homations statutaires et réglementaires SP officier expert (N2) bureau prévention 3 officier expert (N2) bureau prévention 3 officier expert (N2) bureau prévention 5 officier expert (N2) bureau prévention 6 offici	GID GIE GIS	valonizata opération prévision opération-prévision opération-prévision RH-formation-développement voionizat logistique opération-prévision mise en œuvre opérationnell logistique pare-et logisifique CTA-CODIS formation prévision CSP Besançon contre CSP Monthéliand CSP Besançon est	
dasse	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	officier expert (N1) bureau formation GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTD/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTD/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTD/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau mise en œuvre opérationnelle GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau petits matériels habillement GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE officier expert (N2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE officier expert (N1) bureau évaluation et gestion des ressources opérationnelles delétateur expert (N1) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau logistique 1/adjoint ou chef de service (suppression au 01/07/2019) officier expert (N2) bureau RH-formation CTA-CODIS officier expert (N2) bureau formations statutaires et réglementaires SP officier expert (N2) bureau prévention 3 officier expert (N2) bureau prévention 3 officier expert (N2) bureau prévention 5 officier expert (N2) bureau prévention 5 ohef du bureau ressources humaines CSP Besançon centre chef du bureau MOO-CRSS CSP Montbéliard chef du bureau formation CSP Besançon est chef du bureau formation CSP Besanço	GTD GTS	volonizatsi operation-prefision operation-prefision operation-prefision operation-prefision operation-prefision Operation-prefision RH-formation-developemen volonizatsi logistique operation-prefision miss en course operationnel logistique pare et logistique pare et logistique pare et logistique prefision prévision	
dasse	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTD/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau formation GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision et gestion des ressources officier expert (N2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE officier expert (N1) bureau évaluation et gestion des ressources opérationnelles/adjoint-ou-chef-de-service-officier expert (N1) bureau parc matériels noulants GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision au chef de service officier expert (N1) bureau logistique 3/adjoint ou-chef-de-service (sinder-expert (N1) bureau formation CTA-CODIS officier expert (N2) bureau rous RH-formation CTA-CODIS officier expert (N2) bureau prévision opérationnelle officier expert (N2) bureau prévision S chef du bureau mo-CRSS CSP Montbéliard chef du bureau mo-CRSS CSP Montbéliard chef du bureau formation CSP Besançon est chef du bureau rous formation CSP Besançon est chef du bureau formation CSP Besançon est chef du bureau rous formation CSP Besançon est chef du bureau form	GTD GTS	valonizatsi opération-prévision opération-prévision opération-prévision opération-prévision Opération-prévision RM-formation-développemen volonitaiset logistique opération-prévision misse en œuvrie opérationnell logistique CTA-CODIS formation prévision CSP Bestançon exte CSP Bastançon ext	
dasse	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTD/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau mise en œuvre opérationnelle GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau petits matériels habillement GTS/adjoint au chef de service officier expert (N2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE officier expert (N2) bureau évaluation et gestion des ressources opérationnelles deficiers au chef de service officier expert (N1) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de Service officier expert (N1) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de Service officier expert (N1) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de Service officier expert (N2) bureau prévention statutaires et réglementaires SP officier expert (N2) bureau prévention 3 officier expert (N2) bureau prévention 3 officier expert (N2) bureau prévention 5 officier expert (N2) bureau forficier expert (N2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTO officier expert (N2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTO	GTD GTS	volonizatai opération-prévision opération-prévision opération-prévision opération-prévision RM-formation-développemen volonitariet logistique opération-prévision miss en œuvra opérationnel logistique CTA-CDDIS formation prévision cSP Besangon centre CSP Besangon est CSP Besangon centre CSP Pantarifer parc et logistique opération-prévision logistique	
dasse	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTD/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau formation GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision et gestion des ressources officier expert (N2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE officier expert (N1) bureau évaluation et gestion des ressources opérationnelles/adjoint-ou-chef-de-service-officier expert (N1) bureau parc matériels noulants GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision au chef de service officier expert (N1) bureau logistique 3/adjoint ou-chef-de-service (sinder-expert (N1) bureau formation CTA-CODIS officier expert (N2) bureau rous RH-formation CTA-CODIS officier expert (N2) bureau prévision opérationnelle officier expert (N2) bureau prévision S chef du bureau mo-CRSS CSP Montbéliard chef du bureau mo-CRSS CSP Montbéliard chef du bureau formation CSP Besançon est chef du bureau rous formation CSP Besançon est chef du bureau formation CSP Besançon est chef du bureau rous formation CSP Besançon est chef du bureau form	GTD GTS	valonizatsi opération-prévision opération-prévision opération-prévision opération-prévision Opération-prévision RM-formation-développemen volonitaiset logistique opération-prévision misse en œuvrie opérationnell logistique CTA-CODIS formation prévision CSP Bestançon exte CSP Bastançon ext	
dasse	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	officier expert (N1) bureau formation GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTD/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTD/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTB/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau mise en œuvre opérationnelle GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau formation GTS/adjoint au chef de service officier expert (N2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE officier expert (N2) bureau évaluation et gestion des ressources officier expert (N1) bureau parc matériels noulants GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de service officier expert (N2) bureau RH-formation CTA-CODIS officier expert (N2) bureau prévention s'atuitaires et réglementaires SP officier expert (N2) bureau prévention 3 officier expert (N2) bureau prévention 5 officier expert (N2) bureau prévention 6SP Besançon cet chef du bureau MOO-CRSS CSP Montbéliard of the du bureau ressources humaines CSP Besançon est chef du bureau formation CSP Besançon centre chef des bureaux au sessources fromation CSP Besançon centre chef des pur (N2) bureau pact matériels habilement GTO officier expert (N2) bureau pact matériels roulants officier expert (N2) bureau pact matériels ro	610 615 615 615 630 610 644 640 640 640 640 640 640 640 640 64	wdontariat opération-prévision opération-prévision opération-prévision RH-formation-dévaloppemen volontariat logistique opération-prévision mise en œuvra opération-prévision mise en œuvra opérationnell logistique CTA-CDDIS formation prévision CSP Besançon contre CSP Honthólland CSP Besançon est CSP Besançon contre contre contre CSP Besançon contre	
ciasse ous-total Lleutenant 2 ^{bro}	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTD/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTD/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTD/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau mise en œuvre opérationnelle GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau petits matériels habillement GTS/adjoint au chef de service officier expert (N2) bureau exaluation et gestion des ressources opérationnelles distributes au chef de service officier expert (N1) bureau évaluation et gestion des ressources opérationnelles disdeires au chef de service officier expert (N1) bureau exaluation et gestion des ressources opérationnelles disdeires au chef de service officier expert (N1) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau logistique 1/adjoint ou chef de service (suppression au 01/07/2019) officier expert (N2) bureau révision officier expert (N2) bureau révision opérationnelle officier expert (N2) bureau prévision opération entre chef du bureau MOO-CRSS CSP Besançon est chef du bureau MOO-CRSS CSP Besançon est chef du bureau formation CSP Besançon centre chef des bureaux ressources humalnes/formation CSP Pontariler Lieutenants 1 officier expert (N2) bureau pairs matériels habilement GTO officier expert (N2) bureau pairs matériels roulants officier expert (N2) bureau pairs matériels roulants officier expert (N2) bureau formation CSP Besançon est officier expert (N2) bureau formation CSP	GTD GTS	redontariat opération prévision opération-prévision opération-prévision RH-formation-dévisiopement voiontariat logistique opération-prévision mise en œuvre opérationnell logistique pare-et logistique CTA-CODIS formation prévision CSP Besançon centre CSP Monthéliand CSP Besançon est CSP Besançon centre CSP Besançon centre CSP Besançon centre CSP Besançon est Logistique Logistique Logistique Logistique CSP Besançon centre	
ciasse ous-total	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	officier expert (N1) bureau formation GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTD/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTD/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTB/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau mise en œuvre opérationnelle GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau formation GTS/adjoint au chef de service officier expert (N2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE officier expert (N2) bureau évaluation et gestion des ressources officier expert (N1) bureau parc matériels noulants GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de service officier expert (N2) bureau RH-formation CTA-CODIS officier expert (N2) bureau prévention s'atuitaires et réglementaires SP officier expert (N2) bureau prévention 3 officier expert (N2) bureau prévention 5 officier expert (N2) bureau prévention 6SP Besançon cet chef du bureau MOO-CRSS CSP Montbéliard of the du bureau ressources humaines CSP Besançon est chef du bureau formation CSP Besançon centre chef des bureaux au sessources fromation CSP Besançon centre chef des pur (N2) bureau pact matériels habilement GTO officier expert (N2) bureau pact matériels roulants officier expert (N2) bureau pact matériels ro	GID	redontariat opération prévision opération-prévision opération-prévision RH-formation-dévisiopement voiontariat logistique opération-prévision mise en œuvre opérationnell logistique pare-et logistique CTA-CODIS formation prévision CSP Besançon centre CSP Monthéliand CSP Besançon est	
cous-total Lieutenant 2 ^{bro}	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTD/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau formation GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision GTS/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision et gestion des ressources opérationnelles/adjoint-au-chef-de-service-officier expert (N1) bureau parc matériels noulants GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau parc matériels noulants GTO/adjoint au chef de service officier expert (N1) bureau prévision et gestion des ressources opérationnelles/adjoint-au-chef-de-service-officier expert (N1) bureau logistique 3/adjoint-au-chef-de-service-officier expert (N1) bureau RH-formation CTA-CODIS officier expert (N2) bureau RH-formation CTA-CODIS officier expert (N2) bureau prévision 3 officier expert (N2) bureau prévision opérationnelle officier expert (N2) bureau prévision opérationnelle officier expert (N2) bureau prévision opérationnelle officier expert (N2) bureau prévision S chef du bureau mono-CRSS CSP Montbéfiard chef du bureau formation CSP Montbéfiard chef du bureau formation CSP Besançon est chef du bureau formation CSP Besançon est chef du bureau formation CSP Besançon centre chef des bureaux ressources humalnes CSP desançon centre chef des bureaux ressources humalnes/formation CSP Pontariler Lieutenants 1 ⁴⁻⁶⁰ officier expert (N2) bureau prévention CSP Besançon centre chef des bureaux experts officier expert (N2) bureau prèts matériels roulants officier expert (N2) bureau prevention CSP Besançon est chef du bureau formation CSP Besançon est officier expert (N2) bu	GTD GTS	redontariat opération prévision opération-prévision opération-prévision RH-formation-dévisiopement voiontariat logistique opération-prévision mise en œuvre opérationnell logistique pare-et logistique CTA-CODIS formation prévision CSP Besançon centre CSP Monthéliand CSP Besançon est CSP Besançon centre	

	Nombre	Postes	Groupement	Service
	5	chefs d'agrès tout engin/chefs de poste CSP Besançon centre	GTO	CSP Besangon centre
	10	chefs d'agrès but engin/sous-officiers de garde CSP Besancon centre	CLD CLD	CSP Berançon centre
	8 11	chefs d'agrès tout engin CSP Besançon centre au 01/07/2019	GTO S	CSP Surançon centre
	J s	chefs d'agrès tout engin/chefs de poste CSP Besançon est	GTO	CSP Besançon est
	10	chefs d'agrès tout engin/sous-officiers de garde CSP Besançon est	610	CSP Bessingon est
	3 6	chefs d'agrès tout engin CSP Besançon est au 01/07/2019	610 610	CSP Besançon est
	9 9	chefs d'agrès tout engin CSP besançon est au 01/07/2019		-
			वाष्ट	CSP Montbéllard
	6.7	chefs d'agrès tout engin/sous-officiers de garde CSP Montbéllard	. जष्ट	CSP Montbéllard
	36	chefs d'agrès trut engin CSP Montbéllard au 01/07/2019	GITE	CSP Hontbéllard
	4	chefs d'agrès tout engin/chefs de poste CSP Pontariller	(वाइ	CSP Pontariler
	12 10	cheis d'agrès tout engin/sous-officiers de garde CSP Pontartier au 01/07/2019	ors	CSP Pontariler
	l	1!	1	
	2.7	chef d'agrès tout engin CSP Pontariler au 01/07/2019	ĞTS	CSP Pontariler
	# 2	chef d'agrès tout engin/chef de poste/chef de bureau CSR Audincourt	GTE	CSR Audinmert-Valentigney
	Ι ,	Valentioney au 01/05/2019		
	i	chef d'agrès tout engin/chef de poste CSR Audincourt-Valentigney	GTE	CSR Audincourt-Valentigaley
'	2	chefs d'agrès tout engin/sous-officiers de garde CSR Audincourt-Valentigney	GTE .	CSR Audiocourt-Valentigney
	3	chefs de salle CTA	GGO	CTA-CODIS
	4	adjoints au chef de salle CTA		
		responses an one de sans CTA résérent bureau logistique CSP Besançon centre/chef d'agrès tout engin CSP	GGO :	CTA-CODES
	I	Bessucou ceupa	- दा०	CSP Besançon centre
		fréférent bureaux logistique/ MOO-CRSS CSP Pontarlier/chef d'agrès tout engin		
Adjudant	1	CSP Pontadier	GTS	CSP Pontariler
,				
1	1	chef du bureau MOO-CRSS/chef d'agrès tout engle/chef de poste CSR Baume les Dames	GTO :	CSR Baume les Dames
ł		pames iréférent logistique/chef d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSR 8aume les		
	1	Dawes Dawes Less ell kollendrateurs o alues mot evalutence-ounces de daute CZK granue les	അ	CSR Baume les Dames
1	t	prévisionniste GTO/chef d'agrès tout engin CSP Besançon centre	ഞ	opération-prévision
i	i			
		prévisionniste GTE/chef d'agrès tout engin	eu€	opération-prévision
	1	gestionnaire habiliement GTO/chef d'agrès tout engin-CSP Bessinçon centre	ഞ .	kogistique
	1	gestionnaire SPP/chef d'agrès tout engin CSP Pontariler	STS .	CSP Pontariller
	1		1	
		gestionnaire SPP/chef d'agrès tout engin CSP Besançon centre	எல்	CSP Besangon pentre
ļ	1	gestionnaire SPP/chef d'agrès tout engin CSP Besançon est	ഞ	CSP Besangon est
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	. 1	gestionnaire SPP/chel d'agrès tout engin CSP Montbéliard	वाह	CSP Montbélland
	2	chel d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSR Bethoncourt-Sochaux	GTE	CSR Bethoncourt-Sochaux
1	1	irélérent ressources humaines/chef d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSR	ങ	CSR Morteau
-		Morteau	313	CSR MOTESIA
Ī	± 3	chefs d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSR Morteau au 01/07/2019	ा उ	CSR Morteau
	1	gestionnaire formation GTO/chef d'agrès tout engin CSP Besançon est et centre	сто	RH-formation-développement
	•	Separation and an analysis of the separation of	***	volontariat
	1	gestionnaire habiliement GTE/chef d'agrès tout enginCSR Bethoncourt-Sochaux	GTE	logistique
				- •
	1	référent bureau formation GTE/chef d'agrès tout enginCSR Bethoncourt-Sochaux	GTE :	RH-formation-développement
l.		1		fsh stroigny
ļ	1	gestionnaire formation GTE/chef d'agrès tout engin CSP Montbéliard	GTE ,	RH-formation-développement volocturat
Sous-total	107 122	Adjudants	 	ACMINION SEE
	15 11	chefs d'agrès tout engin CSP Besançon centre au 01/07/2019	GTO 1	CCO Reconose centro
	12		*	CSP Besançon centre
	10 7	theis d'agrès un engin une équipe Besançon centre	στο	CSP Besançon centre
ł		chers d'agrès tout engin CSP Besançon est au 01/07/2019	எல	CSP Besançon est
İ	9	che's d'agrès un engin une équipe Besançon est	ണ ;	CSP Besançon est
+	5 1	chefs d'agrès tout engin CSP Montbéllard au 01/07/2019	डाह	CSP MontbéRard
	17	chefs d'agrès un engin une équipe Montbéllard au 01/09/2019 (+ 1 du 01/07 au	हर है	CSP Montbéllard
Sergent		31/08/2019)	0,	CSF TRAILDOADIG
1	6 1	chefs d'agrès tout engin CSP Pontariler au 01/07/2019	ರ್ಷ	CSP Pontariler
i	10	chefs d'agrès un engin une équipe CSP Pontariller	GTS	CSP Pontariller
į	2	ghei d'agrès un engin une équipe CSR Audincourt-Valentigney	GTE :	CSR Audinoport-Valentigney
i	10 20	adjoints au chef de salle CTA (dont une création au 01/07/2019 et une au	650	CTA-CODES
í		01/09/2019)		CIV-CODE
<u> </u>	1	imagasinier GTE/chef d'agrès 1 engin/1 équipe CSR Bethoncourt-Sochaux	GTE	logistique
ious-total	405 91	Sergents		
	16	chers d'équipe CSP Besançon centre	GTO	CSP Besencon centre
ļ		chels d'équipe CSP Bezançon est	GTO	CSP Besingon est
1	4	Chefs d'équipe CSP Montbéliard	GTE	CSP Honthéliard
Caporal-chef	6	Chefs d'équipe CSP Pontariler		
	2	ches d'équipe CSP Audincourt-Valentigney	GTS .	CSP Pontariller
I			GTE :	CSR Audincourt-Valentigney
				CTA-CODIS .
	5 4	chefs-opérateurs CTA au 01/07/2019	GGO .	
Gous-total	5 4 41 40	Caporaux-chefs	GGO	
Sous-total	5 4	<u> </u>	GGO	CSP Besançon centre
	5 4 41 40	Caporaux-chefs		•
Caporal	5 4 41 40 20	Caporaux-chefs équiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon centre (-1 du 01 au 31/06/2019) équiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon est	. e.1.0	CSP Besançon est
Sous-total Caporal Sapeur	5 4 41 40 20 7 22	Caporaux-chefs équiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon centre (- 1 du 01 au 31/06/2019) équiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon est équiplers ou chefs d'équipe CSP Monthéliard	QUE QUO	CSP Besançon est CSP Montbéliard
Caporal	5 4 41 40 20 7 22 5	Caporaux-chefs équiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon centre (- 1 du 0.1 au 31/06/2019) équiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon est dédutplers ou chefs d'équipe CSP Monthéliard équiplers ou chefs d'équipe CSP Pontariler	STO STO STE STS	CSP Besançon est CSP Montbéliard CSP Pontariler
Caporal Sapeur	5 4 41 40 20 7 22 6 3	Caporaux-chefs léquiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon centre (-1 du 01 au 31/06/2019) léquiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon est équiplers ou chefs d'équipe CSP Monthéliard équiplers ou chefs d'équipe CSP Pontariller opérateurs ou chefs opérateurs CTA	GTO GTO GTE GTS GGO	CSP Besançon est CSP Montbéliard
Caporal Sapeur ous-total	5 4 41 40 20 7 22 6 3 58	Caporaux-chefs équiplers ou chefs d'équipa CSP Besançon centre (-1 du 01 au 31/06/2019) équiplers ou chefs d'équipa CSP Besançon est équiplers ou chefs d'équipa CSP Besançon est équiplers ou chefs d'équipa CSP Pontariller Caporaux / Sapoura 1 to chefs d'équipa CSP Pontariller Caporaux / Sapoura 1 to chefs d'équipa CSP Pontariller	GTO GTO GTE GTS GGO	CSP Besangon est CSP Montbéliard CSP Pontariler CTA-CODIS
Caporal Sapeur ous-total	5 4 41 40 20 7 22 6 3	Caporaux-chefs léquiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon centre (-1 du 01 au 31/06/2019) léquiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon est équiplers ou chefs d'équipe CSP Monthéliard équiplers ou chefs d'équipe CSP Pontariller opérateurs ou chefs opérateurs CTA	GTO GTO GTE GTS GGO	CSP Besangon est CSP Montbéliard CSP Pontariler CTA-CODIS
Caporal Sapeur ous-total	5 4 41 40 20 7 22 6 3 58 392	Caporaux-chefs équiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon centre (-1 du 01 au 31/06/2019) équiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon est équiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon est équiplers ou chefs d'équipe CSP Pontariller Caporaux / Sapeure 1 to class Caporaux / Sapeure 1 to class	GTO GTO GTE GTS GGO	CSP Besungon est CSP Montbéliard CSP Pontariler CTA-CODIS
Caporal Sapeur ous-total otal	5 4 41 40 20 7 22 6 3 58 392 1	Caporaux-chefs deculpiers ou chefs d'équipe CSP Besançon centre (-1 du 01 au 31/06/2019) deutpiers ou chefs d'équipe CSP Besançon est deutpiers ou chefs d'équipe CSP Monthéliard deutpiers ou chefs d'équipe CSP Pontailler opérateurs ou chefs objetateurs CTA Caporaux / Sapeurs 1 Classe Fillère SPP (Nora SSSM)	STO STO GTE GTS GGO	CSP Besançon est CSP Montbéllard CSP Pontarfler
Caporal Sapeur lous-total jotal lédedin hors classe Médedin de classe	5 4 41 40 20 7 22 6 3 58 392 1	Caporaux-chefs équiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon centre (-1 du 01 au 31/06/2019) équiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon est équiplers ou chefs d'équipe CSP Monthéliard équiplers ou chefs d'équipe CSP Pontariller opérateurs ou chefs-opérateurs CTA Caporaux /Sapeurs 1 - Class Filière SPP (hors SSSM) médedn chef-adjoint/médecin chef par intérim imédedn de groupement GTO/médedn-chef adjoint	GTO GTO GTE GTS GGO	CSP Besungon est CSP Montbéliard CSP Pontariler CTA-CODIS
Caporal Sapeur ous-total otal	5 4 41 40 20 7 22 6 3 58 392 1	Caporaux-chefs deculpiers ou chefs d'équipe CSP Besançon centre (-1 du 01 au 31/06/2019) deutpiers ou chefs d'équipe CSP Besançon est deutpiers ou chefs d'équipe CSP Monthéliard deutpiers ou chefs d'équipe CSP Pontailler opérateurs ou chefs objetateurs CTA Caporaux / Sapeurs 1 Classe Fillère SPP (Nora SSSM)	STO STO GTE GTS GGO	CSP Besangon est CSP Hontbéliard CSP Pontariller CTA-CODIS
Caporal Sapeur lous-total otal lédedn hors classe Médedn de classe normale	5 4 41 40 20 7 22 6 3 58 392 1	Caporaux-chefs équiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon centre (- 1 du 01 au 31/06/2019) équiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon est équiplers ou chefs d'équipe CSP Monthéllard équiplers ou chefs d'équipe CSP Pontailler opérateurs ou chefs d'équipe CSP Pontailler opérateurs ou chefs opérateurs CTA Caporaux /Sapeurs 1 de class Fillère SPP (hors SSSM). médech de groupement GTO/médech-chef adjoint imédech de groupement GTO/médech-chef adjoint	STO STO STE STS SGO	CSP Besangon est CSP Hontbéliard CSP Pontariler CTA-CODIS
Caporal Sapeur ous-total otal lédecin hors classe Médecin de classe normale	5 4 43 40 20 7 22 6 3 58 392 1 1 1 3	Caporaux-chefs équiplers ou chefs d'équiple CSP Besançon centre (- 1 du 01 au 31/06/2019) équiplers ou chefs d'équiple CSP Besançon est équiplers ou chefs d'équiple CSP Monthéllard équiplers ou chefs d'équiple CSP Monthéllard equiplers ou chefs d'équiple CSP Pontailler opérateurs ou chefs opérateurs CTA Caporaux /Sapeurs 1 de class Fillère SPP (hors SSSM). médecin chef-adjoint/médecin chef par intérim imédecin de groupement GTO/médecin-chef adjoint imédecin de groupement GTE Médecins	STO STO STO STE STS SGO S S SSSH STO GTE	CSP Besangon est CSP Hontbéliard CSP Pontariler CTA-CODIS
Caporal Sapeur ous-total otal lédecin hors classe Médecin de classe normale ious-total Pharmaden hors	5 4 41 40 20 7 22 6 3 58 392 1	Caporaux-chefs équiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon centre (- 1 du 01 au 31/06/2019) équiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon est équiplers ou chefs d'équipe CSP Monthéllard équiplers ou chefs d'équipe CSP Pontailler opérateurs ou chefs d'équipe CSP Pontailler opérateurs ou chefs opérateurs CTA Caporaux /Sapeurs 1 de class Fillère SPP (hors SSSM). médech de groupement GTO/médech-chef adjoint imédech de groupement GTO/médech-chef adjoint	STO STO STE STS SGO	CSP Besangon est CSP Hontbéllard CSP Pontariler CTA-CODIS
Caporal Sapeur ous-total otal lédecin hors classe médecin de classe normale nous-total Pharmacien hors classe	5 4 43 40 20 7 22 6 3 58 392 11 1 1 3	Caporaux-chefs équiplers ou chefs d'équiple CSP Besançon centre (-1 du 01 au 31/06/2019) équiplers ou chefs d'équiple CSP Besançon est équiplers ou chefs d'équiple CSP Monthéliard équiplers ou chefs d'équiple CSP Monthéliard equiplers ou chefs d'équiple CSP Pontailler opérateurs ou chefs-opérateurs CTA Caporaux /Sapeurs 1 ** class Filière SPP (flora SSSM) médecin chef-adjoint/médecin chef par intérim médecin de groupement GTO/médecin-chef adjoint médecin de groupement GTE Médecins pharmacien chef	STO STO STO STE STS SGO S S SSSH STO GTE	CSP Besanton est CSP Hontbellard CSP Pontariler CTA-CODIS
Caporal Sapeur ous-total otal iédedn hors dasse Médedn de classe normale ious-total Pharmaden hors classe, ious-total	5 4 43 40 20 7 22 6 3 58 392 .1 1 1 1 1 1	Caporaux-chefs équiplers ou chefs d'équiple CSP Besançon centre (- 1 du 01 au 31/06/2019) équiplers ou chefs d'équiple CSP Besançon est équiplers ou chefs d'équiple CSP Monthéllard équiplers ou chefs d'équiple CSP Monthéllard equiplers ou chefs d'équiple CSP Pontailler opérateurs ou chefs opérateurs CTA Caporaux /Sapeurs 1 de class Fillère SPP (hors SSSM). médecin chef-adjoint/médecin chef par intérim imédecin de groupement GTO/médecin-chef adjoint imédecin de groupement GTE Médecins	STO STO STO STE STS SGO S S SSSH STO GTE	CSP Besanton est CSP Hontbellard CSP Pontariler CTA-CODIS
Caporal Sapeur ous-total otal lédecin hors classe médecin de classe normale nous-total Pharmaden hors classe, ous-total Cadre de santé de	5 4 43 40 20 7 22 6 3 58 392 11 1 1 3	Caporaux-chefs équiplers ou chefs d'équiple CSP Besançon centre (-1 du 01 au 31/06/2019) équiplers ou chefs d'équiple CSP Besançon est équiplers ou chefs d'équiple CSP Monthéliard équiplers ou chefs d'équiple CSP Monthéliard equiplers ou chefs d'équiple CSP Pontailler opérateurs ou chefs-opérateurs CTA Caporaux /Sapeurs 1 ** class Filière SPP (flora SSSM) médecin chef-adjoint/médecin chef par intérim médecin de groupement GTO/médecin-chef adjoint médecin de groupement GTE Médecins pharmacien chef	STO STO STO STE STS SGO S S SSSH STO GTE	CSP Besanton est CSP Hontbellard CSP Pontariler CTA-CODIS
Caporal Sapeur ous-total otal lédecin hors classe médecin de classe normale nous-total Pharmacen hors _classe ous-total cadre de santé de _t** classe	5 4 43 40 20 7 22 6 3 58 392 .1 1 1 1 1 1	Caporaux-chefs équiplers ou chefs d'équiple CSP Besançon centre (-1 du 01 au 31/06/2019) équiplers ou chefs d'équiple CSP Besançon est équiplers ou chefs d'équiple CSP Monthéliard équiplers ou chefs d'équiple CSP Monthéliard equiplers ou chefs d'équiple CSP Pontariller opérateurs ou chefs-opérateurs CTA Caporaux /Sapeurs 1 ** class Filière SPP (flora SSSM) médecin chef-adjoint/médecin chef par latorim médecin de groupement GTO/médecin-chef adjoint médecin de groupement GTE Médecins pharmaclen chef Pharmaclens infirmier de chefferte	STO STO STO STE STS SGO S S SSSH STO GTE SSSM	CSP Besanton est CSP Hontbellard CSP Pontariler CTA-CODIS
Caporal Sapeur ous-total otal lédecin hors classe médecin de classe normale nous-total Pharmacen hors _classe ous-total cadre de santé de _t** classe	5 4 43 40 20 7 22 6 3 58 392 1 1 1 1 1 1	Caporaux-chefs Équiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon centre (- 1 du 01 au 31/06/2019) Équiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon est équiplers ou chefs d'équipe CSP Monthéllard équiplers ou chefs d'équipe CSP Monthéllard équiplers ou chefs d'équipe CSP Pontariler opérateurs ou chefs-opérateurs CTA Caporaux /Sapeurs 1 d'aciass Fillère SPP (hors SSSM) médecin chef-adjoint/médecin chef par intérim médecin de groupement GTO/médecin-chef adjoint médecin de groupement GTE Médecins Pharmaciens Infirmier de chefferie Cadres de santá	STO STO STO STE STS SGO S SSSH SSSM	CSP Besanton est CSP Montbilliard CSP Pontariller CTA-CODIS SSSM SSSM
Caporal Sapeur Coustotal C	5 4 43 40 20 7 22 6 3 58 392 3 1 1 1 1 1 1	Caporaux-chefs équiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon centre (-1 du 01 au 31/06/2019) équiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon est équiplers ou chefs d'équipe CSP Monthéllard équiplers ou chefs d'équipe CSP Monthéllard équiplers ou chefs d'équipe CSP Pontariller opérateurs ou chefs-opérateurs CTA Caporaux /Sapeurs 1 Class Filière SPP (hors SSSM) médecin chef-adjoint/médecin chef par intérim médecin de groupement GTO/médecin-chef adjoint médecin de groupement GTE Médecins pharmacien chef Pharmaciens infirmier de chefferte Cadres de santé infirmier de groupement GTS	STO STO STE STS SGO S SSSH SSSH SSSSM SSSSM SSSSM	CSP Besangon est CSP Hontbéliard CSP Pontariller CTA-CODIS SSSM SSSM SSSM
Caporal Sapeur Coustotal Coust	5 4 43 40 20 7 22 6 3 58 392 1 1 1 1 1 1	Caporaux-chefs Équiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon centre (- 1 du 01 au 31/06/2019) Équiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon est équiplers ou chefs d'équipe CSP Monthéllard équiplers ou chefs d'équipe CSP Monthéllard équiplers ou chefs d'équipe CSP Pontariler opérateurs ou chefs-opérateurs CTA Caporaux /Sapeurs 1 d'aciass Fillère SPP (hors SSSM) médecin chef-adjoint/médecin chef par intérim médecin de groupement GTO/médecin-chef adjoint médecin de groupement GTE Médecins Pharmaciens Infirmier de chefferie Cadres de santá	STO STO STO STE STS SGO S SSSH SSSM	CSP Besançon est CSP Hortibeliard CSP Pontariller CTA-CODIS SSSM SSSM
Caporal Sapeur ous-total otal lédedn hors classe Médedn de classe normale sous-total Pharmaden hors classe cous-total cadre de santé de 1the classe ous-total filmier hors classe Infirmier de classe	5 4 43 40 20 7 22 6 3 58 392 3 1 1 1 1 1 1	Caporaux-chefs équiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon centre (-1 du 01 au 31/06/2019) équiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon est équiplers ou chefs d'équipe CSP Monthéliard équiplers ou chefs d'équipe CSP Monthéliard équiplers ou chefs d'équipe CSP Pontariller opérateurs ou chefs-opérateurs CTA Caporaux / Sapeurs 1	5TO 5TO 5TE 5TS 6GO 8 5SSM 5TO 5TE 5SSM 5TO 5TE 5SSM 5TO 5TO 5TE	CSP Besangon est CSP Hontbéliard CSP Pontbeller CTA-CODIS SSSM SSSM SSSM SSSM SSSM
Caporal Sapeur ous-total otal édecin hors classe normale nous-total Pharmacen hors _classe ous-total the dasse ious-total firmler hors classe	5 4 43 40 20 7 22 6 3 58 392 3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Caporaux-chefs équiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon centre (-1 du 01 au 31/06/2019) équiplers ou chefs d'équipe CSP Besançon est équiplers ou chefs d'équipe CSP Monthéllard équiplers ou chefs d'équipe CSP Monthéllard équiplers ou chefs d'équipe CSP Pontariller opérateurs ou chefs-opérateurs CTA Caporaux /Sapeurs 1 Class Filière SPP (hors SSSM) médecin chef-adjoint/médecin chef par intérim médedn de groupement GTO/médecin-chef adjoint médecin de groupement GTE Médecins pharmacien chef Pharmaciens infirmier de chefferte Cadres de santé infirmier de groupement GTS	STO STO STE STS SGO S SSSH SSSH SSSSM SSSSM SSSSM	CSP Besanton est CSP Hontbdilard CSP Pontariller CTA-CODIS SSSM SSSM SSSM

Grades		The state of the s	T	T
	Nombre	Postes	Groupement	Service
	1	chef du groupement administration et finances	GAF GEC	
	1 1	chef du groupement emploi et compétences chef du service évaluation	direction	notleutsv à
Į .	l î	chef du service evaluation chef du service ressources humaines/adjoint au chef de groupement	GEC	ressources humaines
1	l î	chef du service communication	direction	communication
Cadre d'emplois des		chef du service finances/adjoint au chef de groupement	GAF	finances
attachés territoriaus	4 1	chef du service juridique	GAF	pupitinui
!	1	chef du service achat et marchés publics	GAF	achais-marchés publics
ŀ	1	chargé de mission ressources humaines	GEC	['
ļ	1.	chef du bureau gestion administrative SPP/PATS/adjoint au chef de	GEC	
	1 1	service/expert masse salariale, statut FPT et paramétrages logiciel gestion RH	} ""	ressources humaines
Sous-total	10	; Cadre d'emplois des attachés terr	itoriaux	
	1	chef du bureau finances/adjoint au chef de service	GAF	finances
	1	chef du service administration générale	GAF	administration générale
	1	expert marchés publics/adjoint au chal de service	GAF	Renerces achats-marchés publ
l	2	experts marchés publics	€AF	achats-marchés publics
	1 1	jadjoint au chef du service juridique	GAF	jurisique
	1	adjoint chef du service administration générale	GAF	administration générale communication
	1 1	adjoint au chef de service chef du bureau développement des ressources humaines	direction GEC	ressources humaines
	î	chef du bureau gestion administrative SPV	GEC	rescources humaines
	ì	chef du bureau gestion et contrôle des compétences	GEC	formation
Cadre d'emplois des	1	chef du bureau formation des PATS et gestion des formations extérieures	GEC	formation
rédacteurs	1	chef du bureau contrats et conventions	GLT	Immobilier
territoriaux	1	chef du bureau ressources humaines GTO	ന്ന	RH-formation-développemes volontariat
	i i	chef du bureau ressources.humaines GTE	GTÉ .	RH-formation-développemer
	٠ ١	Culat on conteen tezzonadaz umununga er se	615	vokontariat
	1	chef du bureau ressources humaines GTS	GTS	RH-formation-développemer volontariat
	1	assistant de direction	direction	
	1	gestionnaire sapeurs pompiers volontaires	GEC	ressources humaines
	1	gestionnaire des RH	GEC	ressources humaines
	1 . 1	igestionnaire des RH chargé de la protection sociale	GEC GA#	ressources humaines
:	1 1	gestionnaire financière et comptable		finances
Sous-total	22	secrétaire-coordinateur SSSM (équivalent gestionnaire) Cadre d'empiois des rédacteu	rs territoriasy	L
2002-40(31	1	assistant de direction	direction	
	2	secrétaires-assistants de gestion GAF	GAF	Ì
	2	secrétaires-assistants de gestion GEC	GEC	
	2	secrétaires-assistants de gestion GGO	660	
	3	secrétaires assistants de gestion GLT	GLT :	
	3	gestionnaires GPP	699	'
	2	secrétaires-assistants de gestion GTO	െ	
:	0,5	secrétaire-assistant de gestion CSP Besançon centre et GTO/agent d'accueil GTO	ണ	
	1	secrétaire-assistant de gestion SSSM GTO	610	SSSM
	3	secrétaires-assistants de gestion GTE	GTE.	
	, ,	i i	die.	
A	1	secrétaire-assistant de gestion SSSM GTE	GTE .	SSSM
Cadre d'empiois des adjoints	2	secrétaires-assistants de gestion GTS/secrétaires-assistants de gestion SSSM GTS	ยเร -	
administratifs	1	secrétaire-assistant de gestion CSP Besançon est	ഞ	CSP Basangon est
	1	secrétaire-assistant de gestion CSP Montbéliard	GTE	CSP Honthéaard
1	1	secrétaire-assistants de gestion CSR Baume les Dames	ឲាទ	CSR Baume lés Dames
, 1	0,5	secrétaire-assistant de gestion CSR Morteau	GTS	CSR Morteau
i	1	secrétaire-assistant de gestion GAF/agent d'acqueil direction assistante de gestion finandère	GAF GAF	administration générale finances
[•	lí i	. •~	, indirect
Ī	4	pestionnaires carrière-pale	GEC	ressources humaines
]	1	gestionnaire des RH	GEC	ressources humaines
		gestionnalm formation	GEC]	ressources humologs formatio
ĺ	1			
	i	gestionnaire sapeurs-pompiers volontaires	GEC	ressources humaines
		correspondante administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de	1	
Covertator	i	correspondante administration générale-Rhances GTE/secrétaire-assistant de gestion CSR Audincourt-Valentigney	GEC GTE	ressources humaines CSR Audincount-Valentigney
	i i 36	correspondante administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de question CSR Audincourt-Valentigney Cadre d'emplois des adjoints administrati	GEC GTE fs territoriaux	CSR Audincourt-Valentigney
	i i 36	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquey Cafre d'emplois des adjoints administratives: Filière administratives:	GEC GTE fs territoriaux	CSR Audincount-Valentigney
Total	i i 36 68	correspondante administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquey Cadre d'emplois des adjoints administration Filière administrative: Chef du service systèmes d'information et réseaux	GEC GTE fs territoriaux	CSR Audincourt-Valentigney SIR
rotal	i i 36	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquey Cafre d'emplois des adjoints administratives: Filière administratives:	GEC GTE fs territoriaux GG4 GG0	CSR Audincount-Valentigney
Total Cadre d'emplois des	1 1 36 (68) And	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquev Cadre d'empfois des adjoints administratives: Entre du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'informations géographiques chef du service immobilier responsable sécurité des systèmes d'information/dojoint au chef de service	GEC GTE fs territoriaux GGO GPP GUT GGO	CSR Audincourt-Valentigney SIR STG
Total Cadre d'emplois des logénieurs territoriaux	1 36 (68) (A)	correspondante administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiques Cadre d'emplois des adjoints administratives: Filière administratives: Chef du service systèmes d'information et réseaux Chef du service systèmes d'informations géographiques The du service immobilier responsable sécurité des systèmes d'information/adjoint au chef de service Chef du bureau conduite d'opérations-plan pluriannuel d'investissement	GEC GTE FS territoriaux GGO GPP GCT GGO GLT	CSR Addingout-Valentigney SIR SIG Immobilier
Total Adre d'emplois des Ingénieurs territoriaux	1 1 36 68 1 1 1 1 1 1	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentigney Cadre d'empfois des adjoints administrati Ellière administrative: Chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'informations géographiques phef du-service immobilier responsable sécurité des systèmes d'information/adjoint au chef de service chef du bureau conduite d'opérations-plan pluriannuel d'investissement Cadre d'empfois des ingénieurs terri	GEC GTE fs territoriaux GGC GPP GUT GGG GET itoriaux	CSR Audincount-Valentignes SIR SIG Immobilier SIR Immobilier
Total Cadre d'emplois des logénieurs territoriaux	1 36 68 1 1 1 1 1 5	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de desision CSR Audincourt-Valentiquey Cadre d'empfois des adjoints administratives; Chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'informations géographiques chef du-service immobilier responsable sécurité des systèmes d'information/adjoint au chef de service chef du bureau conduite d'opérations-plan pluriannuel d'investissement Cadre d'empfois des ingénieurs terr technicien SIG/adjoint au chef de service	GEC GTE FS territoriaux GGO GPP GUT GGO GCT Itoriaux GPP	CSR Audincourt-Valentigmen SIR SIG Immobilier SIR Immobilier SIR Immobilier
	1 1 36 68 AAA 1 1 1 1 1 1 1 5 5 1 1 1 1	correspondante administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquev Cadre d'empfois des adjoints administratives: Cadre d'empfois des adjoints administratives: Ellière administratives: Chef du service systèmes d'information et réseaux Chef du service systèmes d'informations géographiques Chef du service immobilier responsable sécurité des systèmes d'information/adjoint au chef de service Chef du bureau conduite d'opérations-plan pluriannuel d'investissement Cadre d'empfois des ingénieurs terr technicien STG/adjoint au chef de service Chef du bureau base de données	GEC GTE FS territoriaux GGO GPP GCT GGO GCT GGO GCT GGO GCT GGO GCT GGO GCT GGO GCT	CSR Audincount-Valentigner SIR SIR SIG Immobilier SIR Immobilier SIG SIG SIR
Total Cadre d'emplois des logénieurs territoriaux	1 36 68 1 1 1 1 1 5	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquey Cadre d'empfois des adjoints administratifes Ellères administratifes Ellères administratifes Chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'informations géographiques plef du-service immobilier responsable sécurité des systèmes d'informations/adjoint au chef de service chef du bureau conduite d'opérations-plan pluriannuel d'investissement Cadre d'empfois des ingénieurs territechnicles Sigragiont au chef de service chef du bureau base de données chef du bureau base de données	GEC GTE ST Enritoriaux GGO GPP GCT GCO GCT GFP GCO GCT	CSR Audincount-Valentigney SIR SIG Immobilier SIR Immobilier SIG SIG SIG Pare et logistique
Total Cadee d'emplots des logénteurs territoriaux Sous-total	1 1 36 68 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiques (Cadre d'empfois des adjoints administratives). Cadre d'empfois des adjoints administratives (Fillère administratives). Chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'informations géographiques chef du service immobilier responsable sécurité des systèmes d'information/adjoint au chef de service chef du bureau conduite d'opérations-plan pluriannuel d'investissement Cadre d'empfois des ingénieurs territechnicien STG/adjoint au chef de service chef du bureau base de données chef du bureau maintenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement/adjoint au chef de service chef du bureau maintenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement/adjoint au chef de service	GEC GIE Si territoriaux GGO GPP GLY GGO GLY Itoriaux GPP GCO GLY Itoriaux GPP GCO GLY GCO GLY GCO GLY GCO GLY GCO GLY GCO GLY GCO GLY GCO GLY GCO GLY GCO GLY GCO GLY GCO GLY GCO GLY GCO GLY GLY	CSR Audincount-Valentigner SIR SIR SIG Immobilier SIR Immobilier SIG SIG SIR
Total Cadre d'emplots des Ingénieurs tenitoriaux Sous-total	1 1 36	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de cestion CSR Audincourt-Valentiquey Cadre d'empfois des adjoints administratives : Chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'information sydographiques plef du-service immobilier responsable sécurité des systèmes d'informations/adjoint au chef de service chef du bureau conduite d'opérations-plan pluriannuel d'investissement Cadre d'empfois des ingénieurs terr technicien STG/adjoint au chef de service chef du bureau base de données thef du bureau logistique 2 chef du bureau maintenance maîntse d'œuvre et petites opérations d'investissement/adjoint au chef de service administrativeur base de données	GEC GITE Se territoriaux GGO GRP GUT GGO GCC GCC GCC GCC GCC GCC GCC GCC GCC	CSR Audincourt-Valentigney SIR SIG Immobilier SIR Immobilier SIR pare et logistique Immobilier SIR pare et logistique Immobilier SIR
Total Cadee d'emplots des logénteurs territoriaux Sous-total	1 1 36 68 4 4 4 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquey Cadre d'empfois des adjoints administratives; Chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'informations géographiques chef du service inmobilier responsable sécurité des systèmes d'information/adjoint au chef de service chef du bureau conduite d'opérations-plan pluriannuel d'investissement Cadre d'empfois des ingénieurs terr technicien SIG/adjoint au chef de service chef du bureau base de données chef du bureau logistique 2 chef du bureau relaterance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement/adjoint au chef de service administrateur base de données chaffort support et service administrateur base de données	GEC GTE FS territoriaux GGO GPP GUT GGO GUT Itoriaux GPP GGO GUT GGO GUT GGO GUT GGO GGO	CSR Audincourt-Valentigner SIR SIG Immobilier SIR Immobilier SIG SIR pare et kogistique Immobilier SIR SIR SIR
Total Cadre d'emplois des Ingénieurs tentionaux Sous-total Cadre d'emplois des techniciens	1 1 36 68 4 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiques. Cadre d'empfois des adjoints administratives de du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'informations géographiques chef du service immobilier responsable sécurité des systèmes d'information/adjoint au chef de service chef du bureau conduits d'opérations-plan pluriannuel d'investissement Cadre d'empfois des ingénieurs territerials des ingénieurs territerials des des des des des des des des des de	GEC GTE FS territoriaux GGO GPP GUT GGO GUT GGO GUT GGO GUT GGO GUT GUT GGO GGO GGO GGO	CSR Audincount-Valentigner SIR STG Immobilier SIR Immobilier SIG SIR pare et logistique Immobilier SIR SIR SIR SIR
Total Ladre d'emplois des ingénieurs tenitoriaux Sous-total Ladre d'emplois des techniciens	1 1 36 68 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiques. Cadre d'empfois des adjoints administratives. Ellière administratives. Ellière administratives. Cadre d'empfois des adjoints administratives. Ellière administratives. Le du service systèmes d'informations géographiques chef du service mimobilier responsable sécurité des systèmes d'information/adjoint au chef de service chef du bureau conduits d'opérations-plan pluriannuel d'investissement. Cadre d'empfois des ingénieurs territerial bureau conduits d'opérations-plan pluriannuel d'investissement territerial bureau base de données chef du bureau base de données chef du bureau malatenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement/adjoint au chef de service administrateur base de données chef du bureau exploitation des envice administrateur base de données chef de service administrateur particular de de de de service administrateur particular de de de de de de de de de de de de de	GEC GTE St territoriaux GGO GPP GLY GGO GLY Itoriaux GPP GCO GLY GCO GCT GCO GCT GCO GCT GCO GCT GCO GCO GCO GCO	CSR Audincount-Valentigner SIR STG Immobilier SIR STG Immobilier SIR SIR pare et logistique Immobilier SIR SIR SIR SIR SIR
Total Ladre d'emplois des ingénieurs tenitoriaux Sous-total Ladre d'emplois des techniciens	1 1 36 68 4 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiques: Cadre d'empfois des adjoints administratives: Cadre d'empfois des adjoints administratives: Ellière administratives: Cadre d'empfois des adjoints administratives: Chef du service systèmes d'informations géographiques thef du service immobilier responsable sécurité des systèmes d'information/adjoint au chef de service chef du bureau conduite d'opérations-plan pluriannuel d'investissement Cadre d'empfois des ingénieurs terr technicien STG/adjoint au chef de service chef du bureau base de données thef du bureau malatenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement/adjoint au chef de service administrateur base de données d'investissement/adjoint au chef de service administrateur base de données pechnicien support et service technicien responsable des études et applications informatiques thef du bureau exploitation technicien maintenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement	GEC GITE St territoriaux GEO GPP GUT GGO GUT GGO GUT GTO GCO GUT GUT GGO GUT GUT GGO GUT GUT GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO	CSR Audincount-Valentigner SIR STG Immobilier SIR Immobilier SIG SIR pare et logistique Immobilier SIR SIR SIR SIR
Total Cadre d'emplots des Ingénieurs tentionaux Sous-total Cadre d'emplots des techniciens tentionaux	1 1 26	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquey Cadre d'empfois des adjoints administratives d'empfois des adjoints administratives d'empfois des adjoints administratives d'empfois des systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'informations géographiques plant des systèmes d'informations géographiques chef du bureau condulte d'opérations-plan pluriannuel d'investissement chef du bureau condulte d'opérations-plan pluriannuel d'investissement l'exchaiden STG/adjoint au chef de service chef du bureau logistique 2 chef du bureau logistique 2 chef du bureau malatenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement/adjoint au chef de service administrative base de données inchniclen support et service definitéen papora et service techniclen responsable des études et applications informatiques ther du bureau exploitation techniclen maintenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement techniclen maintenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement chairle maintenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement chairle maintenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement chairle des étants et des étants et des étants et des étants et des étants et des étants et des étants et des étants et des étants et des étants et des étants et des étants et des étants et des étants et des étants et de de des étants et des ét	GEC GITE St territoriaux GGO GRP GUT GGO GCC GCC GCC GCC GCC GCC GCC GCC GCC	CSR Audincourt-Valentigner SIR SIG Immobilier SIR Immobilier SIG SIR pare et koglstique Immobilier SIR SIR SIR SIR SIR SIR
Total Cadre d'emplots des Ingénieurs tentionaux Sous-total Cadre d'emplots des techniciens tentionaux	1 1 2 5 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquey Cadre d'empfois des adjoints administratives: Chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'informations géographiques chef du service inmobilier responsable sécurité des systèmes d'informationadjoint au chef de service chef du bureau condulte d'opérations-plan pluriannuel d'investissement Cadre d'empfois des ingénieurs terr technicien SIG/adjoint au chef de service chef du bureau base de données chef du bureau logistique 2 chef du bureau malateance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement/adjoint au chef de service administrative base de données technicien support et service administrative base de données technicien support et service technicien support et service administrative base de données technicien support et service technicien	GEC GTE STE STE STE GEO GEP GUT GEO GET Itoriaux GPP GEO GUT GEO GEO GET GEO GEO GEO GEO GEO GEO GEO GEO GEO GEO	CSR Audincourt-Valentigner SIR SIG Immobilier SIR Immobilier SIG SIR pare et kogistique Immobilier SIR SIR SIR SIR SIR Immobilier
Total Cadre d'emplots des Ingénieurs tentionaux Sous-total Cadre d'emplots des techniciens tentionaux	i i 36 68 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquey Cadre d'empfois des adjoints administratives: Chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'informations géographiques chef du service immobilier responsable sécurité des systèmes d'information/adjoint au chef de service chef du bureau conduits d'opérations-plan pluriannuel d'investissement Cadre d'empfois des ingénieurs terr technicien STG/adjoint au chef de service chef du bureau base de données chef du bureau base de données chef du bureau maintenance maîntise d'œuvre et petites opérations d'investissemen/addoint au chef de service administrateur base de données chef du bureau maintenance maîntise d'œuvre et petites opérations d'investissemen/addoint au chef de service administrateur base de données technicien support et service technicien responsable des études et applications informatiques thef du bureau exploitation technicien maintenanca maîntise d'œuvre et petites opérations d'investissement Cadre d'emplois des techniciens terr chef du bureau ateller télécom chef de l'atelier départementail	GEC GIE St territoriaux GGO GPP GLY GGO GLY Itoriaux GPP GCO GLY GCO GCT GCO GCT GCO GCO GCO GCO GCO GCO GCT GCO GCO GCO GCO GCO GCO GCT GCO GCO GCO GCT	CSR Audincount-Valentigney SIR SIR SIG Immobilier SIR SIR pare et logistique Immobilier SIR SIR SIR SIR SIR SIR SIR SIR pare et logistique
Total Cadre d'emplois des Ingénieurs tentionaux Sous-total Cadre d'emplois des techniciens tentionaux Sous-total	1 1 36 68 70 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquey Cadre d'empfois des adjoints administratives : Chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'information sydographiques thef du service immobilier responsable sécurité des systèmes d'informations/adjoint au chef de service chef du bureau conduite d'opérations-plan pluriannuel d'investissement Cadre d'empfois des ingénieurs terr technicien STG/adjoint au chef de service chef du bureau base de données thef du bureau base de données thef du bureau logistique ? Chef du bureau maintenance maîntise d'œuvre et petites opérations d'investissement/adjoint au chef de service administratieur base de données technicien support et service technicien responsable des études et applications informatiques thef du bureau exploitation technicien maintenance maîntise d'œuvre et petites opérations d'investissement Cadre d'emplois des techniciens terr chef du bureau ateller télécom chef de fateller départementail chef de la plate-forme logistique départementaile	GEC GITE St territoriaux GGO GPP GUT GGO GUT itoriaux GPP GGO GGT GET GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO GG	CSR Audincourt-Valentigney SIR SIG Immobilier SIR Immobilier SIR pare et logistique Immobilier SIR SIR SIR SIR SIR SIR SIR SI
Total Cadre d'emplots des Ingénieurs tenitoriaux Sous-total Cadre d'emplots des techniciens tenitoriaux Sous-total Cadre d'emplots des agents de maîtrise	1 1 26	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquey Cadre d'empfois des adjoints administratives: Chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'informations géographiques chef du service systèmes d'informations géographiques chef du service inmobilier responsable sécurité des systèmes d'information/adjoint au chef de service chef du bureau condulte d'opérations-plan pluriannuel d'investissement Cadre d'empfois des lagénieurs territechnicien SIG/adjoint au chef de service chef du bureau logistique 2 chef du bureau logistique 2 chef du bureau malatenance maîntse d'œuvre et petites opérations d'investissement/adjoint au chef de service administrative base de données jechnicien support et service administrative base de données jechnicien support et service technicien support et service technicien paper de service sechnicien support et service technicien support et service technicien support et service cechnicien support et service cechnicien support et service technicien support et service technicien support et service cechnicien support et service cechnicien support et service cechnicien support et service suppositions d'investissement chef du bureau actifer télécom chef de fateller départemental control de la plate-forme logistique départementale chef du bureau pare matériels roulants GTE	GEC GTE GTE GEO GEP GUT GGO GET Itoriaux GEP GGO GGT GGO GGO GGT GGO GGO GGO GGO GGO	CSR Audincourt-Valentigner SIR SIG Immobilier SIR Immobilier SIG SIR pare et kogistique Immobilier SIR SIR SIR SIR SIR Immobilier SIR pare et kogistique pare et kogistique pare et kogistique pare et kogistique pare et kogistique pare et fogistique pare et fogistique kogistique
Total Cadre d'emplois des Ingénieurs tentionaux Sous-total Cadre d'emplois des techniciens tentionaux Sous-total	1 1 36 68 70 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquey Cadre d'empfois des adjoints administratives: Chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'informations géographiques chef du service immobilier responsable sécurité des systèmes d'informations/adjoint au chef de service chef du bureau conduite d'opérations-plan plufannuel d'investissement Cadre d'empfois des ingénieurs terr technicien SIG/adjoint au chef de service chef du bureau base de données chef du bureau base de données chef du bureau malatenance maîntse d'œuvre et petites opérations d'investissement/adjoint au chef de service administrateur base de données technicien support et service technicien support et service technicien responsable des études et applications informatiques ther du bureau exiphitation technicien maintenance maîntse d'œuvre et petites opérations d'investissement Cadre d'emptois des techniciens terr chef du bureau ateller télécom chef de l'ateller départemental chef de by lette-forme logistique départementale chef de by bureau pare matéries roulants GTE mécanicien/adjoint au chef de l'ateller départementale	GEC GITE St territoriaux GGO GPP GUT GGO GUT itoriaux GPP GGO GGT GET GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO GG	CSR Audincourt-Valentigney SIR SIG Immobilier SIG SIR parc et kojstique Immobilier SIR SIR SIR SIR SIR SIR SIR SIR parc et kojstique parc et kojstique parc et kojstique parc et kojstique parc et kojstique parc et kojstique parc et kojstique parc et kojstique
Total Zadre d'emplots des Ingénieurs tenitoriaux Sous-total Zadre d'emplots des techniciens territoriaux Tous-total Zadre d'emplots des des techniciens territoriaux Tous-total	1 1 2 5 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquey Cadre d'empfois des adjoints administratives d'us service systèmes d'information et réseaux the du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service immobilier responsable sécurité des systèmes d'informations péographiques thef du service immobilier responsable sécurité des systèmes d'informations d'investissement Cadre d'empfois des ingénieurs terr technicien StG/adjoint au chef de service chef du bureau base de données thef du bureau base de données thef du bureau logistique ? Chef du bureau politique ? Chef du bureau politique ? d'investissement/addoint au chef de service administrateur base de données technicien support et service uchnicien responsable des études et applications informatiques thef du bureau exploitation technicien responsable des études et applications informatiques thef du bureau exploitation technicien maintenance maîntise d'œuvre et petites opérations d'investissement Cadre d'emplois des techniciens terr chef du bureau ateller télécom chef de lateller départemental chef du bureau parc matériels roulants GTE mécaniciens ateller départemental mécaniciens ateller départemental mécaniciens ateller départemental	GEC GIE St territoriaux GOP GUT GGO GUT GGO GUT GGO GUT GGO GUT GGO GGU GGO GGU GGO GGO GGO GGO GGO GGO	CSR Audincourt-Valentignes SIR SIG Immobilier SIG Immobilier SIG SIR pare et kogistique Immobilier SIR SIR SIR SIR SIR SIR SIR SI
Total Zadre d'emplots des Ingénieurs tenitoriaux Sous-total Zadre d'emplots des techniciens territoriaux Tous-total Zadre d'emplots des des techniciens territoriaux Tous-total	1 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquey Cadre d'empfois des adjoints administratives: Chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'informations géographiques chef du service immobilier responsable sécurité des systèmes d'informations/adjoint au chef de service chef du bureau conduite d'opérations-plan plufannuel d'investissement Cadre d'empfois des ingénieurs terr technicien SIG/adjoint au chef de service chef du bureau base de données chef du bureau base de données chef du bureau malatenance maîntse d'œuvre et petites opérations d'investissement/adjoint au chef de service administrateur base de données technicien support et service technicien support et service technicien responsable des études et applications informatiques ther du bureau exiphitation technicien maintenance maîntse d'œuvre et petites opérations d'investissement Cadre d'emptois des techniciens terr chef du bureau ateller télécom chef de l'ateller départemental chef de by lette-forme logistique départementale chef de by bureau pare matéries roulants GTE mécanicien/adjoint au chef de l'ateller départementale	GEC GITE SE TENTIONIAUX GEO GEN GET GEO GET GET GEO GEO GET GET GEO GEO GEO GEO GEO GET GET GET GEO GEO GEO GEO GEO GET GET GET GET GET GET GET GET GET GET	CSR Audincount-Valentignes SIR STG Immobilier SIR Immobilier SIG SIR parc et kogistique Immobilier SIR SIR SIR SIR SIR SIR SIR SIR parc et kogistique parc et kogistique parc et kogistique parc et kogistique parc et kogistique parc et kogistique parc et kogistique parc et kogistique
Total Zadre d'emplois des Ingénieurs tenitoriaux Sous-total Cadre d'emplois des techniciens tenitoriaux Sous-total Zadre d'emplois des tenitoriaux Sous-total	1 1 26 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquey Cadre d'empfois des adjoints administratives: Chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'informations géographiques thef du service immobilier responsable sécurité des systèmes d'information/adjoint au chef de service chef du bureau condulte d'opérations-plan pluriannuel d'investissement Cadre d'empfois des ingénieurs terr technicien STG/adjoint au chef de service chef du bureau bostet des connées inter du bureau logistique 2 chef du bureau malatenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement/adjoint au chef de service administrative base de données pechnicien responsable des études et applications informatiques ther du bureau exploitation technicien maintenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement Cadre d'emplois des techniciens terr chef du bureau ateller télécom chef de l'ateller départemental chef du bureau parc matériels roulants GTE mécaniciens ateller départemental magasinier plate-forme logistique/contrôleur matériel électrique	GEC GTE STE STE STE STE STE STE STE	CSR Audincourt-Valentignes SIR SIG Immobilier SIR Ismobilier SIG SIR pare et logistique Immobilier SIR SIR SIR SIR SIR SIR SIR pare et logistique are et logistique pare et logistique pare et logistique pare et logistique pare et logistique pare et logistique pare et logistique
Total Cadre d'emplots des Ingénieurs tenitoriaux Sous-total Cadre d'emplots des techniciens tenitoriaux Sous-total Cadre d'emplots des agents de maîtrise	1 1 26 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquey Cadre d'empfois des adjoints administratives inche du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'informations géographiques plant d'uservice immobilier responsable sécurité des systèmes d'information/adjoint au chef de service chef du bureau conduite d'opérations-plan pluriannuel d'investissement Cadre d'empfois des ingénieurs terr bechniclen STG/adjoint au chef de service chef du bureau bogistique 2 chef du bureau logistique 2 chef du bureau malatenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement/adjoint au chef de service administrative base de données inchniclen support et service techniclen responsable des études et applications informatiques ther du bureau exploitation techniclen maintenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement chef du bureau exploitation techniclen maintenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement Cadre d'emplois des techniclens terr chef de brateier départemental chef du bureau au chef de l'actier départemental mécaniclens ateller télécom mécaniclens ateller départemental magasinier plate-forme logistique/contrôleur matériel électrique contrôleur E9/Jadjoint au chef de la plate-forme logistique administrateur réseaux télécorus	GEC GITE St territoriaux GGO GPP GUT GGO GGO GGT Itoriaux GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO G	CSR Audincourt-Valentigney SIR SIG Immobilier SIR Immobilier SIR pare et logistique Immobilier SIR SIR SIR SIR SIR SIR Immobilier SIR SIR SIR Emmobilier SIR SIR SIR SIR Immobilier SIR Immobilier SIR SIR Immobilier SIR SIR Immobilier SIR SIR Immobilier SIR SIR Immobilier SIR SIR Immobilier SIR SIR Immobilier SIR SIR Immobilier SIR SIR Immobilier SIR SIR Immobilier SIR Immobilier SIR SIR Immobilier SIR SIR Immobilier SIR SIR Immobilier SIR SIR Immobilier SIR SIR Immobilier SIR SIR SIR SIR SIR Immobilier SIR SIR SIR SIR SIR SIR SIR SIR SIR SI
Total Zadre d'emplois des Ingénieurs tenitoriaux Sous-total Cadre d'emplois des techniciens tenitoriaux Sous-total Zadre d'emplois des tenitoriaux Sous-total	1 1 26	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquey Cadre d'empfois des adjoints administratives: Chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'informations géographiques chef du service systèmes d'informations géographiques chef du service immobilier responsable sécurité des systèmes d'information/adjoint au chef de service chef du bureau conduite d'opérations-pian pluriannuel d'investissement Cadre d'empfois des ingénieurs territechnicien SIG/adjoint au chef de service chef du bureau base de données chef du bureau logistique 2 chef du bureau malaterance maîntse d'œuvre et petites opérations d'investissement/adjoint au chef de service administrative base de données pechnicien support et service des different place des études et applications informatiques chef du bureau exploitation technicien responsable des études et applications informatiques chef du bureau actifier télécom chef de l'atteille départemental chef d'utureau pare matériels d'œuvre et petites opérations d'investissement Cadre d'emplois des techniciens territer du bureau pare matériels roulants GTE mécaniciens actifier départemental magasinier plate-forme logistique/contrôleur matériel électrique contrôleur E91/adjoint au chef de la plate-forme logistique contrôleur E91/adjoint au chef de la plate-forme logistique contrôleur E91/adjoint au chef de la plate-forme logistique contrôleur des agents de maîtrise administrateur réseaux télécors mécaniciens steller départemental magasinier plate-forme logistique/contrôleur matériel électrique contrôleur E91/adjoint au chef de la plate-forme logistique des agents de maîtrise administrateur réseaux télécors mécaniciens steller départemental magasinier plate-forme logistique/contrôleur matériel électrique contrôleur E91/adjoint au chef de la felectrique contrôleur des agents de maîtrise administrateur réseaux télécors mécaniciens steller départemental magasinier plate-forme logistique contrôleur B91/adjoint au chef de	GEC GTE GTE GEO GEP GUT GGO GET Itoriaux GEO GGO GGT Itoriaux GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO G	CSR Audincourt-Valentignes SIR STG Immobilier SIR Immobilier SIG SIR pare et logistique Immobilier SIR SIR SIR SIR SIR SIR SIR SIR Jumobilier SIR Jumobilier
Total Zadre d'emplois des Ingénieurs tenitoriaux Sous-total Cadre d'emplois des techniciens tenitoriaux Sous-total Zadre d'emplois des tenitoriaux Sous-total	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquey Cadre d'empfois des adjoints administratives de destion CSR Audincourt-Valentiques Ell'érre administratives d'information et réseaux chef du service systèmes d'informations géographiques chef du service immobilier responsable sécurité des systèmes d'informations/adjoint au chef de service chef du bureau conduite d'opérations-pian pluriannuel d'investissement Cadre d'empfois des ingénieurs terr technicien SIG/adjoint au chef de service chef du bureau başistique 2 chef du bureau başistique 2 chef du bureau başistique 2 chef du bureau malatenance maîrise d'œuvre et petites opérations d'investissement/adjoint au chef de service administrateur base de données technicien support et service administrateur base de données technicien support et service technici	GEC GIE Sterritoriaux GEO GPP GUT GGO GUT GGO GUT GUT GGO GUT GUT GUT GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO GG	CSR Audincourt-Valentignes SIR STG Immobilier SIR Immobilier SIG SIR pare et logistique Immobilier SIR
Total Jadre d'emplots des Ingénieurs tenitoriaux Sous-total Jadre d'emplots des techniciens tenitoriaux Jadre d'emplots des techniciens tenitoriaux Jadre d'emplots des techniciens tenitoriaux Jadre d'emplots des agents de maîtrise tenitoriaux Jadre d'emplots des agents de maîtrise tenitoriaux Jadre d'emplots des agents de maîtrise tenitoriaux Jadre d'emplots des agents de maîtrise tenitoriaux Jadre d'emplots des agents de maîtrise tenitoriaux	1 1 2 5 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquey Cadre d'empfois des adjoints administratives in filléres administratives des vivos chaf du bureau conduite d'opérations-plan pluriannuel d'investissement in filléres des des données inter du bureau logistique 2 chaf du bureau logistique 2 chaf du bureau maintenance maîntse d'œuvre et petites opérations d'investissement/addoint au chaf de service administrativer base de données inchniclen responsable des études et applications informatiques inter du bureau exploitation interinter maintenance maîntse d'œuvre et petites opérations d'investissement inter du bureau exploitation interinter maintenance maîntse d'œuvre et petites opérations d'investissement inter du bureau ateller télécom interinter départemental chaf du bureau autieller télécom interinter départemental interinter départemental interinter départemental interinter des plate-forme logistique départemental magasinier plate-forme logistique/contrôleur matériel électrique contrôleur Bijadjoint au chaf de l'ateller départemental magasinier plate-forme logistique/contrôleur matériel électrique contrôleur Bijadjoint au chaf de l'ateller départemental magasinier departemental magasinier departemental mécaniciens ateller départemental magasinier departemental magasinier departeme	GEC GITE St territoriaux GGO GPP GUT GGO GET GTT GGO GGO GGT GGT GGO GGO GGO GGO GG	CSR Audincourt-Valentigner SIR SIG Immobilier SIG Immobilier SIG SIR pare et kogletique Immobilier SIR SIR SIR SIR SIR SIR SIR SI
Total Zadre d'emplots des Ingénieurs tenitoriaux Sous-total Cadre d'emplots des techniciens tenitoriaux Sous-total Zadre d'emplots des tenitoriaux aus-total aus-total	1 1 2 2 1 1 1 2 2 1 1 1 2 3 1 1 1 1 1 1	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquey Cadre d'empfois des adjoints administratives: Chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'informations géographiques chef du service systèmes d'informations géographiques chef du service immobilier responsable sécurité des systèmes d'information/adjoint au chef de service chef du bureau conduite d'opérations-plan pluriannuel d'investissement Cadre d'empfois des ingénieurs territechnicien STG/adjoint au chef de service chef du bureau boste de données chef du bureau boste de données chef du bureau boste de données d'investissement/adioint au chef de service administrateur base de données pechnicien support et service administrateur base de données pechnicien responsable des études et applications informatiques chef du bureau exploitation technicien maintenanca maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement chef de fateller départemental chef d'empfois d'es techniciens territer du bureau ateller télécom chef de l'atelier départemental mécaniciens au chef de l'atelier départemental mécaniciens au chef de l'atelier départemental mécaniciens au chef de l'atelier départemental magasinier plate-forme logistique/contrôleur matériel électrique contrôleur EPI/adjoint au chef de la plate-forme logistique contrôleur EPI/adjoint au chef de la plate-forme logistique des agents de maîtris a definition des auteur départemental magasinier plate-forme hojistique/contrôleur matériel électrique contrôleur EPI/adjoint au chef de la plate-forme logistique des agents de maîtris a definition au chef de la plate-forme logistique des agents de maîtris a des des des des des des des des des des	GEC GITE GE territoriaux GEO GEP GUT GEO GET Itoriaux GEO GEO GEO GEO GEO GEO GEO GEO GEO GE	CSR Audincourt-Valentigne SIR SIG Immobilier SIR Immobilier SIG SIR Immobilier SIG SIR parc et logistique Immobilier SIR SIR SIR SIR SIR SIR SIR SIR parc et logistique parc et logistique parc et logistique parc et logistique parc et logistique parc et logistique parc et logistique parc et logistique parc et logistique parc et logistique parc et logistique parc et logistique parc et logistique parc et logistique parc et logistique parc et logistique
Total Addre d'emplois des Ingénieurs tenitoriaux Cous-total Cadre d'emplois des techniciens tenitoriaux Tous-total Cadre d'emplois des tenitoriaux Cous-total Cadre d'emplois des des tenitoriaux Cous-total	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquey Cadre d'empfois des adjoints administratives: Chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'informations géographiques chef du service inmobilier responsable sécurité des systèmes d'informations/adjoint au chef de service chef du bureau conduite d'opérations-plan pluriannuel d'investissement Cadre d'empfois des ingénieurs terr technicien SIG/adjoint au chef de service chef du bureau logistique 2 chef du bureau logistique 2 chef du bureau inglistique 2 chef du bureau malatenance maîntse d'œuvre et petites opérations d'investissement/adjoint au chef de service administrateur base de données technicien support et service administrateur base de données technicien support et service technicien support et service technicien support et service technicien maintenance maîntse d'œuvre et petites opérations d'investissement Cadre d'emplois des techniciens terr chef du bureau atelier télécom chef de l'atelier départementai chef de la plate-forme logistique départementale chef du bureau pare matériels roulants GTE mécaniciens atelier départementai mécaniciens atelier départementai mécaniciens atelier départementai mécanicien steller départementai	GEC GITE St territoriaux GGO GPP GUT GGO GET Itoriaux GGO GUT GGO GGU GGO GGU GGO GGU GGO GGU GGU GGU	CSR Audincount-Valentigne SIR SIR SIR Immobilier SIR SIR SIR pare et logistique Immobilier SIR SIR SIR SIR SIR SIR SIR SI
rotal adre d'emplois des Ingénieurs tenitoriaux cous-total cadre d'emplois des techniciens tenitoriaux cous-total cadre d'emplois des tenitoriaux cous-total cadre d'emplois des des des des des des des des des de	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquey Cadre d'empfois des adjoints administratives: Chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'informations géographiques chef du service systèmes d'informations géographiques chef du service immobilier responsable sécurité des systèmes d'information/adjoint au chef de service chef du bureau conduite d'opérations-plan pluriannuel d'investissement Cadre d'empfois des ingénieurs territechnicien STG/adjoint au chef de service chef du bureau boste de données chef du bureau boste de données chef du bureau boste de données d'investissement/adioint au chef de service administrateur base de données pechnicien support et service administrateur base de données pechnicien responsable des études et applications informatiques chef du bureau exploitation technicien maintenanca maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement chef de fateller départemental chef d'empfois d'es techniciens territer du bureau ateller télécom chef de l'atelier départemental mécaniciens au chef de l'atelier départemental mécaniciens au chef de l'atelier départemental mécaniciens au chef de l'atelier départemental magasinier plate-forme logistique/contrôleur matériel électrique contrôleur EPI/adjoint au chef de la plate-forme logistique contrôleur EPI/adjoint au chef de la plate-forme logistique des agents de maîtris a definition des auteur départemental magasinier plate-forme hojistique/contrôleur matériel électrique contrôleur EPI/adjoint au chef de la plate-forme logistique des agents de maîtris a definition au chef de la plate-forme logistique des agents de maîtris a des des des des des des des des des des	GEC GIE Stenttorlaux GOP GUT GGO GUT GGO GUT GGO GUT GGO GGT GGO GGU GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO	CSR Audincourt-Valentigner SIR SIG Immobilier SIR Immobilier SIG SIR Immobilier SIG SIR pare et logistique Immobilier SIR SIR SIR SIR SIR SIR Immobilier SIR SIR Jane et logistique pare et logistique
Total Jadre d'emplois des Ingénieurs tenitoriaux Sous-total Cadre d'emplois des techniciens tenitoriaux Sous-total Ladre d'emplois des agents de maîtrise tenitoriaux aus-total addre d'emplois des agents de maîtrise tenitoriaux	1 1 36 68 20 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquey Cadre d'empfois des adjoints administratives d'us service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'informations géographiques plus des secrités des systèmes d'informations géographiques chef du bureau conduite d'opérations-plan pluriannuel d'investissement Cadre d'empfois des lingénieurs territeris du bureau base de données chef du bureau base de données chef du bureau base de données chef du bureau poletique 2 chef du bureau base de données d'investissement/addoint au chef de service administrateur base de données technicien responsable des études et applications informatiques chef du bureau exploitation technicien responsable des études et applications informatiques chef du bureau exploitation technicien responsable des études et applications informatiques chef du bureau exploitation technicien responsable des études et applications informatiques chef du bureau exploitation technicien responsable des études et applications informatiques chef du bureau exploitation technicien responsable des études et applications informatiques chef du bureau ateller télécom Cadre d'emptois des techniciens territer de la plate-forme logistique départemental mécaniciens ateller départemental magasinier plate-forme logistique/contrôleur matériel électrique contrôleur EPI/adjoint au chef de la plate-forme logistique contrôleur EPI/adjoint au chef de la plate-forme logistique contrôleur sufficiel des agents de maîtris a des administrateur réseaux télécoms mécanicien GTD mécanicien GTD mécanicien GTD mécanicien GTD mécanicien GTD mécanicien GTD mécanicien GTD	GEC GITE SE TENTION IN AUX GEO GEN GEN GET GEO GET GET GEO GEO GEO GEO GEO GEO GEO GEO GEO GEO	CSR Audincourt-Valentignes SIR SIG Immobilier SIG Immobilier SIG SIR pare et kogistique Immobilier SIR SIR SIR SIR SIR SIR SIR SI
Total Jadre d'emplois des Ingénieurs tenitoriaux Sous-total Cadre d'emplois des techniciens tenitoriaux Sous-total Ladre d'emplois des agents de maîtrise tenitoriaux aus-total addre d'emplois des agents de maîtrise tenitoriaux	1 1 26	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquey Cadre d'empfois des adjoints administratives inche du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'informations géographiques plane d'empfois des revice chef du service immobilier responsable sécurité des systèmes d'information/adjoint au chef de service chef du bureau conduite d'opérations-plan pluriannuel d'investissement Cadre d'empfois des ingénieurs territechniclen STG/adjoint au chef de service chef du bureau bostet de connées inter du bureau logistique ? Chef du bureau malatenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement/adioint au chef de service administrateur base de données pechniclen responsable des études et applications informatiques therid de bureau exploitation techniclen responsable des études et applications informatiques therid de bater-forme logistique départemental chef d'abeller départemental magasinier plate-forme logistique départemental mécanidens ateller départemental mécanidens ateller départemental magasinier plate-forme logistique/contrôleur matériel électrique contrôleur EP/adjoint au chef de la plate-forme logistique contrôleur EP/adjoint au chef de la plate-forme logistique départemental mécanidens ateller départemental mécanidens ateller départemental mécanidens ateller départemental mécanidens ateller départemental mécanidens ateller départemental mécanidens different des la plate-forme logistique départemental mécanidens different des la plate-forme logistique départemental mécanidens different des la plate-forme logistique départemental mécanidens ateller départemental mécanidens ateller départemental mécanidens different des la plate-forme logistique des agents de maîtris a la plate des atelles départemental mécanidens ateller départemental mécaniden ateller départemental mécanidens des des des agents de maîtris a la plate des des des agents de maîtris a la plate des des des	GEC GITE SE territoriaux GEO GEP GUT GEO GEC GET Itoriaux GEO GEO GEO GEO GEO GEO GEO GEO GEO GE	CSR Audincount-Valentignes SIR SIG Immobilier SIR SIR Immobilier SIG SIR SIR Pare et logistique Immobilier SIR SIR SIR SIR SIR SIR SIR Immobilier SIR SIR SIR SIR SIR SIR SIR SI
Total Jadre d'emplois des Ingénieurs tenitoriaux Sous-total Cadre d'emplois des techniciens tenitoriaux Sous-total Ladre d'emplois des agents de maîtrise tenitoriaux aus-total addre d'emplois des agents de maîtrise tenitoriaux	1 1 2 5 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquey Cadre d'empfois des adjoints administratives d'empfois des adjoints administratives d'empfois des service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'informations géographiques plant des services chef du bureau conduite d'opérations-plan pluriannuel d'investissement chef du bureau conduite d'opérations-plan pluriannuel d'investissement chef du bureau boste de données chef du bureau logistique ? Cadre d'empfois des ingénieurs terre des des des des des des données des des des données des des des des des des des des des d	GEC GITE SE territoriaux GEO GEP GUT GEO GEC GET Itoriaux GEO GEO GEO GEO GEO GEO GEO GEO GEO GE	CSR Audincourt-Valentignes SIR SIR SIG Immobilier SIR Immobilier SIG SIR pare et kogistique Immobilier SIR
Total Adre d'emplots des Ingénieurs tenitoriaux Cous-total Cadre d'emplots des techniciens tenitoriaux Tous-total Cadre d'emplots des tenitoriaux Tous-total Cadre d'emplots des des des des maiors tenitoriaux Cous-total Cadre d'emplots des des dioints techniques tenitoriaux	1 1 2 3 5 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquey Cadre d'empfois des adjoints administratives: Chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'informations géographiques plane d'exervice immobilier responsable sécurité des systèmes d'informations géographiques plane fuser-vice immobilier responsable sécurité des systèmes d'information/adjoint au chef de service chef du bureau conduite d'opérations-plan pluriannuel d'investissement Cadre d'empfois des lagénieurs territer du bureau logistique 2 chef du bureau logistique 2 chef du bureau malatenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement/adioint au chef de service administrateur base de données pechnicien support et service deschnicien responsable des études et applications informatiques chef du bureau exploitation technicien maintenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement technicien maintenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement chef du bureau actifer télécom cher de bureau exploitation techniciens territe de plate-forme logistique départemental mécaniciens actifer départemental mécaniciens actifer départemental mécaniciens actifer despartemental mécaniciens actifer départemental mécaniciens actifer départemental mécaniciens actifer départemental mécanicien steller départemental mecanicien steller départemental magasiner plate-forme logistique/contrôleur matériel électrique contrôleur EPI/adjoint au chef de la plate-forme logistique contrôleur despartemental mécanicien despartemental mécanicien despartemental mécanicien des la plate-forme logistique/contrôleur EPI et ARI pestionale abbliement GTS agent d'entretien CSP Montbéliord agent polyvalent	GEC GITE Sterritoriaux GEP GUT GGO GUT GGO GUT GGO GUT GGO GUT GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO GGO GG	CSR Audincourt-Valentignes SIR SIG Immobilier SIG Immobilier SIG SIR pare et logistique Immobilier SIR SIR SIR SIR SIR SIR SIR SI
Total Zadre d'emplois des Ingénieurs tenitoriaux Sous-total Zadre d'emplois des techniciens tenitoriaux Sous-total Zadre d'emplois des tenitoriaux Zadre d'emplois des agents de maîtrise tenitoriaux dus-total adre d'emplois des agents de maîtrise tenitoriaux aus-total	1 1 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquey Cadre d'emplois des adjoints administration of the service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'informations géographiques plus des sécurité des systèmes d'informations/adjoint au chef de service chef du bureau conduite d'opérations-plan pluriannuel d'investissement Cadre d'emplois des ingénieurs territeris du bureau base de données chef du bureau base de données chef du bureau pojetique ? Chef du bureau pojetique ? Chef du bureau maintenance maîntse d'œuvre et petites opérations d'investissement/addoint au chef de service administrateur base de données technicien support et service cadministrateur base de données technicien responsable des études et applications informatiques chef du bureau exploitation technicien responsable des études et applications informatiques chef du bureau exploitation technicien responsable des études et applications informatiques chef du bureau exploitation technicien responsable des études et applications informatiques chef du bureau actifier titiécom chef de l'atelier départemental chef de la plate-forme logistique départemental mécanicien atelier départemental mécanicien sateller départemental magasinier plate-forme logistique/contrôleur matériel électrique contrôleur EPI/adjoint au chef de l'atelier départemental mécanicien GTD contrôleur et l'emplois des agents de maîtrise d'administrateur réseaux télécoms mécanicien GTD contrôleur matériel incendie plate-forme logistique magasinier plate-forme logistique/contrôleur EPI et ARI pestionnale habiliement GTS agent d'emplois des adjoints techniques cadre d'emplois des adjoints techniques per tonnale habilier départemental mécanicien GTD contrôleur matériel es contrôleur EPI et ARI pestionnale habilier département des petites et plate-forme logistique formation d'entretten CSP Montbéliard agent polyvale	GEC GITE St territoriaux GEP GUT GGO GET GUT GGO GUT GGO GUT GGO GGU GGO GGU GGO GGU GGU GGU GGU GGU	CSR Audincourt-Valentigner SIR SIG Immobilier SIR Immobilier SIR Immobilier SIR pare et logistique Immobilier SIR SIR SIR SIR SIR SIR Immobilier SIR SIR SIR pare et logistique pare et logistique pare et logistique pare et logistique pare et logistique pare et logistique pare et logistique pare et logistique pare et logistique pare et logistique pare et logistique pare et logistique logist
Total Jadre d'emplois des Ingénieurs tenitoriaux Sous-total Cadre d'emplois des techniciens tenitoriaux Sous-total Ladre d'emplois des agents de maîtrise tenitoriaux aus-total addre d'emplois des agents de maîtrise tenitoriaux	1 1 2 3 5 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	correspondente administration générale-finances GTE/secrétaire-assistant de destion CSR Audincourt-Valentiquey Cadre d'empfois des adjoints administratives: Chef du service systèmes d'information et réseaux chef du service systèmes d'informations géographiques plane d'exervice immobilier responsable sécurité des systèmes d'informations géographiques plane fuser-vice immobilier responsable sécurité des systèmes d'information/adjoint au chef de service chef du bureau conduite d'opérations-plan pluriannuel d'investissement Cadre d'empfois des lagénieurs territer du bureau logistique 2 chef du bureau logistique 2 chef du bureau malatenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement/adioint au chef de service administrateur base de données pechnicien support et service deschnicien responsable des études et applications informatiques chef du bureau exploitation technicien maintenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement technicien maintenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement chef du bureau actifer télécom cher de bureau exploitation techniciens territe de plate-forme logistique départemental mécaniciens actifer départemental mécaniciens actifer départemental mécaniciens actifer despartemental mécaniciens actifer départemental mécaniciens actifer départemental mécaniciens actifer départemental mécanicien steller départemental mecanicien steller départemental magasiner plate-forme logistique/contrôleur matériel électrique contrôleur EPI/adjoint au chef de la plate-forme logistique contrôleur despartemental mécanicien despartemental mécanicien despartemental mécanicien des la plate-forme logistique/contrôleur EPI et ARI pestionale abbliement GTS agent d'entretien CSP Montbéliord agent polyvalent	GEC GITE St territoriaux GEP GUT GGO GET GUT GGO GUT GGO GUT GGO GGU GGO GGU GGO GGU GGU GGU GGU GGU	CSR Audincourt-Valentignes SIR SIG Immobilier SIG Immobilier SIG SIR pare et logistique Immobilier SIR SIR SIR SIR SIR SIR SIR SI

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

RECOURS AU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 20 juin 2019 à 09h30, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du Service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 14 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

Mme Christine BOUQUIN, M. Philippe GONON, Mme Florence ROGEBOZ, Mme Françoise BRANGET, M. Ludovic FAGAUT, M. Jean-Luc GUYON, Mme Catherine CUINET, M. Claude DALLAVALLE, Mme Martine VOIDEY, Mme Géraldine LEROY, M. Anthony POULIN, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Fabrice TAILLARD, M. Philippe MARECHAL.

Membres avec voix consultative

M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme le Lieutenant-colonel Laure-Estelle PILLER,
 M. le Commandant Sylvain RICHARD, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, Mme le Sergent-chef
 Véronique CRAVE, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

Membre de droit

M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs

Affiché le 27 JUIN ZUI9

Le payeur départemental

▶ M. Michel PETITCOLAS

ETAIENT EXCUSES

M. Alain LORIGUET, Mme Sylvie LE HIR, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, M. Thierry VERNIER, Mme Virginie CHAVEY, M. Philippe ALPY, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Christophe LIME, M. Philippe GAUTIER, M. Henri Francis DUFOUR, M. Christian POURNY, M. Jean-Marie BINETRUY, M. le Commandant Nicolas SEIGNOBOSC, M. le Sergent-chef Sébastien COLLIARD, M. le Sergent-chef Daniel BERTRAND.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. le Lieutenant-colonel Lionel TOURAISIN, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, Mme Julie FAIVRE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

RECOURS AU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

L'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 25 ans (sans limite d'âge supérieure d'entrée en formation concernant les travailleurs handicapés) d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration. Cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre.

Il est proposé le recours au contrat d'apprentissage et la conclusion dès la rentrée scolaire 2019-2020 de deux contrats d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée du contrat	Service et missions	Coût pour le SDIS
1	Licence professionnelle « Métiers de la communication : chargé de communication. Parcours communication publique » à l'institut universitaire de technologie de Besançon	Du 2 octobre 2019 au 01 septembre 2020	Service communication et service systèmes d'information et réseaux Missions: 1/ Développement du site Internet du SDIS 25 2/ Développement d'une nouvelle campagne de communication pour l'engagement de Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) 3/ Participation à l'élaboration d'une stratégie de communication numérique du SDIS 25	Rémunération apprenti: - 9 670 € (SMIC 2019) Coût de la formation: - 5 000 €
1	CAP Mécanique automobile	Du 16 septembre 2019 au 30 juin 2021	Groupement logistique et technique: Atelier départemental et antenne du groupement territorial ouest Missions: 1/ Appui du mécanicien de l'antenne du groupement territorial ouest 2/ Maintenance courante sur les différents véhicules (révision)	Rémunération apprenti : - 14 236 € (SMIC 2019) Coût de la formation : - 10 000 €

1- Apprenti en licence professionnelle « Chargé de communication »

Ce contrat d'apprentissage permettra de disposer de compétences dont ne dispose pas le SDIS actuellement et bénéficiera à un jeune SPV du SDIS, en prolongement d'un stage déjà effectué en son sein, ce qui contribuera à la promotion du volontariat.

Le financement du contrat sera assuré par le redéploiement de crédits prévus au compte « prestations informatiques » de la section de fonctionnement et ne génèrera donc pas de dépenses supplémentaires au budget primitif 2019.

Le coût de la formation indiqué constitue un maximum et pourrait diminuer, voire être ramené à zéro, en fonction des sources de financement dont pourrait bénéficier l'organisme gestionnaire « CFA Sup-Franche-Comté » dans le cadre de la réforme en cours de la formation en alternance.

2- Apprentí en CAP « Mécanique automobile »

Ce contrat d'apprentissage permettra:

- d'améliorer la prise en charge des véhicules de la direction et du groupement territorial Ouest par l'antenne de l'atelier départemental située au groupement ;
- de disposer d'une ressource connue, identifiée et formée par le service, susceptible de rejoindre l'équipe en cas de départ d'un mécanicien et de pallier les difficultés actuelles à recruter dans cette filière.

Par ailleurs, comme pour le précédent, ce contrat bénéficiera à un jeune SPV du SDIS et lui offrira une formation dans un métier très varié, qui requiert des connaissances pluridisciplinaires dès le départ (hydraulique, électricité, pneumatique..).

Le financement du contrat sera assuré par le redéploiement de crédits prévus au chapitre 12 et ne génèrera donc pas de dépenses supplémentaires au budget primitif 2019.

Le coût de la formation indiqué reste à confirmer en fonction des textes à paraître réformant la formation en alternance.

Les membres du collège des représentants de l'administration et ceux du collège des représentants du personnel du comité technique ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier le 28 mai 2019.

Après en avoir délibéré, les membres du consell d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur ce dossier et :

- autorisent le recours au contrat d'apprentissage au sein du SDIS 25 ;
- autorisent la conclusion des deux contrats d'apprentissage exposés ci-avant ;
- renvoient au bureau du conseil d'administration dans le cadre de sa délégation d'attributions l'approbation et l'habilitation à signer les conventions à intervenir avec le CFA Sup-Franche-Comté d'une part et le CFA Hilaire de Chardonnet (Besançon) d'autre part, en exécution de la présente délibération.

La présidente du conseil d'administration,

Reçule 26 JUIN 2019 Contrôle de légalité

Christine BQU

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

DETERMINATION DES TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE EN 2019 – RECTIFICATIF

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 20 juin 2019 à 09h30, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du Service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 14 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

Mme Christine BOUQUIN, M. Philippe GONON, Mme Florence ROGEBOZ, Mme Françoise BRANGET, M. Ludovic FAGAUT, M. Jean-Luc GUYON, Mme Catherine CUINET, M. Claude DALLAVALLE, Mme Martine VOIDEY, Mme Géraldine LEROY, M. Anthony POULIN, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Fabrice TAILLARD, M. Philippe MARECHAL.

<u>Membres avec voix consultative</u>

M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme le Lieutenant-colonel Laure-Estelle PILLER,
 M. le Commandant Sylvain RICHARD, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, Mme le Sergent-chef
 Véronique CRAVE, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

Membre de droit

M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs

Affiché le

2 7 JUIN 2019

Le payeur départemental

M. Michel PETITCOLAS

ETAIENT EXCUSES

 M. Alain LORIGUET, Mme Sylvie LE HIR, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, M. Thierry VERNIER, Mme Virginie CHAVEY, M. Philippe ALPY, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Christophe LIME, M. Philippe GAUTIER, M. Henri Francis DUFOUR, M. Christian POURNY, M. Jean-Marie BINETRUY, M.-le-Commandant Nicolas SEIGNOBOSC, M. le-Sergent-chef-Sébastien-COLLIARD, M. le-Sergent-chef Daniel BERTRAND.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. le Lieutenant-colonel Lionel TOURAISIN, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, Mme Julie FAIVRE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

DETERMINATION DES TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE EN 2019 – RECTIFICATIF

Par délibérations des 19 octobre et 14 décembre 2018, le conseil d'administration du SDIS a déterminé pour l'année 2019 les taux de promotion, appelés communément « ratios promus-promouvables ».

Conformément au protocole quinquennal 2019-2023 de nomination des officiers qui prévoit la création de deux postes supplémentaires de lieutenant hors classe en 2019, le ratio a été fixé à 11 % pour permettre la nomination de deux agents à ce grade. Par ailleurs, trois agents du SDIS ont réussi fin 2018 l'examen professionnel permettant l'accès à ce grade.

Le SDIS a souhaité soumettre à la Commission Administrative Paritaire (CAP) un tableau annuel d'avancement comportant deux agents : un au titre de l'examen professionnel et le second au titre du choix concernant un officier devant partir en retraite en 2019.

Cependant, avant la CAP compétente, la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC), qui assure le secrétariat de la CAP pour le compte du CNFPT, a demandé au SDIS de modifier sa proposition de tableau au motif qu'elle ne respectait pas l'application du ratio réglementaire prévu entre les deux voies d'avancement, à défaut de quoi elle ne serait pas présentée à la CAP. Le SDIS a donc retiré son tableau initial et en a proposé un second comportant deux lauréats de l'examen professionnel.

A l'issue de la CAP qui s'est tenue le 1^{er} avril 2019, la DGSCGC a informé les SDIS, qu'après étude, il leur était finalement possible de présenter un tableau avec un agent au titre du choix et un ou deux seulement au titre de l'examen professionnel mais uniquement de façon additionnelle à la proposition de tableau déjà soumise à cette CAP et les a invités à soumettre leur proposition complémentaire à la prochaine CAP du mois de juillet 2019.

Afin de permettre la nomination initiale prévue au titre du choix avant le départ en retraite de l'agent concerné, il est proposé à titre exceptionnel de modifier le ratio promus-promouvables pour l'avancement au grade de lieutenant hors classe au titre de 2019, ainsi qu'il suit, étant précisé que deux des trois nominations ainsi possibles n'interviendraient qu'au 01/10/2019, ce qui permettrait donc de respecter le cadre budgétaire du protocole autorisant deux postes supplémentaires dans ce grade en année pleine :

					187				;
	<u>:</u>		lieutenant de	lieutenant hors	j	17	11 %	2 (a)	2 lauréats de l'examen : professionne!
SP		lleutenants	1 ten classe	classe	29	17	17 %	3	1 au choix

(a) 2 nominations et ratio à 11 % (une nomination au choix et une nomination après examen professionnel) si-mobilité d'un lauréat de l'examen professionnel sur un poste permettant une nomination à ce grade, û nomination au choix dans le cas contraire et ratio à 0 %.

Les membres du collège des représentants de l'administration et ceux du collège des représentants du personnel du comité technique ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier le 28 mai 2019.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur ce dossier et adoptent le taux de promotion rectificatif au grade de lleutenant hors classe pour l'année 2019.

Pour extrait conforme, La présidente du conseil d'administration,

Christine BO

Préfecture du Doubs

Reçule 26 JUIN 2019

Contrôle de légalité

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REGLEMENT D'EVALUATION DE LA FORMATION D'INTEGRATION DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS — EVOLUTION DU REGLEMENT INTERIEUR

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 20 juin 2019 à 09h30, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du Service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 14 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

Mme Christine BOUQUIN, M. Philippe GONON, Mme Florence ROGEBOZ, Mme Françoise BRANGET, M. Ludovic FAGAUT, M. Jean-Luc GUYON, Mme Catherine CUINET, M. Claude DALLAVALLE, Mme Martine VOIDEY, Mme Géraidine LEROY, M. Anthony POULIN, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Fabrice TAILLARD, M. Philippe MARECHAL.

Membres avec voix consultative

M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme le Lieutenant-colonel Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Sylvain RICHARD, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, Mme le Sergent-chef Véronique CRAVE, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

Membre de droit

M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs

Affiché le 27 JUIN 2019

Le payeur départemental

M. Michel PETITCOLAS

ETAIENT EXCUSES

M. Alain LORIGUET, Mme Sylvie LE HIR, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, M. Thierry VERNIER, Mme Virginie CHAVEY, M. Philippe ALPY, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Christophe LIME, M. Philippe GAUTIER, M. Henri Francis DUFOUR, M. Christian POURNY, M. Jean-Marie BINETRUY, M. le Commandant Nicolas SEIGNOBOSC, M. le Sergent-chef Sébastien COLLIARD, M. le Sergent-chef Daniel BERTRAND.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. le Lieutenant-colonel Lionel TOURAISIN, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, Mme Julie FAIVRE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de juin 2019

REGLEMENT D'EVALUATION DE LA FORMATION D'INTEGRATION DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS — EVOLUTION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le SDIS du Doubs a prévu d'organiser une Formation d'Intégration de Sapeur-Pompier Professionnel (FI SPP) du 16 septembre au 15 novembre 2019 à destination des lauréats du dernier concours de caporal recrutés en 2019.

Dans ce cadre, il incombe à la présidente du conseil d'administration du SDIS 25 de fixer un règlement d'évaluation des stagiaires déterminant les modalités d'organisation des évaluations, leur forme et leur contenu, sur proposition du directeur départemental et après avis des instances consultatives compétentes.

Ce règlement devant être annexé au règlement de formation départemental du SDIS inclus lui-même dans l'annexe 13 du règlement intérieur, il convient donc de l'intégrer également dans cette annexe.

Il est donc proposé de modifier l'annexe 13 du règlement intérieur ainsi qu'il suit :

-l'annexe 13.5 est modifiée ainsi qu'il suit :

 à la ligne « FORMATION INTEGRATION EQUIPIER SPP », les mots « sur l'ensemble des UV » sont remplacés par les mots « ou formative selon les modalités définis au 7°);

o il est ajouté un 7°) intitulé « Règlement d'évaluation de la formation initiale d'équipier de SPP » rédigé conformément au document joint en annexe au présent rapport.

Les membres du collège des représentants de l'administration ont émis un avis favorable, à l'unanimité, et ceux du collège des représentants du personnel du comité technique, un avis après s'être prononcé à 1 voix pour et 3 abstentions, sur ce dossier le 28 mai 2019.

Les membres de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours, ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier, le 4 juin 2019.

Les membres du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier le 5 juin 2019.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur ce dossier et adoptent les modifications de l'annexe 13 (et 13.5) du règlement intérieur du SDIS du Doubs.

Pour extrait conforme,

Christine BOU

La présidente du conseil d'administration,

Préfecture du Doubs

Reçule 26 JUN 2019

Contrôle de legalité

Annexe 13- 5 Modalités pratiques des formations

7°) Règlement d'évaluation départemental de la Formation d'intégration de sapeurspompiers professionnels

Cadre réglementaire ١.

- Décret n°90-850 du 25 septembre 1990 portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels;
- Décret n° 2012-520 du 20 avril 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de sapeurs-pompiers professionnels;
- Arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations de sapeurs-pompiers professionnels.

Les compétences attendues et leur évaluation 11.

II.1 Les compétences attendues

II.1.1 Les compétences réglementaires

Activité 1 : Intervenir en qualité d'équipier au sein de l'équipe incendie.

1-1 Analyser son environnement

- Objectifs des reconnaissances, lots de reconnaissance longue distance
- Rôle de l'équipier au sein du binôme
- Eléments à rechercher / déroulement type
- Règles de sécurité à respecter
- Notions de prévention appliquées à l'opération

1-2 Réaliser un sauvetage

- Les différents sauvetages (avec ou sans matériel)
- Sauvetages et mises en sécurité / confinement et évacuation
- LSPCC (possibilités et limites d'utilisation, composition et caractéristiques, règles d'emploi et de sécurité, modalités de mise en œuvre)
- Echelles à main (échelles à coulisse, échelles crochets), manœuvres et méthodes de sauvetage
- Sauvetage de sauveteur (techniques)

1-3 Sécuriser la zone d'intervention

- Les différents types de risques (gaz, RCH, RAD, explosion, électrique, effondrement, voies ferrées, photovoltaïques) / actions adaptées
- Explosimétrie
- Coupure des fluides
- Les premières mesures conservatoires
- Autoprotection
- Déblai
- Préservation des traces et indices
- Surveillance

1-4 Evoluer avec aisance sur une intervention (reconnaissance, sauvetage, attaque, déblai) avec les équipements de protection individuelle

- Les équipements vestimentaires de protection individuelle
- Atmosphères non respirables et contraintes physiologiques
- Principe de fonctionnement de l'ARI
- Règles d'emploi et de sécurité des EPI
- Mise en œuvre de l'ARI

1-5 Evoluer sur un moyen élévateur aérien

- Ascension d'une échelle aérienne
- Croisement sur une échelle aérienne
- Prise de position du porte lance
- Méthodes de sauvetage et de mise en sécurité
- Mesures de sécurité (précautions d'emploi, sécurité des intervenants, lot échelle, environnement à risques...)

1-6 Réaliser un établissement

- Matériels de lutte contre l'incendie
- Règles d'établissement des tuyaux
- Mise en œuvre des dispositifs d'alimentation
- Notions élémentaires d'hydraulique
- Etablissements, établissements spécifiques (en étages, sur échelle)
- Les manœuvres en binôme

1-7 Réaliser une extinction en binôme conformément aux techniques professionnelles de lutte contre les incendies

- Combustion Propagation Comportement et réaction au feu
- La marche générale des opérations
- Les différents agents extincteurs
- Procédés d'extinction
- Moyens facilitant l'action des secours (ventilation, RIA, colonnes...)
- Phénomènes thermiques en milieux clos ou semi ouverts et techniques d'intervention
- Utilisation de la lance

1-8 Utiliser les moyens de transmission et les procédures radio

- Utilisation technique des terminaux radio
- Utilisation opérationnelle des terminaux radio (langage et procédures radio)
- Exploitation des équipements SIC embarqués dans les véhicules

1-9 Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels

- Les engins d'incendie et de secours
- Contrôle, reconditionnement
- Les vérifications périodiques

1-10 Préserver son potentiel physique et psychologique

- Stress et épuisement professionnel
- Méthodes de gestion du stress
- Les structures de soutien
- L'activité physique du sapeur-pompier

1-11 Communiquer au sein de l'équipe

Les notions de communication

Activité 2 : Intervenir en équipe sur des opérations de secours à personnes.

2-1 Mettre en œuvre les mesures conservatoires

- Rôle et responsabilité du secouriste
- Attitude du secouriste
- Les acteurs de l'organisation des secours
- Les étapes de la prise en charge d'une victime
- La transmission de l'alerte
- Le matériel et les dispositifs de secours

2-2 Assurer la sécurité immédiate, adaptée et permanente de la victime, des intervenants et des autres personnes en utilisant les moyens à sa disposition

- La sécurité individuelle du secouriste
- La sécurité de la zone d'intervention et des personnes s'y trouvant
- La sécurité collective face à un risque majeur
- Les moyens d'extinction

2-3 Assurer la prise en charge en urgence d'une personne victime d'une détresse vitale

- Recherche et identification d'une détresse vitale
- Interaction des fonctions vitales
- Le système ventilatoire et ses détresses
- L'obstruction totale ou partielle des voies aériennes
- Le système circulatoire et ses détresses
- Les hémorragies et leur traitement
- Le système nerveux et ses détresses
- Prise en charge d'une victime inconsciente
- Arrêt cardiaque et principes d'action
- La défibrillation
- Prise en charge d'une personne victime d'une noyade

2-4 Appliquer les techniques de premiers secours sur une victime ne présentant pas de détresse vitale en référence aux protocoles existants

- Les différentes zones du corps humain
- Conduite à tenir en cas de malaise ou maladie
- Principes généraux de prise en charge des plaies et brûlures
- Les principaux types de traumatismes
- Les immobilisations de membres

2-5 Assurer la surveillance d'une victime dans l'attente de sa prise en charge ou de son transfert

Surveillance et aide au déplacement

2-6 S'intégrer dans la chaîne de secours à personne en qualité d'équipier

- Rôle et responsabilité de l'équipe secouriste
- L'organisation du secours à personnes
- Situation victimes multiples (plan de secours et rôle des équipes)
- Le véhicule de secours et d'assistance aux victimes
- Equipements nécessaires à une mission de secours

2-7 Réaliser un bilan conformément aux protocoles en vigueur

- Bilan circonstanciel
- Bilan d'urgence vitale
- Bilan complémentaire
- Transmission du bilan

2-8 Assurer une prise en charge adaptée des victimes

- Morsures et piqûres
- Accidents électriques
- Intoxications
- Blast
- Compression prolongée des membres
- Exposition prolongée à la chaleur / accidents dus au froid
- Pendaison
- Membres arrachés ou sectionnés
- Pansements et bandages
- Parturientes
- Allergies
- Asthme
- Diabète
- Convulsions
- Souffrances psychiques et comportements inhabituels

2-9 Réaliser l'immobilisation partielle ou totale d'une personne victime d'un accident traumatique du squelette avec les moyens adaptés

- Le système locomoteur et ses détresses
- Les techniques d'immobilisation

2-10 Assurer le relevage et le transport d'une victime

- Moyens de relevage d'une victime
- Techniques de relevage d'une victime
- Règles de base du brancardage
- Chargement d'une victime dans un véhicule de secours
- Transport d'une victime

2-11 Veiller en permanence au respect des règles d'hygiène et d'asepsie

- Principe de transmission et précaution
- Les différents types de déchets
- Accidents d'exposition au sang
- Techniques de nettoyage et de désinfection

2-12 Désincarcérer une victime dans des conditions optimales de confort

- Conduite générale d'une opération de secours routier
- Protection, balisage et dégagements d'urgence
- Les lésions liées aux AVP
- Relevages et dégagements en secours routiers
- Désincarcération (ouverture simple, césarisation, levage, écartement...)
- Cas particuliers de véhicules (TMD, PL, véhicules électriques, GPL, hybrides)
- Calage
- Règles de sécurité spécifiques au secours sur route

2-13 Utiliser les moyens de transmission et les procédures radio

- Utilisation technique des terminaux radio
- Utilisation opérationnelle des terminaux radio (langage et procédures radio)
- Exploitation des équipements SIC embarqués dans les véhicules

2-14 Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels

- Les engins d'incendie et de secours
- Contrôle, reconditionnement
- Les vérifications périodiques

2-15 Préserver son potentiel physique et psychologique

- Stress et épuisement professionnel
- Méthodes de gestion du stress
- Les structures de soutien
- L'activité physique du sapeur-pompier

2-16 Communiquer au sein de l'équipe

Les notions de communication

Activité 3 : Intervenir en qualité d'équipier au sein de l'équipe opérations diverses de protection des personnes, des biens et de l'environnement

3-1 Analyser son environnement

- Objectifs des reconnaissances
- Rôle de l'équipier au sein du binôme
- Eléments à rechercher / déroulement type
- Règles de sécurité à respecter
- Lots de reconnaissance

3-2 Mettre en œuvre les matériels d'assèchement et d'épuisement

- Matériel d'épuisement et d'assèchement (thermique, hydraulique, électrique, manuel ...)
- Modalités de mise en œuvre
- Règles de sécurité

3-3 Réaliser une intervention impliquant un animal (capture, sauvetage) avec les matériels adaptés

- Différentes espèces d'animaux : comportement et dangers (risques infectieux, postures et distances d'approche...)
- Risques liés aux interventions animalières
- Rôle du vétérinaire SP
- Moyens de protection du personnel
- Matériel animalier et mise en œuvre
- Règles d'utilisation des kits sanitaires

3-4 Procéder à la neutralisation d'hyménoptères

- Les équipements de protection individuelle
- Les règles d'utilisation des produits de destruction
- Déroulement type d'une intervention

3-5 Dégager en sécurité une personne bloquée dans une cabine d'ascenseur

- Cadre opérationnel de la mission
- Typologie d'ascenseurs
- Procédure d'intervention (mise en sécurité, modalités d'action, règles de sécurité)

3-6 Mettre en œuvre les matériels permettant de faciliter l'intervention des différentes équipes de secours

- Matériel électrique portatif (éclairage, groupe électrogène...)
- Matériel de forcement (hydraulique, électrique, pneumatique, thermique, manuel...)
- Matériel de calage temporaire (étais provisoires, cales, coins...)

3-7 Mettre en œuvre des mesures conservatoires suite à des intempéries

- Matériel de protection des biens (bâches, lots d'évacuation...)
- Matériel de dégagement (tronçonneuse...)
- Règles de sécurité, mise en œuvre

3-8 Utiliser les moyens de transmission et les procédures radio

- Utilisation technique des terminaux radio
- Utilisation opérationnelle des terminaux radio (langage et procédures radio)
- Exploitation des équipements SIC embarqués dans les véhicules

3-9 Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels

- Les engins d'incendie et de secours
- Contrôle, reconditionnement
- Les vérifications périodiques

3-10 Préserver son potentiel physique et psychologique

- Stress et épuisement professionnels
- Méthodes de gestion du stress
- Les structures de soutien
- L'activité physique du sapeur-pompier

3-11 Communiquer au sein de l'équipe

Les notions de communication

Activité 4 : Se situer dans son environnement professionnel et institutionnel

4-1 Maîtriser les règles régissant la profession de sapeur-pompier professionnel

- Organisation et missions des SDIS
- Droits et obligations des fonctionnaires
- Statut des fonctionnaires
- Déontologie des sapeurs-pompiers
- Les organisations syndicales
- La protection sociale

II.1.2 Les compétences spécifiques SDIS 25

- Intervenir en situation violente;
- Intervenir dans le cadre d'une intervention nécessitant le concours de moyens spécialisés ;
- Connaître les missions et l'organisation des partenaires publics concourant aux missions de sécurité civile.

Les compétences listées ci-dessus feront l'objet d'apports théoriques et/ou de mises en situation professionnelle et/ou d'apports pédagogiques personnalisés.

II.2 Modalités d'évaluation des compétences

II.2.1 Evaluation des compétences réglementaires

L'organisation, la forme et le contenu des évaluations sont précisés dans les tableaux 1 et 2 ci-après.

II.2. Evaluation des compétences spécifiques SDIS 25

Ces compétences ne feront pas l'objet d'évaluation.

~
Ö
₩.
5
3
줆
2
.≥
'n.
6
ľø,
ŭ
-
o.
σ
0
2
٠.
77
_
₹
щ
യ
톅
μ.

Recueil	des actes admíi	Les staglaires seronfoi évalués au moins una fois sur chaque par compétence au cougsi la FI. (a FI. (a FI. (a FI. considérée comme SO considérée des lors que PA validée dès lors que PA déclaré APTE sur G chacune des compétences.	uin 2019
1 1 1		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Recult 26 JUIN 2019 Controle de légalité Controle de légalité Control de l'évaluation	Les différents sauvetages (avec ou sans matériel) Sauvetages et mises en sécurité / confinement et évacuation LSPCC (possibilités et limites d'utilisation, composition et caractéristiques, règles d'emploi et de sécurité, modalités de mise en œuvre) Echelles à main (échelles à coulisse, échelles à crochets) Manceuvres et méthodes de sauvetage Sauvetage de sauveteur (techniques)	Engins de lutte et matérieis Les engins d'incendie et de secours Contrôle, reconditionnement, les vérifications périodiques Matériels de lutte contre l'incendie Alimentation Mise en œuvre des dispositifs d'alimentation Mise en œuvre des dispositifs d'alimentation Notions élémentaires d'hydraulique Etablissements Règles d'établissement des tuyaux Les manœuvres en binôme Etablissements et établissements spécifiques (en étages, sur échelle) Extinction Combustion - Propagation - Comportement et réaction au feu Les différents agents extincteurs Les différents agents extincteurs Procédes d'extinction Utilisation de la lance Moyens facilitant l'action des secours-{ventilation, RiA, colonnes} Phénomènes thermiques en milleux clos ou semi ouverts et techniques d'intervention	Ascension of une échelle aérienne Croisement sur une échelle aérienne Prise de position du porte lance Méthodes de sauvetage et de mise en sécurité Mesures de sécurité (précautions d'emploi, sécurité des intervenants, lot échelle, environnement à risque)
Nombre et qualité des examinateurs		Au moins un membre de l'équipe pédagogique titulaire du diplôme de formateur- accompagnateur	, , , , ,
vanirien qualitatica de l'évaluation		Mises en situation professionnelles et/ou atellers pédagogiques personnalisés tout au long de la formation	
Type d'évaluation		Evaluation sommative certificative	Evaluation formative
TABLEAU 1: Modalités d'évaluation TABLEAU 1: Modalités d'évaluation Type d'évaluation Type d'évaluation	Mettre en œuvre le matériel dans le cadre d'un sauvetage	Respect des guides nationaux de référence des techniques professionnelles Connaissance et choix du matériel Respect des règies de sécurité individuelle et collective, Respect des ordres donnés Capacité à utiliser l'ARI en situation opérationnelle	Evoluer sur un mayen êlêvateur aérien
TABL uv	2.2	27 5 5 7 3 3 7 5 7 5 7 5 7 5 7 5 7 5 7 5	4

7 <u>4 (</u>)				The Intervenitence of the start	ipostirid Operations delsections	endesanno	
	UV Compétences		Type d'évaluation	Nature et durée de l'évaluation	Nombre et qualité des examinateurs	Contenu de l'évaluation	Validation
	S'adapter à la situation en mettant en œuvre les	cuvre les				- Rôte et responsabilité du secouriste	
	techniques et matériels de premiers secours	ours				Sóla at rasnonabilité de l'éduine seconde	Loc etaniairos corol
:	Réaliser un bilan des lésions		! !		-	Corporation du secours à personnes	Avalitée au moine :
	Ne pas aggraver l'état de la victime					Struction victimes multiples (plan de secons et râle des écules)	fois sur channe
	Respecter les règles d'hygiène et de sécurité individuelle	ırité individuelle	-			Attitude du ceroninete	Compétence au cos
-	1.1 et collective			Mises en situation professionnelles Au moins un membre de	Au molos un membre de	Les acteurs de l'organisation des secoure	la Fl.
đị.	et Prendre en compte la dimension psychique des personnes Evaluation sommative	ane des personnes	Evaluation sommative	et/ou ateliers pédagogiques	l'équine négaeoeloue	. Les étanss de la prise en charge d'une victime	Usingté de valeur ei
	1.2 Mettre en œuvre les gestes de secours appropriés en	ippropriés en	certificative	personnalisés tout au long de la	formateur de premier	- La transmission de l'alerte	considérée comme
	équipe			formation	seconts	Le matériel et les dispositifs de secours	validée dès lors m
	Participer au relevage d'une victime et à son installation	son installation	•	-		- Aide au déplacement	stagiaire aura 6(E)
	sur un dispositif de transport	•		•		- Le véhicule de secours et d'assistance aux victimes	déclaré APTE sur
_	Réagir de façon adaptée devant une situation impliquant	ation impliquant				- Equipements nécessaires à une mission de secours	chacune des
J	plusieurs victimes					La sécurité individuelle du secouniste	compétences.

couvre les scours Ecurré individuelle hique des personnes se personnes se strustion professionnelles personnes erfritative personnes personnes sisés tout au long de la formation personnes personnes formation personnes secours Ituation impliquant securité personnes personnes secours s	Contenu de l'évaluation	La sécurité de la zone d'intervention et des personnes s'y trouvant La sécurité collective face à un risque majeur Les moyens d'extinction Billan dronnstantele Billan drugence vitale Billan durgence vitale Le système et identification d'une détresse vitale Interaction des fonctions vitales Le système et identification et ses détresses Le système circulatoire et ses détresses Le système circulatoire et ses détresses Les hémorragies et leur traitement Le système circulatoire et ses détresses Les système circulatoire et ses détresses	Aurât cardiaque et principes d'action La défibrillation La défibrillation Conditire à tenir en cas de malaise ou mailadie Principes généraux de prise en charge des piales et brûlures Principes généraux de prise en charge des piales et brûlures Principes généraux de prise en charge des piales et brûlures Les principes généraux de malaise ou mailadie Principes généraux de prise en charge des piales et brûlures Les principes généraux de malaise ou mailadie Morsures et piques Accidents électriques Accidents électriques Accidents électriques Lompétence au cours Principes Accidents électriques Lompétence au cours Principes Accidents électriques Compétence au cours Principes Accidents électriques Compétence au cours Principes Lompétence au cours Principes Lompétence au cours Principes Lompétence au cours Principes Lompétence au cours Principes Accidents électriques Compétence au cours Principes Accidents électriques Lompétence au cours Principes Accidents électriques Compétence au cours Principes Accidents éteration principes A	t précaution thets sang et de désinfection
courra les courra les courra les courra les courra les courra les personnes contration and les personnes les perso	Con			- Principe de transmission et précaution - Les différents types de déchets - Accidents d'exposition au sang - Techniques de nettoyage et de désinfection
ceuvre les scours scurité individuelle nique des personnes s appropriés en t à son installation tuation impliquant s	Nature et durée de l'évaluation			
dans un dispositif de secours r à la situation en mettant en œuvre les ses et matériels de premiers secours un bilan des lésions graver l'état de la victime ser règles d'hygiène et de sécurité individuelle tive en compte la dimension psychique des personnes n œuvre les gestes de secours appropriés en sr au relevage d'une victime et à son installation spositif de transport e façon adaptée devant une situation impliquant svictimes sr dans un dispositif de secours	Type d'évaluation		Evaluation sommative certificative	
S'adapte technique technique Réaliser I Ne pas a Réaliser I Ne pas a Respecte et collect et collect Prendre et collect Prendre participe Participe Participe Participe Participe S'intégre	Compétences	S'intégrer dans un dispositif de secours	S'adapter à la situation en mettant en œuvre les techniques et matériels de premiers secours Réaliser un bilan des lésions. Ne pas aggraver l'état de la victime Bespecter les règles d'hygiène et de sécurité individuelle et collective. Prendre en compte la dimension psychique des personnes Mettre en œuvre les gestes de secours appropriés en équipe. Participer au relevage d'une victime et à son installation saur un dispositif de transport. Réagir de façon adaptée devant une situation impliquant plusieurs victimes. S'intégrer dans un dispositif de secours.	

6	6

UV Maintenir et Grafiser les é 3.1 Utiliser les ré opérationne	UV Compétences Type d'évaluation Nature et durée de l'évaluation Nombre et qualité des examinateurs - Les règles de sécurité des nombre et qualité des règles de sécurité de securité des règles de sécurité des règles de sécurité des règles de sécurité de securité de securité de securité de securité des règles de sécurité de securité de securité des règles de securité des règles de securité des règles de securité des règles de securité des règles de securité des règles de securité des règles de securité des règles de securité des règles de securité des règles de securité des règles de securité de secur	Type d'évaluation	Nature et durée de Pévaluation	Nombre et qualité des examinateurs	Contenu de l'évaluation	Validation
	Compétences			C Paragram		
**************************************	Compétences				Les règles de sécurité spécifiques aux secours sur route • Matériels de forcement (plnces, écarteurs, cisaliles)	Recue
	Compétences		प्रक्रिक्ट्रक्ट्रोडिटन (इस्स्)	थिएदिता।)धनयोत्रिक्षक्रक्रियम्		eild
		Type d'évaluation	Nature et durée de Pévaluation	Nombre et qualité des examinateure	e de la companya de l	Validation O
;	Maintenir en état son équipement sélectif d'alarme Utiliser les équipements de transmission de données Utiliser les logiciels de gestion et informations opérationnelles disponibles à bord des véhicules	Evaluation formative	,		 Utilisation technique des terminaux radio Utilisation opérationnelle des terminaux radio (langage et procédures radio) Exploitation des équipements SIC embarqués dans les véhicules 	ctes ad
Metro e Une tro	Mettre en œuvre : • Une trongonneuse • Un étalement provisoire • Un matériel d'épuisement • Un groupe électrogène et du matériel d'éclairage	Evaluation sommative certificative	Mises en situation professionnelles et ou atelier pédagogique personnalisé tout au long de la formation	Au moins un membre de l'équipe pédagogique ttulaire du diplôme de formateur-accompagnateur	- Matériel d'épuisement et d'assèchement (thermique, hydraulique, électrique, manuel) - Matériel électrique portatif (groupe électrogène, éclairage) - Matériel de forcement (hydraulique, électrique, pneumatique, thermique, manuel) - Matériel de calage temporaire (étais provisoires, cales, coins) - Matériel de calage temporaire (étais provisoires, cales, coins) - Matériel de dégagement (tronçonneuse) - Cadre opérationnel de la mission - Typologie d'accenseurs - Typologie d'accenseurs - Procédure d'intervention (mise en sécurité, modalitès d'action, règles de sécurité)	Les stagiates seront Les stagiates seront Les stagiates seront fols sur chaque compétence au cours ils la Fi. C'unité de valeur sera Considérée des lors que leg stagiale e dus lors que leg stagiale e dus lors que leg chacune des compétences. o
Réaliser 3.3 méthod animaux	Réaliser des captures et interventions selon une méthodologie établie lors d'opérations impliquant des animaux	Evaluation formative			Différentes espèces d'animaux : comportement et dangers (risques infectieux, postures et distances d'approche) Risques liés aux interventions animalières Rôle du vétérinaire SP Moyens de protection du personnel Mayens de protection du personnel Matériel animalier et mise en œuvre Règles d'utilisation des kits sanitaires Les équipements de protection individuelle Les règles d'utilisation des produits de destruction Déroulement type d'une intervention	12 du pole de ining
A. 100			ાગુહ	भितिग्रद्धान्त्र (दृष्ट्यिकात्त्री)हे	Control Library	THE REAL PROPERTY.
3	Compétences	Type d'évaluation	Nature et durée de l'évaluation	Nombre et qualité des examínateurs	Contenu de l'évaluation	Validation
4.1 Connaîtr	Connaître les règles régissant son statut	Evaluation formative	QROC/30 minutes	Au moins un membre de l'équipe pédagogique	Organisation et missions des SDIS Drolts et obligations des fonctionnaires Oéontologie des sapeurs-pompiers Les organisations syndicales La protection sociale Formation d'intégration des agents des collectivités territoriales de catégorie C. fiche de naise. Carrièlee statut	
Ť	Comprendre, maintenir et développer sa condition physique		Tout au long de la formation, les	Au moins un membre de l'équipe pédagogique	Les objectifs de l'activité physique Connaissances théoriques et pratiques de l'entraînement et des activités	Moyenne générale de
4.2 régulière et orga S'adapter de ma opérationnelles	rectus consulence de la necessite a une pranque régulière et organisée de l'activité physique S'adapter de manière efficace aux situations opérationnelles	Evaluation sommative certificative	meilieures performances secontra- retenues pour le calcul de la moyenne générale.	titulaire du diplôme d'opérateur ou conseiller de l'activité ou bivisique	La prévention des traumatismes professionnels Hygiène de vie Entraînement physique	"éprenves supérieure o égate à dix sur vingt. (Tableau 2)
Connaîtri 4.3 identifier	Connaître les conditiohs d'apparition du stress, les identifier et adapter son comportement pour faire face à ce type de situations	Evaluation formative	QCM / 30 minutes	Au moins un membre de l'équipe pédagoglque	Stress et épuisement professionnel Méthodes de gestion du stress Les structures de soutien	r Pagr

(CCC	V4		ctes			su ac			,					<u> </u>	_			— _i		_	
PSSP	Temps	2′18	2,16	2,14	2′12	2,10	2,08	2,06	2,04	2,05	2,00	1,58	1,56	1,54	1'52	1,50	1,48	1,46	1,44	1,42	1,40
SAUVETAGE AQUATIQUE 25 m	Temps	2,36	2,32	2,28	2,24	2,20	2′16	2,12	2,08	2,04	2,00	1,26	1,52	1,48	1,44	1,40	1,36	1,32	1,28	1,24	1,20
COURSE A PIEDS 10 000 m	Temps	1h03	1h02	1011	1h00	59′	58,	57,	26,	55,	34,	53,	52,	51,	50′	48,	46′	44,	42′	40,	38,
CORDE Bras seuls (5m) ou bras et Jambes (2x5m)	Temps	29"	28″	27"	26"	25"	24"	23"	22"	21"	20,,	19"	18"	17"	16"	15"	14"	13"	12"	11"	10′′
A III W	Temps	55"	1,00	1,25	1,30	1,35	1,40	1,45	1,20	1,55	2,00	2,05	2′10	2,15	7,50	2,25	2,30	2,35	2,40	2,45	2,20
VAMEVAL	Pallers	10	10,5	11	11,5	12	12,5	13	13,5	14	14,5	15	15,5	16,5	17	17,5	18	18,5	19	19,5	20 .
ě.	Pallers	5	5,5	9	6,5	7	7,5	ø	8,5	6	9,5	10	10,5	11	11,5	12	12,5	13	13,5	14	14,5
GAINAGE	Temps	1/15	1,20	1,25	1,30	1,35	1,40	1'45	1,50	1,55	2,00	2,02	2,10	2'15	2,20	2/25	2,30	2,35	2,40	2,45	2'50
TRACTIONS	Répétitions	4	25	9	7	8	6	10	11	12	ដ	1.4	15	16	17	18	139	20	22	24	26
POMPES	Repetitions	7.	4	- 0	~	10	C3	14	1,5	118	20	42	24	26	28	99	32	34	36	88	04
SOUPLESSE	Centimètres	8	100	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46
	Notes		2	8	4	S	9	7	8	6	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

AJUSTEMENT DU PLAN PLURIANNUEL DE CONSTRUCTION ET DE RESTRUCTURATION DES CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 20 juin 2019 à 09h30, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du Service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 13 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

Mme Christine BOUQUIN, M. Philippe GONON, Mme Florence ROGEBOZ, Mme Françoise BRANGET, M. Jean-Luc GUYON, Mme Catherine CUINET, M. Claude DALLAVALLE, Mme Martine VOIDEY, Mme Géraldine LEROY, M. Anthony POULIN, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Fabrice TAILLARD, M. Philippe MARECHAL.

Membres avec voix consultative

M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme le Lieutenant-colonel Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Sylvain RICHARD, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, Mme le Sergent-chef Véronique CRAVE, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

Membre de droit

▶ M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs

27 JUIN 2010

<u>Le payeur départemental</u>

M. Michel PETITCOLAS

ETAIENT EXCUSES

M. Alain LORIGUET, Mme Sylvie LE HIR, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, M. Thierry VERNIER, Mme Virginie CHAVEY, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe ALPY, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Christophe LIME, M. Philippe GAUTIER, M. Henri Francis DUFOUR, M. Christian POURNY, -M. Jean-Marie BINETRUY, -M. le Commandant Nicolas SEIGNOBOSC, M. le Sergent-chef Sébastien COLLIARD, M. le Sergent-chef Daniel BERTRAND.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

▶ M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. le Lieutenant-colonel Lionel TOURAISIN, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, Mme Julie FAIVRE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

AJUSTEMENT DU PLAN PLURIANNUEL DE CONSTRUCTION ET DE RESTRUCTURATION DES CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS

Depuis 2003, date de la première délibération relative au plan pluriannuel de construction restructuration des centres d'incendie et de secours, le conseil d'administration a été conduit à délibérer à plusieurs reprises pour compléter et amender le périmètre de cette politique ambitieuse, engager les opérations inscrites et planifier les crédits de paiement à mettre en place.

Le présent rapport a pour objet de :

- présenter le résultat des études sur l'opportunité de regrouper les centres de FRASNE et de MARAIS DU DRUGEON;
- d'augmenter :
 - > l'autorisation de programme de PIERREFONTAINE-LES-VARANS par diminution de celle de MORTEAU ;
 - l'autorisation d'engagement du CS du MONT D'OR ;
- d'ajuster les crédits de paiement des opérations en cours sur l'année 2019.

ETUDES D'OPPORTUNITE SUR LE REGROUPEMENT DES CIS DE FRASNE ET DE MARAIS DU DRUGEON

Comme abordé au rapport du budget primitif 2015, la proximité des centres de FRASNE et de MARAIS DU DRUGEON, inscrits tous deux au plan pluriannuel de construction a conduit le service à étudier le regroupement de ces deux CIS dans un seul casernement situé sur la commune médiane de DOMPIERRE LES TILLEULS. Ce regroupement ne semble pas opportun pour les raisons suivantes :

- il dégrade la réponse opérationnelle en allongeant les délais d'arrivée sur les lieux des premiers moyens de 5 à 6 minutes;
- placé à plusieurs kilomètres des bassins de vie de FRASNE et BANNANS, et donc « invisible » de la population ciblée par des recrutements, il ne permettrait pas d'envisager avec sérénité une pérennisation des effectifs, pourtant indispensable dans ce territoire rural;
- ce projet n'apporte aucune plus-value financière sur l'immobilier si le format des 2 centres reste dans les hypothèses avancées au plan pluriannuel validé en 2017;
- il ne recueille pas d'avis favorable des maires des communes de FRASNE et BANNANS qui plaident chacun pour le maintien d'une unité opérationnelle sur leur commune.

L'hypothèse de restructuration du CS de FRASNE, et de reconstruction du CPI de MARAIS DU DRUGEON sur un terrain proposé par la mairie reste la meilleure solution.

AJUSTEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES

Le centre de secours de PIERREFONTAINE-LES-VARANS dispose d'une tour de séchage. D'un accès difficile, elle ne peut être utilisée en l'état comme tour d'exercice. Afin de satisfaire au référentiel bâtiments, ce type de centre doit être doté d'une tour d'exercice. L'aménagement de cet équipement et d'un espace rangement pour l'amicale des pompiers de PIERREFONTAINE-LES-VARANS, non prévus au programme, sont estimés à 95 000 € honoraires compris.

De plus, après diagnostic, il est nécessaire de renforcer les superstructures afin de stabiliser les fissures en facades. Ces travaux, non prévus, sont estimés à 28 000 €.

Les 123 000 € supplémentaires nécessaires au financement de cette opération seront prélevés par transfert sur le reliquat prévisionnel de l'autorisation de programme du CSR de MORTEAU qui dégage, aujourd'hui, un prévisionnel en moins-value de 219 000 €.

Ce transfert ne présente donc aucune incidence financière sur le montant global des autorisations de programmes votées.

AJUSTEMENT DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS

SFS France, courtier de ALPHA INSURANCE, retenu pour assurer en dommage ouvrage le centre de secours du MONT D'OR a été liquidé suite à faillite, sans aucun espoir pour le SDIS de restitution des sommes versées.

Il est donc nécessaire d'abonder l'opération de 9 400 € afin de souscrire une nouvelle assurance.

Une partie de cette somme, soit 8 300 €, est récupérée par prélèvement sur les reliquats des opérations d'ORCHAMPS-VENNES, AMANCEY et PLATEFORME LOGISTIQUE.

Il reste donc à abonder les autorisations globales d'engagements évaluées aujourd'hui à 291 121 € de 1 100 €, soit une augmentation de 0,38 %.

AJUSTEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES

En fonction des problèmes rencontrés, les projets en cours avancent à des rythmes différents. Il est donc nécessaire d'ajuster les crédits de paiement de certaines opérations, notamment :

- CPI de LAVANS VUILLAFANS, où 2 500 € supplémentaires ajoutés aux 2 500 € votés, permettront de réaliser, dès 2019, sondages de sol et levés topographiques nécessaires aux études préliminaires menées sur cette opération par le service immobilier;
- CPIR VAL d'USIERS, où les 25 600 € supplémentaires, permettront de financer le dossier d'avantprojet sommaire du dossier de maitrise d'œuvre qui devrait être établi avant fin 2019;
- CS SAINT HIPPOLYTE, les 10 000 € supplémentaires permettront de régler les études préliminaires nécessaires à la construction du programme architectural;
- CPIR projet des 2 LACS, 1 700 € supplémentaires sont nécessaires afin de mener les études de cette opération jusqu'à la consultation des entreprises;
- CS ORCHAMPS-VENNES et AMANCEY, 300 € supplémentaires complètent les 9 200 € votés au budget primitif afin de solder ces deux opérations;
- CSR MORTEAU, cette opération, en cours de solde administratif, dégage aujourd'hui un reliquat prévisionnel de 219 000 €.

Les 40 100 € supplémentaires, nécessaires au règlement des travaux et des études à réaliser en 2019 sur les opérations visées ci-dessus, peuvent donc être prélevés sur les crédits de paiement prévus pour cette opération. Ces ajustements ne nécessitent donc pas de voter de nouveaux crédits de paiement sur l'année 2019.

Les crédits de paiements votés sur cette ligne budgétaire sont principalement utilisés pour régler les assurances dommage-ouvrages des opérations du plan pluriannuel. Le montant de la nouvelle dommage ouvrage à souscrire est estimé à 10 803 €. Il est donc nécessaire d'abonder cette ligne de 9 400 € afin de régler en 2019 le montant de la nouvelle assurance en complément des 1 403 € déjà votés.

Les tableaux joints en annexe prennent en compte les modifications apportées aux opérations présentées à l'assemblée du 7 février 2019.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, se prononcent favorablement sur ce dossier et

- valident le principe de réaliser l'opération de restructuration du CS de FRASNE et de construction du CPI du MARAIS DU DRUGEON conformément au plan pluriannuel d'investissement initial;
- approuvent la nouvelle répartition des autorisations de programme correspondant au transfert de 123 000 € de l'opération de MORTEAU sur PIERREFONTAINE-LES-VARANS;
- abondent de 1 100 € les autorisations d'engagement ;
- approuvent les nouvelles répartitions des crédits de palement de l'année 2019 des autorisations de programmes et des autorisations d'engagements telles que détaillées aux annexes 1B et 1C.

Pour extrait conforme, La présidente du conseil d'administration,

Christine BOUOUIN

1-11/

Préfecture du Doubs

Reçu le 26 JUIN 2019 Contrôle de legalité

	Sous total page 1	Recuell des	actes adm	\Box	Γ	201 201	י פוחב י	16 287 738 £		juin 20	٠. [
1			16 287		-	263		16 28)	16 320		` -
	CS Lo Russey	57.516 1730:000 808'000	385 516 6	30	32 336	32 335 €	57 516 120 000 608 000	985 516 €	985 516 €	0 0	
 	Charquemont	79'243 0 0'0'	0 50007 6	300	29 515	26 515 €	79 243	640.037 € 0 0 0 0	640 037 €	0 0	
{	CSR Saint VII	86 2043 (1) (4) (4) (4) (4) (4) (4) (4) (4) (4) (4	3130646	300 S	22 236	23 296 €	82-330 0 0	580 734 673 064 € 0 0	673 064 € 0 0 23 286	0 0	
2	CSR Valdahon	51 284 0 0 25 480 860	532 154 €	90	18741	18741€	51-284.		532 554 € :0 :18741	38/41 €	
DE PROGRAMMES - Opérations cloturées page 1/2	CSR Baume les Dames	61 511 61 511 203 000 1 1010 0006	1883 911 €	\$ 0.00 Per 10.00	71 462	71 452 €	203 000 2 2 2 2 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	1883 941 € 0 0 0	1883 911 €. 4.	0 0	
Opérations clo	CSR Omans	332847.	967'905 €	9.0	39 880	39 880 €	33'847 110.272 823.787.	.0 .367.305.c. 0 0	367.305.€ 0 329.880:	0 0	
OGRAMMES .	CS 1er Plateau	45.487 410.104 710.104 6.722.289	675 840 €	300	37 470	37 470 €	43 467	0 875 840 € 0 0 0	975 840 € 0 37 470	3/4/06	
ATIONS DE PR	CSR	48 385 156 000 74.234 000	1638 385 6	90.	52 160	52 180 €	48 385 - 3 156 000 - 1 1 234 000 - 1	1438385€ ; 0 0 0 0€	1436.385€ 0 52.180	52 180 ¢	1
PLAN IMMOBILIER / AUTORISATIONS	GSP	219454 1.034'891 1.034'891 8192'009' 3 72'815	7 454 065 E	1 1 1	239 189	239 169.€	219 454 1 054 9B1 6 102 009	7.454.065.€	7 454 065 € 0 239 169	0 0	j
AN IMMOBILI	CS Etupes	102 693 0 0 764 226	- 18.881/- 12.021/- 32.302.6	3,000	, a	30	102 693	7.04 225 865.918 € 19.681 12.621 32.302 €	899 220 € 0, 0	S 0 0	
Td br	ciðturées		Sous total bathment lights 2184:e021683:	alon	1 1	TOTAL STREET		Sous total dépenses bathnenf Sous total dépenses bathnenf Ilgnes 2134 et 2189 Sous total dépenses équipemènts	TOTAL		
	Opérations ciòturées	Décision CASDIS insoription ou modification des AP Ligne 232 Ligne 237: Ligne 238: Ligne 238: 25/16:125/54-12 (opticalisms ligne);	Mobiler apparellage menopers talephonie into equipensarits d'ale	Achais terrains et bâtiments	Mobilder et équipements		Ligne 232 Ligne 237 Ligne 238	Lighe 2314-31 et 2313-12 (operanois sans nijul) Sous total dépenses ba Mobilier, zpparells ménagers - lignes;2184 et 2189 Méphonie brio équipement d'alerte - lignes;21578 et 2189 Sous fotal dépenses équipe	Achais terrains et ballmants Mobiler et équjoaments		
	mita Ajour. Galorizota		nöilésága keb eléc J eg nöllésíroltá elváld néld	<u> </u>	HORSAM	4	នទំពេលខភព	to palement of all billions & 2017	credits here Ap	Reliquate ou déficits réals	

Regule 26 MIN 2019

ı—	I		ח ו	J . U	п пп	
		904 715 47 904 715 47 909 715 47 909 715 47	K 42278	369 574	2 00 Ch 77 Th	30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 3
	CF Lyans Vulbulers	69 2014 14 (2006) 17 (2006) 17 (2006) 17 (2006) 17 (2006) 17 (2006) 18	Post 12 Post 12	2000 C C C C C C C C C C C C C C C C C C	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	3
	CHVa distant	30 102.411.	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	1000 E		* * * G G G G G G G
	Ct Plantintake he Versal	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		20,000 C C C C C C C C C C C C C C C C C	9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	¥ ¥ ×
	C3 Start Hopelyte	99 2016 1 017 72 2 0 0 2 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	11 1 1 1 10 1 11 12 12	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100		3 0 0 0 0 0
	C) Medits	100 201 100 20	0		3 000 811 3 000 811	¥ 4 0 0 2 0 0 0
cours	CFT Projet dua 2 CA39	100 M H 100 M	2000 K 20	10 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		2 - 2 2 0 0 2 0 0 0
BP Jun 2019 PLAN NAMOBILIER / AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - Opdiadions en cours	Ataller	99 204 1 15 100 1 100 1 100 1 100 1 100 1 100 1 100 1 100 1 100 1 100 1 100 1 100 1	100 (1) 100	1000 (* - * * * * * * * * * * *
OGRAMMES.	Grouperent Set & Dupes	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		60.00 10.00	20 00 20 00 30 br>30 00 30 30 00 30 30 00 30 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00	3 - 3 × 0 0 2 0 0 E
ATTOMS DE PR	Andrew 1	10 200 1 1 1 1 200 1 1 1 1 200 1 1 1 1 200 1 1 1 1	7 700000000000000000000000000000000		10 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	*
ER / AUTORIS	Plateforms logistique	(4) (4)	27 77 77 77 77 77 77 77 77 77 77 77 77 7	5 000 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	20 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	94 94 94 94 94 94 94 94 94 94 94 94 94 9
CAN DAMOERL	CS Amendy	1 (144000 1 (144	177 cm 177 2000 CO. CO. CO. CO. CO. CO. CO. CO. CO. CO.			
1P Juln 2019 P	CS Occhambe Venore	1177 000 1177 0		77 18-94 (17) (17) (17) (17) (17) (17) (17) (17)	30 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
	CSR Morter	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	150 150	1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 100	2000 C	7 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
	COP Becompan	1 10 10 10 10 10 10 10				
	OptioDome int court	Obtato COSSI trytten our profession de 18 () - Marrier audministra d'impagner tibli 2011 () - Marrier audministra d'impagner	Upon 202	The state of the s		The control of the co
) TH (orange)	nonder singer majo mil and	# 102 y coop grant of the projects of the project o	(Necks) terms to generally generally h	4 12	CHAPTER CONTROL OF THE CONTROL OF TH

	Red	cue	ii,a	d _f	<u>.</u> \$	ą	cţe	es	a	dm	iŋ	is	tra	ati	fş	_dį	; Ş	DIS	3 2	2.5	-\r\	۱°-	12	. du	r	ņois	de	e jo	uin	20)19	}
			1	š	1100 C		180 480 €		102 673 C			78 610 €		103 228 €		19 043 4	3 007 6	25 413 4			300-073 €				-\$484							
CPI Lemne Vullgeren		4 000	058.7	36	30	4.000	* 400 *		٥٠		ó	š	7 640	20017		c	0	30		0	. 30	0	ř									
CPI Val d'Usim		100 at 100 y	6.106	*		401.0	100 €		100		į,	30.	0.100	-6 100 C		0	0	3.6		a	96.		*	* · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·								
es Planefonlathe ise Venera		16 800	TS 100		Ш	18 400.	11 400 K			<u> </u>		9.6	001 93	3 CO 1 61		Q	c	٥٤		٥	36		٥٤									
Cå Buhi Kippolyte		45 204 B	199	9.6	702	18.100	12 500 €				9	96	11180	11100.0		c	•				۶		94									
CS Morline		Piot 48	13.000	. J.a	30	13 000	12 000 €				•	٥٤	ACC 500				c	ا ٥٠		a	, 		9.0									
CPI Projet des 2 Luce	,	1020	3.000	0.6		000 W	Н				· 64	200	The state of the s	9 000 8	j		4	30		** 0	.06	APPENDING I	. D.C.			3						
Atelier départementel		DAG - 2015.	2 18700	9.0	5 100 mm		18 720 €		۱		12.633	17 833 €	1	1.3	1	(5) *		******			0.0	(1) 大学の大学 (大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大	V 14.00			: : : :						
Opt Est		01/09/2019	4.100			4.160	4 100 4				ŕ	30	Prince control of the state of	.1						A: V.40	ſΙ	が光度を	20	Į.								
Maneey		SP 2019	7,700	p.¢	11000	7.700	7700€		١	\	-		- Land	7 700 €		64.4	٥	2 400 €		a .	9 ¢	9 X			Bir	198						
Phase one logistics		100°		, pod. >	(2)	97.0	71 400 6			:		figit						90		- 1.5 B	20.	5年以前 188	96		12							
CO'Ammeny		1,423,48p; 2016.	. a e	2004	- 30 G/s	900	\$ 100 €		90		2112	17726				٥	o	30		٥	00		**		100	¥						
CS Orchamps Vésine		87 2019	10 Jbq.	3 007 t-	9,0	-10,300	3000€	:			1	3744	1	1 100 1		0	3	٥٥			90		94		0	30						
CSR Modella		86.2015	L	96		24 800	24 €00 €		0		10.376	14 373 €	- Canada			3 -69		3100 €	-		ac		30		٥	30						
Ment d'Or		Catability	25 650	9 400 C		DEO SZ.	26 050 €		96		27.57	\$420.6	100	30-901		ter i	Core	10.153.0		a	90	•	20			*0						
CSP desangen Centra		- OM2 - Z012	ò		96	100 110) o ¢		100 673 €	i	-	90	, e	1		>	0	٥٤		100 873	108 873 €	•	ĺ			34						
Optrillens se cours		Dickies CAGDIs Insutpice on medicalism dustike	(C) * Honisals unförfestland Gengegerand Durff 2019 ^	9-69	derk AE complementative per report it mare 2051 (next compens it p	Spp. 6462	TOTAL		Company (1982) A Company		Jan. 6587	TOTAL		このでは、「「「「「「「」」」」、「「」」、「」、「」、「」、「」、「」、「」、「」、「		Hattl ere dits pascanal OP 2613 + fight 6162	meg.ht.upl cridus passeliens OP 2019 - fryno 0162	COM EREGIN OF PASSIFICAL DP (DS) , 2012 in you will be		those brills.	TOTAL	のでは、大学のでは、「一般である」と、「大学である。 では、大学のでは、大学のでは、大学のでは、大学のでは、「一般では、」」という。	はないというないというないというないというないのできない。		Charletta The	101				<u>-</u> -		
: rd(even			evoll evol		i di m		€ TQ:		haga Att		Lind die als and Age	consommée 2001 \$ 2053				ניט כווס איז נוובף		בפען ברקפוף פא שיוי		Crédite Constructe	hors AE 20th 1 2057	The second is the most office and extension of	Trial To dee universities 1 2 per marie		Rakgyats on difficts privisionships							

BP Juin 2049 PLAN IMMOBILIER / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS - Opérations en cours

	scy Saus total page 1		30	3.25%	136 278 6	S437€	115278€
	CS Le Russey	0 0	96	0 9	6 458	0 99	5 458 5 468 €
	CPIR Charquemont (?)	BP 2013	96	0 0	7 3 504	0 6	3.504 3.504€
{	Restructuration CSR Saint VI	BP 2013	30	0	8614	0	8 514
1/2	Restructuration CSR Vaidahon (7)	0 0 0	30	3.6	7.613	0	7.513
oturées page 1	CSR Baume les Dames (1)	8P 2012 0 0	90	90	19 588 19 688 €	06	19 588
- Opérations c	CSR Ornans	8P 2010 0	96	90	975D €	90	9750 3750 €
PLAN IMMOBILIER / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS - Opérations cioturées page 1/2	fer Plateau	DA2 - 2010 0	30	0	3040	30. 35 0	3-070 6% (%)
RISATIONS D'E	C.S.R Maiche (7)	BP 2012 0	30	96	12 800 12 800 €	0	12 800 12 800 €
BILIER / AUTO	CSP Pontariler	0Au2 - 2014 0 0	, DE	90	58 001 58 001 €	96	58 UD1
PLAN IMM	CS Eupes	5.437 5.437 5.437	90	5 437	0 90	5 437 5 437 €	0 0 €
	Opérations clóturées	Décision CASDIS Inscription of modification des AE Montants autorisations d'engagement BP 2016 Montants autorisations d'engagement DM 1 2016	Balance dont Ali complémentaire.	ligne 6182 TOTAL	lgne 8162 TOTAL	Ligne 6162 TOTAL	Ligne 6162 TOTAL
		stroments (ive,p svonz	shofus 	hors AE	Crédits de palemont consommés 2003 à 2017	Crédits consorunés hors AE 2003 à 2017
	mka a jaur: Supagoss		enolistêgo	esb algoo		eque	Bsəfitasi4 əməlsq

(") « L'assurance DQ de ces opération a fait l'objet de palements sur des crédits de fonctionnement hors autorisation de programme.

Reliquate ou déficits réals

		P.	PLAN IMMOBILIER / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS - Opérations cloturees page 2/2	/ AUTORISATIC	ONS D'ENGAGE	WENTS - Opéra	fions cloturee	s page 2/2				
se à four ; unaczotr		Opérations ciéturies	Sous total page 1	Marais de Sabne	CP) Les Fourge	CPI Avoudrey	CS Quingey	· CS Clerval	CSR Audincourt Vatentigney	CPIR 3 Cantons	CSP Besancon Est	
	1											
		Deckson CASDIS Inscription ou modification des AE	<u></u>	SP 2014	BP 2014	BP 2014	hors plan	hors plan	8P 2010	DM1 2015	DM2-2008	
	shre	Montants autorisations d'engagement BP 2018	1		4 410	421	0	ь	35 103	6.400	. \$4 000	
	we6e	Montants autorisations d'engagement DM 1 2018		0	4410	4221	0		35 103	8 400	54 000	
6sto	6uə,p	Balance	· T	30	30	30	30	96	90€	3.0	90	
lžes èq	suofi	dont AE complémentaire	90	96	9.6	9.6	90	96	90	90	96	0.6
o sap s	8610\$1	Dena 6182			4 410	4 221	•	3	35,103	6 400	54 000	
ากจอ	¥	TOTAL	5 437 €	0 €	4410€	42216	0.6	9.6	35,103 €	6400€	€ \$4 000 €	109 577 €
_	1	Dgne 6/62		4 190		0	6	0		70	o.	
	Bors AE	TOTAL	135 Z78 €	4 190 €	9.6	0.6	30	∌0	. 30	.0€	9¢	139 468 €
,	Crédits de palement	Ligno 6162	<u></u>	0	4 410	122.4	٥	0	27 376	6.280	45 895	
etn etn	consommés 2003 à 2018	TOTAL	5 437 €	. 06	30577	4221€	90	90	₹27.378 €	€ 280 €	45 996 €	93.720 €
catle eme												_
	Crédits consommés	Lgnα 6162		4 190		0	0	0	0			
d	hors AE 2003 à 2010	TOTAL	135 278 G	4 790.€) c	9.6	90	3,0	. 0€	96	90	139.468 €
											-	
;		Ligne 6162	Γ	٥	•		0	0	7.7.7.	120	8 004	
Kellq	Reliquats ou deficits reals	TOTAL	o Two		0	0			1727	120	8 004	15851€

(*) ~ L'assurance DO de ces opération a fait l'objet de paiements sur des crédits de fonctionnement hors autorisation de programme.

MONTANT DE PAP PMONTANT DE L'AE MONTANT PLANKING-PREVISIORNEL (BP.2057) Pebut des études 05/12/2066 Recrutement Maîne d'Ouvrage Déléqué 24/12/2007 Recrutement Haitre d'Guvre 18/102/2009 Dépùt Permis de Construire 15/11/2009 Début des tryaux Livraison 15/10/12	2016 2017 2018 2019 2021 2022 2023 2024 2025 TOTAL	22 063 7 370 000 ° 6 000 ° 6 000 ° 6 000 ° 8 3 3 7 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	3533559E 3533559E 3533559E 3533559E 3533559E 3533559E 3533559E 3533559E 3533559E 3533559E 3533559E 3533559E 3533559E 3533559E 3533559E 3533559E 3533559E 353559E 353	13791 c	
	20 C C C C C C C C C C C C C C C C C C C	REPARTITION DES CREDITS PATEMENT PARANNEE	Ligne 232 (Honoraires) 245 167 15 567 67 183 15 600 15 600 26 100 26	Ligne 2194 et 2188 (Hobiller) 344 722 6 518 2 319 Ligne 21578 et 2183 (te), Equipement d'allette) 117 377 6 518 2 319 Reliquat previsione 462 099 ¢ 6 518 ¢ 2 319 ¢	CP des AE Ligate 616 (dommage ouvrage) Reliquat previsionne TOTAL 14 794 663 € 641 137 € 117 592 €

OPERATION : BESANCON GENTRE

e à jour le 7 mai 2019 PLAN PLURIANNUEL

ANNEXE 2.2	PLANTANDE L'AE MONTANDE L'AE BEGNANDE L'OPERATION ACHATBATIMENT Debut des études LS/03/2013 Recrutement Maltre d'Ouvrage Délégue Recrutement Maltre d'Ouvrage Délégue Dépât Permis de Construire 28/11/2013 Dépât Permis de Construire 18/12/12	2018 2019 2020 2022 2023 2024 2025 TOTAL	106.05.8.e. 166.05.8.e. 16	5 566 5 566 1 566 27 681 27 68	ASSURANCE 10803 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0
MONT D'OR		2017	1596 1396 1390 2976 E		
MO)		2016	16316 12026/	28 866 28 866 €	
OPERATION:	######################################	3331 2014 1 2015	6533 77770 63 636 1-401 435 6533 6 77 770 6 1465 271 C	4 287 0 ¢ 0 ¢ 4 787 ¢ 6 533 ¢ 77 770 ¢ 1,469 558 ¢	16247 0 c 24.247 c
19 PLURIANNUEL	Assistite mandataire gloomitre et sondage de sol frais divers, regro, autorites concuires Indemnités concuires Indemnités concuires Indemnités concuires Indemnités concuires Indemnités concuires Indemnités concuiration sur le concultation sur le concultation sur d'ances Travaux anneres (talves) Inavaux en consultation ou d'ances Travaux anneres (talves) Indemnités pour interneurs (AND, controlles divers et aleas actualisation travaux Antres Sour total assiste mandataire Antres Autres Autres Autres Autres Cour total assiste mandataire Autres Autres Autres Autres Autres Autres Autres Cour total assiste mandataire Autres Autres Autres Autres Cour total assiste mandataire Autres Autres Autres Autres Autres Autres Cour total assiste mandataire Autres Au	REPARTITION DES CREDITS PAIGHENT PARANNEE	CP des AP Ugne 232 (Honoraires)* Ugne 237 (Avances croporelles) Ugne 238 (avances croporelles) Ugne 238 (avances croporelles) Ugne 238 (avances croporelles) Catturat prévisionne Equat prévisionne		CP des AE Ugne 616 (dommage ourage) Reignat previsionne i Toral

ANNEXE 2.3	#ONTANT DE LLAP #ONTANT DE LLAP 24 800 E #ONTANT DE L'OPERATION 2707 300 C #ECCUTEMENT HAITE d'OLVARE DE BEBUÉ #ECCUTEMENT HAITE d'OLVARE DE BEBUÉ ##ECCUTEMENT HAITE d'OLVARE ##ECCUT	2020 2021 2022 2023 2024 2025 TOTAL	2 506	6.409 - 87.0006 1.491 - 56.5006 1.37.5006		3.00377 377255.5 370 370 370 370 370 370 370 370 370 370
MORTEAU	PLANK Recruite PLANK	2016 2017 2018 2019	8 867 36 439 16 137 20 000 450 000 1490 000 869 000 5 5 000 869 000 5 5 000 5 5 000 869 000 5 000 869	**************************************	SOB BG7.E T7725939"E T1056"792"E	3100
OPERATION :	actualisation 17 actualisatio	MENT'PARANNEE: 75 15 2015 1 2015 1	13.286 31.763 15.866 31.866 3	er)	*** **********************************	30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 3
7 mai 2019 PLAN PLURIANNUEL	études préliminaires géomètre et frais divers, re indemnité prestations intellectuelles maistise d'occupient téchnique téchnique téchnique téchnique téchnique téchnique téchnique des divers provisions pour ling provisions provisions provisions provisions provisions provisions provisions provisions provisions provisions pro	REPARTITION DES CREDITS: PAIEMENT PARANNEE.	CP des AP Ugne 232 (Honoraires) Ligne 234 (avances fromporelles) Ligne 236 (avances corporelles) Ligne 2313-12 (tavaux) Religuat prévisionnel SOUSTOTAT OPERATION BATT	Ligne 2184 et 2188 (Mobile) Ugne 21578 et 2183 (tel, Etujpement d'alente) Reliquet prévisionne Sous Totaurequipement	CP des AE	Ligne 616 (dommage cuvrage) Reliquat previsionnel

1506 1 147/49 E 1 757/0000 C C C C C C C C C C C C C C C C C
30
3.0
30
3.0
7334.00 €
7306.C
Pri 10 3 1 326.
861 112 €
0 C
2/28.89
20
TOTAL
CP des AE Ligne 616 (dommage, ovvrage) Reliquet prévisionnel
Ligne 616 Relig

ANNEXE 2.5	PECNNYM GPREVISIONNE (QM 220.7) PECNNYM GPREVISIONNE (QM 220.27) PECNNYM GPREVISIONNE (QM 220.27) Debut des études 1572 800 C 1572 80	2018 2019 2020 2021 2023 2024 2025 TOTAL
AMANCEY		2017 17706 520 000 20 923 4832 4832 8 200
		2016 2016 16-112 000 105-000 000 783-000 00 783-000 00 6-6-112-6-
OPERATION:	1263.170 € 1263.1	2015
Ö	dage de sol annonces de control d	2007 à 2013 2014
7 mai 2019 PLAN PLURIANNUEL	Assette mandataling études préliminaires géamère et sondage de sol fidal divers, repro, annonces Indepublés concluires Indepublés concluires Indepublés concluires et provision Frais d'absoniernent et divers provisions anneces (frais recordement), there plerre et autres. J. provisions apport imprévis, divers et aitres. J. provisions apport imprévis, divers et aitres. J. provisions pour imprévis, divers et aitres. J. provisions pour imprévis, divers et aitres. J. Autres assiette mandatalire d'autre provisions provision pour imprévis divers divers frainte apparejllage mérigges - lignes 2784 et 2388 Mobbiller apparejllage mérigges - lignes 2784 et 2388 (Mobbiller	CP des AP CP d

ANNEXE 2.6	# # # # # # # # # # # # # # # # # # #	2021 2022 2023 2024 2025 TOTAL	0 754325.€ 0.6 1.792.770 € 0.6 1.792.770 € 0.6 0.6 0.6 0.6 0.6 0.6 0.732.905 € 0.732.905 € 0.732.905 € 0.732.905 € 0.732.905 €	0 10 10 10 10 10 10 10	15 888 6 512 512 512 6 10 400 E
PLATEFORME LOGISTIQUE	MONTANT DE L'AR MONTANT DE L'AR MONTANT DE L'AR MONTANT DE L'OPERATION 2.522.600 € 3.522.60	2019 2020	55:978 14 663	11478 EQUIPENENT 11478 DE 0E 0E 0E	15 888 ASSURANCE 15 888
18 Jour 10 7 mai 2019 PLURIANNUEL OPERATION :	finisofhers, regrotative the standard of some prestations intelligent to some standard of some standard of some standard of some standard of some standard of some standard of some standard of some standard some s	REPARTUTION DES CREDITSIPALEMENT PARKAINNEE [2007 à 2013 2014 2015	Ugne 232 (Honoraires) 4 999 83 598 95'067 Ugne 237 (Avances Incorporalies) Ugne 233 (Avances Incorporalies) Ugne 2313-12 (Preview) 988 1 1001.469 Reliquet previsionnel	Ugne 2159 et 2188 (Mobilier) Ugne 21578 et 2188 (Legupement Galerte) Reliquat prévisionnel SQUSTOTAL TEQUIPEMENT TOTAL 22 206 C 84 546 C 1 183 775 C	Ligne 616 (dominage ouvrage) Reliquet previsionnel

ANNEXE 2.7	NONTANT DE CAN ***ROSTANT DE CAN ***ROSTANT DE CONTANT DE CAN ***PORTANT DE CONTANT D	2018 2019 2020 2022 2023 2024 2025 TOTAL	SATIMENT 77 000 17 978 18 18 18 18 18 18 18	Column C	ASSURANCE 7400 300 300 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
MONCEY	1336gD0	2016 2017	9300 6	30	30 × 30 × 30 × 30 × 30 × 30 × 30 × 30 ×
OPERATION :	Prefilminaires Geomètre et sondage de sol frois divers, reune, amonicas Indemnités concurs Indemnités concurs Indemnités concurs Indemnités concurs Indemnités concurs Indemnités concurs Indemnités de provision Particles diverses et provision Particles diverses et provision Particles diverses et provision Particles diverses et provision Particles diverses et provision Indemnités de provision de la conclusion de	013 2014 2015	(SE)	Indialette) Tr TOTAL TOTAL	30
11 2019 PLAN PLURIANNUEL	Absiette manifate études préliminaires géonière et sandage de sol fade chiers, retun, annonces Indemnlos concours prestations intellectuelles rapitse dreuve + OPC controleur, technique et condination Etudes diverses et provision Fands d'abonnement et divers prestations complémentaires (AMO, controlles diverses Travaux annexes (frids, accondement) de tale provisions pour imprévus, divers et ale provisions pour imprévus, divers et ale framméation mandainer (arror provision pour imprévus dreus Mobilier-apparellitage mânagers "lignes téléphonie info, équipements étalente - lignes Reliquet previsionnel Sous tous Reliquet previsionnel Reliquet prev	REPARTITION DES CREDITS PAKEMENT PARANNEE	CP des AP Ligne 237 (Vannesines) Ligne 238 (vanness incorporeiles) Ligne 238 (vanness orporeiles) Ligne 239 (vannes) Ligne 239 (vannes) Reliquet previsionnel Reliquet previsionnel	Ligne 2184 et 2188 (Mobilier) Ligne 21578 et 2183 (tel. Equipement/d'alette) Relignat prévisionnel SOUS-TOTAL EQUIPEMENT TOT	Ligne 616 (dommage cuvrage) Religuat previsionne

T ANNEXE 2.8	MONTANT DE LAP MONTANT DE L'OPERATION PLANNTNG PREVISTONNEL (DM1_2016) Debut des études TEGOT SE L'OPERATION RECUtement Maitre d'Ouvraire Délégué Recutement Maitre d'Couvraire Délégué Dépôt Permis de Construire Dépôt Permis de Construire Dépôt Permis de Construire Dépôt Permis de Construire TESTIQUE DE L'ANDIG DÉPOT PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOT PERMIS DE CONSTRUIRE TESTIQUE DE L'ANDIG TESTIGNE DE L'ANDIG DÉPOT PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOT PERMIS DE CONSTRUIRE TESTIGNE DE L'ANDIG TESTIGNE DE L'	2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024 2025 TOTAL	SATUMENT	EQUIPEMENT 10 000 10 000 10 000 10 000 10 000 10 000 10 000 10 000 10 000 10 00 10 000 10 00 10	ASSURANCE: 43.000 6. 0.6 0.6 0.6 0.6 0.6 43.000
GROUPEMENT EST		2016 2017	6 26	992.9 3.0.	200
PLAN PLURIANNUEL OPERATION:	prefilminaires géomètre et sondage de sol fais dess, rejon, annores. Jodemnités concours Lindemnités concours Lindemnités concours Travaux annexes (finis recondination site annores (finis excondination du liance) Travaux annexes (finis recondination Sous potal savette mandatale Autres études Autres études Autres études Autres études Reliquel prevision pour limprévus divers Sous total savetus previsionnel Total A Pastiment Sous total savetus Sous total savetus Sous total savetus Total A Pastiment Sous total savetus Sous total savetus Total A Pastiment Sous total savetus Total A Pastiment Sous total savetus Total A Pastiment Sous total savetus Sous total savetus Sous total savetus Sous total savetus Total A Pastiment Sous total savetus Sous total savetus Sous total savetus Sous total savetus Total A Pastiment Sous total savetus Sous total Recipien	REPARTITION DESIGREDITS IPALEMENT PARANINEE ZOO7 & ZOT3 2014 2015	Ugne 232 (figniciates) Ugne 237 (avances incorporelles) Ugne 237 (avances corporelles) Ugne 237-32 (crosurelles) Ugne 2373-32 (crosurelles) Raliquat prévisionnal Sobs TOTAL OPERATION BATIMENT 00C	Ugne 21578 et 2188 (Nobilier) Ugne 21578 et 2188 (tel. Equipement d'alerre) Refiquat prévisionnel Sous-vorat, Equiprement TOTAL	CP des AE Linne 5.16 (dommagle ouvrage) Reliquet prévisionnel TOTAL 0.0.0
mai 2019 PLA	frad fragations intellectuelles controle Fragations complements Travaux Travaux Travaux Travaux Anobiliec appente (1616-6)	REPARTITIO	Light Light	Ugne 215	

OPERATION : ATELIER DEPARTEMENTAL	3.000 € 3.000			Sour total Religiant prefetationed 7 ¢	6f 2788 300.00 C	3.6700.£
e à Jour le 7 mai 2019 PLURIANNUEL	Assietto manditore etudes preliminaires géorière et syndage de sel fals divers, repro, annonces Indensitée concurs prestations intellectrolles: mairise d'octorre + OPC controlles réchnique et coordination SES Etudes diverse et provision Fals d'abonnement et divers prestations complémentaites (AMO, contrôles divers) - actualisation travaux	Travaux an consultation ou à lançer Travaux annexes (frais pracqueneur). Live pleirre et autrex.) provisturs pour imprévus, divers et aléas actualisation travaux Autres Sous bace la considera en Hous assecte mandatable	Autres dudes achalisadon, baux de bulérance (provisions) provision jour información de se actietas mandalaire Seus ball hors actietas mandalaire Relionat previsionne	South training	Mobilier appareiliage menagers - lignes 2184 et 2188 telebronie info équipements d'alerie - lignes 21878 et 2183 Sous brat équipement Reiquat previsionnel Sous total Rainguat prévisionnel	(e <u>privio</u> epinop):319 eubry.

	TOTAL			181.800	3.0	30	1 461 200 €	90	0.6 -1-643:000.6	-	10,000 E	3,000.6	3.0 mg	3.000		0.C - 85:461.C 747,684.C 811.000.E 11.855.C 0.C - 1.650.00.E			3.002.91	3.0	
	\dashv			1	-	Ė	ľ		9.0		-	ŀ	1	3.0		130			L		
	2025		Ì						and the state of the state of					100					-		
	-			ŀ	┞	-	-	 -	20.0		ŀ	_	-	3.0		3.6			L	-	
	2024								-					3.0		ر بيبيد					
	$\frac{1}{2}$			-	ŀ	ŀ		L			H	\vdash	-	9		36			-	-	
-	2023			Ì					3030				ļ	3.0							
	4			-	-	-	L	_	ŀ		-	-	-	<u> </u>		31			-	-	
	2022								30					3.0.		1					
	4			 -	-	-		 -			_	_	L	ğ					ŀ	H	
	2021		ŀ	[0					Owner a		0		١.			
1	1			1	ŀ	Ļ	4	_			-	-	-	3		9		4-7.	L	ļ	
	2020		7	177 6			2 634		111 945			\ 		3.0		IT 855		ASSURANCE			
	-		Was in the late of the second			-	9	-	Ŀ	1	ē	ĝ	-						<u>[</u>		
	2019			23 000			745 000		081000	ŧ	1	3 000		2.000.ET		27.000		1	4 160		44,44
			1	9	-	_	9	-			г	L	-			B		1	 	-	
	2018		BATIMENT	34 118			713 566		85 461 E 747 884 E 798 000 C	FOUTPEMENT				20.		47.684		RANCE	12/533		
	-			-		_	L		7	FOLITE	L	_		20		2		ASSU]	ľ
	2017			85.461					35.461	100				ĺ		85:461				 -	1
-	-	:		-		L	-	Ļ	J.		L	-	L	100				ř	_		
	2016							ľ	20					•		- 1				ŀ	
	-		ŀ	L	_		-		3.0 × × × ×	ATAL TO CONTRACT TO SERVICE AND ADDRESS OF THE PARTY OF T	L	Ĺ	_	_	i			7	L		ļ
	2015				}		:		2 × ×) O				•			ľ
-	1			 -	L	L	-	_	L	- 1 - 2		_	-	L		v		Sala a service	L	-	ļ
	2014		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						30°	The spirit				.0€				١.			第一日 日本 日本 日本 日本 日本 日本 日本 日本 日本 日本 日本 日本 日本
-	Į			ļ.	Ĺ	Ĺ	·		٠.	The Control of the State of	L	L	L	J		Ŧ		1	_	-	•
	2007 2 2013								0	1.1				0							
000	700			L	L	L					L	_	L	1				THE STATE OF THE PARTY OF THE P	_	L	
					<u>.</u>			_				(alerte)				ē		:			
				(53	porelles	orelies)	lux)	iei	LIT IN		obliler)	ement d	<u>2</u>	MENT					(abeum	je.	
		CP des AP		Ligne 232 (Honoraires)	Ses inco	Ligne 238 (avances corporelles)	Ligne 2313-12 (travaux)	Reliquet previsionnel	ATTON		Ugne 2184 et 2188 (Mobiller)	a, Equip	evision	EQUIP		10.0 (10.0)	CP des AE		Ugne 616 (dommage ouvrage)	Reliquat previsionnel	
		Ď		Te 232 (7 (avan,	38 (avan	e 2313-	liquer p	LOPER		7184 et	2183 (6	alquat p	TOTAL			ç		16 (don	d levels	
				5	Ugne 237 (avances incorporalles):	Ugne 2	l.ign	ď	SOUS TOTAL OPERATION BATEMENT		Ugne.	Ugne 21578 et 2183 (tel, Equipement d'alerte)	æ	SOUS TOTACE QUIDENENT		ł			Uone 6	ď	l
									Š			Ugne .		arms							1

ANNEXE 2,10

CP1 PROJET DES 2 LACS

OPERATION:

e à jour le 7 mai 2019 PLAN PLURIANNEL

· «MONTANT DELTAP:	3,000.996	MONTANT DE L'AE	2000 B. S. Lindson and C. Lindson an	PONTANT DELICHERATION	PLANNING:PREVISIONNEE (BP. 2019) Debut des études 01/02/2017 Recrutement Maitre d'Ouvrage Délégué Recrutement Maitre d'Guvre	Dépôt Permis de Construire	2017	59 700 58 500 3 000 19 000 523 700 260 000	0 € 0 6 6 300 € 78 700 € 582 000 € 263 000 € 0 € 0 0 € 0 € 0 6 930 000 €	15 000 15	0-c 6-c 6-300-c 78-700-c 582/000-c 297-000-c 0-c 9-4-000-c	ASSURANCE 500 8.000	9008 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30
Assiette mandataire	études préliminaires	denings et samplege tot son denings et samplege tot son fals ofvers, repre, animorous.		controlleur technique et coordination; SFS 15.048.€ Etudes diverses et provision Frais d'abomnement et divers prestations complémentaires (AV), comprides divers		Aus boist (4) Uppersents Resignat prévisionnel OTAL AF équipaments Sous tatai DO Sous tatai DO TOTAL AF DO	REPARTITION DES CREDITS: PALEMENT PAR ANNEE [2007 à 2013 2015 2016 2015 2016	Ugne 232 (flororaftes) Ligne 237 (avances Incorpueles) Ligne 238 (avances corpueles) Ugne 238 (avances corpueles)	SOUSTOTAL OPERATION BATTMENT 0.C	Ligne 21578 et 2188 (frobilier) Ligne 21578 et 2188 (te). Equipement d'alerte) Réliquat prévisionnel SOUS-TOTAL EQUIPEMENT	TOTAL OC	(tope 616 (dominane niverage)	Reliquat previsionnel

	TOTAL			-147'500'E	30	3.0	826,500@	9.0	974:000 €		3002.6	2,000€	90	16:200 €	3.002.066 3.00.			3.000:ET	30	3:000 EL
	2025			Ė					30,					30	30					30.
	2024			-	 		_		3:0		_			_ 30×	130					3.0
	2023			_					30.~		_		_	3.0 mg	310					
	H			_	_		_		3.0 4.1=				_	3.0.	30			-		Acres 3.00
	2022			4			100			1.0				🕽 ت ساند ۱۰۰۰	in Turkey			500		3.0~
	2021	ļ		13 744			30 000		93 744	:				0	93744.6		:	15		1.500 €
	2020		27.200	72.000			706 500		778 500 C 33 744 C		9 200	7 000		16,200 €	794 700 €		en in Thistory	11 500		3 005 11
i L	2019		L. Complete Commence	55 000			40 000		95 000 C		_		<u>-</u> -]3:002,91, 2 0			A North Assessment	0	-	30
	2018		,	4 980					4 980 C	HENT			 i	3.0	3 086 €		ASSURANCE	-	7	30
	H		BATIMENT	1 776	_			-		*: T'EQUIPEMENT		L	 	30-	76.6		ASSUR	_		90
11	7302				L		_		0.C 1776 C	1		_			04 - 17		ALC: TEACH	 -		20€
	2016								0.0				ļ. !	30 50 €				:		4
i.	2015		100						ŀΙ	報 App 100 100 100 100 100 100 100 100 100 1				× 3 0 ×	30					3.0
	2014				_		_		0€		-		-	30 30	30-		50 U.S. U.S.	-	-	30
	2007 à 2013		, Grant Co	_		 - 	 - 		0 C	1 年のおおりのことの	_			1	TOTAL		在16年7月1日、10月日本の「大学」の「	-		30
KRANNEE	2007		0.00	 -			L	-	1		-	(9)		the second	ITAL		A CALCADA			TOTAL
AIEMENT"P			•	res)	rporelles)	(saleaco	eux)	 [9]	BATTHENT		obiller)	sement d'alert	 	SOUS TOTAL EQUIPEMENT	7	, -		uwage)	nel	J.C
CREDITS		CP des AP		Ugne 232 (Honoraires)	Ugne 237 (avances incorporalles)	Ligne 238 (avances corporelles)	Ugne 2313-12 (travaux)	Reliquat prévisionnel	OPERATION		Ugne 2184 et 2188 (Mobiller)	.83 (hel, Equit	Reliquat previsionnel	TAL EQUIP		CP des AE		Ugne 616 (dommage ouwage)	Reliquat prévisionnel	
REPARTITION DES CREDITS PAIEMENT PARANNEE. TO THE TOTAL STREET				Ugne	Ligne 237	Ligne 238	Ugne	Rello	SOUS TOTAL OPERATION BATIMENT		Ugne 21	Ugne 21578 et 2183 (tel, Equipement d'alerte)		SOUS TO				Ugne 616	Rell	

: à Jour le 7 mai 2019

2021 2022 2023 C024 2025 TOTAL	27 699	712 000	17 100	70 4100
2020		170 000	3.000.66	14 000
2019	38 000	3:000185: 3:0	3.000.BE	
2018	BATIMENT 2 310	EQUYPEMENT	2.970.6	ASSURANCE
2017	B		3.0	
2016		0	6	
2015		90	0 0 0	
2014			30. 36 (alaje)	
		9 6	20	
2007 à 2013			rte)	
-	CP des AP Ugne 232 (Honordires) Ligne 237 (Avances Ingrapordies) Irrne 238 (Avances controplies)	Ugne 2313-12 (travala) Reliquat prévisionnel SOUS-YOTAL OPERATION BATTMENT	Ligne 2134 et 2188 (Nobiller) Ligne 21578 et 2183 (tel, Equipement d'alerte) Reliquet prévisionnel - SOUS TOTAL EQUIPEMENT - TOTAL	CP des AE Ligne 616 (dommage ouvrage)

PLAN PLURIANNUEL

•
•
7
-
Q3
2018
8
~
=
-
Ē
•
•
_
•
ž
0
_

MONTANT-DELL'AP MONTANT-DELL'APETATAON MONTANT-DELL'APETATAON	PEARNING-PREVISIONNEL (DM 1 2018) 15/03/2018 Recrutement Maitre d'Ouvrage Détéqué Recrutement Maitre d'Grure 15/02/2019 Dépât Permis de Construire 15/02/2019 Début des travaux 15/12/2019 Livraison Livraison 15/01/2021
The state of the s	Reco
- 15 # 2 c	Autres buides Autres buides And taix de briferaire (provisions). Asign pour imprévis de briferaire (provisions). Reliquat previsionnel Sous total Reliquat prévisionnel TOTAL AP Buildment 33.500 € Sous total Reliquat prévisionnel TOTAL AP équipamenta 38.200 € Réliquat previsionnel TOTAL AP équipamental 38.200 € Réliquat previsionnel TOTAL AP équipamental 38.200 € Réliquat previsionnel TOTAL AP équipamental 38.200 € Réliquat previsionnel 16.800 €
fundes preliminalres géoriètre et sondage de sol fials obers, repo, almonces fials obers, repo, almonces maibre d'octorne + Opc controleur technique et coordinaten SPS Exudes d'octornement et timers prestations complèmentaires (AMO, controles d'Ners) - àctuallation frais d'ajconnement et d'ivers Travaux annexes (ISMO, controles d'Ners) - àctuallation provisions sour imprévis, divers et aléas actualisation travaux Autres Seus total sessiotts mandataire Hors assistits mandataire	Autres Budes actualleation, taix de toiérence (provisions) provision pour imprévis divers Rollquat prévisitimité Sous brail hors assistits mas Rollquat prévisitimité Mobiller apparaillagiennénagers "Ignes 2154 et 2788 téléphonie info équipements d'alerte - Ignes 21574 et 2788 Reliquat prévisionnel TOTAL AP équipements d'alerte - Ignes 21578 et 2788 Reliquat prévisionnel TOTAL AP équipements gravisionnel Reliquat prévisionnel Reliquat prévisionnel Sous total Reliquat prévisionnel Reliquat prévisionnel Sous total Reliquat prévisionnel TOTAL AP équit

TOTAL		-132:0001€	30	3 O	771 000 E	0.6	903.000 €		20000	32 500 €	20000	0.6	38.200 €	-0.6			3,008.91	3.0	16 800 €
욈	[200 a 20			1		6					₫.	╛	6.				ŀ.	10
2025							- 0.E	}					30	0					3:0 ac.
		_		Ц		4	3.0			1	1	Ų	IJ						i. 1
2024						ļ	١						0.0	1					J.0.
1		-	L	-) 3			+	+	_].		3.0					
2023							3.0			-		ł	3 O =	*			Ì		3.0
H	:	-					3.0			1	-	_!	30	3.0~3.0			-	L	. 0 €
2022							l in which					- 1							2
H		5 989	+	-	140 000	_	3,68			+	+			3.68			H		
2021	:	•			140		1459					•	30	1459		-	3300		3.300 €
Н	1	008 89	-	\vdash	608 500		0 C - 7 111 C - 77 500 C - 672 400 C 145 989 C			31 60	9	-	200	7.111.6 - 77.500 4 - 710.600 C - 145.989.6			13 500		200 E
2020	1	٩			9		~ 672.	1		" 			38/2004	710		見ない			13 500 E
6)		55.000	-	T	22-500	-	≥005	,	į	+	1		. 0 €	500 €			-	l	0
2019	13						11						- 10 000	1) - -			
138	1	1			-		111		TOUTHEMENT				30	3.111.	1	NCE	ſ		90
2018	BATTIMENT						4		QUIFE				400			- ASSERBANCE			
2017							0		4				- 0 C	20.		1		'	0
			_											(3.6			<u> </u> -	ļ.	36
2016	1,						0		40.00				0	O reserve					0
	1	ŀ	-	-	-	1	1	ندقتن							}		-	1	30
2015	,	-					30		Y.) O C	(>0		ŀ			
H	1	-	+	ł	ļ	-				_	_		3	20			L	ŀ	20
2014							14.		M M					100		١.	1		l.
13		1	+	+	+	-	30		(1) 日本日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本	L		L		707AL 0.6			-	-	30
2007 à 2013						1	1							1		П			1
×	الله الله	-	\dagger	-	ł	t			?	-	(e)	-		TAL		1	H	t	TOTAL
	[·	. -	The Car	100	1	-	HEAT			 S	nt daler		Ŀ) <u></u>			190	2	F
	ا	1	Odiles	Ligate 237 (avantees introducibles)	Tavain	9	SOUS TOTAL OPERATION BATTMENT			Ligne 2184 et 2188 (Mobilier)	Uqne 21578 et 2183 (tel, Equipement d'alerte)	Honnel	SOUS TOTAL EQUIPEMENT			اٍ	ligne 616 (dommage giverage)	landing.	1
	CP des AP	134 // 150	137 (monoraines)	avances avances	Tinne 7313-12 (fravaior	Dallanat provisionnal	PERAT			4 et 21B	93 (fel, E	Reliquat prévisionnel	TAL EQU		20 404 07		(domesti	Dellarat prividade una	יייייייייייייייייייייייייייייייייייייי
	٦	1		72 27	Tinne 7		TOTALT			fane 218	78 et 21	Relig	OUS TO		-		A15 615	Della Dilla	ŀ
				315	51		Stios			ļ_,	one 215		S			-	1	1	د د د د د د د د د د د د د د د د د د د

ANNEXE 2.14

e à jour le 7 mai 2019

Assigtte mandatalite			MONTA	MONTANT-DE L'AP					
			112	11223006					
Speciment of supplied of suppl			MONTA	MONTANT DE L'AE					
<u></u>		Ľ	9	6 100 E	2.0				
controleur betunique et coordinadon SPS (5.500 € 75.00 € 75.00 € 75.00 €			MONTANT	MONTANT DE L'OPERATION					
Fais Gabomenerk et divers restations complémentaines (AMO, contrôles divers) - actual sation			117	1.128 400 €					
inavatur annexes (rias racoppement, age pierre et auross.) provisions pour imprévus, divers et aileus -actualismontravaux -actualismontravaux									
Sour total assists mandataire									
٠.		•							
e (provisions)			PĽANNINGPREV	PĽANNING PREVISIONNEL (8P. 2019)	:6				
Seliquat prevision		₹	Debut 15/1	Debut des études 15/02/2019					
Sous total Religious prinvisional Cost 000 C		•	Recrutement Mail	Recrutement Maitre d'Ouvrage Délégué] •	-			
Mobiler apparellagerménagers: Ilones 2:184 et 2:198 (12:100 €) (16:2100 €)		_	Recrutemen 30/	Recrutement Maitre d'Œuvre 30/10/2019					
ΙL		J	Dánôt Barre	sie de Constanies					
Sous total Religious previsional De TOTAL AP deutowarents 34 300 €		U	15/	15/04/2020					
		Ļ	Début	Début des travaux 15/11/2021					
Reliquat previationne)				vraison]				
Sous total Radinat prevedoents 0 6.			30/	30/09/2022					
		-							
REPARTITION DES CREDITS PATEMENT PARVANNEE									
2007 à 2013 2014 2015 20	2016 2017	2018	2019 2020	1 2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
CP des AP		BATIMENT				-			
Ligne 233 (Nonoraines)			37.600	35 400	86 000	2 000			164 000 C
Ligne 228 (avaneza componelles) Ligne 2313-12 (fravaux)				1000 06	670 000	24 000		3 %	3.000.00
20 30 20 20 20 20 20 20 20 20	20	0.0	37.600 €	0.665.400.0	3,000,456	3:000;€2	3.0	3.0	1.088/000/E
		EQUIPEMENT		1					
Ugne 21578 et 2183 (tel. Egulpement d'alerte)					16 170			38	16 200 €
Reliquat previsionel SOUS TOTAL EQUIPEMENT	30	3.0	3,0	3.0	34 292 €	30	9.0	2.8	34300€
10TAU 0.C	3030	3.0 cm	€ 32/600 €		990 292 €	29:000 €	130	8:6	-8.€ 1.122.300 €
CP des AE	•	Addition and the state of							
Ligne 516 (dommage ouvrage)		ASSURANCE		5483	628			-11	6.100 €
101AL 06 06	20	20	2.0	0 6 5 483 6	628€	3.0	30	3 XF:	0 € 6 100 €

816 200'C

THE THE PROPERTY OF MONTANTIDE PAR

MONTANT DE L'AP

HONTANTPETOPERATION

820 800 €

₹ 600 €

Travaux annexes (frais raccordement, 1ère pie prestations complémentaines (AMD, contrôles prestations intellectuelles: études préliminaires

Sous total Reliquet prévisionnel 🔆 0

Recrutement Maitre d'Ouvrage Délégué PLANKING PREVISIONNEL (BP. 2019) Recrutement Maitre d'Œuvre Dépôt Permis de Construir 15/01/2021 Début des travaux 18/08/2021

Livraison

		3000	0	0.6	646 000 €	-	779 000 €		200€	3,002-91	9.0	-37.200 €	200,€			€00	9 O	
TOTAL		133.00			646		677	-	20:500	9			0 €8167200'€			4.600.6		DESCRIPTION OF THE PARTY OF THE
52			-			-	0.6		Ì	_). 	3.0	30.	}			1	-
2025										_								
2024							0.0					90					}	1
30													-472	ļ				
2023		1 500					¥ 500.4					biO _a_	1 500.	ļ				
		0			0				Ö	0	_	37.200.4				600		
2022		71 000			418 000		000.66	}	20 500	16 700		37.200	26.200		- 	9		
H		10			0		** 5.000.C 14.000 C - 269.500.C 469.000 C 7.500.C		H	Н			5 000'E 14 000 E 259 300'E 526 200'E 7 500 E		:	8	_(į
2021		41 500			228 000		69 500					>0.	69 500			4000		
H	1.	100					7			_) C				_		İ
2020	3 64 Ag	14 000				į	14 000	1 to					14 000					
H	A say	2.000	_		_	,	70	7, 64%	Н	Ţ			3.0			L		
2019	military and the	5.0					2 OO											
H	: 4				Н		20	\ \frac{\pi}{2}	-		L	- 3 0	0€		4.24	_		
2018	TBATIMENT	į į					ا بر	FOUTDEMENT				i i			ASSURANCE			
H	¥#	-	1			ļ.	30	FOR	-		100	20	0		Yes	-		
2017							***	-{t,	П						114			
H		-	-	-	-		30	100	\vdash	_	H	20	0.		11.00	-	-	I
2016							T						}		ري المعقق			
S		-	-	-		<u> </u>	3 0	-Falleria	H			20	30			_		
2015	Similar manager of the							Application of the Control of the Co				ŀΙ			Charles Same Sales of			
4	1.0				-	Ţ- · -	. O C		-			20	20.			_		
2014		ŀ					د د سین ۵۰ ایند بیش ۵۰ است					TO Service of						
2013	*					I	. O.C	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1				~.0€	0		The south break to			
2007 à 2013							ř 1 2		L	L	ı	l. I	1					
							Ę	ľ		lerte)		L CAMPAGE	TOTAL			{		
		S	orelles)	(Saller)	â		BATTME	1	biller)	ment of		HENT				wage)	-	
	SAP	tonorality	es incon	CES COTA	12 (trava	evisionn	ATTON		1188 (Mo	y, Equip	évisionn	FOUTPE		ss AE		made or	revision	
	CP des AP	Ligne 232 (Honoraires)	7 (avanc	Ligne 238 (avances corporelles)	Ligne 2313-12 (travaux)	Reliquat previsionnel	L OPER		Ugne 2184 et 2188 (Mobiller)	2183 (R	Reliquat previsionne	TOTAL	1.2.3	CP des AE		Ugne 616 (dommage ouvrage)	Reliquat previsionnel	
	1	ş	Ligne 237 (avances incorporelles)!	Ligne 2	Ę	ř	SOUS TOTAL OPERATION BATIMENT		Ugne	Ugne 21578 et 2183 (tel, Equipement d'alerte)	æ	SOUSTOTALEQUIPEMENT				Ligne	œ.	
							Š			Ugne								

a jont le

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

COMPTE DE GESTION 2018 DU COMPTABLE

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 20 juin 2019 à 09h30, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du Service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 13 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

<u>Membres avec voix délibérative</u>

Mme Christine BOUQUIN, M. Philippe GONON, Mme Florence ROGEBOZ, Mme Françoise BRANGET, M. Jean-Luc GUYON, Mme Catherine CUINET, M. Claude DALLAVALLE, Mme Martine VOIDEY, Mme Géraldine LEROY, M. Anthony POULIN, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Fabrice TAILLARD, M. Philippe MARECHAL.

Membres avec voix consultative

 M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme le Lieutenant-colonel Laure-Estelle PILLER,
 M. le Commandant Sylvain RICHARD, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, Mme le Sergent-chef Véronique CRAVE, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

Membre de droit

M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs

Afflehé le 2 7 JUIN 2019

<u>Le payeur départemental</u>

M. Michel PETITCOLAS

ETAIENT EXCUSES

M. Alain LORIGUET, Mme Sylvie LE HIR, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, M. Thierry VERNIER, Mme Virginie CHAVEY, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe ALPY, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Christophe LIME, M. Philippe GAUTIER, M. Henri Francis DUFOUR, M. Christian POURNY, M. Jean-Marie BINETRUY, M. le Commandant Nicolas SEIGNOBOSC, M. le Sergent-chef Sébastien COLLIARD, M. le Sergent-chef Daniel BERTRAND.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. le Lieutenant-colonel Lionel TOURAISIN, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, Mme Julie FAIVRE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de juin 2019

COMPTE DE GESTION 2018 DU COMPTABLE

En application du code général des collectivités territoriales et de l'instruction budgétaire et comptable M61, le compte de gestion portant sur les opérations de l'exercice 2018 doit être entendu, débattu puis arrêté par le conseil d'administration.

Etabli par le payeur départemental, ce compte de gestion présente des réalisations en totale concordance avec celles du compte administratif 2018.

Le résultat de l'exercice 2018 du compte de gestion est le suivant :

	Résultat de clôture de l'exercice 2017	Résultat 2018	Résultat de clôture 2018 à affecter au BP 2019
Investissement	984 059,45 €	- 1 380 856,92 €	- 396 797,47 €
Fonctionnement	5 667 405,14 €	1 583 974,78 €	7 251 379.92 €

Sur proposition de Madame la Présidente, après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, prennent acte de la communication de ce document et arrêtent le compte de gestion 2018 du budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs.

Pour extrait conforme, La présidente du conseil d'administration,

Christine BO

Préfecture du Doubs .

Reçule 26 JUIN 2019

Contrôle de legalité

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS ANNEXE Nº 1

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 20 juin 2019

COMPTE DE GESTION 2018 PRESENTATION PAR MONSIEUR LE PAYEUR DEPARTEMENTAL

En application du code général des collectivités territoriales, le compte de gestion portant sur les opérations de l'exercice 2018 doit être présenté au conseil d'administration.

Établi par le Payeur départemental, ce compte de gestion présente des chiffres en totale concordance avec ceux du compte administratif 2018 établi par le SDIS 25.

Le résuitat de dôture de la section de fonctionnement de l'exercice 2018 est égal au solde de la section de fonctionnement du compte administratif 2018, soit 7 251 379,92 €.

De même, le résultat de clôture des opérations d'investissement de l'exercice figurant au compte de gestion 2018 est en concordance avec le solde de la section d'investissement du compte administratif 2018, et s'élève à - 396 797,47 €.

Le fond de roulement au 31/12/2018 atteint 6 854 582,45 € contre 6 651 464,59 € au 31/12/2017.

Au-delà de l'analyse des chiffres qui vous est proposée dans ce rapport, une présentation des taux de recouvrement des titres de recettes et des délais globaux de palement des mandats est réalisée.

Vous voudrez bien noter à cet égard que le taux brut de recouvrement des titres du SDIS 25 émis en exercice précédent s'est maintenu avec un taux élevé de 99,76 % au 31/12/2018 contre 99,84 % au 31/12/2017.

Le nombre de titres pris en charge en 2018 est stable et voisin de 3400.

Par ailleurs, la Paierie Départementale s'active aux côtés des services du SDIS afin d'obtenir des délais de règlement des dépanses les plus courts possibles.

Le délai de palement du comptable est en moyenne de 2,33 jours en 2018 contre 2,68 jours en 2017.

Le délai global de paiement, est resté stable à un très bon niveau d'environ 5-6 jours pour un nombre stable également de mandats traités (environ 11 000 mandats annuels).

I. COMPTE DE GESTION DU SDIS 25

Le compte de gestion établi par le Payeur départementai transcrit les opérations comptables sous la forme d'un bilan et d'un compte de résultat.

A. Le bllan

La situation patrimoniale sur les exercices 2017 et 2018 est retracée globalement dans le tableau ci-dessous (principaux postes du bilan) :

BILAN (en militers d'euros)

ACTIF	2017	2018	PASSIF	2017	2018
Immobilisations incorporelles nett	918	1 080	Dotation	2 795	4
Terrains	665	669	Fonds globalisés	26 709	28 465
Constructions	34.479	42 456	Rserves	5 005	5 005
Réseaux installations voierie rés	0	0	Diff sur réalisations	-5 421	-6 474
Immo corporelles en cours	28 333	21 788	Report à nouveau	3 724	5 668
Immo mises en concession, affe	0	0	Résultat de l'exercice	1 943	1 584
Autres immo corporelles	26 652	26 460	Subvention transférables	22 496	22 259
Total immobilisations corporelles	90 129	90 129	Subventions non transférables	5 645	5 645
Immo financières	20	' 2	Droits de l'affectant, concédant	2 223	2 223
		[FONDS PROPRES	65 119	67 170
ACTIF IMMOBILISE	91 067	92 456		!	
			Provisions	0	0
Créances	5 298	2 448			<u> </u>
			PROVISIONS	0	0
:		,			
Disponibilités	2 872	6 104	Dettes Enancières	32 599	32 190
·					
			Fournisseurs	337	461
ACTIF CIRCULANT	8 170	8 552			
		;	Autres dettes	1 161	1 185
}			dettes	34 097	33 836
Dépenses à régulariser	0	0			
~	آ	-	Recettes à régulariser	21	2
COMPTES DE	0	0	COMPTES DE	21	2
REGULARISATION	~		regularisation		
TOTAL ACTIE	99 237	ROOTO	TOTAL PASSUE	99 237	101 008

B. Le compte de résultat

Le tableau récapitulatif du compte de gestion retrace les conditions d'exécution du budget. Il permet ainsi de déterminer le résultat comptable de l'exercice et d'évaluer le fonds de roulement.

I. Produits courants non financier	47 419 m€
II. Charges courantes non financières	46 793 m€
II. Charges courantes non imancieres	626 m€
III. Produits courants financiers	0 m€
IV. Charges courantes financières	618 m€
IV. Charges courantes interceres	618 m€
A+B = Résultat courant =	6 m€
14 Day de libra a combination	1 639 m€
	1 639 m€ 61 m€
V. Produits exceptionnels	1 639 m€ 61 m€

A + B + C = RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 1 584 m€

Le résultat comptable de l'exercice du compte de gestion 2018 est égal au soide de fonctionnement du compte administratif 2018 soit 1 583 974,78 € (1 943 063,21 € en 2017).

Au solde des opérations de l'exercice 2018, est ajouté le résultat antérieur non affecté, soit 5 667 405,14 €. Le résultat de clôture 2018 est ainsi de 7 251 379,92 €.

C. Les opérations d'investissement et la détermination du fonds de roulement

L'état de réalisation des opérations de la section d'investissement est le sulvant :

I. Total des recettes d'investissement	2 365 612,91 €
II. Total des dépenses d'investissement	3 746 469,83 €
I-II = D Solde des opérations de l'exercice	1 380 856,92 €
1-11 = D 20/de des oberegous de Level etc.	•

Le solde des opérations de l'exercice du compte de gestion 2018 est égal au solde des opérations d'Investissement du compte administratif 2018, soit un déficit de 1 380 856,92 €

Le résultat de clôture des opérations d'investissement est obtenu en ajoutant le cumul des résultats antérieurs pour un montant de 984 059,45 €.

Le résultat de ciôture en investissement est donc finalement de ~ 396 797,47 €.

Vous trouverez cl-dessous les résultats d'exécution du budget principal, avec notamment le chiffrage du fonds de roulement du SDIS du Doubs :

BUDGET PRINCIPAL	Résultat de clôture 2017	Part affectée à l'investissement	Résultat de L'exercice 2818	Résultat de clôture 2018
Investissement	984 059,45	-	-1 380 856,92	-396 797,47
Fonctionnement	5 667 405,14	-	1 583 974,78	7 251 379,92
Fonds de roulement (hors provisions)	6 651 464,59		203 117,86	6 854 582,45

La situation initiale (exercice 2017), présentée dans la première colonne du tableau, reprend le résultat de fonctionnement et le résultat d'investissement 2017. Le fonds de roulement au 31/12/2017 était de 6 651 464,59€.

L'exercice 2018 se soide, pour sa part, en investissement par un déficit de 1 380 m€, et en fonctionnement par un excédent de 1 583 m€.

Le montant du fonds de roulement (hors provisions) à la clôture atteint 6 854 582,45 €. Il est en parfaite concordance avec l'excédent brut du compte administratif 2018.

En se situant à 6,8 millions d'euros au 31 décembre 2018, le **fond de roulement** du SDIS du Doubs atteint un niveau jamais atteint depuis 2010.

La capacité d'autofinancement brute (ou épargne brute) s'élève à 5 803 038,84 € et l'encours de dette est de 32 139 507,10 € au 31 décembre 2018.

La capacité de désendettement est donc de 5 ans et demi.

Le niveau de trésorerie atteint 6,101 M€ au 31 décembre 2018, contre 2,870 M€ au 31 décembre 2017.

II. TAUX DE RECOUVREMENT DES TITRES DE RECETTES ET DELAIS DE PAIEMENT DES FACTURES

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours est attentif à payer ses fournisseurs dans des délais les plus réduits possibles, sachant que la réglementation impose, depuis 2010, le palement dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture.

De même, dans un souci de bonne gestion des fonds publics, il accorde une importance toute particulière à la mise en recouvrement effective des sommes qui lui sont dues.

L'obtention de bons résultats, tant dans les délais de paiement que dans les mises en recouvrement des recettes, n'est possible que dans le cadre d'un partenariat étroit entre les services du SDIS et la Paierie départementale.

A. Les taux de recouvrement des titres de recettes

En 2018, la Paierie départementale maintient un excellent taux de recouvrement des titres émis par le SDIS 25.

Rappelons que le taux de recouvrement s'apprécie principalement sur l'exercice N-1, soit à partir de la situation en fin de gestion 2018 des titres de recettes émis jusqu'en 2017. En effet, le taux de recouvrement de l'exercice courant est généralement impacté par les émissions tardives des titres en fin d'année. De plus, le recouvrement contentieux de ce dernier exercice n'est pas encore très avancé. Pour ces raisons, le taux de recouvrement des titres de recettes 2018 au 31 décembre de ce même exercice n'est donné qu'à titre indicatif.

Taux de recouvrement brut sur l'exercice 2018 (pour information)

Le taux de recouvrement des titres de recettes de 2018 en fin de gestion 2018 s'élève à 92,34% contre 95,96 % en fin de gestion 2017.

Taux de recouvrement brut sur l'exercice 2017

En fin de gestion 2018, le taux de recouvrement s'élève à 99,76% contre 99,84 % en fin de gestion 2017, soit une diminution de 0,08 %.

A titre de comparaison, la strate révèle un taux de 99,38 %.

Recouvrement en Instance sur les exercices antérieurs

Au 31/12/2018, 1 titre pris en charge en 2015, 1 titre de 2016 et 2 titres de 2017 pour un montant global de 2942,64 € sont en reste à recouvrer.

Les échéanciers proposés n'ayant pas été respectés, des procédures de recouvrement forcé ont été mises en place.

B. Le délal de règlement des dépenses du SDIS 25

Comme sulte à la mise en œuvre d'un nouveau protocole d'échanges de fichiers informatiques, le calcul du délai de palement du comptable s'est trouvé modifié. Désormals, c'est la date de réception du flux informatique qui constitue le point de départ du délai de palement du comptable et non plus la date de réception des documents papier comme auparavant.

Ainsi en 2018, le délai global de palement est de 6,27 jours (contre 5,81 jours en 2017) pour un délai réglementaire de 30 jours.

Le délai du comptable a été pour sa part de 2,33 jours contre 2,68 jours en 2017 pour un nombre de mandats émis proche de 11 000 (10 948 mandats émis en 2018, 10 796 mandats émis en 2017).

Les restes à payer 2018 ont été soldés début janvier 2019.

Préfecture du Doubs

Regule 26 JUIN 2019

Contrôle de légalité

Le Payeur Departemental

Michel PETTI COLA

Annexe - rapport d'évaluation périodique des services d'incendie et de secours du Doubs par l'Inspection générale de la sécurité civile en juin 2018 (CASDIS du 20/05/2019)

Echéancier de mise en œuvre des préconisations de la DGSCGC

	Gouvernance organisation générale	
Actes et documents	Elaborer le aroiet d'étalissement dans le cadre d'une feuille de route Préfet-PCASDIS	2021 et 2022
réelementaires	Discoser d'une convention de financement avec le Conseil Débartemental	2019
Instances et	Mettre en place des comités de centre (NB : dans les centres non dotés)	2 2020
concertation	Inviter maires et employeurs aux comité de centre	NON
	Finaliser au terme de la démarche de réaménagment de l'organisation et du fonctionnement l'arrêté conjoint d'organisation	2020
	Finaliser la définition des objectifs prioritaires des chefs de groupements, de leur suivi et d'évaluation, afin de renforcer le management stratégique du CODIR	2020
	Inscrire cette démarche de management stratégique dans le cadre de l'auto-évaluation en y associant les personneis	2021
CODIR. structures	Développer le rôle stratégique du CODIR avec un ordre du jour préalable et un compte- rendu diffusé	2019
fonctionnelles et	Mettre les outils de pilotage au service des objectifs retenus pour le partage en COOIR	> 2020
territoriales	Clarifier, adapter, assouplir les fonctions du groupement territorial en vue de renforcer son rôle d'interface territorial des chefs de centre	> 2019
	Confier au DDA la coordination des chefs de groupements territoriaux en vue d'accompagner l'adaptation de ces groupements aux attentes des chefs de centre	2019
	Elaborer les fiches de postes pour les chefs de groupement	> 2020
	Harmoniser les bilans d'activité des chefs de groupement territoriaux	2020
	Constituer une trame et une procédure commune de contrôle des centres	2020
Contrôle des centres	Réaliser une synthèse départementale des rapports de visite de centre et la diffuser au préfet et au pcasdis	2021
		25
	Organiser et tracer les formations internes relatives à la filère conformément au GNR	2020
	Mottre en couvre l'accès extranet permettant à la préfecture et aux sous-préfectures d'avoir accès aux fichiers ERP de manière permanente	Préfecture
	Formaliser Unformation do CTA CODIS en cas d'avis défavorable	2019
Prévention	Mettre à iour le ouide de sécurité "ERP" à l'usage des étus et des exploitants	2021
	Former les personnels à la préservation des scènes d'incendies (gendarmerie et/ou police)	2021
	Finaliser la mise en place d'une équipe RRCI	2023
	Contrôle de la présence des cahiers de prescriptions fors des visites des campings	En cours
	Fiabiliser la remontée d'information de l'indinonibilité et de la remise en disponibilité d'un PEL et veiller à l'information systématique du Maire	≥ 2021
	Poursuivre la mise à tour des plans de la famille ORSEC en faisant un effort sur les PPI	Préfecture
	Poursuivre la réalisation des plans communaux de sauvagarde (PCS) - (Préfecture)	Préfecture
	Réaliser des exercices portant sur la mise en œuvre des PCS - (Préfecture)	Préfecture
	Elaborer une procédure relative à la mise en œuvre d'une doctrine ETARE	> 2020
	Déterminer le nombre d'ETARE en fonction des possibilités d'appropriation des intervenants du SDIS	> 2020
Prévision	Etudier la possibilité de faire réaliser les plans d'établissements répertoriés par des organismes exténeurs validés et financés par les générateurs du risque	2020
	Faire valider les plans ETARE par le gestionnaire du risque	Fait
	Sécuriser le processus de contrôle et de formation à la maîtrise des ETARE	2021
	Intégrer les sites historiques, culturels dans le processus de répertoriation	En cours
	Systématiser la phase de retour d'expérience après chaque intervention sensible	2021
	Concretiser la mise en place du processus de retour d'expérience pour l'ensemble des unités territoriales	-
	Alente et réponse opérationnelle	
Intervention de	Envisager la mise en place d'un officier "sécurité opération" et d'un officier " retour d'expérience" sur les opérations sensibles	> 2019
secours	_	Focours
Traitement de l'aferte	_	2019
et gestion	Compléter la traçabilité des FMPA des chets de saile et opérateurs en traçant les FMPA "quoudiennes"	Fair
Eminoc enárialitéas	Garantir la prise en compte du travail réalisé par les agents dans le cadre de leur emploi de spécialiste pour l'évaluation annuelle	2020
בלקולכי שלפרוסוייייי	Inches to commission of indicatoring do to condition whiching (100) do lours nershandly	-

reaux d'activité, tableaux de bord	:	Technique et logistique	
Pearateire en place un marché pour l'actuelleure de l'actuelleure de l'actuelle Labiegué de bord			> 2020:-
Poursuires la retionalisation de parc véhicules a fin de la mainteair à lancesu et grantif une gioverune des ricques adaptes. Metres en place un micro gour régional principation des morpans dévéaque pour laqualle francipitori de l'agent est conditionnée à une formation de Carlos de la maniquation des morpans dévéaque pour laqualle francipitori de l'agent est conditionnée à une formation de Carlos de la maniquation des morpans de carlos des metratiers et vérifications dans l'agent de val. Seison de la regione de morpale des morpales en des morpales de controllée de metratier et vérifications dans l'agent de val. Provision l'accepture de pagentier suppression de condition d'un arrèté préféction l'agent de val. Provision l'accepture de pagentier suppression de condition d'un arrèté préféction l'accepture de la pagentier suppression des conditions de conditions de conditions de condition des conditions de conditions produtes en conditions de conditions de conditions de conditions de conditions de conditions de conditions produtes en conditions de con			> 2020
Interface en place un marché pour l'aquisition de pricumatiques mainter en place un marché pour l'aquisition de pricumatiques mainter de place un marché pour l'aquisition des morpour défaugus pour l'aquelle fraccipation de l'agent est conditionnée à une formation de maintain de sancée à compté de de manique de compté de de manique de compté de de marchée au des control des marchées and confidence de control de de marchée au des control de l'adenmentation (abblette, ligne de vé) Médigne de face métadlement la control de marchée pétice en grant de l'adenmentation (abblette, ligne de vé) Médigne de face métadlement de control de de marchée pétice de l'adenmentation (abblette, ligne de vé) Médigne de face de marchée de l'adenmentation de massure la tropalité et le suit y comprir en control de l'adenmentation de l'adenmentation de control de l'adenmentation (abblette, ligne de vé) Médigne d'accordination de control de control de la minimation de l'adenmentation de control de l'adenmentation de control de l'adenmentation de control de l'adenmentation de control de l'adenmentation de control de l'adenmentation de l'adenmenta		Poursuivre la rationalisation du parc véhicules afin de le maintenir à niveau et garantir une couverture des risques adaptés	En cours
Mettre en place une liste opé-entônnelle annuelle gour la manipulation des moyens délevateurs pour baquaile l'inscription de Pagent est conditionnée à une formation de maintenant des acquises des acqu	Matériok	Mettre en place un marché pour l'acquisition de pneumatiques	En cours
Systemate de la trapabilité du processus de combinators estimations dans l'engenhie des unité territoriales Systematics et de la trapabilité du processus de combinators estimates de l'actions de l'actions estimates de l'actions estimates de l'actions selécteurs et superioriste de l'action d'un arrêt préfectural laborate, ligne de vé) Systematics et traine de logistique and not enter la production d'un arrêt préfectural laborate, ligne de vé) Robegianise à régistique de l'action d'un arrêt préfectural laborate de l'action d'un arrêt préfectural laborate de l'action d'un arrêt préfectural laborate de l'action d'un arrêt préfectural laborate de l'action d'un arrêt préfectural laborate de l'action d'un arrêt préfectural laborate de l'action d'un arrêt préfectural laborate de l'action d'un arrêt préfectural laborate de l'action d'un arrêt préfectural laborate de l'action d'un arrêt préfectural laborate de l'action d'un arrêt préfectural laborate de l'action d'un arrêt préfectural laborate de l'action d'un arrêt préfectural laborate de l'action d'un arrêt préfectural laborate de l'action d'un arrêt préfectural laborate de l'action d'un de l'action d'un arrêt préfectural laborate de l'action de laborate de l'action d'action		Mettre en place une liste opérationnelle annuelle pour la manipulation des moyens élévateurs pour laquelle l'inscription de l'agent est conditionnée à une formation de maintien des arruis	2020
Systematiser et toien individuellement les formations désidone au Bip. Systematiser et toien individuellement les formations désidone au desidone les deuts de vieu. Réquiser les papeals responsable tourne controllement à régimentation (balatte, igne de vie) Réquiser les papeals responsables tourne de la production d'un arrête préfection il designation à césagiment du controlle de la production d'un arrête préfection il designation à controlle et de la production d'un arrête préfection il designation à controlle et des activités et des métres les sont des et des activités et des métres des activités et des entre informatique Organiser la cindie de groupement pour les évoquer en CODIR Metre cetain de l'exhaustivité des contrôles et des entre controllement pour les évoquer en CODIR Metre cetain de l'exhaustivité des contrôles et des entre controllement pour les évoquer en CODIR Metre cetain de l'exhaustivité des contrôles et des entre cetains objectifies essentiale de groupement pour les évoquer en CODIR Metre cetain de l'exhaustivité des contrôles et des entre cetains de l'exhaustivité des contrôles et des entre controllements de groupement pour les évoquer en CODIR Metre cetain de l'exhaustivité de groupement pour les évoquer en CODIR Metre cetain de l'exhaustivité de groupement pour les évoquer en CODIR Metre cetain de l'exhaustivité de groupement pour les évoquer en CODIR Metre cetain de l'exhaustivité de groupement pour les évoquer en CODIR Metre cetain de l'exhaustivité de groupement pour les évoquer en CODIR Metre cetain de l'experise et des groupement pour les évoquer en CODIR Metre cetain de l'experise et des groupements et de groupement des cetains procedure de greconneque que de groupement pour l'experise de les des professions procedures et des groupement des véhicules et de métallier de les mondaires de préfection à augmentaire et comportaine et des grains économiques et de qualité en vier de métallier de les procedires de la préfection à augmentaire les authorises de la préfection à		Reserver de la tracabilité du occessus de contrôle des inventaires et vérifications dans l'ensemble des unité territoriales	> 2020
Equiper it is apparella respiratoria situation conformediental la réglementation (tablette, ligns de vie) Equiper it is apparella respiratoria situation conformédiental la réglementation d'un arrête préfection d'un arrête d'un arrête préfection d'un arrête préfection d'un arrête préfection d'un arrête préfection d'un arrête préfection d'un arrête préfection d'un arrête préfection d'un arrête préfection d'un arrête préfection d'un arrête production d'un arrête préfection d'un arrête production d'un arrête préfection d'un arrête production d'un arrête préfection d'un arrête d'un arrête d'un arrête d'un arrête production d'un arrête préfection d'un arrête en d'objection d'un arrête que les autres objectifs retenues de comparable des francements des véhicules et de l'habilitement prévalent de la production de rareté prévalent de la production de rareté prévalent de la production de rareté prévalent de la production de rareté prévalent de la production de la métaliste de la production de la prévalent de la production de la prévalent de la production de la prévalent de la production de la prévalent de la production de la prévalent de la production de la prévalent de la production de la prévalent de la production de la prévalent de la production de la prévalent de la production de la prévalent de la production de la prévalent de la production de la prévalent d		Swetematical at transmission less formations relatives aux dotations en EPI	2021
Régisarior à dégigation du COMBIC par le prôduction d'un arrêté préfectoral ledige et thic neutre (1985) par le Préfet de la possibilité de la production d'un arrêté préfectoral ledige et thic neutre (1985) par le Préfet de la préfet de la préfet de la production de la préfet d	Equipements	Systematists of water interviews isolants conformement à la régiementation (tablette, ligne de vie)	En cours
Indeligne et faie an eides (1983) can le Préfet Poursager l'exclasitate du softens directour informatique Poursager l'exclasitate du softens directour informatique Poursager l'exclasitate du softens directour informatique Poursager l'exclasitate du softens directour informatique Poursager l'exclasitate du softens directour informatique de sontibles et des entretens obligatories, il convent de fresser le late de diffinir le niveau à attentre. Le partie de l'exclasitate et des contrôles et des entretens obligatories, il convent de fresser le late de diffinir le niveau à attentre. Le partie de l'exclusion de l'exclasitate de l'exclusion de l'exclasitate de l'exclusion de l'exclasitate de l'exclusion de l'exclasitate de l'exclusion de l'exclasitate de l'exclusion de rechaine protecteur de l'exclasitate de l'exclusion de certaine protecteur de rechaine protecteur de l'exclasitate de l'exclusion de certaine protecteur de l'exclasitate de l'exclusion de certaine protecteur de rechaine protecteur de l'exclasitate de l'exclusion de l'exclasitate de l'exclusion de	Svstèmes	Régulariser la désignation du COMSIC par la production d'un arrêté préfectoral	2020
Porvisiger Pactralisation du schlana directeur informatique Porvisiger Pactralisation du schlana directeur informatique Organisar la chiade logistique afin de fascipare aux autantes des unitérates sur le parant Administration sur la chiade logistique afin de fascipare aux autantes des unitérates sur la constitue des contrôles et des entretens subigationes, il convient de direser la liste des matériels assujettis et le définir le niveau à à atteindre. Le service technique doit en être le ganant Administration générale les matériels assujettis et de définir le niveau à à atteindre. Le service technique doit en être le ganant Administration générale les matériels assujettis et de définir le niveau à à atteindre. Le service technique doit en être le ganant Administration générale les productions de sontrôles et des entretens subigationes. Mettre en place un dispositif de suivi des recommandations Permainer le production de service principale au dispositif de sivil des recommandations Permainer le production de certaine se recommandations Permainer le production de sontre de la matériale de les autorités es terres de la matériale de la securité de sivile des recommandations convention pluriammelle de financement Accourer la présentation des objectifs linanciers en CODIR au même titre que les autorités en la mainer les entaines presentations de convention pluriammelle de financement Mobiliser tous les leviers de nature à la préventin la maifries de le févolution du tart de des soptimiser Accourer la présentation des objectifs linanciers en CODIR au même titre que les aveits en convention pluriammelle de linancement Mobiliser tous les leviers de nature le mainforcer des motabilités et gene les autorités au terre de prévention de médaliers de la sécurité des seuls cas d'haptiques Emissioner la prévention des prévention pluriammelle de linancement de la sécurité des seuls cas d'haptiques Emissioner le prévention de prévention de médalités de superviser la demarte de la prostabilité riglementaire de ne pa	d'information et	Rédiger et faire arrêter l'OBDSIC par le Préfet	2020
Organiser la mise en œuvre du plan d'investissement bâtementaire Organiser la chaîne logistique afin de l'adopter aux attentes des unités territoriales Organiser la chaîne logistique afin de l'adopter aux attentes des unités territoriales Organiser la chaîne logistique afin de l'adopter aux attentes des unités territoriales Bobbonde d'un registre de l'an registre de l'adopter aux attentes des unités territoriales acciliations afin d'en assurre la trabailité et le paint Administration de l'adopter attentes et vérifications afin d'en assurre la trabailité de l'annesse et vérifications afin d'en assurre la trabailité de l'administration génatifiée et l'annesse d'an registre des metalles groupement Administration d'en l'administration prour les d'orquer en CODIR Mettre en place un disposifié de suivi des recommandations Fréaliser la prodeitain de grécoment pour les d'orquer en CODIR Mettre en place un disposifié de suivi des recommandations Fréaliser la prodeitain de grécoment pour les d'orquer en CODIR Mettre en place un disposifié de suivi des recommandations Fréaliser la prodeitain de grécoment aux disposifié de RPCI Réaliser la prodeitain de centralies groupement Mettre en place un disposifié de suivi des recommandations Fréaliser la prodeitain de grécoment aux des contralies prodeitains and disposifié de suivi des recommandations Réaliser la prodeitain de centralies groupement la martiere de l'adminiser et de gradifié en vou de les optimiser Moreire na prodeit d'estation des colperities en titories en territories que de moneiralier des moneiraliers aux en convention pluriammelle de financement Mobiliser tous les levers de nature à les naturelles aux mutualisations potentières en de médatiles de la sécurité des services de la prévention de fortes soportunités notamment des vérices de prévention et des antichés aux mutualisations potentière de la généralise de la sécurité des services de la prévention ou un référent sécurité de se sur prévention de la prévention de un référent sécurité de la se	communication	Envisager l'actualisation du schéma directeur informatique	Non
Organiser la chaîne logistique alin de l'adapter aux attentes des unités territoriales Disposer d'un registre unique des contrôles et vérifications alin d'en assurer la Irapabilité et le suivi y comprir en ce qui concerne les équipes spécialisées Afrin d'être cértain de l'exbausifirité des contrôles et vérifications alin d'en assurer la Irapabilité et le suivi été ces matériels assujetité et de définir le rinveau à attaindre. Le service technique doit en étre le garant Mettre en pace de la moute des activités groupement Péraliser un blan annuel des activités groupement Péraliser la procédiur de précombenteur Présoner la préciser de la précombenteur Présoner la préciseration de saviveus juridique au déposité de RPC Résileer la procédiur de précombenteur Présoner la préciseration de saviveus juridique au déposité de RPC Résileer la préciseration de completie analytique Arménique de completie de précombenteur Résolution de la préciseration de naturé à rendre manuelle de financement Arménique la préciseration de sarricés aux control and travair et de gains économiques et de qualité en vue de les sophistes en de l'habilitement Amerilioner la précisibilité des rescources avec la convention pluriannaelle de financement Amerilioner la précisibilité des rescources avec la convention pluriannaelle de financement Amerilioner la précisibilité des rescources avec la convention pluriannaelle de financement Amerilioner la précisibilité des rescources avec la convention pluriannaelle de financement Amerilioner la précisibilité des rescources avec la convention pluriannaelle de financement Amerilioner la précisibilité des rescources avec la convention pluriannaelle de financement Amerilioner la précisibilité des rescources avec la convention pluriannaelle de la sécurité intérieure et de médalles de la sécurité intérieure et de médalles de la sécurité intérieure et de médalles de la sécurité intérieure et de médalles de la possibilité réglementaire de ne pas être sapeur pompler tource n'engagement des sainne	Infrastructures	Poursuivre la mise en œuvre du plan d'investissement bâtimentaire	rait.
Disposer d'un registre unique des contrôles et des entretens ofin, afon assurer la trapbilité et le suivit y compris en ce qui concerne les équipes spécialisées. Administration de l'exhaucht de tre le grant de contrôles et des entretens obligaciones, il convient de trasser la liste des métrées assureits et de définir le niveau à attendre. Le pervise de transcription de transcription de transcription de transcription de contrôles et des entretens obligaciones, il convient de transcription de controles de groupement pour les évoquer en CODR Réaliser un bian annuel des activités groupement pour les évoquer en CODR Medier les pieces des précontentiers commandations Frécoir l'association de service grant groupement pour les évoquer en CODR Réaliser le piece no Ripposité de sur le groupement pour les évoquer en CODR Réaliser le piece en régronaliste des précontentiers commandations Frécoir l'association de service partier partier de précontraine processer de qualité en production de certaines precet le convention purante le frécoir l'association de service partier de marchés en terme de gains économinques et de qualité en production de compatibilité analytique su controllar de l'évolution du ravail d'évaluation des partiers et l'association de songerier des marchés aux mnualisations songortant de foutes optionales na la mainte de l'évolution du ravail d'évaluation des marchés aux mnualisations songortant de foutes optionales hand des services de la préfecture, augmenter les attributions de médailles de la sécurité intérieure et de médailles des sonvices sondaux CD 25 Envisager la mise en courre de la possibilité réglementaire de me pas être sapeur-pompier toures missions, en deux pour de paus activant de prévention ou un référent sécurité change de superviser la démarche l'agéanter le réglement dans des actions de prévention ou un référent sécurité de superviser la démarche l'agéant et de présenteur de prévention ou un référent sécurité de superviser la démarche de sactions de prévention ne un référent sécu	Logistique et	Organiser la chaîne logistique afin de l'adapter aux attentes des unités territoriales	≥ 2019
Administration gleecement de l'exhaustivité des contrôles et des entretiens obligatoires, il convient de direcement de l'exhaustivité des contrôles et des entretiens obligatoires, il convient de direcement de grant Administration génégale et finances. Réaliser un bilan annuel des activités groupement Mettre en place un disposit de suivi des recommandations Prémit l'association du ce de précommandations Prémit l'association du ce de précommandations Prémit l'association du cervice juridiques au dispositif de RPC! Réaliser la cercognaphie des riques juridiques au dispositif de RPC! Réaliser la cercognaphie des riques juridiques au dispositif de RPC! Réaliser la cercognaphie des riques juridiques au dispositif de RPC! Réaliser la cercognaphie des riques juridiques au dispositif de RPC! Réaliser la cercognaphie des riques juridiques au dispositif de RPC! Réaliser la cercognaphie des riques juridiques au dispositif de RPC! Réaliser la cercognaphie des riques juridiques au dispositif de RPC! Réaliser la présentation des objectifs innauleirs en CODIR au même titre que les autrises de l'évolution du ratio de désendettement Réavent la présentation des marchés en terme de gains économiques et de qualité en vue de les optimiser Finaliser la présentation des marchés en terme de gains économiques et de qualité en vue de les optimiser Réasoquer la prévalent on des marchés en terme de gains économiques et de qualité en vue de les optimiser Réasognaphie des reconoprorant de fortes optimiser de fortes optimiser Réasoquer la prévalent des marchés en terme de gains économiques et de qualité en vue de les optimiser Réasoquer le motorone de sainine des sarvices sociaux CD 25 Envisager un protocole de sainine des sarvices sociaux CD 25 Envisager la mise en couvre de la possibilité l'églementaire de ne pass être sapeur-pompier vou recent de prévention ou un référent sécunds de superviser la démarché des activités ISP Réfine de l'églementaire de prévention ou un référent sécunds de la possibilité l'églementaire d			> 2020
Realiser un bilan annuel des activités groupement Définir les objectifs assentivités groupement Définir les objectifs assentivités groupement Définir les objectifs assentier de sui groupement Mettre en place un dispositif de suivi dez recommandations Péronaliser les procédates de précombent pour les évoquer en CODIR Mestiner le site procédate de précombent teux Réaliser le strangment de service, juridique au clapositif de RPCI Réaliser le strangment de précombentiteux Réaliser les les des groupement de certaines presentions non obligationes de les autres objectifs financiers en CODIR au même titre que les autres objectifs financiers en CODIR au même titre que les autres objectifs financiers en CODIR au même titre que les autres objectifs financiers en CODIR au même titre que les autres objectifs financiers en CODIR au même titre que les autres objectifs financiers en CODIR au même titre que les autres objectifs financiers en CODIR au même titre que les autres de dévolution du ration de désendétiement Réassoir les des montalisations comparaint à l'antivités de l'évolution du ration de désendétiement Mobiliser tous les leviers de nature à renforcer dans l'aveair le mairise de l'évolution du ration de desendétiement Mobiliser tous les leviers de nature à renforcer dans l'aveair le mairise de l'évolution du ration de certaines Réassoir receptifique et certaines Réssoir receptifique et le levier de la préfecture, augmenter les attributions de médailles de la sécurité intérieure et de médailles de la jeunesse et des sports et de l'avignement Réssoir receptifique et de la possibilité l'éplementaire de ne pas être sapour-pompler toute-missions, en dehors des sections de prévention l'grand public', marquant l'engagement citoyen du SDIS et contribunat à lutter contre la hausse de la sollicitation Désigner un assistant de prévention ou un référent sécurité charge de superviser la démarche le réceptif de la contribunat l'avigne de l'avigne et Sécurité des activités s'avignes de la possibilité l'éplementaire	Contrôles et contrats d'entretien		> 2020
Nealiser un bilan annuel des activités groupement pour les évoquer en CODIR Mettre en place un dispositif de suivi des recommandations Mettre en place un dispositif de suivi des recommandations Péroni l'association de précontentieux Péroni l'association de précontentieux Péroni l'association de service juridiques au dispositif de RPCI Réaliser la cartographie des risques juridiques au dispositif de RPCI Réaliser la cartographie des risques juridiques au dispositif de RPCI Réaliser la cartographie des risques juridiques au dispositif de RPCI Réaliser la présibilité des risques juridiques au dispositif de RPCI Réaliser la cartographie des risques juridiques Assuer la présibilité des risques juridiques Assuer la présibilité des risques proces avec la convention pluriannuelle de financement Améliorer la prévisibilité des risques proces avec la convention pluriannuelle de financement Améliorer la prévisibilité des marchés en terme de gains économiques et de qualité en vue d'eles optimiser Améliorer la prévisibilité des marchés en terme de gains économiques et de qualité en vue d'eles optimiser Prévisibilité des marchés en terme de gains économiques et de qualité en vue d'eles optimiser Prévisibilité des marchés en terme de gains économiques et de qualité en vue d'eles optimiser Elagir la cartographie des marchés en terme de gains économiques et de qualité en vue d'eles optimiser Président la risque des marchés en terme de gains économiques et de gualité en vue d'eles optimiser Réssources prévises de la préferture, augmentre les atributions de médailles de la sécroir de médailles de la sécroir de la possibilité réglementair de médailles de la possibilité réglementair de ne des actions de prévention "grand public", marquant l'engagement citoyen du SDIS et contribuant à lutter contre la hausse de la sollicitation Désigner un assistant de prévention ou un référent sécurité charde es contre de la possibilité réglement de prévention ou un référent securité charde et de l'adminier de prévention ou un r		Administration generale et finances	
Nettre en place un dispositif de suivi des recommandations Formaliser la procédure de précontentieux Formaliser la procédure de précontentieux Formaliser la procédure de précontentieux Formaliser la procédure de précontentieux Formaliser la procédure de précontentieux Formaliser la procédure de précontentieux Formaliser la procédure de précontentieux Formaliser la definaction de service juridique au dispositif de RPCI Récellore et étaigit la tanfaction de certaines prestations non obligatoires Assurer la présentation des objectifs financiers en CODIR au même titre que les autres objectifs retenus Finaliser la démarche de comprabilité anabitquit an entre de gains économiques et de qualité en veu de les optimiser Finaliser la démarche de comprabilité anabitquit la anafrise de lévolution du ratio de désendettement Monoliser tous les ieviers de nature à rentorcer dans l'avenir la maîtrise de lévolution du ratio de désendettement Monoliser lous les ieviers de nature à rentorcer dans l'avenir la maîtrise de lévolution du ratio de désendettement Monoliser lous les ieviers de nature à rentorcer de gains économiques et de qualité en vue de les optimiser Elagig la artographie des mutualisations comportant de fortes opportentielles Développer des mutualisations comportant de fortes opportentielles Développer des mutualisations comportant de fortes opportentielles Finaliser la mise en ceuvre de la possibilité réglementaire de ne pas être sapeur-pompier toutes-missions, en dehors des seuls cas d'aptitudes médicales partielles Finaliser la mise en ceuvre de la possibilité réglementaire de ne pas être sapeur-pompier toutes-missions, en dehors des activités 18 hausse de ja sollicitation Désigner un assistant de prévention ou un référent sécuriré chargé de superviser la démarche rivigiène et Sécurité des activités 18 hausse de ja sollicitation Désigner un assistant de prévention ou un référent sécuriré chargé de superviser la démarche retourer le la possibilité réglement service de la demarche de la possibilité réglement de la	Groupement		> 2020
Formaliser is procédure de précontentieux Prévoir l'association du set de précontentieux Prévoir l'association du set de précontentieux Prévoir l'association du set de précontentieux Prévoir l'association du set de précontentieux Prévoir l'association du set de précontentieux Prévoir l'association du set de possitif de RPCI. Prévoir l'association du set de précontentieur au de prévoir l'association du cratoc pape des risques junciques en CODIR au même titre que les autres objectifs retenus Revaloriser la présentation des poliectifs financiers en CODIR au même titre que les autres objectifs retenus Assurer la présentation des objectifs financiers en CODIR au même titre que les autres objectifs retenus Finalièrer la présentation des poliectifs financiers en CODIR au même titre que les autres objectifs financiers en CODIR au même titre que les autres objectifs financiers avec la comprendit de ressource avec la convention pluriannualle de financement Mobiliser tous les leviers de nature à renforcer dans l'avenir la mâtries de l'évolution du rato de désendettement Mobiliser tous les leviers de nature à renforcer dans l'avenir la maitries de l'évolution du rato de désendettement Mobiliser tous les leviers de nature à renforcer dans l'avenir de préventions de médailles de la sécurité intérieure et de médailles de la sécurité intérieure et de médailles de la sécurité intérieure et de médailles de la sécurité intérieure et de médailles de la sécurité intérieure de la possibilité réglementaire de ne pas être sapeur-pompier toures-missions, en dehors des seuls cas d'aptitudes médicales partiers l'argagement dans des services de la prévention "grand public", marquant l'engagement den gent prévention ou un référent sécurité chargé de superviser la démarche de souvre de la possibilité réglement de la gent de l'évolution de l'aventife chargé de superviser la démarche de l'évolution de l'aptitudes prédicales de la public de l'aventité chargé de superviser la démarche de l'évolution ou un référent sécurité chargé d	administration		2019
Formaliser is procedure de précontentieux Prévoir l'association du service juridique au dispositif de RPC! Réaliser la cartographie des risques juridiques Revaloires de précontentieux Revaloires de précontentieux Revaloires de présentation de certaines prestations non obligatoires Assures prévoir l'association du service juridiques Assures présentation des objectifs financiers en CODIR au même titre que les autres objectifs retenus Assures présentation des objectifs financiers en CODIR au même titre que les autres de les présentations des présentations protenties et de l'abilitéer le démanche de comptabilité analytique Améliorer la prévaisbilité des ressources avec la convention pluriannuelle de financement Améliorer la prévaisbilité des resources avec la convention pluriannuelle de financement Améliorer la prévaisbilité des resources avec la convention pluriannuelle de qualité en veu de les optimiser Elagir la cartographie des mutualisations potentielles Développer des mutualisations comportant de fortes opportunités notamment des véhicules et de l'habiliement Ressources fortes productions de préfecture, augmenter les attributions de médailles de la sécurité intérieure et de médailles de la jeunesse et des sports et de l'engagement Envisager la mise en couvre de la préfecture, augmenter les attributions de médailles de la gecunité intérieure et de médailles de la public management dans des actions de prévention "grand public", marquant l'engagement dans des actions de prévention ou un référent sécurité chargé de superviser la démarche Hygiène et Sécurité des actions de prévention ou un référent sécurité chargé de superviser la démarche hygiène et Sécurité des actions de prévention ou un référent securité chargé de superviser la démarche des actions de prévention ou un référent securité chargé de superviser la démarche des actions de prévention de la prévention de la prévention de la prévention de la prévention de la prévention de la prévention de la prévention de la prévention de la prévention d	lillettees	Mattre an place un dispositif de suivi des recommandations	2019
Resilizer la cartographie des risques juridiques au dispositif de RPCI Résliser la cartographie des risques juridiques au dispositif de RPCI Résliser la cartographie des risques juridiques Revaloriser et élagir la tanfication de certaines prestations non obligatoires Revaloriser et élagir la tanfication de certaines prestations non obligatoires Revaloriser ce élagir la tanfication ges prestations non obligatoires Revaloriser la céreschation des marchés en convention purlammelle de financement Améliorer la prévisibilité des ressources avec la convention purlammelle de financement Mobiliser tous les teviers de nature à renforcer dans l'aventire de l'évoluation du ratio de élésendettement Mobiliser tous les teviers de nature à renforcer dans l'aventire de l'évoluation du ration des marchés en terme de gains économiques et de quiquin du ration de de la préfecture, augmenter les attributions de médailles et le l'habiliement Ressources flummaines et de médailles de la protecture, augmenter les attributions de médailles de la sécurité intérieure et de médailles de la publica des services socieux CD 25 Envisager la mise en œuvre de la possibilité réglementaire de ne pas être sapeur-pompier toutes-missions, en dehors des seuis cas d'aptitudes médicales partielles Ressources de la préferture, augmenter les attributions de médailles de la sécurité des activités 15P Renforcer l'engagement dans des actions de prévention "grand public", marquant l'engagement citoyen du SDIS et contribuant à lutter contre la bausse de la sollicitation Désigner un assistant de prévention ou un référent sécurité chargé de superviser la démarche Hygiène et Sécurité des activités 15P	Administration	Formalise la noncédure de mécontentieux	2019
Resilier la cartographie des risques juridiques Revaloriser et élargir la tarification de certaines prestations non obligatoires Revaloriser et élargir la tarification de certaines prestations non obligatoires Finaliser la démancier de Comptabilité anabiques Finaliser la démancier la présidiabilité anabique au consention pluriannuelle de financement Mobiliser tous les leviers de nature à renforcer dans l'avenir la maîtrise de l'évolution du ratio de désendettement Mobiliser tous les leviers de nature à renforcer dans l'avenir la maîtrise de l'évolution du ratio de desendettement Mobiliser tous les leviers de nature à renforcer dans l'avenir la maîtrise de l'évolution du ratio de desendettement Mener un travail d'évaluation des marchés en terme de gains économiques et de qualité en vue de le soptimiser Elargir la cartographie des marchés aux mutualisations potentielles Développer des mutualisations comportant de tortes opportunités normement des véhicules et de l'habillement Ressources proprier des marchés aux mutualisations potentielles En lien avec les services de la préfecture, augmenter les attributions de médailles de la sécurité intérieure et de médailles de la jeunesse et des sports et de l'éngagement Ressources l'engagement dans des services sociaux CD 25 Envisager la mise en ceuvre de la possibilité réglementaire de ne pas être sapeur-pompier toutes-missions, en dehors des seuls cas d'aptitudes médicales partielles Renforcer l'engagement dans des actions de prévention "grand public", marquant l'engagement citoyen du SDIS et contribunant à lutter contre la hausse de la sollicitation Désigner un assistant de prévention ou un référent sécurité chargé de superviser la démarche rigiement de la possibilité réglement de la des services de la sollicitation de superviser la démarche rigiement de la contribution ou un référent sécurité chargé de superviser la démarche rigiement de la contribunant à lutter contre la hausse de la sollicitation de la contribuna de la contribuna de la contribuna de la	générale	Prévoir l'association du service juridique au dispositif de RPCi	> 2019
Revaloriser et élargir la tarification de certaines prestations non obligatoires. Assurer la présentation des objectifs financiers en CODIR au même titre que les autres objectifs retenus Finaliser la démarche de comptabilité analytique. Finaliser la démarche de comptabilité analytique Finaliser la démarche de comptabilité analytique Finaliser la démarche de comptabilité analytique Finaliser la démarche de comptabilité analytique Mobiliser tous les leviers de nature à renforcer dans l'avenir la maîtrise de l'évolution du ratio de désendettement Mobiliser tous les leviers de nature à renforcer dans l'avenir la maîtrise de l'évolution du ratio de désendettement Mobiliser tous les leviers de nature à renforcer dans l'avenir la maîtrise de qualité en vue de les optimiser Elargir la cartographie des marchés aux mutualisations potentielles Développer des mutualisations comportant de fortes opportunités notamment des véhicules et de l'habillement Ressources services de la préfectuire, augmenter les atributions de médailles de la sécurité intérieure et de médailles de la jourses et des sports et de l'engagement Ressources Envisager un protocole de saisine des services sociaux CD 25 Envisager un protocole de saisine des services sociaux CD 25 Envisager la mise en cœuvre de la possibilité réglementaire de ne pas être sapeur-pompier toutes-missions, en dehors des seuls cas d'aptitudes médicales partielles Ressources de la prévention ou un référent sécurité chargé de superviser la démarche Hygiène et Sécurité des activités ISP Désigner un assistant de prévention ou un référent securité chargé de superviser la démarche Hygiène et Sécurité des activités ISP		Réaliser la cartographie des risques juridiques	2021
Finalizer la démarche de comptabilité analytique Finalizer la démarche de comptabilité analytique Finalizer la démarche de comptabilité analytique Améliorer la prévisibilité des ressources avec la convention pluriannuelle de financement Améliorer la prévisibilité des ressources avec la convention pluriannuelle de financement Mobiliser toos les jewiers de nature à renforcer dans l'avenir la maîtrise de l'évolution du ratio de désendettement Mobiliser toos les jewiers de nature à renforcer dans l'avenir la maîtrise de l'évolution du ratio de désendettement Mobiliser toos les jewiers de nature à renforcer dans l'avenir la maîtrise de l'évolution du ratio de désendettement Messociati Enligir la avergraphie des marchés en terme de gains économiques et de qualité en vue de les optimiser Blacgir la archés aux mutualisations potentielles Développer des mutualisations comportant de fortes opportunités notamment des véhicules et de l'habillement Ressociatif En lien avec les services de la préfecture, augmenter les attributions de médailles de la sécurité intérieure et de médailles de la jeunesse et des sports et de l'engagement En lien avec les services de la préfecture, augmenter les attributions de médailles de la sécurité intérieure et de médailles de la jeunesse et des sports et de l'engagement Envisager un protocole de saisine des services socieux CD 25 Erwisager la mise en œuvre de la possibilité réglementaire de ne pas être sapeur-pompier toutes-missions, en dehors des seuls cas d'aptitudes médicales partielles Erwisager la mise en œuvre de la possibilité réglementaire de ne pas être sapeur-pompier toutes-missions, en dehors des actions de prévention ou un référent sécurité chargé de superviser la démarche tipopen du SDIS et contribuent de prévention ou un référent securité chargé de superviser la démarche trainer de contre la prévention ou un référent securité charge de superviser la démarche trainer de contre de la possibilité réglement de la possibilité négre de superviser la démarche tipope de		Revaloriser et élargir la tanfication de certaines prestations non obligatoires	> 2019
Finaliser la démarche de comptabilité analytique Améliorer la prévisibilité des ressources avec la convention pluriannuelle de financement Mobiliser tous les leviers de nature à renforcer dans l'avenir la maîtrise de l'évolution du ratio de désendettement Mener un travail d'évaluation des marchés en terme de gains économiques et de qualité en vue de les optimiser Elargir la cartographie des marchés aux mutualisations potentielles Développer des mutualisations comportant de fortes opportunités notamment des véhicules et de l'habillement Ressources de la préfecture, augmenter les attributions de médailles de la sécurité intérieure et de médailles de la jeunesse et des sports et de l'engagement Envisager un protocole de saisine des services sociaux CD 25 Envisager la mise en ceuvre de la possibilité réglementaire de ne pas être sapeur-pompier toutes-missions, en dehors des seuls cas d'aptitudes médicales partielles Renforcer l'engagement dans des actions de prévention "grand public", marquant l'engagement citoyen du SDIS et contribuant à lutter contre la hausse de la sollicitation Désigner un assistant de prévention ou un référent sécurité chargé de superviser la démarche Hygiène et Sécurité des activités JSP	•	Assurer la présentation des objectifs financiers en CODIR au même titre que les autres objectifs retenus	2019
Ameliorer la prévisibilité des ressources avec la convention pluriannuelle de financement Mobiliser tous les leviers de nature à renforcer dans l'avenir la maîtrise de l'évolution du ratio de désendettement Mener un travail d'évaluation des marchés en terme de gains économiques et de qualité en vue de les coptimiser Elargir la cartographie des marchés aux mutualisations potentielles Développer des mutualisations comportant de fortes opportunités notamment des véhicules et de l'habillement Ressources de la préfecture, augmenter les attributions de médailles de la sécurité intérieure et de médailles de la jeunesse et des sports et de l'engagement En lien avec les services de la préfecture, augmenter les attributions de médailles de la sécurité intérieure et de médailles de la jeunesse et des sports et de l'engagement Envisager un protocole de saisine des services sociaux CD 25 Envisager la mise en œuvre de la possibilité réglementaire de ne pas être sapeur-pompier toutes-missions, en dehors des seuls cas d'aptitudes médicales partielles Renforcer l'engagement dans des actions de prévention "grand public", marquant l'engagement citoyen du SDIS et contribuant à lutter contre la hausse de la sollicitation Désigner un assistant de prévention ou un référent sécurité chargé de superviser la démarche Hygiène et Sécurité des activités ISP	Moyens et gestion	Finaliser la démarche de comptabilité analytique	> 2020
Mobiliser tous les leviers de nature à renforcer dans l'avenir la maîtrise de l'évolution du ratio de désendettement Mener un travail d'évaluation des marchés en terme de gains économiques et de qualité en vue de les optimiser Elargir la cartographie des marchés en terme de gains économiques et de qualité en vue de les optimiser Elargir la cartographie des marchés aux mutualisations potentielles Développer des mutualisations comportant de fortes opportunités notamment des véhicules et de l'habillement Ressociatif Envisager un protocole de saisine des services sociaux CD 25 Envisager la mise en œuvre de la possibilité réglementaire de ne pas être sapeur-pompier toutes-missions, en dehors des seuls cas d'aptitudes médicales partielles Renforcer l'engagement dans des actions de prévention "grand public", marquant l'engagement citoyen du SDIS et contribuant à lutter contre la hausse de ja sollicitation Renforcer l'engagement dans des actions de prévention "grand public", marquant l'engagement citoyen du SDIS et contribuant à lutter contre la hausse de ja sollicitation Résigner un assistant de prévention ou un référent sécurité chargé de superviser la démarche Hygiène et Sécurité des activités JSP	inanciere	Améliorer la prévisibilité des ressources avec la convention pluriannuelle de financement	2013
Mener un travail d'évaluation des marchés en terme de gains économiques et de qualité en vue de les optimiser Elargir la cartographie des marchés aux mutualisations potentielles Développer des mutualisations comportant de fortes opportunités notamment des véhicules et de l'habillement Ressources produces de la préfecture, augmenter les attributions de médailles de la sécurité intérieure et de médailles de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif Envisager un protocole de saisine des services sociaux CD 25 Envisager la mise en ceuvre de la possibilité réglementaire de ne pas être sapeur-pompier toutes-missions, en dehors des seuis cas d'aptitudes médicales partielles Renforcer l'engagement dans des actions de prévention "grand public", marquant l'engagement citoyen du SDIS et contribuant à futter contre la hausse de la sollicitation Désigner un assistant de prévention ou un référent sécurité chargé de superviser la démarche Hygiène et Sécurité des activités ISP		Mobiliser tous les leviers de nature à renforcer dans l'avenir la maitrise de l'évolution du ratio de désendettement	£102 ≥
Elargir la cartographie des marchés aux mutualisations potentielles Ressources: Murnaines et de l'habillement Ressources: Murnaines et de l'habillement Ressources: Murnaines et de l'habillement En lien avec les services de la préfecture, augmenter les attributions de médailles de la sécurité intérieure et de médailles de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif Envisager un protocole de saisine des services sociaux CD 25 Envisager la mise en œuvre de la possibilité réglementaire de ne pas être sapeur-pompier toutes-missions, en dehors des seuls cas d'aptitudes médicales partielles Renforcer l'engagement dans des actions de prévention "grand public", marquant l'engagement citoyen du SDIS et contribuant à lutter contre la hausse de la sollicitation Désigner un assistant de prévention ou un référent sécurité chargé de superviser la démarche Hygiène et Sécurité des activités JSP			> 2019
En lien avec les services de la préfecture, augmenter les attributions de médailles de la sécurité intérieure et de médailles de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif. En lien avec les services de la préfecture, augmenter les attributions de médailles de la sécurité intérieure et de médailles de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif. Envisager un protocole de saisine des services sociaux CD 25 Envisager la mise en œuvre de la possibilité réglementaire de ne pas être sapeur-pompier toutes-missions, en dehors des seuls cas d'aptitudes médicales partielles Renforcer l'engagement dans des actions de prévention "grand public", marquant l'engagement citoyen du SDIS et contribuant à lutter contre la hausse de la sollicitation Désigner un assistant de prévention ou un référent sécurité chargé de superviser la démarche Hygiène et Sécurité des activités ISP	Gestion des achats	Elargir la cartographie des marchés aux mutualisations potentielles	> 2019
En lien avec les services de la préfecture, augmenter les attributions de médailles de la sécurité intérieure et de médailles de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif. Envisager un protocole de saisine des services sociaux CD 25 Envisager la mise en œuvre de la possibilité réglementaire de ne pas être sapeur-pompier toutes-missions, en dehors des seuls cas d'aptitudes médicales partielles Renforcer l'engagement dans des actions de prévention "grand public", marquant l'engagement citoyen du SDIS et contribuant à lutter contre la hausse de la sollicitation Désigner un assistant de prévention ou un référent sécurité chargé de superviser la démarche Hygiène et Sécurité des activités JSP			5707 2
En lien avec les services de la préfecture, augmenter les attributions de médailles de la sécurité intérieure et de médailles de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif envisager un protocole de saisine des services sociaux CD 25 Envisager un protocole de saisine des services sociaux CD 25 Envisager la mise en œuvre de la possibilité réglementaire de ne pas être sapeur-pompier toutes-missions, en dehors des seuls cas d'aptitudes médicales partielles Renforcer l'engagement dans des actions de prévention "grand public", marquant l'engagement citoyen du SDIS et contribuant à lutter contre la hausse de la sollicitation Désigner un assistant de prévention ou un référent sécurité chargé de superviser la démarche Hygiène et Sécurité des activités JSP			
Envisager un protocole de saisine des services sociaux CD 25 Envisager la mise en œuvre de la possibilité réglementaire de ne pas être sapeur-pompier toutes-missions, en dehors des seuls cas d'aptitudes médicales partielles Renforcer l'engagement dans des actions de prévention "grand public", marquant l'engagement citoyen du SDIS et contribuant à lutter contre la hausse de ja sollicitation Désigner un assistant de prévention ou un référent sécurité chargé de superviser la démarche Hygiène et Sécurité des activités JSP		ec les services de la préfecture, augmenter les attribu	2019
Envisager in protocore de santes de la possibilité réglementaire de ne pas être sapeur-pompier toutes-missions, en dehors des seuls cas d'aptitudes médicales partielles Renforcer l'engagement dans des actions de prévention "grand public", marquant l'engagement citoyen du SDIS et contribuant à lutter contre la hausse de ja sollicitation Désigner un assistant de prévention ou un référent sécurité chargé de superviser la démarche Hygiène et Sécurité des activités ISP		associatif	≥ 2019
Renforcer l'engagement dans des actions de prévention "grand public", marquant l'engagement citoyen du SDIS et contribuant à lutter contre la hausse de ja sollicitation. Désigner un assistant de prévention ou un référent sécurité chargé de superviser la démarche Hygiène et Sécurité des activités ISP	Ressources humaine	Envisager la mise en œuvre de la possibilité réglementaire de n	2019
Désigner un assistant de prévention ou un référent sécurité chargé de superviser la démarche Hygiène et Sécurité des activités JSP			> 2019
Annature for the set of lives in the EMBA they be COV at loc COO	Associations des	Désigner un assistant de prévention ou un référent sécurité cha	2020
	Formation des	Augmenter les taux de réalisation des FMPA chez les SPV et les SPP	> 2020

ŝe ni

Lé id

Annexe - rapport d'évaluation périodique des services d'incendie et de secours du Doubs par l'Inspection généraie de la sécurité civile en juin 2018 (CASDIS du 20/06/2019)

a aka juma .	東京東京の大学の教育の教育の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の	
	Ponctionisante etisecunite	
	Développer la formation dans le domaine de l'amélioration de la condition physique en formant au moins un correspondant pour lencadrement sportif dans chaque CIS	> 2020
	Encadrer la réalisation des ICP par une directive départementale	2019
	Systématiser la réalisation des test d'autoévaluation de la condition physique des personnels	2020
oudition and and		2020
congruen buysidae		2020
	Porter une attention renforcée concernant les seuils critiques de queiques résultats aux ICP (Luc Léger notamment)	2020
	Déterminer des mesures d'accompagnement pour faire progresser ceux dont les résultats sont faibles aux tests "ICP"	2020
	Veiller à l'application des mesures de sécurité et des prescriptions réglementaires dans l'utilisation des appareils de musculation au sein des centres de secours	2021
	Intégrer l'amélioration de la condition physique dans le domaine des risques psychosociaux et de la médecine préventive	> 2019
	Conforter le positionnement du médecin-chef à temps plein en régularisant son statut	2019
	Résoudre la problématique du médecin mis à disposition afin que le SSSM se réapproprie cette ressource	Non
	Encourager le volontariat des personnels SSSM, en particulier les MSPV, par une campagne de recrutement, en privilégiant leur formation à la médecine d'urgence et de	
	catastrophe et/ou à la médecine du travail, éventuellement en portant avc la faculté de médecine le projet de créer un stage semestiel d'internat validant	> 2019
	Poursuivre la dynamique de recrutement des personnels ISPV afin de pouvoir mettre en place un pool d'infirmiers protocolés plus important, en particulier en poursuivant la	3040
	demartie de prospection volculaiste aupres des mar, eventuementen en augmentant les teffants de sadges du sent un sens	2020
	Rédiger un projet de service SSSM s'inscrivant dans le cadre de ceiui de l'institution et permettant de structurer l'évolution du service en fixant dans une démarche	2203
	prospective pluriannuelle, tant les objectifs à atteindre que les moyens afférents, ainsi que les attributions et objectifs des personnels professionnels	2022
		2022
Service de santé et de		o rac
secours médical	un accompagnement adapte des utilisateurs. Organiser une implication plus importante des MSPV dans la réalisation des visites médicales (en particulier les VM de maintien en activité) afin d'optimiser la disponibilité	6707 9
	des MSPP pour les missions de mangement	> 2020
	Participer plus activement à la rédaction du document unique d'évaluation des risques, en particuiier en opération	2022
	Analyser plus précisément les motifs d'arrêts et la durée des arrêts de travail (24 jours en moyenne pour les SPP versus 17 jours en moyenne pour les SPV)	≥ 2020
	Envisager l'implantation de VLI (en complément ou en substitution des gardes postées de formation) pour poposer une prise en charge d'attende des SMUR dans les zones	
	blanches pour offrir une réponse graduée dans les zones de forte activité SUAP Evologies l'obsortifiée de l'implantation de l'Indon 15 nois experimentation de l'implantation	Fait
	(et créer une attractivité au recrutement de MSPV opérationnels)	Non
	Revoir l'ensemble des dotations pour éviter les redondances (sacs MSP, 15P) et favoriser le regroupement des dotations dédiées aux membres du service de santé	2020
	Dématérialiser les bons de commandes (prévue avec l'arrivée de la licence départementale du logiciel Pharmsap)	2020
	Valider lers conditions d'exercices en PUI pour les PSPV qui remplissent les conditions	2020
•	Faire valider ia politique HS par le président du CASDIS	Fait
	Veiller à la formation continue de l'ensemble des personneis composant le CHSCT	≥ 2019
	Intégrer des correspondants "hygiène sécurité" au sein des sections de JSP	≥ 2019
	Veiller à la formation des membres du CCDSPV impliqués dans la posititique d'hygiène et sécurité	≥ 2019
Hygiène et sécurité	Relancer l'animation des assistants de prévention et des conseillers focaux afin de disposer d'un réseau dynamique et efficace	2019
	Mettre en place la fonction d'officier sécurité en opération	≥ 2019
	Tracer la formation des personnels dans le domaine du port des EPI	2021
	Finaliser la démarche visant à l'information de toutes les entreprises extérieures travaillant dans l'établissement sur les risques propres de celuî-ci	2021
	Réfléchir à l'implication du service "hypiène et sécurité" dans la constitution et la néportation des contrats d'assurances	2020

cyaluation de la quantitation de la company		
Elaborer un projet de service et le décliner en fiches "actions"		> 2021 - 2022
Fixer des objectifs aux chefs de groupements et de services		Fait
Concevoir un tableau de gilotage, adossé au projet d'établissement, présentant la mesure de la performance du SDIS (couverture des vulnérabilités clés et des facteurs clès de	eurs clés de	≥ 2019
		> 2010
Mettre en place un dispositif d'évaluation de la mise en œuvre des documents structurants	+	5 6023
Mener une évatuation globale des vuinérabilités clés du SDIS		
Récieer le plan de continuité du service, en réponse à l'analyse des vuinérabilités		≥ 2019
Cathornahian los nomescus clás afin d'ascurer le déniquement sur le terrain		Non
Gishoner due tables des des des entents to misser d'atteinte des Akientiffs accionés		2020
		2020
ואברויב בוו כמחוב חיים אמיום של מחוב של מתוב של מתוב של מתוב של מתוב של מת מוב של מתוב של מתוב של מתום		

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 20 juin 2019 à 09h30, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du Service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Monsieur Philippe MARECHAL, second vice-président.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 12 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

M. Philippe GONON, Mme Florence ROGEBOZ, Mme Françoise BRANGET, M. Jean-Luc GUYON, Mme Catherine CUINET, M. Claude DALLAVALLE, Mme Martine VOIDEY, Mme Géraldine LEROY, M. Anthony POULIN, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Fabrice TAILLARD, M. Philippe MARECHAL.

Membres avec voix consultative

M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme le Lieutenant-colonel Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Sylvain RICHARD, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, Mme le Sergent-chef Véronique CRAVE, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

Membre de droit

M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs

Affiché le 27 JUIN ZUIS

Le payeur départemental

▶ M. Michel PETITCOLAS

ETAIENT EXCUSES

Mme Christine BOUQUIN, Mme Béatrix LOIZON, M. Alain LORIGUET, Mme Sylvie LE HIR, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, M. Thierry VERNIER, Mme Virginie CHAVEY, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe ALPY, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Christophe LIME, M. Philippe GAUTIER, M. Henri Francis DUFOUR, M. Christian POURNY, M. Jean-Marie BINETRUY, M. le Commandant Nicolas SEIGNOBOSC, M. le Sergent-chef Sébastien COLLIARD, M. le Sergent-chef Daniel BERTRAND.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. le Lieutenant-colonel Lionel TOURAISIN, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, Mme Julie FAIVRE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de juin 2019

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le compte administratif présente le résultat de l'ensemble des opérations comptables réalisées au titre de l'exercice 2018.

Le présent rapport, et la maquette qui lui est annexée, détaillent ces opérations. Leur concordance avec le compte de gestion a été vérifiée en collaboration avec les services de la Paierie départementale.

Le résultat définitif, tel qu'il est proposé à l'approbation du Conseil d'administration, est identique au résultat provisoire qui avait été approuvé par anticipation au cours de la séance du 7 février 2019, lors du vote du budget primitif 2019.

SECTION DE FONCTIONNEMENT I.

	OA 2046	CA 2017	BP+DM2018	CA2018	Variation CA1	7/18
and the second of the second o	CA 2016				En€	En %
Dépenses de fonctionnement 011 Charges à caractère général 012 Charges de personnel 022 Dépenses imprévues 65 Autres charges courantes 66 Charges financières	5 916 522 € 33 938 038 € 0 € 221 243 € 645 975 €	6 072 651 € 34 294 733 € 0 € 220 513 € 617 763 €	6 941 295 € 35 551 460 € 237 900 € 230 000 € 640 000 €	6 525 432 € 34 696 709 € 0 € 218 490 € 620 141 € 6 434 €	452 781 € 401 976 € 0 € -2 023 € 2 379 €	7% 1% -1% 0% -74%
67 Charges exceptionnelles 023 Virement section investissement 042 Dotation aux amortissements Total dépenses fonctionnement Dont dépenses réelles	8 707 € 0 € 6 357 174 € 47 087 659 € 40 730 486 €	24 357 € 0 € 5 740 609 € 46 970 626 € 41 230 017 €	14 000 € 1 300 000 € 5 830 024 € 50 744 679 € 43 614 655 €	0 € 5 798 727 € 47 865 933 € 42 067 206 €	0 € 58 118 € 895 306 € 837 188 €	1% 1,91%
Recettes de fonctionnement 013 Atténuations de charge 70 Produits des services 74 Contributions 75 Autres produits courants 77 Produits exceptionnels 042 Recettes d'ordres Total recettes fonctionnement	376 576 € 147 005 € 46 039 897 € 123 213 € 590 120 € 1 353 470 € 48 630 281 €	427 671 € 569 328 € 46 134 998 € 108 829 € 140 837 € 1 532 026 € 48 913 690 €	250 000 € 360 000 € 46 523 491 € 51 712 € 68 024 € 1 585 400 € 48 838 627 €	390 981 € 841 731 € 46 479 335 € 98 370 € 59 828 € 1 579 663 € 49 449 907 €	-36 691 € 272 404 € 344 337 € -10 459 € -81 009 € 47 637 €	48% 1% -10% -58% 3%

Dépenses А.

Les dépenses réelles de fonctionnement pour l'année 2018 s'élèvent à 42 067 206 €, ce qui représente une progression de 837 K€, soit 2 % par rapport à l'année 2017.

Entre 2016 et 2017, ces dépenses réelles avaient progressé de 1,2 % (500 K€).

Cette progression plus importante des dépenses s'explique principalement par l'augmentation de l'activité opérationnelle (+ 8 %), qui entraine une hausse des indemnités versées aux sapeurs-pompiers volontaires ainsi que des dépenses de carburant et de consommables, et par l'augmentation des prix du carburant et de l'énergie:

Les principaux postes de dépenses sont présentés ci-dessous.

Les charges à caractère général - chapitre 011 1)

Les charges à caractère général représentent 15,5 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles affichent une progression de 453 K€ (7,5 %) par rapport à l'année 2017. Les charges à caractère général ont été réalisées à hauteur de 94 % et, en intégrant les reports, engagées à

près de 97 %.

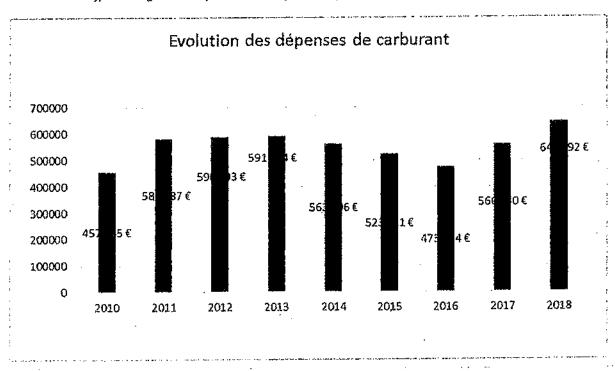
1. 1	Achats e	t variations	de stock	(comptes 60)
------	----------	--------------	----------	--------------

	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Variation CA	18/17
				En€	En %
Energie - électricité-combustibles	741 020 €	770 625 €	833 957 €	63 332 €	8%
Carburants	473 234 €	560 540 €	. 646 392 €	85 852 €	15%
Habillement	188 768 €	285 527 €	301 511 €	15 984 €	6%
Alimentation	199 730 €	182 938 €	202 201 €	19 263 €	11%
Fournitures de petit équipement	207 248 €	219 953 €	228 754 €	8 801 €	4%
Médicaments vaccins prod. pharma	84 127 €	101 646 €	104 120 €	2 474 €	2%
Autres	- 141 579 €	126 834 €	124 763 €	-2 070 €	-2%
Total	2 035 706 €	2 248 063 €	2 441 698 €	193 635 €	9%

Après une augmentation de 212 K€ entre 2016 et 2017, ce poste de dépense enregistre une nouvelle progression significative en 2018 (194 K€), principalement en raison de l'augmentation des coûts du carburant et de l'énergie.

Les dépenses d'énergie (gaz, électricité, fuel et bois) affichent une progression de 8 %. Celle-ci doit toutefois être nuancée car le SDIS a perçu pour près de 31 K€ d'avoirs de la part d'un fournisseur de gaz (factures initiales sur la base d'estimations trop élevées). L'augmentation réelle n'est donc que de 4 %, malgré une hausse plus importante des tarifs, car l'année 2018 a été plus clémente que 2017.

La progression des dépenses de carburant s'explique par l'effet coût (+ 15,5 % sur le prix moyen du litre entre 2017 et 2018), mais également par un effet quantité (+ 5,5 % de consommations).



On peut noter également :

- Une progression des dépenses d'habillement en raison de l'application progressive, depuis 2017, des évolutions prévues par l'arrêté du 8 avril 2015 fixant les tenues, uniformes, équipements, insignes et attributs des sapeurs-pompiers (notamment le remplacement de la tenue F1, par la TSI: tenue de service et d'intervention);
- Une progression, depuis 2017, des dépenses consacrées aux médicaments et autres produits pharmaceutiques, en lien notamment avec l'augmentation de l'activité opérationnelle consacrée au secours à personnes.

ii. Les services extérieurs (comptes 61 et 62)

	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Variation C	A18/17
Formation	236 768 €	255 278 € 677 973 €	. 366 052 € 780 194 €	110 774 € 102 221 €	43% 15%
Contrats de prestations maintenance Remboursements	681 333 € 60 815 €	10 279€	33 331 €	23 052 €	224%
Autres services	179 220 €	168 915 €	189 029 €	20 114 €	12%
Déplacements et transports	154 601 €	171 218 € 651 950 €	190 989 € 662 693 €	19 772 € 10 743 €	12% 2%
Entretien des véhicules et du matériel Télécommunications	638 360 € 284 219 €	244 875 €	253 970 €	9 095 €	4%
Affranchissement	29 799 €	28 542 €	-26 709 €	-1 833 €	-6%
Locations	464 214 €	449 974 € 670 137 €	445 965 € 660 116 €	-4 009 € -10 021 €	-1% -1%
Entretien des bâtiments et nettoyage	708 358 € 409 534 €	459 952 €	435 855 €	-24 097 €	-5%
Assurances Total	3 847 221 €	3 789 092 €	4 044 903 €	255 810 €	7%

Parmi les postes de dépenses affichant des augmentations importantes, on peut noter :

- les sommes versées aux organismes de formation (+ 43 %) en raison :
 - o d'une meilleure réalisation des crédits inscrits au budget (99,7 %);
 - o des changements de tarification de l'ENSOSP sur les formations initiales ;
 - o du suivi de formations dans le domaine informatique auprès de prestataires spécialisés.
- les dépenses liées à la maintenance et aux différents contrats de prestation de service (+ 15 %) et notamment :
 - l'augmentation du périmètre de maintenance d'Artémis, en lien avec la mise en production du module Smartémis, ainsi que des évolutions dans le paramétrage de l'outil;
 - les sommes consacrées à l'entretien des EPI (équipements de protection individuels) et du linge : s'agissant des EPI, on constate un lavage plus fréquent des tenues de feu en raison des réflexions autour de la dangerosité des fumées d'incendie ; pour le linge, l'augmentation s'explique principalement par le lavage des couvertures bactériostatiques.
- les remboursements (+ 224 %): ce poste de dépenses connaît d'importantes variations.
 L'augmentation enregistré en 2018 s'explique principalement par :
 - o le versement de frais de mutation pour le recrutement d'un agent (sommes versées au SDIS d'origine lorsqu'un agent est recruté par voie de mutation moins de 3 ans après sa titularisation);
 - o le remboursement des frais d'organisation de concours pour le recrutement de caporaux.

Au final, la consommation des comptes 61 et 62 affiche une progression de 7 % entre 2017 et 2018.

iii. Les impôts, taxes et versements assimilés

	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Variation CA	2018/2017
Autres impôts locaux	27-030 €	24 121 €	27 976 €	3 855 €	· 16% ·
Droits d'enregistrement & de timbre	540 €	1 296 €	- €	- 1296€	-100%
Taxes & impôts sur les véhicules	6 026 €	10 079 €	10 347 €	268 €	3%
Total	33 596 €	35 496 €	38 323 €	2 827 €	8%

Les impôts locaux concernent les taxes et redevances pour les ordures ménagères et autres déchets. La diminution constatée en 2017 s'expliquait principalement par les variations dans les rythmes de facturation ; ainsi le niveau de dépenses constaté en 2018 correspond à celui de 2016.

Les droits de timbre sont les timbres fiscaux acquis pour les dossiers de permis bateau, ils sont désormais pris en charge par le prestataire, dans le cadre de son marché, raison pour laquelle aucune dépense n'apparaît en 2018.

Les taxes sur les véhicules correspondent aux certificats d'immatriculation des véhicules acquis par le SDIS ; ce poste est plutôt stable en 2018, car le tarif n'a pas évolué (après passage du cheval fiscal de 36 à 51 € en 2017).

Les charges de personnels - chapitre 012

	2016	2017	2018	Variation CA	V/CA
Masse salariale	25 928 714 €	26 738 281 €	26 840 301 €	102 020 €	0,38%
Indemnités SPV	6 132 125€	6 078 763 €	6 298 075 €	219 312 €	3,61%
Vétérance PFR	1 105 814 €	707 398 €	776 878 €	69 480 €	9,82%
Assurances et COS	771 385 €	770 291 €	781 455 €	11 164 €	1,45%
Total dépenses de personnel	33 938 038 €	34 294 733 €	34 696 709 €	401 976 €	1,17%

Les dépenses de personnel représentent 82,5 % des dépenses réelles de fonctionnement pour l'année 2018 et affichent un taux de réalisation de 97,6 %. Elles sont composées des postes de dépenses suivants :

i. La masse salariale

La masse salariale est le poste de dépenses le plus important des charges de personnel (77 %). Elle correspond à la rémunération des sapeurs-pompiers professionnels et personnels administratifs et techniques.

Elle ne progresse que de 0,38 % en 2018. Ceci s'explique notamment par l'absence de réforme significative en 2018, alors que 2017 avait été marquée par la revalorisation du point d'indice et l'application du protocole PPCR (parcours professionnels, carrières, rémunérations).

A cela s'ajoutent un effet noria négatif, c'est-à-dire une diminution des charges de personnels lors du remplacement des agents partis en retraite ou mutés, et un niveau encore élevé de vacance de postes.

ii. Les indemnités versées aux sapeurs-pompiers volontaires

Les indemnités versées aux sapeurs-pompiers volontaires (SPV) représentent 18 % des dépenses de personnel et affichent une progression de 3,6 % par rapport à 2017. Elles sont détaillées dans le tableau cidessous :

	2016	2017	2018	Variation CA/C	A
Interventions (CRSS)	1 512 816 €	1 680 764 €	1 872 393 €	191 630 €	11%
Formations	546 559 €	474 061 €	540 042 €	65 981 €	14%
Services rendus	92 798 €	87 302 €	124 033 €	36 731 €	42%
Indemnité administrative et logistique (IAL)	116 728 €	118 562 €	126 502 €	7 940 €	7%
Astreintes infirmiers	31 505 €	29 486 €	36 481 €	6 995 €	24%
Pré-visites infirmiers	57 401 €	44 444 €	49 829 €	5 385 €	12%
Visites médicales	99 981 €	77 404 €	81 028 €	3 623 €	5%
Indemnités de fonction	184 707 €	168 581 €	171 030 €		1%
Gardes	889 733 €	953 224 €	954 855 €	1 631 €	0%
Subrogations - CRSS	1 381 €	1 566 €	2 651 €	1 086 €	69%
Médailles	13 653 €	12 057 €	13 017 €	960 €	8%
Indemnités de spécialité	11 086 €	9 838 €	10 638 €	. 800 €	8%
Pertes de salaire	3 007 €	1 532 €	2 215 €	683 €	45%
Autres actions du SSSM	30 957 €	19 170 €	17 945 €	- 1 225€	-6%

Manœuvres Astreintes	809 739 € 1 685 494 €	1 593 323 €	1 570 152 € -	23 171 €	-1%
Colonne mobile de secours	41 954 €	68 842 €	- € - 6 298 075 €	68 842 € ·	-100% 3.6%
Total indemnités SPV	6 132 125 €	6 078 763 €	0 220 010 €	J J	-,574

Trois postes de dépenses affichent des augmentations significatives :

- les indemnités versées au titre des interventions (CRSS) progressent de 11 %, en lien avec l'augmentation de l'activité opérationnelle ;
- les indemnités versées au titre de la formation (+ 14 %) retrouvent leur niveau de 2016 après une année 2017 marquée par un faible taux de remplissage des sessions;
- les indemnités pour services rendus (+ 42 %) sont plus nombreuses car leur prise en charge progresse ; auparavant ces services n'étaient pas tous déclarés par les SPV.

Le poste de dépenses consacré aux colonnes mobile de secours affiche une diminution de 100 % car le SDIS 25 n'a pas été sollicité pour la lutte contre les feux de forêts en 2018.

iii. La prestation de fidélisation et reconnaissance (PFR) et les allocations de vétérance et de fidélité

	2016	2017	2018	Variation CA/CA
Contribution PFR	609 598 €	220 520 €	298 129 €	77 608 € 35%
Allocation de vétérance / fidélité	496 215 €	486 878 €	478 750 €	- 8 128 € <i>-</i> 2%
Total PFR Vétérance	1 105 814 €	707 398 €	776 878 €	69 480 € 10%

Ce poste de dépense constitue une forme de « retraite » pour les sapeurs-pompiers volontaires ayant servi durant plus de 20 ans, versée sous forme de rente annuelle, à partir de l'âge de 55 ans.

Pour les agents ayant cessé leur activité avant le 1^{er} janvier 2005 ou ayant effectué 20 années de service avant le 1^{er} janvier 2005 et cessé leur activité depuis, le SDIS leur verse directement l'allocation de vétérance (ou fidélité). Cette allocation affiche un nouveau recul entre 2017 et 2018 (- 2 %).

En 2005, un système par capitalisation a été mis en place, la prestation de fidélisation et de reconnaissance (PFR), dont la gestion était confiée à CNP assurance. A ce titre, le SDIS versait une contribution à l'assureur, dont le montant était calculé en fonction du nombre de SPV en activité au 31 décembre N-1 (375 € par SPV). Cette prestation représentait un coût de 1,07 M€ en 2015.

La loi n° 2016-1867 du 27 décembre 2016 a réformé la PFR et créé une « nouvelle prestation de fidélisation et de reconnaissance » pour les SPV qui cessent leur activité à compter du 1^{er} janvier 2016. Le nouveau système est basé sur un flux budgétaire direct annuel, et non plus sur la capitalisation. Cette réforme étant rétroactive au 1^{er} janvier 2016, elle a permis au SDIS de réaliser une première économie de 460 K€ pour l'année 2016 et une économie supplémentaire de 390 K€ en 2017, soit environ 850 K€ au total.

En 2018, on enregistre une progression de près de 78 K€ qui s'explique par la montée en puissance du nouveau dispositif et par le versement au nouvel organisme de gestion (IMPALA) de contributions dues au titre des années 2016 à 2018.

iv. Le versement aux œuvres sociales (COS) et les cotisations pour assurance du personnel

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Variation 2018/2017	
Assurances du personnel	179 659 €	178 506 €	186 709 €	8 203 €	4,6%
cos	591 726 €	591 785 €	594 746 €	2 961 €	0,5%

3) Les autres charges d'activité - chapitre 65

	2016	2017	2018	Variation	CA à CA
Indemnités et frais de mission des élus	28 855 €	29 014 €	29 354 €	340€	1%
Admission non-valeur	- €	4 473 €	- €	- 4 473€	-100%
Contribution ANTARES	109 211 €	109 039 €	108 709 €	- 330€	0%
Subventions aux associations	68 500 €	68 500 €	68 500 €	- €	0%
Charges de gestion courante	14 677 €	9 487 €	11 927 €	2 440 €	26%
Total	221 243 €	220 513 €	218 490 €	- 2 023 €	-1%

Les admissions en non-valeur de 2017 correspondaient à deux titres de recettes admis en non-valeur par le bureau du CASDIS le 30 novembre 2017. Ces deux titres concernaient une personne ayant été condamnée pour l'agression de 3 sapeurs-pompiers en 2012. Sur un total dû de 5100 €, seuls 602 € ont été recouvrés avant que Monsieur l'Huissier des finances publiques ne dresse un procès-verbal de carence.

Les charges diverses de gestion courante varient selon les années. En effet, ces charges comprennent les frais prélevés par la plateforme de gestion des ventes de matériels et véhicules (Agorastore) dont le montant varie en fonction du nombre et de la valeur des biens cédés par le SDIS.

4) Les charges financières - chapitre 66

2016 2017 2018 Variation CA à CA Charges financières 645 975 € 617 763 € 620 141 € 2 379 € 0%

Alors même que le SDIS souscrit de nouveaux emprunts, ses charges financières restent stables car le taux moyen de sa dette diminue (1,97 % en 2018 contre 2,17 % en 2017,) et son encours recule légèrement (32,14 M€ au 31 décembre 2018 contre 32,6 M€ fin 2017).

5) Les charges exceptionnelles - chapitre 67

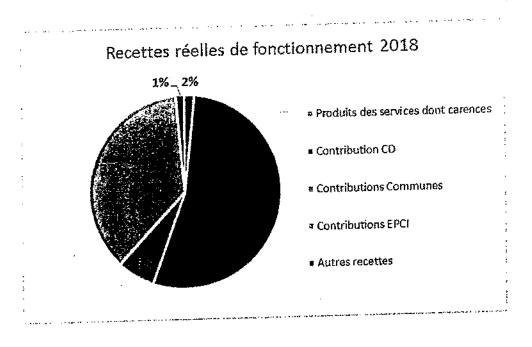
2016 2017 2018 Variation CA à CA
Charges exceptionnelles 8 707 € 24 357 € 6 434 € -17 923 € -74%

Les dépenses de ce chapitre comprennent notamment les titres annulés sur exercices antérieurs ; en 2017, plusieurs titres de recettes correspondant à des subventions perçues de la part de l'ADEME (24 150 €) avaient été annulés, car ils avaient été encaissés à tort en section de fonctionnement.

6) Les dépenses d'ordre - chapitre 042

Pour 2018, ces dépenses représentent 5,8 M€. Il s'agit pour l'essentiel de la dotation aux amortissements. Cette dotation génère une recette en section d'investissement. Une partie de cette dotation est neutralisée par une dépense d'investissement entrainant une recette de fonctionnement pour un montant de 1,6 M€. La charge nette de la dotation aux amortissements pour la section de fonctionnement, et donc la recette nette en investissement, s'élèvent ainsi à 4,2 M€, un niveau stable par rapport à 2017.

B. Recettes



1) Les contributions des collectivités territoriales

En 2018, les contributions des collectivités territoriales représentent 97 % des recettes réelles de fonctionnement du SDIS, pour un montant de 46 373 916 € réparti entre :

- le conseil départemental : 25 742 365 € (55,5 % des contributions) ;
- les communes et EPCI : 20 631 551 € (45,5 %).

Ces contributions ont progressé de 0,9 % (évolution de l'inflation) entre 2017 et 2018, après deux années de stabilité.

2) Les autres recettes de fonctionnement

	2016	2017		Variation de CA	
Remboursements sur rémunération Aide Etat emplois d'avenir FCTVA Services facturés (dont interventions)	376 576 € 71 817 € € 455 074 €	427 671 € 112 044 € 55 782 € 560 803 € 69 805 €	47 793 € 50 719 € 831 562 €	- 5 062 € 270 759 €	-9% 57% -9% 48% -21%
Produits des cessions Autres Total	264 024 € 149 047 € 1 316 538 €	195 286 € 1 421 390 €		- 75 036 €	-38% 5%

i. Les remboursements sur rémunération du personnel et l'aide d'Etat pour les emplois d'avenir

Ce poste se décompose comme suit :

	2017	2018
Agents mis à disposition	208 253 €	179 711 €
Compensation du supplément familial de traitement	62 367 €	63 348 €
Indemnités journalières (contrat FRAND)	39 643 €	85 654 €
Indemnités journalières (contrat SOFCAP + CPAM)	34 967 €	13 183 €
CNP reversement contributions sortie PFR	48 801 €	
Remboursement par agents de trop perçu	20 750 €	7 481 €
Indemnité de mutation	- €	28 391 €
Compensation congés paternité	12 891 €	6 023 €
Régularisation cotisation CNFPT	- €	7 191 €
Aide état emplois d'avenir	112 044 €	47 793 €
Total	539 715 €	438 774 €

Les remboursements sur rémunération du personnel comprennent notamment :

 les remboursements de rémunération des deux agents du SDIS mis à disposition d'autres établissements; l'écart constaté entre 2017 et 2018 s'explique par le fait que 5 trimestres ont été remboursés pour un agent en 2017 (le dernier trimestre 2016 et les quatre trimestres 2017) contre 4 en 2018;

la compensation versée par le Fonds national de compensation du supplément familial de

traitement (versement pour l'année N-2);

 les remboursements perçus des assureurs ou de la sécurité sociale (contractuels) pour les agents en arrêts de travail. Ce poste connait une progression importante en 2018, alors même que le contrat d'assurance statutaire souscrit par le SDIS en 2015, avec l'assureur Frand, ne couvre que les arrêts pour accident du travail et maladie professionnelle, avec une franchise de 30 jours ; cela s'explique par la survenance de plusieurs accidents importants en 2018;

 le reversement, en 2017, par CNP assurance, de la contribution publique complémentaire versée par le SDIS en 2015 dans le cadre de la PFR (49 K€); ce remboursement fait suite à la réforme du

régime PFR;

- les remboursements par les agents de sommes indûment perçues (7 K€); il s'agit notamment des sommes remboursées par les agents placés en retraite pour invalidité de manière rétroactive ou par des SPV ayant perçu une double indemnité, au titre, par exemple, d'une garde et d'une intervention;
- le versement d'une indemnité de mutation par un SDIS ayant recruté un lieutenant formé au SDIS25 moins de 3 ans après sa titularisation;
- les remboursements, par la Caisse nationale des allocations familiales, des congés paternité;

les aides de l'Etat pour les emplois d'avenir, dispositif placé en extinction.

ii. Le FCTVA

Alors que le FCTVA (fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée) était auparavant réservé aux dépenses d'investissement, la loi de Finances pour 2016 (loi n° 2015-1785 du 29 décembre 2015) a rendu éligibles les dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie payées à compter du 1^{er} janvier 2016. Le SDIS percevant le FCTVA l'année suivant la réalisation des travaux, il a perçu cette recette pour la première fois en 2017 (56 K€) et l'a perçue de nouveau en 2018 (51 K€). Elle correspond à 16,404 % des travaux dépenses d'entretien des bâtiments reconnues éligibles par la préfecture.

iii. Les interventions facturées

	2017	2018
Carences ambulancières	468 207 €	660 178€
Interventions sur autoroute	84 957 €	88 793 €
Destructions de nids de guêpes	375 €	975€
Feux de forêts 2017		80 666 €
Interventions au profit du SDIS70	743 €	951 €
Service sécurité motocross	6 521 €	
Total général	560 803 €	831 562 €

Les recettes perçues au titre des carences de transporteurs sanitaires privés s'élèvent à 660 K€ en 2018, contre 468 K€ en 2017. Pour chaque année, elles correspondent aux interventions en carences effectuées au cours du dernier trimestre de l'année précédente et des trois premiers trimestres de l'année concernée. Ainsi, 5428 carences ont été facturées en 2018, contre 3895 en 2017, soit une progression de près de 40 %.

iv. Les autres produits

	2017	2018
Annulation mandat rattachement Avoirs Cessions Déménagement hôpital NFC Divers Dommages et intérêts / frais de justice Moyens engagés pour cérémonie hommage Helmut Kohl Non restitution habillement	2017 54 997 € 4 634 € 70 477 € 11 421 € 12 943 € 1 950 € 5 595 € 2 788 € 6 363 €	2018 31 409 € 56 024 € 8 464 € 4 528 € - € 20 468 €
Participation formation Pénalités de retard Redevances antennes Remboursements assurances UDSP mise à dispo de moyens Jury SSIAP Frais inscription concours ou recrutement sur liste SDIS25 Total	3 806 € 13 638 € 65 580 € 2 372 € 8 525 €	11 835 € 24 856 € 3 717 € 7 442 € 2 728 €

Ce poste de recettes connait une forte diminution entre 2017 et 2018, car 2017 avait enregistré plusieurs opérations particulières

une écriture comptable de 55 K€ pour l'annulation d'une recette rattachée à l'exercice 2016 ;

un remboursement de 51 K€ de la part d'Axa pour la toiture de Besançon Centre ;

une recette de 11 K€ perçue de l'Hôpital Nord Franche Comté pour la participation du SDIS au déménagement des patients à l'occasion de l'ouverture du nouvel hôpital à Trévenans.

Deux types de recettes enregistrent une progression importante ;

les avoirs : la quasi-totalité des avoirs perçus en 2018 provient d'un fournisseur de gaz et correspond à des régularisations après relevé de compteurs ;

les participations de formation : en 2018, le SDIS a accueilli en immersion plusieurs élèves de l'ENSOSP pour un montant total de recettes de 10 K€.

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	CA 2016	CA 2017	BP+DM2018	CA2018	Variation CA18/CA17 en € puis %
d'investissement Dépenses d'ordre	2 007 793 €	6 726 305 €	3 928 341 €	3 922 603 €	- 2 803 702 € -42%
16 Emprunts (remboursement)	2 353 776 €	2 584 015 €	2 680 000 €	2 659 004 €	74 989 € 3%
20 Etudes, logiciels (incorporel)	119 955 €	217 579 €	855 699 €	609 610 €	392 031 € 180%
21 Matériel véhicules (corporel)	3 792 853 €	4 766 613 €	5 339 055 €	4 058 144€	- 708 469 € -15%
23 Travaux (immob en cours)	4 032 225 €	3 515 118 €	3 237 781 €	2 496 130 €	- 1 018 988 € -29%
27 Immo financières (cautions)	- €	1 340 €	2 000 €	979 €	- 361 € -27%
Total dépenses réelles	10 298 809 €	11 084 664 €	12 114 535 €	9 823 866 €	- 1 260 798 € -11%
Dépenses totales	12 306 601 €	17 810 970 €	16 042 876 €	13 746 470 €	- 4 064 500 € -23%
Recettes d'investissement	CA 2016	CA 2017	BP+DM2018	CA2018	Variation CA18/CA17 en € puis %
Recettes d'investissement			BP+DM2018 10 457 024 €	CA2018 8 141 667 €	
Recettes d'ordre	7 011 497 €	10 934 888 €			en € puis %
Recettes d'ordre 10 Fonds (FCTVA)	7 011 497 € 1 424 893 €		10 457 024 €	8 141 667 €	en € puis % -2 793 221 € -26%
Recettes d'ordre 10 Fonds (FCTVA) 13 Subventions	7 011 497 € 1 424 893 € 488 720 €	10 934 888 € 1 013 791 € 882 728 €	10 457 024 € 1 500 000 €	8 141 667 € 1 756 113 €	en € puis % -2 793 221 € -26% 742 322 € 73%
Recettes d'ordre 10 Fonds (FCTVA) 13 Subventions 16 Emprunt (nouveau)	7 011 497 € 1 424 893 € 488 720 € 3 150 000 €	10 934 888 € 1 013 791 €	10 457 024 € 1 500 000 € 266 408 €	8 141 667 € 1 756 113 € 235 494 €	en € puis % -2 793 221 € -26% 742 322 € 73% - 647 235 € -73%
Recettes d'ordre 10 Fonds (FCTVA) 13 Subventions 16 Emprunt (nouveau) 23 Immo (remb. d'avances)	7 011 497 € 1 424 893 € 488 720 € 3 150 000 € 98 143 €	10 934 888 € 1 013 791 € 882 728 € 5 200 000 € €	10 457 024 € 1 500 000 € 266 408 € 3 794 468 €	8 141 667 € 1 756 113 € 235 494 € 2 200 000 €	en € puis % -2 793 221 € -26% 742 322 € 73% - 647 235 € -73% - 3 000 000 € -58%
Recettes d'ordre 10 Fonds (FCTVA) 13 Subventions 16 Emprunt (nouveau)	7 011 497 € 1 424 893 € 488 720 € 3 150 000 €	10 934 888 € 1 013 791 € 882 728 € 5 200 000 €	10 457 024 € 1 500 000 € 266 408 € 3 794 468 € - €	8 141 667 € 1 756 113 € 235 494 € 2 200 000 € - €	en € puis % -2 793 221 € -26% 742 322 € 73% - 647 235 € -73% - 3 000 000 € -58% - €

A. Dépenses

1. Les dépenses d'équipement

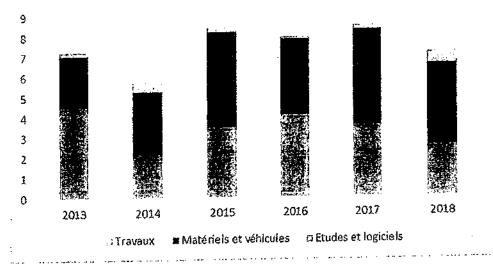
	CA 2016	CA 2017	CA2018
20 Etudes et logiciels	119 955 €	217 579 €	609 610 €
21 Matériels véhicules	3 792 853 €	4 766 613 €	4 058 144 €
23 Travaux	4 032 225 €	3 515 118 €	2 496 130 €
Dépenses équipement	7 945 033 €	8 499 310 €	7 163 884 €

L'année 2018 est marquée par un recul des dépenses d'équipement (- 16 %).

Le recul observé en 2018 était attendu dès le vote du BP 2018 puisque celui-ci prévoyait une diminution des investissements après une année 2017 élevée (phase travaux des constructions de Morteau, Orchamps-Vennes et Amancey, acquisition des outils pédagogiques).

Le tableau ci-dessous présente les dépenses d'équipement réalisées par le SDIS depuis 2013. On constate un niveau d'investissement soutenu (7,5M€ par an, en moyenne).

Evolution des dépenses d'équipement en M€



i. Les immobilisations incorporelles – chapitre 20

a. Le niveau de réalisation

856 K€ de dépenses étaient prévues sur ce chapitre en 2018, 610 K€ ont été réalisés, soit un taux de réalisation de 71 %. Ce niveau de réalisation peut être analysé en intégrant deux éléments supplémentaires : Cles reports : 181 K€ de dépenses engagées ont dû être reportées sur 2019 les projets n'ayant pu être

- les reports: 181 K€ de dépenses engagées ont dû être reportées sur 2019 les projets n'ayant pu être finalisés sur l'exercice; il s'agit principalement des logiciels pour la formation et le domaine médical dont les délais de déploiement sont plus importants que prévus; en intégrant ces reports, les dépenses prévues pour 2018 ont été engagées à hauteur de 92 %;
- les réinscriptions de crédits sur AP: 65 K€ de crédits inscrits sur les AP Mobilité et nomadisme numériques et Outils de gestion informatique n'ont pu être consommés en 2018 et ont été réinscrits en crédits de paiement 2019. Ce décalage s'explique par un retard dans le choix du modèle de tablette opérationnelle et par les délais de déploiement du logiciel technique. Ces crédits seront dépensés en 2019.

Au final, on constate que 92 % des dépenses prévues en 2018 ont été engagées dans l'année et que toutes les opérations prévues ont été lancées, quand bien même certaines π'aboutiront qu'en 2019.

b. Les réalisations

Les 610 K€ de dépenses réalisées concernent principalement :

- les honoraires et études liées aux opérations de gros entretien sur les bâtiments;
- les acquisitions de logiciels et licences.

Ce chapitre affiche une nette progression par rapport aux années précédentes, principalement grâce à l'avancement de deux projets : la mise en place du logiciel technique et le projet « mobilité et nomadisme numériques ».

Les principales dépenses réalisées en 2018 sont présentées ci-dessous :

Domaine	Opérations	Montant
Immobilier	Etudes Mathay	4 080 €
HIRIODAG	Etudes Montbéliard	15 218 €
	Etudes Pont De Roide	11 158 €
	Etudes Pontarlier	4 582 €
	Etudes diverses	1 470 €
Total IMMOBILIER		36 507 €
Outils informatiques	Artémis	97 839 €
Outils intormatiques	Dématérialisation GED	42 444 €
	Licences Microsoft	30 941 €
	Logiciel de cartographie	4 608 €
	Logiciel de sauvegarde	9 697 €
	Logiciel Evaluation	3 000 €
	Logiciel Indemnités SPV	17 150 €
	Logiciel médiathèque photo	2 880 €
	Logiciel Médical	19 606 €
	Logiciel technique	53 583 €
	Mobilité et nomadisme numérique	231 004 €
	Prestations sur logiciel finances RH	7 308 €
	Refonte Intranet	21 624 €
	Prestations sur outil de pilotage	2 549 €
1	Divers	28 870 €
Total outils informa	atiques	573 103 €
Total chapitre 20		609 610 €

ii. Les acquisitions de matériels et véhicules - chapitre 21

a. Le niveau de réalisation

5,34 M€ de dépenses étaient prévues sur ce chapitre en 2018, 4 M€ ont été réalisés, soit un taux de réalisation de 76 %. Ce niveau de réalisation peut être analysé en intégrant deux éléments supplémentaires :

- les reports: 386 K€ de dépenses engagées ont dû être reportées sur 2019 les projets n'ayant pu être finalisés sur l'exercice; il s'agit principalement des acquisitions de matériel d'incendie et de secours (compresseurs d'air respirable, matériel de désincarcération, moniteurs de signes vitaux...) pour lesquels les commandes sont intervenues au dernier trimestre, après étude des besoins du service (groupe de travail sur la chaîne de l'air...). En intégrant ces reports, les dépenses prévues pour 2018 ont été engagées à hauteur de 83 %;
- les réinscriptions de crédits sur AP: 737 K€ de crédits inscrits sur l'AP Véhicules n'ont pas été consommés dans l'année. 91 K€ s'expliquent par la réalisation d'économie. Le solde (647 K€) résulte de difficultés rencontrées avec les fabricants ou de nouveaux choix techniques envisagés par le SDIS; les acquisitions sont en cours et les crédits ont été réinscrits en 2019. Il en va de même pour les 74 K€ de crédits de l'AP Mobilité et nomadisme numérique (cf. supra; choix de la tablette opérationnelle).

Au final, on constate que 83 % des dépenses prévues en 2018 ont été engagées dans l'année et que toutes les opérations prévues ont été lancées, quand bien même certaines n'aboutiront qu'en 2019.

b. Les réalisations

Les acquisitions de matériels et véhicules ont représenté un peu plus de 4 M€ en 2018.

Les principaux postes de dépenses de ce chapitre sont les suivants :

Matériel d'incendie et de secours, tenues d'intervention Matériel informatique, téléphonie et réseaux Mobilier, électroménager dont équipement Morteau et CTA Acquisition de Mouthe Matériel des équipes spécialisées Matériel médical Matériel de formation 642 2' 447 6' 190 0' 89 2' 89 2' 80 7	35 € 00 € 65 € 98 € 29 €
Total chapitre 21 4 071 9	16€

iii. Les travaux de bâtiments — chapitre 23

a. Le niveau de réalisation

3,2 M€ de dépenses étaient prévues sur ce chapitre en 2018, 2,5 M€ ont été réalisés, soit un taux de réalisation de 77 %. Ce niveau de réalisation peut être analysé en intégrant deux éléments supplémentaires :

 les reports : 241 K€ de dépenses engagées ont dû être reportées sur 2019 les projets n'ayant pu être finalisés sur l'exercice ; il s'agit principalement des travaux de :

restructuration du centre de secours de Pont-de-Roide : la première consultation a été déclarée sans suite car le montant des offres était trop élevé ;

o finalisation de travaux au sein du centre de secours de Montbéliard : chenil et contrôle d'accès du portail : le chenil a pris du retard en raison du coût trop élevé du premier projet défini avec les utilisateurs ; la mise en place du contrôle d'accès a été reportée dans l'attente du déploiement des cartes professionnelles.

En intégrant ces reports, les dépenses prévues pour 2018 ont été engagées à hauteur de 85 % ;

- les réinscriptions de crédits sur AP : 502 K€ de crédits inscrits sur les AP du plan immobilier n'ont pas été consommés dans l'année :
 - o pour partie (75 K€), il s'agit de crédits non consommés sur des opérations terminées (Morteau, Amancey et Orchamps-Vennes, notamment) ;
 - o pour le reste, les crédits correspondent à des dépenses engagées et ils ont été réinscrits sur 2019 :
 - Atelier départemental : 242 K€ non consommés en 2018, les entreprises ayant très peu facturé en fin d'exercice malgré l'avancement des travaux ;
 - Moncey : 152 K€ non consommés en 2018, l'opération ayant pris du retard en raison de deux consultations déclarées sans suite au motif d'offres trop élevées ;
 - Mouthe, La Fuvelle, Pierrefontaine-Les-Varans (30 K€ non consommés): ces opérations ayant pris du retard, en raison de difficultés à obtenir le consentement des financeurs par exemple.

Au final, on constate que 85 % des dépenses prévues en 2018 ont été engagées dans l'année et que toutes les opérations prévues ont été lancées, quand bien même certaines n'aboutiront qu'en 2019.

b. Les réalisations

Au cours de l'année 2018, les travaux ont représenté 2,5 M€, un montant en net recul par rapport aux années précédentes.

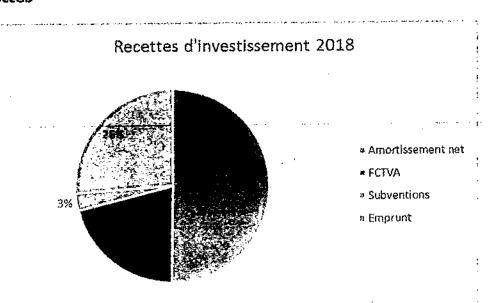
Opérations dans le cadre du plan immobilier (APCP)	
Construction CS Morteau	949 692 €
Restructuration atelier départemental	738 162 €
Construction Moncey	66 191 €
Construction Amancey	15 300 €
Construction Besançon Est (solde opération)	8 510 €
Restructuration Pierrefontaine	7 111 €
Construction Orchamps Vennes	6 343 €
Construction La Fuvelle	6 300 €
Restructuration Mouthe	4 980 €
Construction Saint Hippolyte	2 310 €
Restructuration Plateforme (solde opération)	522 €
Total opérations du plan immobilier	1 805 421 €
Opérations hors plan (gros entretien grosses réparations)	i i Ar
Montbéliard (restructuration de la cuisine, création de vestiaires JSP,)	298 160 €
Pontarlier (pose de stores, redistribution des magasins, mise en place d'un contrôle accès,)	93 670 €
Mathay (fin de l'opération de restructuration-extension pour création de vestiaires et bureaux)	54 482 €
Besançon Centre (sécurisation mezzanine, mise en conformité éclairage, accessibilité PMR)	50 110 €
Direction Départementale (accessibilité PMR, travaux préparatoires restructuration CTA)	49 390 €
Pont-de-Roide (début de la restructuration : vestiaires, salle de détente)	32 985 €
Besançon Est (sécurisation mezzanine, accessibilité PMR)	28 932 €
Bethoncourt (restructuration des vestiaires et sécurisation du portail)	21 584 €
Autres centres	61 396 €
Total operations hors plan immobilier	690 708 €
Total chapitre 23	2 496 130 €

2. Les dépenses financières : remboursement des emprunts

La dépense relative à la charge de la dette s'élève à 2,66 M€ ; elle ne progresse que de 3 % malgré la souscription d'un emprunt de 5,2 M€ fin 2017.

Cette faible progression s'explique par l'arrivée à échéance d'un emprunt courant 2017.

B. Recettes



1) Les recettes d'ordre : la dotation aux amortissements et les opérations patrimoniales

L'amortissement représente 50 % des recettes d'investissement du SDIS. Hors neutralisation, il représente une somme de 4,2 M€ pour l'année 2018, un montant stable par rapport à 2017. Cette somme couvre largement le remboursement du capital de la dette du SDIS (2,66 M€).

Des opérations patrimoniales ont également été réalisées en 2018 : ces écritures d'ordre sont neutres sur l'équilibre du budget car elles sont constituées d'une dépense et d'une recette de 2,34 M€, en section d'investissement.

Elles ont pour objet de prendre en compte l'avancement des travaux dans la ventilation des dépenses liées aux opérations de construction. Il s'agit ainsi de rattacher les études préalables et les honoraires aux travaux. Leur montant varie selon l'avancement des opérations, il est ainsi inférieur au niveau constaté en 2017 (5,2 M€).

2) L'emprunt

Le SDIS a contracté un emprunt de 2,2 M€ en fin d'exercice 2018, au taux fixe de 1,26 % sur 15 ans. Au 31 décembre 2018, l'encours de la dette s'élevait à 32,14 M€, en recul de 459 K€ par rapport à 2017. Ce désendettement s'explique :

 d'une part, par le virement de 1,3 M€ prévu entre la section de fonctionnement et la section d'investissement, ce qui diminue d'autant le montant de l'emprunt souscrit en fin d'année;

 d'autre part, par le moindre volume d'investissements réalisés en 2018, dans la mesure où le SDIS emprunte en fin d'année et ajuste le montant à son besoin réel.

Les subventions

Au cours de l'année 2018, le SDIS a perçu 235 K€ de subventions :

- 164 K€ de la Communauté de Communes du Val de Morteau pour le financement du nouveau centre de secours (dernier versement sur un total de 986 K€);
- 71 K€ du Ministère de l'intérieur dans le cadre de la dotation de soutien aux investissements innovants accordée pour le projet mobilité et nomadisme numériques. Le solde de cette subvention, dont le total s'élève à 204 K€, est attendu pour 2019.

4) Les participations de l'Etat à des travaux d'équipement

Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) perçu en 2018 s'élève à 1,76 M€. Ce versement correspond aux investissements réalisés en 2017, dont le niveau était particulièrement élevé.

III. LES REPORTS DE DEPENSES ET RECETTES SUR L'EXERCICE 2018

Les dépenses engagées en 2018 et reportées sur 2019 seront financées sur le budget 2019. Pour autant, elles doivent être couvertes par le résultat cumulé fin 2018.

A. Les reports de fonctionnement

Les dépenses correspondant à des commandes passées en 2018 mais non réalisées au 31 décembre ont fait l'objet d'un report sur l'exercice 2019, pour un montant de 179 K€. Les reports de fonctionnement sont en recul de 37 % par rapport à 2017.

B. Les reports d'investissement

Les dépenses, engagées en 2018 mais non facturées au 31 décembre, ont fait l'objet d'un report sur l'exercice 2019 pour un montant de 808 K€, en recul de 16 % par rapport à 2017.

Il s'agit des opérations évoquées dans le II.

Compte tenu de ce qui précède, sous la présidence de Monsieur le second Vice-président, et après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :

- approuvent le compte administratif 2018 tel qu'il est présenté ;
- et en arrêtent les montants.

Compte administratif 2018		Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
Investissement				
	Dépenses	9 823 866 €	3 922 603 €	13 746 470 €
	Recettes	4 223 946 €	8 141 667 €	12 365 613 €
	Résultat			- 1 380 857 €
Fonctionnement	Dépenses	42 067 206 €	5 798 727 €	47 865 933 €
	Recettes	47 870 245 €	1 579 663 €	49 449 907 €
	Résultat			1 583 975 €
Total	Dépenses	51 891 072 €		61 612 402 €
	Recettes	52 094 190 €	9 721 330 €	61 815 520 €
	Soide	203 118 €	- €	203 118 €

Résultats de clôture après reprise des résultats antérieurs et virement

Résultat de l'exercice 2017	Résultat 2018	Résultat cumulé fin 2018	Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement	Résultat à affecter au BP 2019
084 059 45 €	- 1 380 857 €	-396 797,47 €	1 300 000 €	903 202,53 €
				5 951 379,92 €
	l'exercice 2017 984 059,45 €	l'exercice 2017 Resultat 2018 984 059,45 € - 1 380 857 €	Résultat de l'exercice 2017 Résultat 2018 cumulé fin 2018 984 059,45 € - 1 380 857 € -396 797,47 €	Résultat de l'exercice 2017 Résultat 2018 Résultat cumulé fin 2018 Section de fonctionnement à la section d'investissement 984 059,45 € - 1 380 857 € -396 797,47 € 1 300 000 €

Pour extrait conforme,

Préfecture du **Le Sécond vice-président du conseil d'administration,**

Reçule 2-6 JUN 2019

Contrôle de légalité

Philippe MARECHAL

ANNEXE Nº 1

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 20 juin 2019

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 ANNEXE DE PRESENTATION DES INFORMATIONS FINANCIERES

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi Notre) prévoit qu'« une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

La présente annexe a pour objet de satisfaire à cette obligation. Elle s'inspire du modèle de présentation proposé par les services de la Préfecture à titre indicatif.

1. Eléments de contexte

L'exercice budgétaire 2018 s'est déroulé dans le contexte suivant :

- Evolution de l'activité opérationnelle : + 8 % en 2018 ;
- Hausse des prix du carburant et des énergies.

Priorités du budget 2018

- Maîtrise des dépenses de fonctionnement pour contenir la progression des contributions,
 Département compris, à hauteur de l'inflation soit 0,9 %;
- Poursuite d'un plan d'investissements ambitieux pour assurer le maintien à niveau des moyens nécessaires aux missions du SDIS (centres de secours, véhicules, outils de formation...);
- Mise en place d'un virement à la section d'investissement pour maîtriser l'endettement du SDIS, avec pour objectif de maintenir la capacité de désendettement en dessous du seuil d'alerte de 10 ans.

3. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

	CA 2016	CA 2017	BP+DM2018	CA2018	Variation CA17/18
Dépènses de fonctionnement					En € En %
011 Charges à caractère général	5 916 522 €	6 072 651 €	6 941 295 €	6 525 432 €	452 781 € 7%
012 Charges de personnel	33 938 038 €	34 294 733 €	35 551 460 €	34 696 709 €	401 976 € 19
022 Dépenses imprévues	0€	0€	237 900 €	0€	0€
65 Autres charges courantes	221 243 €	220 513 €	230 000 €	218 490 €	-2 023 € -1%
66 Charges financières	645 975 €	617 763 €	640 000 €	620 141 €	2 379 € 0%.
67 Charges exceptionnelles	8 707 €	24 357 €	14 000 €	6 434 €	-17 923 € -74°
023 Virement section investissement	0.€	0€	1 300 000 €	0€	0 €
042 Dotation aux amortissements	6 357 174 €	5 740 609 €	5 830 024 €	5 798 727 €	58 118 € 1%
Total dépenses fonctionnement	47 087 659 €	46 970 626 €	50 744 679 €	47 865 933 €	895 306 € 1,91%
Dont dépenses réelles	40 730 486 €	41 230 017 €	43 614 655 €	42 067 206 €	837 188 € 2,03°
Recelles de longllonnement à le				erent land	
013 Atténuations de charge	376 576 €	427 671 €	250 000 €	390 981 €	-36 691 € -9%
70 Produits des services	147 005 €	569 328 €	360 000 €	841 731 €	272 404 € 48%
74 Contributions	46 039 897 €	46 134 998 €	46 523 491 €	46 479 335 €	344 337 € 19
75 Autres produits courants	123 213 €	108 829 €	51 712 €	98 370 €	-10 459 € -10%
77 Produits exceptionnels	590 120 €	140 837 €	68 024 €	59 828 €	-81 009 €58%
042 Recettes d'ordres	1 353 470 €	1 532 026 €	1 585 400 €	1 579 663 €	47 637 € 3%
Total recettes fonctionnement	48 630 281 €	48 913 690 €	48 838 627 €	49 449 907 €	536 218 € 1,10°

Dépenses d'investissement	CA 2016	CA 2017	BP+DM2018	CA2018	Variation CA18/CA17 en € puis %
Dépenses d'ordre	2 007 793 €	6 726 305 €	3 928 341 €	3 922 603 €	- 2 803 702 € -42%
16 Emprunts (remboursement)	2 353 776 €	2 584 015 €	2 680 000 €	2 659 004 €	74 989 € 3%
20 Etudes, logiciels (incorporel)	119 955 €	217 579 €	855 699 €	609 610 €	392 031 € 180%
21 Matériel véhicules (corporel)	3 792 853 €	4 766 613 €	5 339 055 €	4 058 144 €	- 708 469 € -15%
23 Travaux (immob en cours)	4 032 225€	3 515 118 €	3 237 781 €	2 496 130 €	- 1 018 988 € -29%
27 Immo financières (cautions)	- €	1 340 €	2 000 €	979 €	- 361 € -27%
Total dépenses réelles	10 298 809 €	11 084 664 €	12 114 535 €	9 823 866 €	- 1 260 798 € -11%
Dépenses totales	12 306 601 €	17 810 970 €	16 042 876 €	13 746 470 €	- 4 064 500 € -23%

Recettes d'investissement	CA 2016	CA 2017	BP+DM2018	CA2018	Variation CA18/C en € puis %	
Recettes d'ordre	7 011 497 €	10 934 888 €	10 457 024 €	8 141 667 €	-2 793 221 €	-26%
10 Fonds (FCTVA)	1 424 893 €	1 013 791 €	1 500 000 €	1 756 113 €	742 322 €	73%
13 Subventions	488 720 €	882 728 €	266 408 €	235 494 €	- 647 235 €	-73%
16 Emprunt (nouveau)	3 150 000 €	5 200 000 €	3 794 468 €	2 200 000 €	- 3 000 000 €	-58%
23 Immo (remb. d'avances)	98 143 €	- €	- €	- €	- €	
27 Immo financières (cautions)	- €	2 840 €.	- €	18 566 €	15 726 € 5	554%
Total recettes réelles	5 161 755 €	7 099 360 €	5 560 876 €	4 210 173 €	- 2 889 186 €	-41%
Recettes totales	12 173 252 €	18 034 248 €	16 017 900 €	12 351 841 €	- 5 682 407 €	-32%

4. Montant du budget consolidé et des budgets annexes

Sans objet

5. Crédits d'investissement et, le cas échéant, de fonctionnement pluriannuels

Le SDIS pratique les « autorisations de programme et crédits de paiement » (APCP) pour les opérations d'investissement importantes ayant un caractère pluriannuel ainsi que les « autorisations d'engagement et crédits de paiement » (AECP) pour les dépenses de fonctionnement liées à ces opérations.

Ces autorisations permettent d'engager une opération dans sa globalité, tout en n'inscrivant au budget que les dépenses susceptibles d'être payées dans l'année.

Pour 2018, quatre domaines d'activité du SDIS sont concernés par des APCP :

- la formation : une APCP pour l'acquisition d'outils pédagogiques (CEPARI et CEPTI mobiles) et la construction de toitures pédagogiques;
- la logistique : une APCP pour l'acquisition des véhicules et engins de secours, dans le cadre d'un plan défini pour 5 ans ;
- l'informatique : deux APCP pour les programmes pluriannuels du service :
 - o l'acquisition d'outils informatiques de gestion ;
 - o la mobilité et le nomadisme numérique ;
- l'immobilier : une APCP pour chaque opération de construction ou de grosse restructuration, doublée d'une AECP pour l'assurance dommage ouvrage de chaque opération.

Le tableau ci-dessous propose une synthèse des crédits de paiement consommés en 2018 et des crédits de paiement votés pour la période 2019-2023. Pour chaque opération immobilière, l'APCP et l'AECP sont regroupées dans le tableau.

	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023
	0, 2010					
	53 583 €	87 997 €	7 827 €	5 619€	- €	- €
Outils de gestion informatique			87 800 €	- €	- €	- €
Mobilité et nomadisme numériques	248 487 €	280 448 €	95 627 €	5 619 €	- €	- €
Sous total AP informatique	302 070 €	200 440 €	33 02. 0			
Véhicules	2 274 615 €	3 642 270 €	2 811 986 €	3 327 010 €	3 244 054 €	3 552 228 €
Outils pédagogiques	21 669 €					
Besançon Est	8 510 €				:	
Plateforme logistique	522€					
Morteau	1 054 292 €	122 600 €				
Orchamps-Vennes	8 100 €	22 900 €				
Amancey	28 967 €	4 300 €				
Moncey	66 191 €	1 283 600 €	45 385 €			
Groupement Est		117 500 €	310 335 €			
Atelier départemental	750 516 €	815 160 €	11 855 €	007 500 6		
La Fuvelle Rive Gauche (2 lacs)	6 300 €	77 000 €	591 200 €	297 500 €		
Mouthe	4 980 €	95 000 €	806 200 €	95 244 €		
Saint Hippolyte	2 310 €	28 000 €	242 000 €	807 490 €	.e/	
Pierrefontaine Les Varans	7 111€		620 000 €	130 388 €	990 917 €	29,000 €
Val <u>d'Usiers</u>		12 000 €	11 000 €	85 483 €	990 911 €	
Mont d'Or		1 403 €			526 800 €	1 500 €
Lavans Vuillafans		2 500 €	14 000 €	279 000 €	1 517 717 €	30 500 €
Sous total AP Plan Immobilier	1 937 800 €	2 659 463 €	2 651 975 €	1 695 105 €	1911111	30 000 0
Total AP / AE	4 536 153 €	6 582 181 €	5 559 588 €	5 027 734 €	4 761 771 €	3 582 728 €

6. Niveau d'épargne brute et niveau d'épargne nette

	CA 2016	Taux	CA 2017	Taux	CA 2018	Taux
Dépenses réelles de fonctionnement	40,73 M€		41,23 M€		42,07 M€	
Recettes réelles de fonctionnement	47,28 M€		47,38 M€		47,87 M€	
Epargne brute	6,55 M€	14%	6,15 M€	13%	5,80 M€	12%
Remboursement du capital	2,35 M€		2,58 M€		2,66 M€	
Epargne nette	4,19 M€	9%	3,57 M€	8%	3,14 M€	7%

L'épargne du SDIS diminue dans la mesure où ses recettes progressent moins vite que ses dépenses. En effet, les contributions, qui représentent 97 % des recettes réelles de fonctionnement, progressent de 0,9 % alors que les dépenses réelles de fonctionnement progressent de 2 %.

7. Niveau d'endettement du SDIS

L'encours du SDIS s'élevait au 31 décembre 2018 à 32,14 M€, au taux moyen de 1,97 %. L'ensemble de la dette du SDIS bénéficie du classement 1A selon la Charte Gissler. Les emprunts à taux fixe représentent 77 % de la dette.

8. Capacité de désendettement

1	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Epargne brute	6,55 M€	6,15 M€	5,80 M€
Encours au 31 décembre N	29,98 M€	32,60 M€	32,14 M€_
Capacité de désendettement	4 ans 6 mois	5 ans 3 mois	5 ans 6 mois

L'encours recule légèrement entre 2017 et 2018, grâce à la mise en place d'un virement de 1,3 M€ de la section de fonctionnement vers la section d'investissement. Sans ce virement, l'encours s'élèverait à 33,4 M€ et la capacité de désendettement serait de 5 ans et 9 mois.

9. Niveau des taux d'imposition

Sans objet

10. Principaux ratios pour le compte administratif 2018

Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	41,23 M€ 47,38 M€	42,07 M€ 47,87 M€
Charge de la dette (encours / RRF)	68,80%	67,14%
Rigidité des charges de personnel (Chapitre 012/RRF)	72,38%	72,48%
Rigidité des charges structurelles (012, intérêts, contributions obligatoires / RRF)	73,91%	74,00%
Population légale totale du Doubs en vigueur au 01/01/N	549 155	551 143
Coût du service rendu par habitant (DRF/pop)	75,08 €	76,33 €
Dépenses d'équipement par habitant (chapitres 20, 21 et 23 / pop)	15,48 €	13,00 €
11. Effectifs du SDIS et charges de personnel		
	2017	2018
Charges de personnel (chapitre 012)	. 34,29 M€	34,70 M€
Dont masse salariale	26,74 M€	26,84 M€
Dont indemnités SPV	6,08 M€	6,30 M€
Effectifs (emplois budgétaires au 31 décembre N)		1
Emplois fonctionnels	1	2
Sapeurs-pompiers professionnels	393	393
Personnels administratifs et techniques	102,5	102,5
Sapeurs-pompiers volontaires	2460	2477

2018

2017



REPUBLIQUE FRANCAISE

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

M 61

COMPTE ADMINISTRATIF

Exercice 2018

Sommaire

Y - Informations générales	
A - Pour mémoire - Modalités de vote du budget	
B1 - Exécution du budget de l'exercice - Résultats	
B2 - Exécution du budget de l'exercice - RAR dépenses	
B3 - Exécution du budget de l'exercice - RAR recettes	
II - Présentation générale du compte administratif	
At - Vue d'ensemble	
A2.1 - Equilibre financier - Section de fonctionnement	
A2.2 - Equilibre financier - Section d'investissement	
BI - Balance générale - Dépenses	
B2 - Balance générale - Recettes	
III - Vote du compte administratif	
A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	
Al - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	
B - Section d'investissement - Vue d'ensemble	
B1.3 - Section d'investissement - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	
B1.2 - Section d'investissement - Dépenses individualisées en programme d'équipement	
B1.3 - Section d'investissement - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	
B1.4 - Section d'investissement - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	
B2 - Section d'investissement - Subventions d'équipement à verser	
B3 - Section d'investissement - Dépenses financières	
B4 - Section d'investissement - Recettes d'équipement	
B5 - Section d'investissement - Recettes financières	
B6 - Section d'investissement - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	
B7 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	
B8 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	
B9.1 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses	
B9.2 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Recettes	
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
Al.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	
Al 2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	i – – – – – – – – – – – – – – – – – – –
Al 3 - Etat de la dette - Répartition des emprants par structure de taux	
Al.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Al.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	
Al.6 - Etat de la dette - Detail des operations de couverture Al.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	
Al.6 - Efat de la dette - Remoursement anticipe d'un empront avec reinautement	f
Al.7 - Etat de la dette - Emprents renégociés au cours de l'année N	<u> </u>
A2 - Méthodes utilisées A3 - Etat des provisions constituées au 31/12	Sans objet
A3 - Etat des provisions consultaes au 37/12	Sans objet
A4 - État des charges transférées A5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans objet
A5 - Detail des chapitres d'operations pour compres de ders A6.1 - Variation du patrimoine (article R. 1424-32 par renvoi de l'article R. 3313-7 du CGCT) - Entrées	
A6.2 - Variation du patrimoine (article R. 1424-32 par renvoi de l'article R. 3313-7 du CGCT) - Sorties	
A6.2 - Variation of perfinding cardials K 1427-55 par fear of October 1427-55 par fear	
A6.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans objet
A6.4 - Variation du parimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans objet
	Sans objet
A7 - Etat des travaux en régie B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Liste des concours attribués sous forme de prestations en nature ou de subventions	Sans objet
B1.2 - Liste des concoms annoues aous tonne de protein de protein de la concoms annoues aous tonne de protein de la concoms annoues aous tonne de protein de la concoms annoues aous tonne de protein de la concoms annoues aous tonne de protein de la concoms annoues aous tonne de protein de la concoms annoues aous tonne de protein de la concoms annoues aous tonne de protein de la concoms annoues aous tonne de protein de la concoms annoues aous tonne de protein de la concoms annoues aous tonne de protein de la concoms annoues aous tonne de protein de la concoms annoues aous tonne de protein de la concoms annoues aous tonne de protein de la concoms annoues aous tonne de protein de la concoms annoues aous tonne de protein de la concoms annoues aous annoues aous annoues aous aous aous aous aous aous aous aou	
B2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans objet
B3 - Etat des contrats de PPP	Sans objet
B4 - Etat des engagements donnés	Sans objet
B5 - Etat des engagements cours	Sans objet
B6 - Situation des autorisations de programme	
B7 - Situation des autorisations d'engagement	
C - Autres éléments d'information	<u> </u>
(C) a Blat du nersonnel	
C2 - Liste des organismes dans lesquels le SDIS a pris un engagement financier	Sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans objet_
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans objet
C3.4 - Liste des services assuiettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	Sans objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans objet
D - Arrêté et signatures	<u> </u>
The American providence of	_

		
ſ	I - INFORMATIONS GENERALES	
		A
ŀ	POUR MÉMOIRE - MODALITES DE VOTE DU BUDGET	<u> </u>

POUR MÉMOIRE I – Le conseil d'administration a voté le budget : pour la section de fonctionnement; au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement. au niveau du chapitre (1) -avec (2) les programmes listés sur l'état II-B1.2--avec (3) voto formel sur chacun des chapitres La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : [....] Π – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre.

⁽¹⁾ A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer avec ou 'sans' les chapitres d'opérations d'équipement

(3) Indiquer 'avec ou 'sans' vote formel

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B1

ſ		RESULTAT D	E L'EXERCICE N	
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (3)	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	61 612 402,36	61 815 520,22	6 651 464,59	A1 6 854 582,45
Investissement	13 746 469,83	12 365 612,91	(1) 984 059,45	A2 -396 797,47
Dont 1068		0,00	£ "	
Fonctionnement	47 865 932,53	49 449 907,31	(2) 5 667 405,14	A3 7 251 379,92

- (1) Solde d'exécution de N-1 reporté sur la ligne budgétaire 001 du budget. Indiquer la signe si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.
 (2) Résultet de functonnement N-1 reporté sur la ligne budgétaire 002 du budget (diminué de l'affectation au 1068 en N). Indiquer le signe
 (3) Indiquer le signe si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses

			REST	es a realiser N-1 (4)	
		Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL DES RAR	1+11	987 135,27	III + IA	0,00	ВІ	-987 135,27
Investissement	ı	807 667,36	III	0,00	B2	-807 667,36
Ponctionnement	ii ii	179 467,91	Įγ	0,00	ВЗ	-179 467,91

- (4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1. (5) Indiquer le signe si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)
TOTAL	A1 + B1	5 867 447,18
Investissement	A2 + B2	-1 204 461,83
Fonctionnement.	A3 + B3	7 071 912,01

(6) Si le montant est positif, il s'ogit d'un exédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

T. INFORMATIONS GENERALES	I B2
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE - RAR DEPENSES	32

Chap. /	Líbellė	Dépenses eng	agées non mandalées
Art. (2)	nvestissement - total	(1)	807 667,3
20 21	Immobilisations incorporalles Immobilisations corporalles Immobilisations en cours		180 733,8 385 864,2 241 069,2
ECTION DE	FONCTIONNEMENT - TOTAL	<u>(n)</u>	179 467,
61	Charges à caractère général		179 467,

⁽¹⁾ El s'egit des restes à réstiser établis conformément. Le compubilité d'organgement unavelle. Ces remes à réaliser secont aupris av BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vois resenu par le conseil décininjuration.

I. INFORMATIONS GENERALES	l Y D
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE - RAR RECETTES	B3
EXECUTION DO BODGET DE DEMENCICE TANGE	

	DETAIL DES RESTES A REALI	SER N EN RECETTES (1)
Chap. /	Libelté	Titres restant à émet ire
Art. (2) SECTION D'INVESTISSE	MENT - TOTAL	(III) 0,80
SECTION DE FONCTION	NEMENT - TOTAL	(IV) 9,00

⁽¹⁾ B s'egit des restes à réaliser établis conformément à la compublité d'angagement annuelle. Ces routes à réaliser serant repris su BP ou au BS N+1.
2) Soivant le pivaux de vote retens par le conseit d'administration.

THE YOU'S	ENTATION GENERALE	OU COMP	TE ADM	INISTRAT	IF II
II - PRES.	VUE D'ENS	RMBLE			A1
L	VUS D BIIO		7.0		
	EXECUTION	DU BUDGI	et		
	1	DEPE	NSES	RECET	
REALISATIONS	Section de fonctionnement		865 932,53		449 907,31
DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'investissement	9 13	746 469,83	H 12:	365 612,91
		,			
	Résultat de fonctionnement reporté C= DEPENSES (si déficit)	C	0,00	5.	667 405,14
reports de L'exercice n	I= RECETTES (si excédent) Solde d'exécution de la section	D		J	
	d'investissement D=DEPENSES (si déficit)		8,00	i	984 059,45
l	J= RECETTES (si excédent)	<u> </u>	. <u></u>		
		VB+C+D		-G+H+1+J	···
	TOTAL EXERCICE (rfalisations	6	1 612 <u>492,</u> 36		466 984,81
					2.00
	Section de fonctionnement	E	179 467,91		9,00
RESTES A REALISER A	Section d'investissement	F	807 667,36		0,00
REPORTER EN N+1	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	□£+F	987 135,27	=X+L	O ₁ 00
	R reporter on XV.	. L			
	Section de fonctionnement	H .	8 045 400,44	9	117 312,45
ļ	Section de lonctionnetiteit	=A+C+E		-G+I+K	349 672,36
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	=B+D+F	14 554 137,19	≖H+I+L	
	TOTAL CUMULE	-A+B+C+D+E	52 599 537,63	-0+H+I+J+K+L	466 984,83

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non natischées tilles qu'elles ressortent de le compabilité des engagements et en rocettes, aux recettes certaines n'eyant pas donné lieu à l'entient du litre et non rattechées (R 3312-9 du CGCT).

Les restes à festiliser de la recipia d'investissement correspondent en dépenses, aux dépentes engagées non mandatées au 31/12 de Les restes à festiliser de la recipia d'investissement correspondent en dépenses, aux dépentes engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédant telles qu'elles ressortent de la compulabilité des engagements et aux recattes certaines n'ayant pas donné lieu à l'entraision d'un titre au 31/12 de l'exercice précédant (R 3312-8 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
	A1
YUE D'ENSEMBLE (suite)	

total des opérations réelles et d'ordre

!	TOTAL	, des mandats e	MŪS	TOT	al des titres em	IIS .
	réelles et	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	9 823 866,49	3 922 603,34	13 746 469,83	4 223 945,51	8 141 667,40	12 365 612,91
FONCTIONNEMENT	42 067 205,67	5 798 716,86	47 865 932,53	47 870 244,51	1 579 662,80	49 449 907,31
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	51 891 072,16	9 721 330,20	61 612 402,36	52 094 190,02	9 721 330,20	61 815 520,22

⁽¹⁾ Total des réalisation : = Total de la section de footionnement + total de la section d'investissement. Les report N-) ne sont pas complabilisés car ils sont réalisés d'office.

			- Fr - WYT /	×7.17	OTT ADMINISTRATIF		<u></u>
	II - PRESENTATIO	N GENE	KALE DU	COM	PTE ADMINISTRATIF		A2.1
	EQUILIBRE FII	VANCIER	- SECTION	DEXU	NCTIONNEMENT		_
					nt – realisations		
	SEC	tion de	y compris les re	KEME	Antique N-1)		
		{	y compris les re	2152 11 1	TITRES EMIS		
- TALL	MANDATS EMIS		ERATIONS RE	TET TES	ET MIXTES		
		OP	ERATIONS RE	SEL LINES	Gustion des services		
	Gestion des services	 					A 43 FF3 1
			6 525 431,91	70	Produits des services, du domaine et ventes dive	ersi	841 731,
11	Charges à carectère général	1	34 696 708,93		Contributions et participations		46 479 334,
12	Charges de parsonnel et frais assimilés	i			Autres produits de gestion courante		98 370,
5	Autres charges de gestion courante	1	218 489,67		Attenuation de charges	1	390 980,
14	Atténuation de produits	1	0,00	V23	Witchtraugh on man 6	i	
14		┸ — -		771.11	cettes de gestion des services	1	47 810 416
atal disa	enses de gestion des services		41 440 630,51	TOURT	Produits financiers	7	0
<u>6</u>	Charges financières		620 141,43		Produits exceptionnels		59 827
	Charges exceptionnalles	i	6 433,73		Reprises our provisions	1	0
	Cliendes everbusing		00,00	79	Reprises sur provisions		
	The takene any provisions	1 _	0,00		THE PART OF THE PA	I	CO 470 244
TOT:	Dotations aux provisions TAL DEPENSES REELLES ET MIXTES DES OPERATIONS REELLES ET MIXTE	1	42 067 205,67	7	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES		
TOT:	Dotations aux provisions	1 S:	42 067 205,67	7	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES		5 803 038
OLDE I	Dotations aux provisions TAL DEPENSES REELLES ET MIXTES DES OPERATIONS REELLES ET MIXTE	1	42 067 205,67 OPERATIO	NS D'O	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES RORE (I)		5 803 038
TOT. COLDE I	Dotations aux provisions AL DEPENSES REELLES ET MIXTES DES OPERATIONS REELLES ET MIXTE s réclies - Dépenses réclies)	11 S:	42 067 205,67 OPERATION 5 798 726,86	NS D'O.	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES RDRE (1) Opt. d'ordre entre sections		5 803 038
TOT: COLDE I Recettes	Dotations aux provisions "AL DEPENSES REELLES ET MIXTES DES OPERATIONS REELLES ET MIXTE s récites - Dépenses récites) Oné, d'ordre entre sections	S:	42 067 205,67 OPERATION 5 798 726,86	NS D'O	RORE (I) Opt. d'ordre entre sections Opt. Ordre intérieur de la section		5 803 038
TOT: COLDE I Recettes	Dotations aux provisions "AL DEPENSES REELLES ET MIXTES DES OPERATIONS REELLES ET MIXTE s récites - Dépenses réelles) Opé. d'ordre entre sections Opé. Ordre intérieur de la section		42 067 205,67 OPERATION 5 798 726,86 0,00	VS D'O.	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES RDRE (1) Opt. d'ordre entre sections	IV	1 579 667 1 579 667
TOT. OLDE I Recentes	Dotations aux provisions "AL DEPENSES REELLES ET MIXTES DES OPERATIONS REELLES ET MIXTE s récites - Dépenses récites) Opt. d'ordre entre sections Opé. Ordre intérieur de la section TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 S:	42 067 205,67 OPERATION 5 798 726,86	VS D'O.	RORE (I) Opt. d'ordre entre sections Opt. Ordre intérieur de la section		1 579 660 1 579 660
TOT. COLDE I Recertes	Dotations aux provisions "AL DEPENSES REELLES ET MIXTES DES OPERATIONS REELLES ET MIXTE s récites - Dépenses réelles) Opé. d'ordre entre sections Opé. Ordre intérieur de la section		42 067 205,67 OPERATION 5 798 726,86 0,00	VS D'O.	RORE (I) Opt. d'ordre entre sections Opt. Ordre intérieur de la section		1 579 667 1 579 667
TOT. COLDE I Recertes	Dotations aux provisions "AL DEPENSES REELLES ET MIXTES DES OPERATIONS REELLES ET MIXTE s récites - Dépenses récites) Opt. d'ordre entre sections Opé. Ordre intérieur de la section TOTAL DEPENSES D'ORDRE		42 067 205,67 OPERATION 5 798 726,86 0,00	NS D'O.	RORE (I) Opt. d'ordre entre sections Opt. Ordre intérieur de la section TOTAL RECETTES D'ORDRE	17	1 579 667 1 579 667 4 579 667
TOT. SOLDE I Recettes 242 243	Dotations aux provisions "AL DEPENSES REELLES ET MIXTES DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES réclies - Dépenses réelles) Opé. d'ordre entre sections Opé. Ordre intérieur de la section TOTAL DEPENSES D'ORDRE INANCEMENT DEGAGE:	m	0PERATIOI 5 798 726,86 0,00 5 798 726,86	NS D'O.	RORE (I) Opt. d'ordre entre sections Opt. Ordre intérieur de la section		1 579 667 1 579 667 4 579 667
TOT. OLDE I Recettes	Dotations aux provisions "AL DEPENSES REELLES ET MIXTES DES OPERATIONS REELLES ET MIXTE s récites - Dépenses récites) Opt. d'ordre entre sections Opé. Ordre intérieur de la section TOTAL DEPENSES D'ORDRE		### ##################################	NS D'O.	RORE (I) Opt. d'ordre entre sections Opt. Ordre intérieur de la section TOTAL RECETTES D'ORDRE TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	17	1 579 660 1 579 660 4 579 660 -4 219 66
TOT. COLDE I Recettes	Dotations aux provisions "AL DEPENSES REELLES ET MIXTES DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES réclies - Dépenses réelles) Opé. d'ordre entre sections Opé. Ordre intérieur de la section TOTAL DEPENSES D'ORDRE INANCEMENT DEGAGE:	m	### ##################################	NS D'O.	RORE (I) Opt. d'ordre entre sections Opt. Ordre intérieur de la section TOTAL RECETTES D'ORDRE TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II+IV	1 579 667 1 579 667 1 579 666 4 219 664 49 449 90
TOT. COLDE I Recettes 2/2 2/3 4/07/6/	Dotations aux provisions "AL DEPENSES REELLES ET MIXTES DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES récites - Dépenses réelles) Opé. d'ordre entre sections Opé. Ordre intérieur de la section TOTAL DEPENSES D'ORDRE TNANCEMENT DEGAGE: TAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	m I+m	0PERATIOI 5 798 726,86 0,00 5 798 726,86	NS D'O. 043 043 REPOR	RORE (I) Opt. d'ordre entre sections Opt. Ordre intérieur de la section TOTAL RECETTES D'ORDRE TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	17	1 579 667 1 579 667 1 579 666 4 219 664 49 449 90
TOT. COLDE I Recettes 2/2 2/3 4/07/6/	Dotations aux provisions "AL DEPENSES REELLES ET MIXTES DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES réclies - Dépenses réelles) Opé. d'ordre entre sections Opé. Ordre intérieur de la section TOTAL DEPENSES D'ORDRE INANCEMENT DEGAGE:	m	### ##################################	NS D'O. 043 043 REPOR	RORE (I) Opt. d'ordre entre sections Opt. Ordre intérieur de la section TOTAL RECETTES D'ORDRE TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE RIE DE N-1 002 Résultat de fonctionnement reporté	II+IV	1 579 66: 1 579 66: 1 579 66: 4 219 66: 49 449 90
TOT. SOLDE I Recettes 242 243 4UTOF	Dotations aux provisions "AL DEPENSES REELLES ET MIXTES DES OPERATIONS REELLES ET MIXTE s récites - Dépenses réelles) Opé. d'ordre entre sections Opé. Ordre intérieur de la section TOTAL DEPENSES D'ORDRE PLANCEMENT DEGAGE: TAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE 1002 Résultat de fonctionnement reporté	m I+m	### ##################################	NS D'O. 043 043 REPOR	RORE (I) Opt. d'ordre entre sections Opt. Ordre intérieur de la section TOTAL RECETTES D'ORDRE TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE RIE DE N-1 002 Résultat de fonctionnement reporté	II+IV	1 579 667 1 579 667 4 219 864 49 449 90 5 667 40
TOT. SOLDE I Recettes 242 243 4UTOF	Dotations aux provisions "AL DEPENSES REELLES ET MIXTES DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES récites - Dépenses réelles) Opé. d'ordre entre sections Opé. Ordre intérieur de la section TOTAL DEPENSES D'ORDRE TNANCEMENT DEGAGE: TAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	m I+m	### ##################################	NS D'O. 041 043	RORE (I) Opt. d'ordre entre sections Opt. Ordre intérieur de la section TOTAL RECETTES D'ORDRE TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II+IV	1 579 662 1 579 662 4 219 666 4 219 667 5 667 40 55 117 31 7 251 378

⁽¹⁾ DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043; (2) Meture le signe (-) en eas de définit ou (+) en eas d'excédept.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

SECTION D'INVESTISSEMENT - REALISATIONS (y compris les restes à réaliser N-1)

снар.	MANDATS EMIS		CHAP.	TITTES EMIS	
10 13 16 18 18 20 204 21 22 23 26 27	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilétes Compte de liaison : affectation (BA) Immobilisations incorporelles (sauf 204) (2) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles (2) Immobilisations reques en affectation (2) Inmobilisations en cours (2) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Travaux pour le compte de tiers	•	13 16 18 20 204 21 22 23 26 27 452	Dotations, fonds divers et réserves (1) Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées Compte de liaison : affectation (BA) Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) Subventions d'équipement versées (3) Immobilisations corporelles (3) Immobilisations reques en affectation (3) Immobilisations en cours (3) Perficipations et créances rattachées Autres immobilisations financières Participations des tiers aux travaux faits pour leur compte	1 756 113,1 235 493,5 2 200 000,0 0,0 0,0 13 772,4 0,0 0,0 18 566,6
FOTAL D	es depenses reblles i	9 823 866,49	TOTALR	ecettes reelles II	4 223 945, 5 599 920,

	OPERATIONS.	D'ORDRE (4)	
040 Opérations d'ordre entre sections 041 Opérations patrimoniales	1 579 662,80 2 342 940,54 3 922 603,34	040 Operations d'ordre entre sections	5 798 726,86 2 342 940,54 8 141 667,40
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE III	3 922 503,34	TOTAL DES RESISTANCE	
AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE :	sł négońf)		4 219 064,06
	RESULTATS		
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté VX	<u> </u>
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	4:	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 1+111+V	13 746 469,83	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT II + IV + VI + VII	13 349 672,36
SOLDE D'EXECUTION (recettes - dépenses) (5) :			-396 797,47

⁽¹⁾ Hors 1068

⁽²⁾ Y composit les programmes

es) - manipus programmes

(3) Exceptionnelleural, les comptes 20,21 et 23 sont en recentes sétiles en cas de réduction ou d'annelation de mandata doublet lieu à revertement

(4) D1040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RF 041

(5) Mettre le signe (-) en cas de déficie ou (+) en cas descrédant

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE - DEPENSES	II B1
DA DATOS GALLES	

MANDATS EMIS (y compris les restes à réaliser N-1)

	MARIONALD			TOTAL
	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	10172
011 012 014 60 65 66 67	Charges à caractère général Charges de personnel et frais assimilés Atténuation de produits Achats et variations de stocks Autres charges de gestion courante Charges financières Charges exceptionnelles Dotations aux amortissements et provisions Production stockée (on destockage)	6 525 431,91 34 696 708,93 0,00 218 489,67 620 141,43 6 433,73 0,00	0,00 0,00 55 024,14	6 525 431,91 34 696 708,93 0,00 0,00 218 489,67 620 141,43 61 457,87 5 743 702,72 0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	42 067 205,67	5 798 726,86	47 865 932,5. +
		formation - D 002 Résultat	de fonctionnement reporté	9,00
<u> </u>	Pourm	tormation of our reserve		

total des depenses de fonctionnement cumulees	47 865 932,53
IVIADASO VALVI	<u></u>

	investissement	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 16 18 18 19 20 20 21 22 23 26 27 28 481	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non b Compte de lisison: affectation (BA) Total des programmes d'équipement Neutralisations et régularisations d'opération Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) Subventions d'équipements versés Immobilisations corporelles (3) Immobilisations reçues en affectation (3) Immobilisation en cours (3) Participations et créances rattachées à des par Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises Total des opérations pour compte de tiers (4) Charges à répartir sur plusieurs exercices	609 609,99 0,00 4 058 143,93 (6) 2 496 129,68 0,00 979,00	47) 374,6) 0,00 1 108 288,19 0,00 0,00 7 257,06 2 335 683,48 0,00 0,00	609 609,93 0,00 4 065 400,99 0,00 4 831 813,16 0,00 979,00 0,00
3,	Stocks et en-cours Dépenses d'investissement - Total	9 823 866,4	9 3 922 603,34	13 746 469,83 +
		Pour information - D 60	1 Soide d'exécution reparté	0,00

	1 1
Pour information - D 801 Solde d'exécution reporté	0,00
	13 746 469.83
TOTAL DES DEPENSES D'ENVESTISSEMENT CUMULEES	<u> </u>

⁽¹⁾ y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

⁽¹⁾ y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires;

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction todgétaire et comptoble M61.

(3) Hors chapitres programmes;

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figue au cet état

(4) A sulfiser uniquement dans te cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomis financière;

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur les biens affectés

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	П
BALANCE GENERALE - RECETTES	B2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 60 70 71 72 74 75 76 77 78	Atténuation de charges Achats et variation des stocks Produits des services, du domaine et ventes e Production stockée ou deschag Production immobilisée Contributions et participations Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprises sur provisions Transferis de charges	390 980,65 841 731,44 46 479 334,81 98 370,09 0,00 59 827,52 0,00	0,00 0,00 0,00 1 579 662,80 0,00 0,00	390 980,65 0,00 841 731,44 0,00 0,00 46 479 334,81 98 370,69 0,00 1 639 490,32 0,00
	Receites de fonctionnement - Total	47 870 244,51	1 579 662,80	49 449 907,31

Pour information - R002 Résultat de sonctionnement reporté	5 667 405,1 <u>4</u>
ALL STREET, ALL ST	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	55 117 312,45

	investissement	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 16 18 18 20 204 21 22 22 23 26 27 7 7 8	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement reques Emprants et dettes assimilées Compte liaison: affectate (budg annex régies r Immobilisations incorporelles Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles Immobilisations reques en affectation Immobilisations en cours Participations et créances rattachées à des par Autres immobilisations financières Amortissements des Immo Neutral. & régul. d'appérations Opérations pour compte de tiers (3) Charges à rép./plusieurs exer.	0,00 0,00 13 772,40 (5) 0,00 0,00	38 849,49 0,00 0,00 0,00 0,00 2 304 091,05 6,00	1 756 113,1 235 493,5 2 200 600,0 0,0 38 849,4 0,0 13 772,4 0,0 2 304 091,0 0,0 18 566,4 5 743 702,7 55 024,1
3,	Stocks Recettes d'investissement - Total	4 223 945,51		12 365 61

Pour information - R 001 Solde d'exécution reporté	984 059,45
	+
1068 Excédent de l'ouctionnement capitalisé	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 349 672,36

⁽¹⁾ y compris les opérations relatives su attachement et les opérations donére semi-budgetaties;
(3) Voir la listo des opérations d'ordre de Manteuction budgetaire et comptable M61.
(3) Hors chapites programmes;
(4) Seul le total des opérations peur compte de tiers ligare rur cet état
(4) A villèrer uniquement dans le cas où le SDIS effermenti une dobtion initiale as proût d'un service public doté de la seule autonomie Gnancière;
(5) A visitiser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dobtion met éta biens affectés

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF III SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE A
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VOL D'ETGENANCE

		- BELLET	ES DE FONCTIONNE	employés ou restant à et	mployer	a con contratt
_		Crédits ouverts	Mandels émis	Charges raitachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
Chap, 111 112 114 15 16 16 17 17 18 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19	Libelló Charges à caractère général - avec AE/CP - hors AE/CP Charges de pers. et frais assimilés Atténuation de produits Autres charges d'activité - avec AE/CP - hors AE/CP Charges financières Charges exceptionnelles Dotations aux amort, et prov. Dépenses imprévues (2) Virement à la section d'invest (2) Opérations d'ordre entro sections Opérations ordre intérieur de la section	6 941 295,28 18 600,00 6 922 695,28 35 551 460,00 0,00 230 000,00 640 000,00 14 000,00 0,00 237 900,00 1 300 000,00 5 830 024,14	6 153 168,10 13 719,56 6 139 448,54 34 101 708,93 0,00 218 489,67 0,00 218 489,67 569 870,83 6 433,73 0,00	0,00 0,00 50 270,60 0,00	179 467,91 0,00 179 467,91 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	236 395,44 4 880,44 231 515,0 854 751,0 0,0 11 510,3 19 858,5 7 566,2 0,0
FONCE	OTAL DES DEPENSES DE HONNEMENT DE L'EXERCICE	50 744 679,42	46 848 398,12	1 017 534,4	179 467,91	2 699 278
Ď	Pour information 602 Résultat de fonct, reporté	0,80	0,00			
T Y	TOTAL DES DEPENSES DE ICTIONNEMENT CUMULEES	50 744 679,42	46 848 398,1	2 1 017 534,4	179 467,91	2 699 278

	<u>-</u> -		employés ou restant à en	Dantas à régliser de	Crédits annulés (1)
W 11 - 317	Crédits ouverts	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
Libellé Produits des services, du domaine et Contributions et participations Autres produits de gestion courante Atténuation de charges Produits financiers Produits exceptionnels Reprises sur provisions Opérations d'ordre de transfert entre Opérations d'ordre de transfert entre President de la l'intérieur de la	360 000,00 46 523 491,00 51 712,00 250 000,00 0,00 68 024,14 0,00 1 585 400,00 0,00	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	-481 731,4 44 15c,1 -46 658,0 -140 980,6 0,0 8 196,6 0,7 5 737,
al des recettes de Innement de l'exercice	48 838 6 <u>27,</u> 14	49 447 854,84	2 052,47	0,00	-611 280,
mation -R002 Résultat de fonct.	5 457 405 14	0.00			
	Contributions et participations untres produits de gestion courante thénuation de charges roduits financiers roduits exceptionnels teprises sur provisions Deferations d'ordre de transfert entre Deferations d'ordre à l'intérieur de le AL DES RECETTES DE NNEMENT DE L'EXERCICE	roduits des serves, de doines contributions et participations contributions et participations cutres produits de gestion courante Atténuation de charges croduits financiers croduits exceptionnels cepties sur provisions Opérations d'ordre de transfert entre Opérations d'ordre à l'intérieur de le AL DES RECETTES DE NNEMENT DE L'EXERCICE mation -ROO2 Résultat de fonct.	roduits des services, du domaine et contributions et participations de 522 491,00 46 479 334,81 (2011) (201	20 duits des services, du domaine et 360 du9,00 46 479 334,81 0,00	100 100

⁽¹⁾ Crédits exaults = crédits ouvers (BP+BS+DM+RAR N-1) - Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rettachés + Restas à réaliser su 31/12)
(2) Pour mémoire, crédits ouverts nu bodget mais au laistant par l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations para réalisations)



			Crédits e	mployés ou restant à e	mployer	Crédils
Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/32	Annelii (2) 236 395,46
	HARGES A CARACTERE GENERAL	6 941 295,28	6 153 168,10	372 263,81	179 467,91	1 145,84
		52 000,00	48 354,16	2 500,00	0,00	7 363,78
-,-	au et assainissement	770 000,00	706 636,22	56 000,00 ⁰	المنا	11 999,42
	Inergie - électricité Combustibles	B3 320,00	71 320,58	0,00	امنہ ا	23 608,23
	Curburants	670 000,00	646 391,77	16 010,21		34 024,16
	dimentation	236 225,13	186 190,76 17 237,69	0,00	0,00	92,31
	Aut, fournitures non stackées	17 330,00	[1 238,8]	216,00	0,00	45,19
631 E	Fournitures d'entretien	1) 500,00 255 64 1,64	223 515,77	5 238,44	16 185,25	10 702,18
632	Pourniture de petit équipement	348 660.94	301 331,87	179,04	47 943,10	-793,0 7 65 7 ,3
636	Habil, et vêtements de trevail	45 3 5 3,00	37 317,92	377,71		3 184,2
	Pournitures administratives	27 302,45	24 118,21	00,0		539,8
	Médicaments	10 100,00	9 549,03	11,13		-491,0
	Vaccins et sérums	69 950,65	79 441,68	0,00		-2 337,1
668	Aut. produits pharmaceutiques	5 184,00	7 521,11	0,00	أمدن أ	11 487,4
	Produits d'intervente	173 039,00	153 9 92,39		"	17 368,0
	Contrat de presta de services Locations immobilières	385 000,00	367 63 1,91		1	
	Locations mobilières	8) 540,00	75 163,52	1	1	1 830,8
135	Ches locatives et de coprop.	5 000,00	3 169,13	′I 🗼	°1 .'	12 290,4
	Terrains	48 000,00	27 709,5		"	
	Bătiments publics	338 688,87	369 621,5	1	1	2) 350,0
15221 15228	Autres băriments	21 350,00	0,0 507,9	'I	0,00	19 492,0
15231	Voiries	20 000,00	307,9 429 129,4	1	6 7 602,77	
1551	Matériel roulant	452.765,73	203 237,3	*I	48 526,00	
1558	Autres biens mobiliers	284 103,23		1	10 747,30	
156	Maintenance	703 500,20 391 600,00		"	0,00	
161	Multirisques	18 600,00		6,0		
162	Assur obl dommage construction	41 900,00		5 0,0		1
168	Autres	45 247,40	·	6 8 663,1		ʻl
517	Etudes et recherches	38 482,36		194,0		ʻl'
51821	Abonnements	364 913,00		8 157 333,3		1
184	Vers. à des org. de formation	1 243,00		0.0	· · ·	'i
6185	Frais de colloques & séminaire	5 500,00	4 486,		**1	TI
5188	Autres frais divers Indem au compt. & aux régis.	7 000,00			991	*I
6225	Honoraires	42 308,94	40 812,	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	0,0	*I
6226	Frais d'actes & de contentieux	4 000,0		°'I .	00 9,0	
6227 6231	Annonces et insertions	23 000,0		~~l	00 3 552,0	
6232	Fêles et cérémonies	14 198,4		** •		0 12 350
623 <i>6</i>	Catalogues et imprimés	72 635,0		^*I		-1 425
6241	Transports do biens	6 447,0		~~I	0,0	
6247	Transports collectifs du pers	5 000,0	*		12 108,0	
6251	Voyages et déplacements	189 690,0			0.0	
6255	Frais de déménagement	10 000,0	*!		,00	
6261	Frais d'affranchissement	240 000.0	* 1	91 0	.00	
6262	Frais de télécommunications	8 000,0	·	.00	0.00	***
627	Services bancaires & assimilés	3 600,0			,***	
6281	Concours divers (consumons)	205 400,3		,09 1 822		-13 83
6283	Frais de-nettoyage des locaux	19 500,0			.,000	00 2
62871	A la collec, de rattechement	28 000,0			,,ooj	00 60
63513	Autres impôts locaux	600,0	/VI		,,,,,,	
6354	Droits d'enregist, & de timbre	13 874,	8 956	27 1 391	1,07	~ } — — –
6355	Taxes & impôts sur les véhic.					00 854.7 <u>5</u>
	CHARGES DE PERSONNEL ET	3S 551 460.	00 <u>34 101 708</u>	1,93 595 000	-101	
012	FRAIS ASSEMILES	0,	_1		٠,٠٠٠ -	00 -20 00 5 93
6218	Autre personnel exterieur	195 000,		96	.,001	
6331	Versement de transport	64 000,	00 61 44	1,65	٠,٠٠١ .	
6332	Cot. versées au fra a l	175 000,	00 159 85	-,	*,***	.00 15 14 .00 44 82
633 6	Col.CNFPT&ctr gest*fct.p.t	11 844 485	00 11 799 65	*,***	2,00	00 25 5
64111	Rémunération principale S.F.T & indemnité de résidence	310 000	00 284 48	-,,	·,···	00 24
64112		130 000	00 127 55	*,**1	*,***[00 382
64113	Nbi Autres indemnités	7 120 000		9.4		00 342
64118	Rémunérations	320 000		-,,	*,***	.00 -212
64131 64141	Vacations versées aux S.P vol.	4 536 665		*, 17		.00 -5
64145	Vecations versées aux employ.	2 588		',''	, o, e o	00 354
64146	Service de santé	184 281	, ,,,,,,,,),00 183 9
64148	Autres vacations	1 772 202	···	-,,	0,00	0.00 44 8
64162	Emplois d'avenir	115 000	''''I - a	15,67	0,00	0,00 42
64168	Autres emplois aidés	7 000	****		0.00	0,00 263 3
6452	Colisations à l'URSSAF	2 200 000	****		0.00	0,00 129 2
6453	Cot. aux caisses de retraite	4 950 000	71		0,00	0,00
6454	Cotisations aux a.s.s.o.d.i.c	32 000	****		0,00	0.00
6455	Cot. pour assurance du person.	194 573 803 913	700		00,00	0,00 270
646	Altocation de vétérance	594 74	"""		0,00	0.00
6474	Versements aux oeuvres sociale	·	***		0,00	6,00 11
65	Autres charges de gestion courante	230 00				0,00 -2
	Rdvce->cc°brev,lic,prcd,drt		·,···	51,56	0,00 0,00	0.00
651	Indemnités	30 00	*,**-	53,61	0,00	0,00
6531	Frais de mission	1 00		0,00	0,00	0,00
6532	Aut, contributions obligatoire	109 04	0,001 108 7	09,00)		

			Crédits e	Crédits employés ou restant à employer			
Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Mandats émis	Charges ratinchées	Restes à réaliser au 31/12	Annulés (2)	
	<u> </u>		68 500,00	0.00	0,00	0,00	
574	Sub fet°t aso& org.drt prvé	68 500,00	9 175,50	0,00	0,00	12 284,50	
58	Charges div. de gest. courante	21 460,00		0,00	0,00	0,00	
	ATTENUATION DE PRODUITS	9,00	0,00				
14	KITERONA				i I		
OTAL CE	estion des services	ì			179 467,91	1 102 656,86	
U : M □ U :	012+65+ 014)	42 722 755,28	40 473 366,70	967 263,81 56 270,60		19 858,57	
		640 000,00	569 870,83			13 641,37	
6	Charges financières (B)	625 000,00	611 358,63	0,00	1	8 340,53	
6111	Intérets réglés à l'échéance	15 000,00	-43 611,13	50 270,60	1 0001	-2 123,33	
6112	Intérets rattechement des icne	0,00	2 123,33		1	7 566,27	
688	Autres	14 000,00	6 433,73	0,60			
57	Charges exceptionnelles (C)		39.96	0,00	0,00	1 460,04	
	Int. Morat, et pénal / marchés) 500,00	0,00		0,00	1 500,00	
5711	Amendes fiscales et pénales	1 500,00	1 393,7		0,00	4 606,23	
5712	Titres annulés s'exercice anté	6 000,00		'I		0,0	
573	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	5 000,00	<u> </u>	 	0,0	
678		9,00	0,00	0\' -	+- <u>-</u>		
68	Dotations sux provisions (D)		The State of the S	+	1		
022	Dépenses imprévues (E)	237 900,00	<u> </u>		Ţ	- 242 601 7	
7	OTAL DES DEPENSES REELLES		41 049 671,2	6 1 017 534,4	1 179 467,91	1 367 981,7	
1	A+B+C+D+B	43 614 655,28		<u> </u>]	31 297,2	
023	Virginiant à la section d'Investissement	1 300 000,00	5 798 716,8	6	<u> </u>		
043	Opérations d'ordre entre sections (3)	5 830 024,14			1	0,0	
	Dif/Réal. transférées en inv.	55 024,14			j` j	31 297,2	
6761	Dot Amorimo incorporei&corpo	5 775 000,00	1			0,0	
6811	Opérations ordre intérieur de la section (0,0	0,0	<u> </u>			
043				 			
TOTAL	DES DEPENSES D'ORDRE (=prélèvement	!		ŀ .	i i		
(C) AD	la cartion de l'onctionnement au prome de m		5 798 726,0	86	<u> </u>	1 331 297,	
1430 00	section d'investissement)	7 130 024,14	3 /98 /20,0		T		
 -		i	1	1	1		
TOTAL	des depenses de fonctionnement	1	1	i		2 699 278,	
•	DE L'EXERCICE	50 744 679,4	46 848 398,	12 1 017 534,	41 179 467,91	2 055 210,	
(=	total des opérations réelles et d'ordre)	50 /44 015/4	*			T	
		T			· [· ·	
	Pour information	0.00	.\ 0,0	00	<u> </u>	<u> </u>	
Ð	00Z Résultat de fonctionnement reporté	0,00	<u> </u>				
	<u> </u>						
TOTAL	des depenses de fonctionnement	`l	46 848 398.	1017 534	41 179 467,91	2 699 278	
FILLIAN	CUMULEES	50 744 679,4	2 46 848 330		7.12		

Détail du rateul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	50 270,60
Montant des ICNE de l'exercice N-1	43 611,13
= différence ICNE N - ICNE N-1	6 659,47

⁽¹⁾ Délailler conformément au plan de compte utilisé.
(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP 69S+DM+RAR N-1) - Crédits employés ou seatant à employer (Mandots / Titres émis + Charges / Produits rottachés + Restes à réaliser au 31/12).
(3) Cl. Délaitions des chapitres des opésations d'ordre, DF 642 = RI 640, DF 643 = RF 643.
(4) Si la mandatement des ICNE de l'extreire est inférieur ou montant de l'extercise N-1, la montant du compte 66112 sera négatif.

Г	III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	m
ŀ	SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES - DETAIL PAR ARTICLES	A2

-			Crédits e	mployés ou restant à c	mployer	Crédits	
Art. (1)	Libellé (f)	Crédits ouverts	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser su 31/12	annulés (2)	
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	360 000,00	841 731,44	0,00	0,00	-481 731,44	
061	Interv. soumises à facturation	360 000,00	831 561,70	0,00	1 1	-471 561,70	
068	Autres prestations do services	0,00	7 441,50	0,00		-7 441,50	
0878	Par des tiers	0,00	2 728,24	0,00	0,00	-2 728,24	
4	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	46 523 491,00	46 479 334,81	0,00	0,00	44 156,1	
		55 000,00	50 719.29	0.00	0,00	4 280,7	
744	FCTVA	86 769,00	47 793,47	0,00		38 975,53	
74712	Emplois d'avenir	25 742 365,00	25 742 365.00	0,00		0,0	
7473	Départements	3 083 092,00	3 062 644,32	0.00		20 447,61	
7474	Communes	17 548 459,00	17 568 906.23	0,00	0,00	-20 447,2	
7475	Gpt de coi & coi à statut part	7 806.00	6 906,50	0,00	00,00	899,5	
7478	Autres organismes				· · · · · ·		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	51 712,00	98 370,09	0,00	0,00	-46 658,0	
758	Produits divers de ges. Cour.	51 712,00	98 370,09	0,06		-46 658,0	
013	ATTENUATION DE CHARGES	250 000,00	388 928,18	2 052,47		-140 980,6	
5419	Remb, sur rémun, du personnel	250 000,00	388 928,18	2 052,47	0,00	-140 980,6	
TOTAL ((70+74+75	GESTION DES SERVICES (A)	47 185 203,00	47 808 364,52	2 052,41		-625 213,9	
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	
				}			
77	Produits exceptionnels (C)	68 024,14	59 827,52	0.00		B 196,6	
7711	Dédits et pénalités perçus	5 000,00	3 803,38			! 196,6	
775	Produits des cessions d'Immo.	55 024,14	55 024,14			0,0	
7788	Autr. produits exceptionnels	8 900,00	1 000,00	ф.o		7 000,0	
78	Reprises sur provisions (D)	9,00	0,00	0,0	0,00	0,0	
***	ALDES RECETTES REELLES						
101	A+B+C+D	47 253 227,14	47 868 192,04	2 052,4	0,00	-617 017,	
042	Opérations d'ordre entre sections (3)	1 585 400,00	1 579 662,80	1		5 737,	
	+	0,00	0.00	Γ.	1	0,0	
6761	Dif./Réal. transférées en inv. Dot.Amor.imo.incorporel&corpo	0.00	0.00			0,	
6811	Neutralisation des Amor.	1 108 371,00	1 108 288,19		· ·	82,	
7768 777	Quote-pari des Subv. Transfér.	477 029,00	47) 374,69	ļ. <u>.</u> .		5 654	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00				
	DES RECETTES D'ORDRE	1 585 400,00	1 579 662,80			5 737.	
	TOTAL DES RECETTES DE						
FON	CTIONNEMENT DE L'EXERCICE					-611 280	
(=To	tal des opérations réciles et d'ordre)	48 838 627,14	49 447 854,8	2 052,4	7 0,90	-011 200	
				{ ·	25 2		
	Pourinformation		6,00			l	
D 604	2 Résultat de fonctionnement reporté	5 667 405,14	6,00	'		· ·	

Pour information R 602 Résultat de fonctionnement reporté	5 667 405,14	6,00			
TOTAL DES RECETTES DE	54 596 032,28	49 447 854,84	2 052,47	9,00	5 056 124,97

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)



⁽¹⁾ Ditailler conformément au plan de compteu vilisé.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP-BS+DM-FAR N-1) - Crédits employés ou restant à employer (Mandatz / Tives émis + Charges / Produits rettachés + Restes à réaliser au 3 1/12).

(3) Cr. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040,

(4) Si le manulétement des ICNE de l'exercice est inférieur su montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sora négatif.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF				
III - VOTE DU COMP I	E WOMIL TOXAGE	MRIE		В
SECTION D'INVESTISSEME	MI - AGE D. ELGE	111000		
1 10 10 11 11 11		APNT		
DEPENSE	s d'investissei	VEIGITE		
		Mandats émis	Restes à réaliser Au 31/12	Crédits annulés (1)
Nature	Crédits ouverts	1024110-4	31/14	
	9 432 535,45	7 163 883,54	807 667,36	1 460 984,5
Ofnepses d'Équipement	3 505 784,45	2 655 222,67	807 667,36	42 894,42
Non individualisées en programmes d'équipement	0,00	0.00	00,00	
- avec AP/CP	3 505 784,45	2 655 222,67	807 667,36	42 894,4
- hors AP/CP	1 505 64,43	~ · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		1 418 090,1
	5 926 751,00	4 508 660,87	0,00	
Individuelisées en programmes d'équipement	5 926 751,00	4 508 660,87		1
- BVEC AP/CP	0.00	0,00	0,00	1
- hors AP/CP			0,00	0,0
	0,06	0,00	1	
Subventions d'équipement à verser (c/204)	0,00	0,00	1	
- avec AP/CP	0,00	0,00		
- hors AP/CP	0,00	0,00	1 	
Opérations pour compte de tiers	2 682 000,00	1 659 982,95	<u> </u>	5 737,7
Dépenses financières 040 Opérations d'ordre entre sections	1 585 400,00	1 579 662,80		
	2 342 940,54	2 342 940,5	1	1
Odi Operations paramemates TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE			807 667.30	1 488 738,
L'EXERCICE	16 042 875,99	13 746 469,8	401 00130	·
··········				1
Pour information	i		T ·	
D 001 Solde d'exécution reporté N-1	0,00	0,0	0	
D 001 2006 0 Executor soften				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	i		***************************************	1 488 738
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULERS	16 042 875,99	13 746 469,8	3 807 667,3	1 450 130

Nature Crédits ouverts Titres émis Restes à réaliser au 31/12 (1)	RECET*	tes d'investisse	MENT		Crédits
Recettes d'équipement 4 060 876,00 2 449 263,70 0,00	Nature	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser nu 31/12	anoulés (1)
Opérations pour compte de tiers 1 524 975,86 1 774 679,61 0,00 2-4 Recettes financières 7 130 024,14 5 798 126,86 1 33 Opérations d'ordre entre sections 2 342 946,54 2 342 940,54	Passetes d'équipament				1 611 610,10 0,90
Operations d'ordre entre sections 2 342 940 54 2 342 940 54	Opérations pour compte de tiers	1 524 975,86	1 774 679,61	0,00	1 331 297,2
	Opérations d'ordre entre sections		2 342 940,54		9,0
TOTAL DES RECEITES D'ENVESTISSEMENT DE 15 058 816.54 12 365 612,91 0,00 2 66	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE	15 058 816,54	12 365 612,91	0,00	2 693 203,6

Pour information	984 059,45	0,00	
R001 Solde d'exécution reporté N-1	964 039,431		
Pour information	9.00	0.00	
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,031		
			0.00 3 677 263,08
total des recettes d'investissement cumulees	16 942 875,99	12 365 612,91	0,001
			A A Davis of atallians by 31/17)

⁽¹⁾ Crédits annulés = Crédits ouverts (BP+BS+DM+RAR N-1) - Crédits employés ou restaut à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits retuchés + Restes à réaliser au 31/12).

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	111
Tr VOTE DII COMPTE ADMINISTRATA	
III - VOIEDO COMA 12 1-	1 1011
THE PROPERTY OF THE PROPERTY O	D1.A
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT	
SECTION D'INVESTISSEMENT DE	

	DEPENSES NON INDIVID	UALISEES EN PRO	GRAMMES D'E	QUIPEMENT	
Chap /art.	Libelté	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
		9 432 535,45	7 163 883,54	807 667,36	1 460 984,55
	TOTAL	855 699,34	609 609,93	180 733,87	65 355,54
20	Immobilisations incorporelles (hors c/ 204) Freis d'études	74 266,24	36 507,27 573 102,66	27 218,24	
2051	Concederait simil, brevets lies	781 433,10 5 339 055,27	4 058 143,93	_	895 047,12
21 2115 21318 2132 21561 21568 21578 2182 2183 2184 2188	Immobilisations corporelles Torrains bâtis Autres bâtiments publics Bâtiments privés Mat. d'incendie & de secours Aut. Mat. d'incendie & de sec. Aut. matériel & outillage tec. Matériel de transport Matériel informatique Matériel de bureau et mobilier Autres	9 000,00 21 000,00 190 000,00 2 786 688,26 911 338,32 204 527,59 431 400,01 537 134,80 213 303,51 34 662,78	3 300,00 20 768,85 190 000,00 2 140 235,36 621 872,52 170 115,94 290 305,05 395 310,77 213 251,3(0,00 0,00 26 295,34 249 851,65 34 273,28 11 928,00 61 867,20 2 1 648,72	231,15 0,00 620 157,56 39 614,13 138,37 129 166,92 79 956,81 52,21 20 029 91
22	Immobilisations reques en affectation	6,00	0,0,		
23 231312 231735	Immobilisations en cours (1) Centre d'incendie & de secours Installegal, agent, angt constr	3 237 780,84 1 851 258,49 228 222,35		2 13 407,2 0 27 661,9	365 860,1 8 61 386,1
232 237 238	Immo, incorporelles en cours Avance vers/comm, immos incorp Avances vers/comma, immos corp	218 300,00 45 000,00 895 000,00	45 000,0	0.0	0,0

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes

⁽²⁾ Crédite angulés = Crédite ouverte (BP+9S+DN+PRAR N-1) - Crédite employés ou restant à employer (Mandate / Titres émis + Charges / Produite rottsohés + Restes à réaliser su 31/12).

TOTAL ATTE	III
III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B1.2
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	
SECTION D'INVESTISSEMENT DE	

depenses individualisees en programmes d'equipement

	DEPENSES INDIVID	TIALISEES EN P	ROGRAMMES D'	EOUTHEWRIAT	
Nº	DEBENSES DADIATE	Crédits ouverts	Mandats émis	31/12	Crédits annulés (1) 9,90
	TOTAL	0,00	0,50		

(1) Ortdits annulés = Crédits ouverts (BP+BS+DM+RAR N-1) - Crédits employés ou restant à employer (Mandots / Titres émis + Charges / Produits retisenés + Rester à réaliser au 31/12).

SE	MI – VOTE DU	COMPTE ADMIT	NISTRATIF PEQUIPEMENT A	VERSER	11.1 B2
Chap. / Art.	Liteilé	Crédits auverts	Mandats émis	Restos à réaliser nu 31/12	Crédits annulés (2)
(1)	Subventions d'équipement versées	0,90	0,90	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes
(2) Orédits annulés = Orédits ouverts (BP+BS+DM+RAR N-1) - Orédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits ratachés + Restes à réaliser au 3 1/12).

TAMESTO A TILE	III]
III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	R3
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES FINANCIERES	
SECTION D'INVESTISSEMENT	

Chap. /art.	Libellé (1)	Crédits ouverts	mandats Émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
	TOTAL	2 682 000,00	1 659 982,95	0,00	22 017,05
.0	Dotations, fonds divers et	0,0	0,00	6,00	0,0
	réserves	0,00	0,00	6,00	9,0
3	Subventions d'investissement		2.650.003.05	0,00	20 996,0
16	Emprunt et dettes assimilées	2 680 000,00	2 659 003,95	 - - - - - - -	20 996,0
1641 16441	Empressis en euros Opérat°afférentes à emprest	2 602 000,00 78 000,00	2 581 003,95 78 000,00	امنہ ا	0,0
18	Compte de lisison : affectation (BA)	6,09	0,00	0,00	0,0
26	Participations et créances	0,00	0,00	0,00	
	rattachées	2 069,00	979,01	0,00	1 022,
27	Autres immobilisations	 	979,00	200	1 021,
275	Dépôts & cautionnements versés	2 000,00			
020	Dépenses imprévues	0,06			

⁽²⁾ Crédits samulés = Crédits ouverts (BP+BS+DM+RAR N-1) - Crédits employés ou restant à employer (Mandais / Titres émis + Charges / Produits ratachés + Rester à réaliss samulés = Crédits ouverts (BP+BS+DM+RAR N-1) - Crédits employés ou restant à employer (Mandais / Titres émis + Charges / Produits ratachés + Rester à réalisse au 31/12).

		1 7TT 1
	III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	YTT
F	TIT VOTE DE COMPLE ADMINISTRATA	
- 1	III - VOID DO OTTOM	1 R4 1
Ŀ	SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES D'EQUIPEMENT	
- 6	SPOTION DINVESTISSEMENT - RECENTED - CO.	

Chap. /art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
	TOTAL	4 660 876,00	2 449 265,98		
	Subventions d'investissement (sauf 138)	266 408,00	235 493,50		
311	Etat et Ets. nationaux Gpt de col & col à statut pari	102 000,00 164 408,00	71 086,00 164 407,50		
315	l ·	3 794 468,00	2 200 000,00	0,00	
16	Emprunt et dettes assimilées (3)	3 794 468,00	2 200 000,00	0,00	1 594 468,0
1641	Emprunts en euros		0,00		0,
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00			
	Subventions d'équipement versées (4)	0,00	0,00	0,00	
204		0,00	13 772,40	0,00	-13 772,
21	Immobilisations corporelles (4)			T	-13 772
21561	Mat. d'incendie & de secours	0,00	13 772,40	1	
	Immobilisations reques en affectation (4	0,60	0,00	0,00	† <u> </u>
23	Immobilisations en cours (4)	0,00	0,00	0,00	0

⁽¹⁾ Delailler les articles conformément au plan de comptes
(2) Crédits annulés = Crédits ouvers (BP+BS+DM+RAR N-I) - Crédits employès ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Froduits ratachés + Restes à réaliser au 31/12).
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sout en recettes réalises en cas d'annulation de mandats donnant tieu à reversement.

TO WOMEN A TOTAL	II II
III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES FINANCIERES	<u> </u>
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECET LES TRA	

Chap. /art.	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
	<u></u>				-249 703,75
	TOTAL	1 524 975,86	1 774 679,61	0,00	
		1 500 000,00	1 756 113,19	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 500 000,00	1 756 113.19	0,00	-256 113,19
10222	F.C.T.V.A.		0,00		0,00
138	Autres subventions invest, non transfe	0,00	0,00		
130		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunt et dettes assimilées			0,00	0,00
	Compte de linison : affectation (BA)	0,00	9,00	0,00	
18			0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	6,00			-18 566,42
		0,00	18 566,42	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	18 566,42	0,00	-18 566,42
275	Dépôts & cautionnements versés	- 1		 	
024	Produits des cessions d'immobilisation	24 975,86	<u> </u>	1	

⁽¹⁾ Détailler les artioles conformément au plan de comples
(2) Ortelis annulés = Ortelis ouvert (BP+BS+DM+RAR N-1) - Ortélis employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits ratuables + Restes à réaliser au 3 1/12).

	YY
III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	<u> </u>

	RECAPITUI	ATIF DES OPER	ATIONS POUR	E COMPTE DE	TTERS (1)	
Сьяр	Libellé	Crédiis ouverts	Mandats ou titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Opérations annulées (2)	Cumul des réalisations (3)
<u> </u>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,09
	TOTAL DEPENSES (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (4)					<u> </u>

⁽¹⁾ Voir le détait des opérations pour le compte de tiers en annexe IV-AS.

(2) A la clôture de l'opération, les orédits converts non consomnéts sont automatiquement annulés. En cas de déficil, le solde s'obtient por l'inscription d'une recette dans la subrique «
(3) Réalizations antérieures + réalisations de l'exercise.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers

	III - VOTE DU COMPTE	ADMINISTRATIF		nr
# CONTOR!	D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D	ORDRE DE TRANSFERT I	ENTRE SECTIONS	B7
ECTION	D. HAA ER LIGHT OF THE			
Chep Art.	Libené (1)	Crédits ouverts	Mandats ou titres Émis	Crédits annulés (2)
Art. (1)			4.570.660.00	5 737,
40	DEPENSES (3)	1 585 400,00	1 579 662,80	
		0,00	1 485,12	-3 485,
3911	Etat & Ets nationala	330 000,00	350 888,22	-20 888,
3914	Communes	147 029,00	119 001,27	28 027,
3931	Fonds aide à investissmt SDIS	1 108 371,00	[108 288,19	87,
98	Neutralisation des Amortis.	7 130 024,14	5 798 726,86	1 331 297,
	RECETTES (3)	5 830 024,14	5 798 726,86	31 297,
40	Opérations d'ordre entre sections		55 024,14	0.
92	+ ou - values less d'immos	55 024,14	393.78	6.
8031	Amor, des frais d'études	400,00	557,85	42,
28033	Amort, des Frais d'insertion	600,00	638,77	
80412	Bătiments et installations	1 000,00	226 165.73	3 834
8051	Concadroit simil, brevets lie		1 421 002,82	
81313	Centre d'incendie & de secours	1 425 000,00	65 616.53	
81318	Autres bâtiments publics	66 000,00 1 830 000,00	1 828 647,46	
283561	Matmobil incendie&secours	1 830 000,00	3 320,63	1 679
81562	Mat no mobil incendie disecours	775 000.00	771 938.31	3 061
81568	Aut. Mat. d'Incendie & de sec.	475 000,00	470 408.33	
81578	Aut. matériel & outillage tec.	473 000,00	464 420,03	i
8181	Matériel de transport	262 000.00	26) 452,69	
28183	Matériel informatique	195 000,00	190 110,06	
8184	Motériel de bureau et mobilier	40 000.00	39 029,73	
18188	Antres			
221	Virement de la section de fonctionnement	1 300 000,00	<u> </u>	<u> </u>

⁽¹⁾ Déuiller les articles conformément au plan de comptes
(2) Crédite annulés = Crédite ouverts (BP+BS+DM+RAR N-1) - Crédite couployés ou seriant à employer (Mandats/Titres émis + Charges/Produits rattachés + Restes à répliser au
3/172).
(3) DF033 = R 021, DI 040 = RF 042, RI 040 = DF042.

	III - VOTE DU COMPT SECTION D'INVESTISSEMENT - C		ALES	388
Chap Art. (1)		Crédits ouverts	Mandats ou titres émis	Crédits annulés (2
041	DEPENSES (3)	2 342 940,54	2 342 940,54	0,0
21561 231312 231735	Mat, d'incendie & de secours Centre d'incendie & de secours Înstail®gal, agemt, amgt constr®	7 257,06 2 281 376,21 54 307,27	7 257,06 2 281 376,21 54 307,27	0,0 0,0
041	RECETTES (3)	2 342 940,54	2 342 940,54	0,0
7031 232 237 238	Frais d'études Immo, incorpareilles en cours Avance vers/comm, immos incarp Avances vers/comma, immos corp	38 849,49 180 333,99 190 500,00 1 933 257,06	38 849,49 180 333,99 190 500,00 1 933 257,06	0,0 0,0

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes
(2) Orédits annuées = Orédits ouverts (PP+BS+DM+RAR N-1) - Orédits employés ou restant à employes (Mandats/Titres émis + Charges/Produits rettachés + Restes à réaliser
ou 31/12).
(3) Les dépenses sont égales aux recettes

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	Ш
SECTION D'INVESTISSEMENT	B9.1
equilibre des operations financieres – depenses	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1) Réalisations Libellé Art. (3) depenses totales a couvrir par des ressources 4 265 400,00 1 4 238 666,75 PROPRES - A+B 2 659 003,9 2 680 000,00 16 Emprunts et dettes assimilées (A) 2 602 000,00 78 000,00 2 581 003,95 Emprients en euros 1641 78 000,00 16441 Opérat*afférentes à empount 1 579 662,80 1 585 400,00 Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B) 1 485,12 0,00 330 000,00 13911 Etat & Ets nationaux 350 888,22 119 001,27 Communes
Fonds aide à investissmt SDIS 13914 147 029,00 13931 198 1 108 288,19 1 108 371,00 Neutralisation des Amortis.

	Op. de l'exercice I	Resies à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution DOD1 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL E
Dépenses à couvrir par des ressources propres		807 667,36	0,00	5 046 334,11

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	m
SECTION D'INVESTISSEMENT	B9.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIBRES - RECETTÉS	D7,2

RESSOURCES PROPRES

Årt. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalisations
RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a+b	8 599 975,86	7 518 382,33
Ressource	s propres externes de l'année (a)	1 500 000,00	1 774 679,61
10222	F.C.T.V.A.	1 500 000,00	1 756 113,19
275	Dépôts & cautionnements versés	0,00	18 566,42
Rezource	s propres internes de l'année (b) (3)	7 099 975,86	5 743 702,72
28031	Amor, des frais d'études	400,00	393,78
28033	Amort, des Frais d'insertion	600,00	557,85
280412	Bâtiments et installations	1 000,000	638,77
2805)	Conc&droit simil, brevets licg	230 000,00	226 165,73
2813)2	Centre d'incendie & de secours	1 425 000,00	1 421 002,82
281318	Autres bâtiments publics	66 000,00	65 616,53
281561	Mat.mobil incendie&secours	1 830 000,00	1 828 647,46
28)562	Mat.no mobil incendie&secours	5 000,00	3 320,63
281568	Aut. Mat. d'incendie & de sec.	775 000,00	771 938,31
281578	Aut matériel & outillage tec.	475 000,00	470 408,33
28162	Matériel de transport	470 000,00	464 420,03
28183	Matérial informatique	262 000,00	261 452,69
28184	Matériel da burezu et mobilier	195 000,00	190 110,06
28188	Autres	40 800,00	39 029,73
<i>021</i> 024	Virement de la section de fonctionnement	1 366 000,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	24 975,86	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de Pexercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponible	7 518 382,33	0,00	0,00	0,00	7 518 382,33

	Ì	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources pro	ргез Ц	5 046 334,11
Ressources propres disponibles	ΓV	7 518 382,33
Solde	V = IV - II(2	2 472 048,22

⁽¹⁾ Les comples 169, 76, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comples. (2) Indiquer la signe algébrique.

IV - ANNEXES

	IV - ANNEXES	EXES				2
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS TRESORERIE	T DE LA DETTE	- DETAIL DES	CREDITS TRES	ORERIE		A1.1
A1.1	- DETAIL DES	CREDITS DE T	A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)			
Nature	Date de la décision de	Montant maximum	Wontant des tirades	Montant des re	Montant des remboursements N	Encourse rectant dû
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	réaliser la ligne de trésorerie (2)	autorisé au 01/01/N	Z	Interêts (3)	Remboursement du tirage	au 31/12/N
5191 Avances du Trésor	,					
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorenie						
51932 Lignes de trêsorerie liées à un emprunt				w www.		
5194 Billets de trésorenie						
5198 Autres crédits de trésorerie						Section 1
519 Crédits de trésorerie (Total)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
(f) Circulaira nº NOR : NATB8900071C du 22/02/1989.						

(f) Ciculaira n° NOR.; N/TBS90071C do 72/20/1989.

(3) Ciculaira n° NOR.; N/TBS90071C do 72/20/1989.

(3) Endiquer la data da la d'Elibération de l'externité en la décision de l'ordonneireur de réaliser la ligne de trésorer la ligne de trèsorer la ligne de trèsorer la pour les queis les intérês son compatibilités au compatibilités un compatibilités de compatibilités de compatibilités un compatibilité du compatibilités un compatibilité du compatibilités un compatibilité du compatibilités un compatibilités un compatibilité du compatibilités un compatibilité du compatibilités un compatibilité du compatibilités un compatibilité du c

			IV - AN	ANNEXES									≥	
ELEM	ELEMENTS DU BILAN - E	- ETAT DE L	LA DETTE	1 1	REPARTITION PAR NATURE	IR NA	TURE	씸	DETTE				A1.2	2
	A1.2 - RE	A1.2 - REPARTITION PA	A R	NATURE	DE DETTE (hors	: (hor	164	16449 et 1	166)				ļ	
				E	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	à l'origin€	du contr	at				•		
Nature			Date	Date du		sp ads		Taux initial	ifial .	- -	Périodicité	Profil		Catégorie
(rour chaque ngise, mulquer te numèro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signafure	or emission ou date de mobilisation (1)	premier remboursem ent	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	(4)	Niveau de Taux (5)	Taux actuariel	Devise 3	des rembourse ments (6)	d'amortisse ment (7)	rembourse ment anticipé O/N	d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)):				7-7-7								
164 Emprunts auprès des établisements financiers (Total)					48 783 333,25									
1641 Emprunts en euros (total)				*	48 483 333,26									
08742048 (08742048)	Banque Populaire	20/12/2016	27/12/2016	05/02/2017	1 600 000,00	t.	FIXE	0,950	0,954	EURO	Т	υ	0	A-1
18192 (18192)	Société générale	24/12/2009	31/12/2009	31/03/2010	2 000 000,00	>	EURIBO R01M + 0,450	0,450	0,498	EURO	L	υ	Z	A-1
87 08200 (8708200)	Caisse d'Epargne	20/09/2010	16/12/2010	25/03/2011	3 600 000,00	ը.	FIXE	2,950	2,996	EURO	_	۵	0	A-1
8731745 (8731745)	Calsse d'Epargne	16/11/2010	23/12/2010	25/01/2011	3 000 000,00	u	FIXE	3,350	3,402	EURO	M	U	0	A-1
89 41085 (8941085)	Caisse d'Epargne	22/11/2011	25/02/2012	25/05/2012	500 000,00	F	FIXE	4,790	4,905	EURO	1	O	0	A-1
9002070 (9002070)	Calsse d'Epargne	09/03/2012	13/06/2012	25/07/2012	2 000 000,00	F	FIXE	4,850	4,998	EURO	×	U	0	A-1
4MCONVCA (COZ392#002)	Crédit Agricole	17/12/2010	16/05/2011	31/06/2011	4 000 000,00	۸	TAG03M + 1,000	1,807	1,317	EURO	⊢	ပ	٥	Å-ጎ
MIN237101 (MINZ37101)	DEXIA Crédit Local	29/12/2005	31/05/2007	0.1.06/2.008	1 500 000,00	>	EURIBO R01M + 0,0495	-0,274	1,131	EURO	۷	D.	٥	F-4
MINZ62151EUR/02/8782/001 (MINZ62151-001)	DEXIA Gredit Local	25/03/2009	06/04/2009	01/08/2009	3 000 000 000	ււ	FIXE	2,990	3,023	EURO	H	υ	٥	A-1
MIN262151 (MIN262151-002)	DEXIA Credit Local	04/09/2018	06/04/2009	01/08/2009	3 000 000,00	н	FIXE	3,810	3,864	EURO	-	O	О	-4
MIN262151EUR/0278782/D03 (MIN262151-003)	DEXIA Crédit Local	11/09/2008	31/08/2012	01/10/2012	3 000 000 000	>	EURIBO R01M + 0,190	0,306	0,576	EURO	×	o	٥	A-1
MIN516138EUR (MIN516138)	La Banque Postale	22/12/2015	03/02/2017	01/06/2017	1 550 000,00	î.	FIXE	1,770	1,797	EURO	H	u	٥	A-1
MIN267532EUR/0285604/001 (MIR267532)	DEXIA Crédit Local	15/02/2009	01/09/2010	01/12/2010	2 100 000,00	Ŀ	FIXE	3,290	3,380	EURO	⊢	U	٥	¥
MIS276590EUR (MIS276580)	DEXIA Crédit Local	18/11/2018	15/12/2011	01/04/2012	2 000 000,00	>	EURIBO R03M + 2,260	3,037	2,535	EURO	Σ	ű	٥	7
MON252147EUR (MON252147)	DEXIA Credit Local	11/09/2008	15/09/2008	8 01/12/2008	3 000 000,00	ъ	RXE 3	4,780	4,939	EURO	-	O	0	₹

				19	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	s à l'origin	e du con	rat						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le			Date d'émission	Date du		Type de		Taux initial	ifial		Périodicité	Profil		Catámorio
	Organisme prêteur ou chef de file	signature	de	premier remboursem ent	Nominal (2)	taux d'interêt (3)	(4)	Níveau de Taux (5)	Taux actuariel	Devise	des rembourse rnents (6)	d'amortisse ment (7)	rembourse ment anticipé O/N	d'emprunt (8)
MON502133EUR (MON502133)	La Banque Postale	12/12/2014	05/02/2015	01/06/2015	1 700 000,00	ш	FIXE	1,750	1,784	EURO	<u>-</u>	C	٥	A-1
MON508497/MON504308 (MON506497)	La Banque Postale	28/08/2015	24/09/2015	01/01/2016	783 333,29	u.	FIXE	1,510	1,545	EURO	-	S	0	A-1
MON505498/MON504309 (MON505498)	La Banque Postale	28/08/2015	24/09/2015	01/01/2018	799 999,96	L	FIXE	1,530	1,565	EURO	۰	J	٥	14
MONSO8275/MONSO6838 (MONSO8275)	La Banque Postale	22/12/2015	08/01/2016	01/05/2016	1 450 000,00		FIXE	1,500	1,523	EURO	⊢	Ç	0	A-1
MON520280/MON519059 (MON520280)	La Banque Postale	21/12/2017	31/12/2017	01/05/2018	5 200 000,00	և	FIXE	1,050	1,061	EURO	۰	υ	0	A-1
MONS24287EUR (MON524287)	La Banque Postale	27/12/2018	28/12/2018	01/06/2019	2 700 000,00	u.	FIXE	1,260	1,284	EURO	1-	a	o	¥-1
1643 Emprunts en devises (total)									*					
												Ì		
1641 Emprunts assorbs d'une option de trage sur ligne de trésorerie (total)					300 000,00						!			
030271 (00007-BFT)	Crédit Agricole	22/12/2003	02/06/2010	15/06/2010	300 000,00	>	TAM + 0,09000	0,090	0,286	EURO	\ \ \	×	z	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				_		,)						
165 Dépòls et cautionnements reçus (total)			· .					-						
												· ·		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)	9										ai		3 / 4.	
1571 Avances consolidées du Trésor (lotal)											·			, ₹
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)			-											
1675 Dettes pour METP et PPP (total)								<u>:</u> , ,						
1678 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														

				, w	Emprunts et dettes à l'origine du confrat	s à l'origine	ďu confi	i ii						
Nature Nature infinitely		į	Date			1		Taux initial	ıitial		Périodicité	Profil	Possibilité de	Catégorie
rous crayer aging the tracking to number re-	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	ou date de mobilisation (1)	<u>ē</u>	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	(4)	Niveau de Taux (5)	Taux actuariei	Devise	des rembourse ments (6)	8	rembourse ment anticipé O/N	a'emprunt (8)
1676 Autres emprunts et dettes (total)														
												<u> </u>	-	}
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)														
1681 Aufres emprunts (total)			=											`
					3			_		_				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
													-	
1687 Autres deltes (lotal)			·	-										
Total gënëral					48 783 333,25									

(1) Si un enegrant donns lieu à piezieurs mobilisations, indepart la date de la première mobilisation.
(2) Nombal : monant empande à fortiène.
(3) Nombal : monant empande à fortiène.
(4) Nombal : monant empande à fortiène.
(4) Nombal : monant empande à fortiène de contract (2) : committee en point de pourternlago).
(5) Indépart le circula de taux à l'origine de contract (2) : committee en point de pour de la contract (3) Indépart le circula de taux à l'origine de contract (4) Nombal en contract (5) Indépart le circula de contract (5) Indépart le circula de contract (5) Indépart le circula de la contract (5) Indépart le circula de la contract (5) Indépart le circula de la contract (5) Indépart le circula de la contract (5) Indépart le circula de la contract (5) Indépart le circula de la contract (5) Indépart le circula de la contract (6) Indépart le circula de la contract (6) Indépart le circula de la contract (6) Indépart le circula de la contract (6) Indépart le circula de la contract (6) Indépart le circula de la contract le circula de la contract le circula de la contract le circula de la contract le circula de la contract le circula de la contract le circula de la contract le circula de la contract le circula de la contract le circula de la contract le circula de la

		}		IV - ANNEXES	EXES							≥
ELEI	ELEMENTS	DU BILAN	- ETAT DE	LA DETTE -	REPARTITION PAR	RTIT	ON PA	AR NATURE	RE DE DETTE	 世		A1.2
		A1.2 - REPARTITION PAR	NOLLIE	PAR NATURE	DE	ETTE	: (hors	; 16449 e	DETTE (hors 16449 et 166) (suite)	(c)		
ì						Emprun	ts et dette	Emprunts et dettes au 31/12/N				
Nature			Catégorie				Taux d'Intérêt	êrêt		Annuité de l'exercice		
, indiquer le intrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index ta	Niveau de faux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'Intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de Pexercice
163 Emprunts obligataires (Total)			, ·									
	:											1
164 Emprunts auprès des établisements financiers (Total)				32 139 507,10		,			2 669 003,95	613 481,95		50 638,66
1641 Emprunts en euros (tolal)				31 571 507,10		7			2 581 003,95	613 481,95		50 638,66
08742048 (08742048)	z		A-1	1 386 666,64	12,83	ц.	FIXE	0,950	106 666,68	13 806,67		2 040,43
18192 (18192)	Z		A-1	1 100 000,00	11,00	u.	FIXE	3,160	100 000,00	37 473,21		51,78
87 06200 (8708200)	Z		A-1	2 127 707,40	6,92	L	FIXE	2,950	203 514,86	66 533,46		1 220,48
8731745 (8731745)	z		A-1	1 800 000,00	11,92	u	FIXE	3,350	150 000,00	63 021,88		1 134,68
89 41085 (8941085)	z		٨-1	331 250,00	13,08	u.	FIXE	4,790	25 000,00	16 615,31		1 595,31
9002070 (9002070)	z		A-1	1 133 333,42	8,42	LL	E S	4,850	133 333,32	58 469,45		1 034,32
4MCONVCA (CO2392#002)	z		k-1	2 500 000,00	12,42	<u> </u>	EURIBOR 03M + 0,680	0,361	200 000,00	9 465,38		808,89
MIN237101 (MIN237101)	z		A-1	499 947,38	3,42	ш	FIXE	2,820	111 962,76	15 890,55		1214,04
MINZ62161EUR/0278782/001 (MINZ62151-001)	z		A-1	1 575 000,00	10,33	<u>u</u> >	EURIBOR 03M + 0,190	0,000	150 000,00	00'0		00'0
MINZ62151 (MINZ62151-002)	z		A-1	1 575 000,00	10,33	Ľ.	FIXE	3,810	150 000,00	63 579,37		9 946,90
MIN262151EUR/0278782/003 (MIN262151-003)	Z		4-1	2 062 500,00	13,67	: >	EURIBOR 01M + 0,190	0,000	150 000,00	00'0		00'0
MINS16138EUR (MINS16138)	z		₹.	1 369 156,69	13,17	ű.	FIXE	1,770	103 333,32	25 377,38		2 086,84
MIN267532EUR/0285604/001 (MIR267532)	z		A-1	1 188 157,86	10,67	ш	FIXE	3,290	110 526,32	41 933,80		3 366,12
MIS27659DEUR (MIS276590)	z		A-1	1 077 777,87	8,00	» >	EURIBOR 01M + 2,260	1,891	133 333,32	22 034,37		1 755,94
MON262147EUR (MON262147)	2		A-1	1 462 500,00	9,67	b.	FIXE	4,780	150 000,00	75 414,47		5 019,81

Couverture (19) N N N N N N N N N N N N N N N N N N N	Montant couvert	or conject		<u> </u>		Taux d'intérêt	térêt		Annuité de l'exercice		
indiquer le Couverture ? O.IN (19) (19) (19) (19) (19) (19) (19) (19)		0.000		•							
1506497) 1506498) 1508275) 1520280)		d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dù au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	index t	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1506497) 1506498) 1508275) 1520280)		F-4	1 275 000,05	11,17	lu.	FIXE	1,750	113 333,32	23 552,08		1 921,36
		A-1	583 333,25	8,50	1	FIXE	1,510	89'999 99	8 437,50		2 202,08
		¥:	26 666 669	8,75	LL.	EXE.	1,530	88 565,88	9 817,50		2 295,00
		A-3	1 184 166,63	12,08	iL.	FIXE	1,500	89'999 96	18 658,74		2 944,32
		A-1	4 939 899,99	14,08	u	FIXE	1,050	280 000,01	42 390,83		8 598,02
		A-1	2 200 000,00	15,17	14	FIXE	1,260	00'0	00'0		356,95
 -											
†											
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur lione de loborrene frataß			168 800,00					78 000,00			
030271 (00007-8FT) N		P-4	168 000,00	4.	>	TAM + 0,09000	0.000	78 000,00	00'0	-6	00.0
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
165 Dépôts et cautonnements reçus (total)											
167 Emprunts et dettes assortts de conditions particulières (1043)											
1671 Avances consolidées du Trèsor (total)											
1672 Emprunts sur comples spéciaux (total)											
					16.0						-
1675 Dettes pour METP et PPP (total)											-
1676 Delles envers locataires-acquéreurs (lotal)								1			
		-									

	ļ -					Emprunt	s et dette	Emprunts et dettes au 31/12/N				
•			Catégorie			=	Taux d'intérêt	érêt		Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dil au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de la (12)	Index ta	Niveau de taux d'intérét au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1676 Autres emprunts et dettes (rotal)						# #						
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)						1						
1681 Autres emprunts (total)						·	7					
	:											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)						1						
1687 Autres dettes (tolal)).).											
the state of the s						-	 					
Total genérat		00'0		32 139 507,10					2 659 003,95	613 481,95	00'0	50 638,56

composes is tableau oftal des operations de conventure ».
Dan des apposites de récedate 100/15077C du 25 jan 2010 sur les produits fraunders offeste aux codescibulés territoriales).
Dan des apposités de la récedate 100/15077C du 25 jan 2010 sur les produits fraunders offeste aux codescibules de réceser et d'une marça exprimés en point de pourcentage).
Les xy y vantable simple ; Cr complete (Fast-Acide un guer sarable qui rést pas seutement désti comme la simple addition d'un teur usuel de rétérence et d'une marça exprimés en point de pourcentage). (9) Singissant das emprans assorts d'une ligno de bésorerie, il fout tèrre ressord to remboursement du capital de la dette prévus pour l'exercice correspondent au véritable endettement.

(10) Si remprant est soumis à couvertaire. Il convient de compéteu le tableau « détail des opérations de couvertaire » l'incategorie de sexpandent de l'exercité de la circulaire loi DCB1015077C du 25 join 2010 s'un les produits franches affects avertaires de les circulaires de la circulaire loi DCB1015077C du 25 join 2010 s'un les produits franches affects avertaires de couverture. E' tax « Variable almple à la compatible de l'incate de la circulaire de circulaire de la compatibilité à l'adirité des hiritéris dura un tre du contrat d'échança éventuel et compatibilités au 186.

(15) Indiquer les Initrits éventuellement reçus au titre du contrat d'échança exemple la compatibilités au 186.

				1	7 1 1 1 1 1		İ							2
			ļ	`-`	ANNEXES	ខ្ល								4
	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	N - ETAT [E LA DE	-RE	ARTITIC	PARTITION DES EMPRUNTS	MPRU	NTS PA	PAR STRU	STRUCTURE DE TAUX	DE TAI	×		A7.3
	**	AA 9 CEDARTHON DES FMP	C NOTHE	ES EMPR	INTS F	RUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	JCTURI	E DE T	AUX (HO	RS A1)		ļ		
	i V	2 - 2								Taux	Niveau	Intérêts	Intérêts perçus au	% par type
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque figne, indiquer le numéro de contrat! (1)	Organisme préteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dt au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du confrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximai (6)	Coût de sortie (7)	maximal après couverfure éventuelle (3)	du taux au 31/12/N (9)	payés au cours de l'exercice (10)	cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	de taux selon le capitai restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné						7								
(cap) on encadré (tunnel) (A)					50									
					200				00.0			00'0	0,00	00'0
TOTAL (A)		00'0	00'0											
Barrière simple (B)														
					00'0									
		00'0	00'0						00'0	0		00,0	00'0	on'o
rotat (b)											· 		••.	-
Option d'échange (G)		<u> </u>							-	-				
					00'0		_						000	00 0
TOTAL (C)		00'0	00'0	0					00'0	<u> </u>		no'n		
Multiplicateur Jusqu'à 3 ou						- <u>1</u>		···	<u> </u>	· i			· 	:
multiplicateur jusqu'à 5 cape (D)	be l						-	-			-			
					00'0		-			 		90 0		0.00
TOTAL (D)		0,0	0000 0000	0.				- 1	ō l	00'0		3	<u> </u>	
Multiplicateur Jusqu'à 5 (E)									· ·					
					00.0		 	_		· -			_	-
			0 00	0.00					0	0,00		90,0		0,00 0,00
TOTAL (E)							-				: : :	-	-	····
Autres types de structures (F)					+			=			+		-	-
				_	0,00					- 1	+	=	0	0.00
			0 00	000			· .			0,00		2		

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Emprunts ventilés par le riscure de taux selon de riscure le plus élevé Organisme préteur ou chef de (Pour chaque ligne, ndiquer le numéro de contrat) (1)	Nominal (2)	Capital restant Nominal (2) dú au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux C maximal (6)	Coût de sortie al cou (7) éve	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas echéant) (11)	% par type de taux seion le capital restant dû
TOTAL GENERAL		00'0	. 00'0	,					0,00			00'0	00'0	00,0

(1) Repartifies emplants selon it type de structure de taux (de A à F seton is chastefication de la charte de bonne conduile) en foration du réque le plus étaté à nomin sur toute la durée de vie de courent de prêt et aprête opérations de couverture partielle d'un emprunt, indiquer étable d'un emprunt, indiquer séparément sur deux fightes is part du nominal couvertie.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux capitalises and couvert sit part and couvert sit part and couvert se service d'après sur part du capitalises sur part du capitalises de services sur sur sur service d'après sur part du capitalises de services d'après sur part de services d'après sur part part de services d'après sur part de services d'après d'après de services d'après de services d'après de services d'après d'après de services d'après d'après de services d'après d'après de services d'après d'après de services d'après d'après de services d'après d'après de services d'après d'après de services d'après d'après de services d'après d'après de services d'après d'après d'après de services d'après d'après de services d'après

FLEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DET (1) Indices sous-jacents (1) Indices zone euro indices sous-jacents (1) Indices zone euro indices zone euro (10) Indices zone euro (10) Indices zone euro (11) Indices zone euro (12) Indices zone euro (13) Indices zone euro (14) Indices zone euro (15) Indices zone euro (16) Indices zone euro (17) Indices zone euro (18) Indices zone euro (19) Indices zone euro (10) Indices zon			2	IV - ANNEXES				<u>\</u>
Indices Sous-jacents	ELEMENTS DU E	BILAN - ETA	AT DE LA DETTE	- TYPOLOGIE DI	E LA REPARTITION	ON DE L'ENCOU!	35	A1.4
Indices solue-jacants Indi		ď	11.4 - TYPOLOG		TITION DE L'ENC	OURS (1)		
Nombre de produits 100,00 % Montant en 32 139 507,10 Montant en auros Nombre de produits Nombre de produits Nombre de produits Nombre de produits Nombre de produits Nombre de produits Nombre de produits Nombre de produits Nombre de produits Nombre de produits Nombre de produits Nombre de produits Nombre de produits Nombre de produits Nombre de produits Nombre de Pencours Nombre de Produits Nombre de produits Nombre de Produits Nombre de Produits Nombre de Produits Nombre de Produits Nombre de Produits Nombre de Produits Nombre de Produits Nombre de Produits Nombre de Produits Nombre de Produits Nombre de Produits Nombre de Produits Nombre de Produits Nombre de Produits Nombre de Produits Nombre de Produits Nombre de Produits Nombre de Produits Nombre de Produits	Indices	es sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices		(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors 2one euro	(6) Autres indices
% de l'encours 100,00 % Montant en euros 32 139 507,10 Nombre de produits % de l'encours Montant en euros % de l'encours Nombre de produits % de l'encours Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits Nombre de produits montant en euros	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echanne de taux fixe confre taux variable ou		22					
Montant en az 139 507,10 Leuros Nombre de produits Montant en euros Nombre de produits Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits hontant en euros Nombre de produits	inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique), Taux	<u>. </u>	100,00 %					
Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Nombre de produits % de l'encours Nombre de produits % de l'encours Nombre de produits % de l'encours Nombre de produits % de l'encours Nombre de produits % de l'encours Nombre de produits % de l'encours Nombre de produits % de l'encours Nombre de produits % de l'encours Nombre de produits % de l'encours	variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	<u> </u>	32 139 507,10					
Montant en Montant en euros Nombre de produits Montant en euros Nombre de produits de l'encours Montant en euros Nombre de produits de l'encours Montant en euros Nombre de produits de l'encours Montant en euros Nombre de produits de l'encours Montant en euros Nombre de produits de l'encours Montant en euros Nombre de produits de l'encours Montant en euros Nombre de produits de l'encours Montant en euros Nombre de produits de l'encours Montant en euros Nombre de produits de l'encours Montant en euros Nombre de produits de l'encours Montant en euros Nombre de produits		Nombre de produíts						
Montant en euros Nombre de produits % de Pencours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits	(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de Pencours						
Nombre de produits % de Pencours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits		Montant en euros						
% de Pencours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours		Nombre de produits						
Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Nombre de produits % de l'encours Nombre de produits % de l'encours Nombre de produits	(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
Wombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Nombre de produits % de l'encours Nombre de produits		Montant en euros						
% de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de Pencours Nombre de produits % de Pencours		Nombre de produits					ì	
Montant en euros Nombre de produits % de Vencours Montant en euros Produits % de Pencours Montant en euros % de Pencours	(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en l'encours euros		Montant en euros						
% de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	A AAAA	Nombre de produits						
Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
Nombre de produits % de l'encours Montant en Anna en carros		Montant en euros						
% de l'encours Montant en Anotant		Nombre de produits						
	(F) Autres types de sfructures	% de l'encours						
		Montant en						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

2	A1.5			entuelles	Primes reçues pour la vente d'option	00'0	00'0	gg'0	06,0			
				Primes éventuelles	Primes payées pour l'achat d'option	00'0	00'0	00'c	0,00			
	RE				Montant des commissions diverses	00'0	os'o	00'0	00'0			
	UVERTU		Instrument de couverture	Instrument de couverture	rument de couverture	ent de couverture		Périodicité de règlement des intérêts (4)				
	DE CO	RE (1)					Date de fin du contrat		*			
	SNOL	VERTU				Date de début du contrat						
	DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	NS DE COU				Notionnel de l'instrument de couverture	00'0	99'0	00'0	00'0		
NEXES	ETAIL D	A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		Motine de la	couverture (change ou taux)		8					
IV - AN					Type de couverture (3)				1			
· N	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DE	- DETAIL I	A1.5 - DETAIL DES		Organisme co-contractant							
	- ETA	A1.5			Date de fin du contrat							
	S DU BILAN		Emprunt couvert		Capital restant dù au 31/12/N	00'0	00'0	00'0	00'0			
	ELEMENT		Emp		Référence de l'emprunt couvert							
		,		Instruments de couverture	(Pour chaque ligne, indiquer te numero de contrat)	Taux fixe (total)	Taux variable simple (total)	Taux complexe (total) (2)	Total			

(1) Si un hethonent course plusteurs amprensb, distinguer una figne per emprunt courset.

(2) il sepit dun baux variable qui rices pae additi comme le mange or implicatione et d'une murge exprimée en poloit de pourcentage.

(3) indiquer sil s'apit d'un swap, d'une opien (esp. fance, lumei, awagine) en binastricile, 8 : samestriele, T : timestricile, X : sutre.

(4) indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : ennucile, M : mensatelle, B : binastricile, T : timestricile, X : sutre.

				IV - ANNE	NEXES				<u>\</u>
	ELEMENTS	DO BILAN	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE -		TAIL DES O	DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	OUVERTURE		A1.5
:		A	1.5 - DETAIL	DES OPERA	TIONS DE C	A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)	suite)		
					Effet de l'instrument de couverture	nt de couverture		1	
Instruments de couverture		Taux	Taux payé	Ταυχ τος μ (7)	(2) πότ	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	depuis l'origine du contrat	Catégorie d	Catégorie d'emprunt (8)
indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	index (6)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						00'0	00'0		
Taux variable simple (total)						00'0	00'0		
Taux complexe (total) (2)						00'0	00'0		
Total						00'0	00,0		

(5) Indique l'index utilisé ou la tornule de baux.
Poer les emprises à successibles, indiques necessibles de l'acus constitués aux fannés.
(7) A compiléter el flasturantel de couverintre est un swap.
(8) Catégoris d'empruni. Exemple A-1 (et. la classification des emprunis subrent la typologie de la circulaire iOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits franciers offers aux collectivités terribules).

EMENTS DIT DIT AN ETAT DE LA DETTE DEMBOLIDSEMENT ANTICIDE D'IN EMBBLINT AVEC BEEINANCEMENT

-	ICNE de l'exercice		00'0		0,00	
			00°a		0,00	
	Annuité de l'exercice	Capital				
3	Annuité de	Intérêts (13)	0,00		00'0	
T (1)	Coût de sortie (10)	Montant (12)	00'0		1	
MEN	Contr	}	1			
ANCEI	du taux	Type de Index (8) de taux (11)				4.
REFIN	Caractéristiques du taux	Index (8)		_		
/EC	Caracte	Type de Taux (7)				
UNT A	Périodicité des rembour-					,
A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	Durée résiduelle	-	-		-	
	Capital réaménagé		00'0		80'0	
	Capital restant dû		90'0		00'0	
	Organisme prêteur ou chef de file) 				
	Date du refinance-			-		
A1.	e de tion et amont prunt	Profil (5)				
	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt	Année				
	Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le	L.—	Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)		Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprurt auprès d'un établissement de rédit suivi de la souscription d'un nouvel emprurt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/168 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts avent fail fobjer d'un remboursement des emprunts de refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts de refinancement des emprunts de refinancement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer la périodicité des remboursements prograessif, F pour in fine, X pour autres de préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimastriale ; M : mensuelle, S : semestriale, X autre.

(7) Type de baux d'inferêt : F rice ; V : variable simple : C : complexe (c'est-à-dire un taux variable simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le byse d'index (ex : Euribor 3 mols).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable s'indiquer le niveau ou laux constaté à la date du refinancement.

(10) Indiquer à pour addition des le la laux variable s'indiquer le pour addition dans le latur de nouvel emprunt. D pour adjoinancement cas d'autofinancement et de capitalisation. Tour intégration dens le latur d'indiquer le codit de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(12) Indiquer le contrat initie et comptabilisés à l'arricle 658.

Organisme préteur Contrat initial re	A1.7 - E Date de de mprunt d'emprunt initial initial renégocie (au notAL)	- ANNEXES	DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N		Taux (2)	Contrat initial Contrat renégocié (5'I) y a lieu)	Index Taux de Index Taux	(4) act taux (4)	
Organisme préteur Contrat initial re	Organisme préteur Contrat initial re	IV - ANNEXES	DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGO	MPRUNTS RENEGOCIES AU COURS	Taux (2)	Contrat renégocié	Iype Index Taux de Index Taux	(4) act taux (4) act (3)	
MENTS DU I	Date de souscript Date de lon du renégoci prêteur initial		SILAN - ETAT I	A1.7 - E	Jurée résiduelle en	années		initial renégocie (au)	 A Company of the Comp
	Date de souscript Date ion du renég contrat atio initiai		EMENTS DU I						

(2) Taux à la date de renégoràtion.
(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (d'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimés en point de pourcentage).
(4) Indiquer is native de findex retenu (exemple : Eurbor 3 mols).
(5) Nominal à la date de renégolation.
(5) Nominal à la date de renégolation.
(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profit d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.
- Pour la péhodicité de remboursement, indiquer A : annuelte ; T : immestrielle ; M : mensuelle , S : semestrielle , X autre.

	IV - ANNEXES		ΙΛ
	ELEMENTS DU BILAN - METHODES UTILISEES		A2
	METHODES UTILISEES		
	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	эα	Délibération du CASDIS du 18 décembre 2014
Biens de faible valeur - Seuil unitaire	Biens de faible valeur - Seuil untaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :E		
Procedure d'amortissement		(a) (a) (a) (a)	
(incaire, degressit, variable)	Categorie de biens amortis	Daree (ch annecs)	
Lincaire	Malenes de sport et matenes de formation medico secoursme	, ;	
Linéaire	Mobiler (pureau, vestiate, amolte, etc)	2	
Lineauc	literie, chalse, olabil	0 4	
Lineaire	Appareli de chaufinge	2 .	
Linéaire	Matérie électroménager (gnos matériet)	o iii	
Lincaire	Matchol electrom-chager (peul malene)	N C	
Lincaire	Statinonis Walnindas fagor All (71)	€ ==	
LAUCANA	ביתוחות וקלוס ל נו" ברייון	•	
Lineare	Maddrid de transpart (VTU, VASV,VLHW, VEC., subra camionelles, remorques, bâteaur) Rédonction ent lous váblicas a madera anadicasa sol metana.	90	, , , , ,
- Tabasar	Trappations der vorse erfehalten – beiter alleinaberlicht (Episielle Freibricht Gebrichten – beiter alleinaberlicht (Episielle Freibricht Gebrichten der des anster Trappation Tetre 2-2 sexamen (EPP) PEPP – mehr gefehre der Arbeite (FO) VEH		
Lineaire	molipopre et al.	210	
Lineaire	Estatus sections and Elegates, machine à nettoyet les tuyoux	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
	COMPLEX CONTROL (Meet July 1)	-	
Tineality	IIIQVIII TARESTI		
VIIIVAILL	pelli material d'Intervention avec ou Eatls Invivor	\$	
Lincaire	e textile, ceinturons,	<u> </u>	
Linéaire	Addisorders Control of the Control o	5	
Lineare	Pourier, imperience of the joint of the join		
Lineaire	Luyand Amilins specialises	10	
Lineaire	MARIE 1 4 4 4 5 4 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	*	
Lineare	Spirations	Ut-	
Tineaire	Exhibited Control of American PA mois)		
l'ingaire			
Tinesire	Désincarcération conserind nissilleuss		
, infaire	Petit material de buttau (massesses)		
9,692	Outlings pour steller		
1100011	Signalisation et balisage	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
STEER STEER	Sincture PMA		
Sales of the sales	Cardiofrequencemble		
Lincally	Equipoment reads		
Tringall	Natérel telephonique	8	
Theam	Materies Erectroniques (material HF), IV)	9	
Taneano	(Lightings of extension)	*	
Lineaire	Maje deli Informatique (ordinateur, Imprimantes, eu-ans-rry	8	
Ineaire	Sangul	8	
Lineaire	Indictie Atlans		
Linéaire	Montieur (multiparamétrique,)	5	
Linéairo	Marcha definition and automatiques		
Means	to a substantial medical		
Carlos at a second	political		

A6.1

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R.1424-32 par renvoi de l'article R3313-17 du CGCT) - ENTREES

DESIGNATION DU BIEN	N° INVENTAIRE	DATE ACQUISITION	DUREE AMORTISSEMENT	COMPTE	VALEUR NETTE
HOTTE MURALE MONTBELIARD	IMMO2018-002	08/01/2018	5	2188	178,94
CUISINIERE VITRO MONTBELIARD	IMMO2018-003	08/01/2018	5	2188	419,85
REMISE ETAT FPTSR 1957ZG25	LOG 2007-028	11/01/2018	5	21561	2 791,00
BIPS DE715	SIR2018-003	15/01/2018	8	2183 200301	9 890,75
OPTION SSO LOGICIEL EVAL	SIR2018-002	15/01/2018	6	2051	3 000,00
SURPANTALONS GRIMP	GRIMP2018-001	15/01/2018	5	21568	3 963,62
CAPTEURS WIRELESS	SD2018-001	15/01/2018	5	21568	9 935,10
SONDES DE COMMUNICATION	SD2018-002	15/01/2018	5	21568	1 080,24
MOBILIER MATHAY	IMMO2018-001	15/01/2018	10	2184	2 175,84
BRAS DROIT INTRA OSSEUX	FORM2018-001	18/01/2018	5	21578	798,34
CISAILLE/VERIN/ECARTEUR O	PARC2017-096	18/01/2018	10	21568	13 772,40
BRIQUE INDEMNITES ANTIBIA	SIR2018-004	22/01/2018	6	2051	5 097,60
BRIQUE INDEMNITES ANTIBIA	SIR2018-004	22/01/2018	6	2051	1 836,00
MISSION SPS RELATIVE A LA CREA	AUDIN/VALENT-232	05/01/2018	5	232 2014001	300,00
MISSION SPS RELATIVE A LA CREA	SANCEY LE GRAND-23		5	232 2014001	300,00
MISSION SPS RELATIVE A LA CREA	SAINT VIT-232	05/01/2018	5	232 2014001	300,00
CASQUE F2 BLEU X-TREM	PARC2018-001	22/01/2018	5	21568	2 458,44
COMPRESSEUR MOBILE D'AIR D'ATE	PARC2018-002	22/01/2018	16	21568	364,80
	2124	18/01/2018	1	21561	3 490,80
LAMES DE RESSORT - IVECO	2002-110	30/01/2018	1	21561	7 382,88
BOITE A VITESSES EPA 5848YA25	IMMO2018-005	02/02/2018	5	2188	807,78
EQUIPEMENT CUISINE MONTBELIARD	SIR2018-005	05/02/2018	8	2183	259,94
SAMSUNG GALAXY XCOVER 45" 28	SIR2017-032	05/02/2018	6	2183	61 299,84
CHANGEMENT SERVEURS OPS	SIR2017-052	05/02/2018	6	2051	3 948,00
MIGRATION ARCGIS	SIR2017-003	05/02/2018	6	2051 2017001	78 229,20
SMARTEMIS	SIR2017-033	05/02/2018	5	2051	21 520,80
PFLAU + SMS	SIR2018-006	05/02/2018	8	21578	8 000,16
PANO COMM PRISE HRS6 F-TP 120	SIR2018-007	05/02/2018	6	2051	2 880,00
SOLUTION LOGICIELLE COCOON GRO	PARC2018-003	06/02/2018	10	21568	1 419,66
JEU LAMES CISAILLE HOLMATRO CU	PARC2018-003	06/02/2018	8	21568	4 872,00
CALES ESCALIER À CRÉMAILLÈRE	SSSM2018-001	09/02/2018	. 5	21568	3 053,52
TROUSSES MEDICALES + AMPOULIER	PARC2010-125	14/02/2018	3	2182	4 358,76
BOITE DE TRANSFERT - VLHR AMAN	IMMO2018-006	16/02/2018	10	2184	1 856,71
MOBILIER BUREAU CS MATHAY	IMMO2018-007	23/02/2018		2184	282,65
CLOISON SALLE DE REPOS - CTA	SIR2018-008	23/02/2018	8	2183 2017001	13 166,99
SAMSUNG GALAXY XCOVER 4	SSSM2018-002	26/02/2018		21568	8 667,65
MATELAS IMMOBILISATEURS	SIR2017-013	27/02/2018		2051	10 216,80
PROGICIEL INDEMNITES SPV	SIR2017-013	27/02/2018		2183	13 135,68
CHANGEMENT SERVEURS OPS	SIR2017-032	27/02/2018	5	2051 .2017001	16 763,40
SMARTEMIS	SIR2017-031	27/02/2018		2051	4 611,60
PFLAU + SMS	IMMO2018-008	27/02/2018		2184	5 233,20
TABLEAUX GOC	SIR2017-064	23/02/2018	5	2183	2 041,20
PARAMETRAGE USINE DES EQUIPEME	FORM2018-002	06/03/2018		21578	4 397,98
TAPIS DE COURSE ET RAMEURS	SIR2018-010	08/03/2018		2183	1 488,00
ACER SWIFT 3	SIR2018-009	08/03/2018		21578	6 249,60
TITAN 48V 25A RACK	SIR2018-011	08/03/2018		2183	144,00
ALIMENTATION CHARGEUR 8232	SIR2018-011	08/03/2018	8	2183	336,96
CHARGEUR DE BUREAU 8232		08/03/2018		2183	1 546,56
DECT 8232	SIR2018-011	08/03/2018		2051	19 278,00
JOURNEES DE DEVELOPPEMENTS	SIR2018-013 SIR2018-013	08/03/2018		2051	2 346,00
SITE EN RESPONSIV DESIGN	SIR2018-013	08/03/2018	8	21578	4 320,00
BOITIER DE TRANSMISSION ICS2	SIR2018-012	08/03/2018		2184	207,36
DIVERS MOBILIER DE BUREAU DIVERS MOBILIER DE BUREAU	IMMO2018-009 IMMO2018-009	08/03/2018		2184	1 522,48

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R.1424-32 par renvoi de l'article R3313-17 du CGCT) - ENTREES

DESIGNATION DU BIEN	N° INVENTAIRE	DATE ACQUISITION	DUREE AMORTISSEMENT	СОМРТЕ	VALEUR NETTE
PARKAS POMPIER HAUTE VISIBILIT	PARC2018-005	08/03/2018	5	21568	3 370,32
REVISION DECENNALE EPS 2764 ZG	LOG2007-030	09/03/2018	10	21561	87 940,79
REVISION DECENNALE EPS 2764 ZG	LOG2007-030	09/03/2018	10	21561	10 701,22
POMPE EPUISEMENT ELECTRIQUE 20	PARC2018-006	13/03/2018	8	21568	3 772,70
MEGACODE/ELECTRO CARDIO GRAMME	FORM2018-003	16/03/2018	5	21578	18 072,10
EQUIPEMENT VPL SUR CHASSIS IVE	PARC2017-104	21/03/2018	18	21561 2010001	48 762,00
EQUIPEMENT VPL SUR CHASSIS IVE	PARC2017-103	21/03/2018	18	21561 2010001	48 762,00
RESERVOIR 650 L VERTICAL BLANC	PARC2018-007	28/03/2018	5	21568	611,06
REMISE EN ETAT CUVE CCGC L'ISL	2004-058	28/03/2018	2	21561	5 490,79
ESET Endp ANTIVIRUS	SIR2018-014	28/03/2018	3	2051	6 535,22
SAC OMEGA	SSSM2018-003	30/03/2018	5	21568	289,32
EQUIPEMENT VSRM	PARC2018-068	30/03/2018	18	21561 2010001	130 627,08
SIEGE CONDUCTEUR EPC - CSP BES	LOG2007-030	30/03/2018	10	21561	2 889,42
VALISE DIRECTEUR DE PLONGEE CO	PLG2018-001	03/04/2018	5	21568	231,60
ECRANS	SIR2018-015	03/04/2018	6	2183	4 795,76
HOUSSE GRIMP MONITEUR	SSSM2018-004	04/04/2018	5	21568	456,90
TELEPHONIE MORTEAU	SIR2018-016	10/04/2018	8	2183 200301	1 785,96
TELEPHONIE MORTEAU	SIR2018-016	10/04/2018	8	2183 200301	2 006,40
TELEPHONIE MORTEAU	SIR2018-016	10/04/2018	8	2183 200301	1 134,14
TELEPHONIE MORTEAU	SIR2018-016	10/04/2018	8	2183 200301	105,60
TELEPHONIE MORTEAU	SIR2018-016	10/04/2018	8	2183 200301	247,10
RAYONNAGES PLATEFORME LOGISTIQ	IMMO2018-010	10/04/2018	5	2184	1 143,17
RAYONNAGES DIRECTION	IMMO2018-011	10/04/2018	5	2184	889,74
PORTE ECHELLE AH-340-WR	PARC 2010-006	12/04/2018	2	2182	1 608,00
TITREUSE DYMO MODELE LM360D -	PARC2018-009	17/04/2018	5	21568	272,66
TENSIOMETRE CLINICUS	SSSM2018-005	17/04/2018	5	21568	648,00
TENSIOMETRE MANO CLINIC	SSSM2018-006	17/04/2018	5	21568	1 188,00
STETHOSCOPE PERFECTO	SSSM2018-007	17/04/2018	5	21568	270,00
DISTRIBUTEUR TOURELLE EPAS24	PARC2016-031	18/04/2018	8	21561	5 934,00
SURPANTALONS D'INTERVENTION SU	PARC2018-010	19/04/2018	5	21568	1 302,00
LAMPES LED POUR CASQUES	PARC2018-011	19/04/2018	5	21568	5 385,60
POSTES ANTARES	SIR2018-017	23/04/2018	8	2183 200301	211,94
POSTES ANTARES	SIR2018-017	23/04/2018	8	2183 200301	957,53
P3 ALIMENTATION POUR 2 A 6 CEL	SIR2018-018	24/04/2018	8	21578	211,94
P3 CELLULE POUR CHARGEUR MULTI	SIR2018-018	24/04/2018	8	21578	957,53
P3 TERMINAL RADIO PORTATIF TPH	SIR2018-018	24/04/2018	8	21578	14 422,59
SENNHEISER DEC ELEC ALCATEL SE	SIR2018-019	24/04/2018	8	21578	89,70
SENNHEISER DW OFFICE LYNC CASQ	SIR2018-019	24/04/2018	8	21578	1 457,70
CHARIOT MANUTENTION PLIABLE	PARC2018-012	24/04/2018	5	21568	78,00
VELO ELLIPTIQUE ET VELO CARDIO	FORM2018-002	24/04/2018	5	21578	7 855,83
MPRIMANTES MULTIFONCTION	SIR2018-020	24/04/2018	6	2183	12 930,70
LANCE RIDEAU D'EAU 500L/min DN	PARC2018-013	23/04/2018	5	21568	294,54
LANCE COUDÉE FEU DE CHEMINÉE	PARC2018-013	23/04/2018	. 5	21568	486,60
TURBOCOMPRESSEUR EPS 874YJ25	2003-161	24/04/2018	1	21561	1 233,95
CAGOULES FILTRANTES EVACUATION	PARC2018-014	25/04/2018	5	21568	692,10
COMBINAISON MONOPIECE ZIP DEVA	PLG2018-003	25/04/2018	5	21568	2 117,52
	SD2018-003	25/04/2018	5	21568	1 188,00
·	PARC2018-015	26/04/2018	5	21561	660,00
RENFORT PNEMATIQUE ET COMPRESS	PARC2018-015	26/04/2018	5	21561	495,00
TITREUSE DYMO MONTBELIARD	PARC2018-016	26/04/2018	5	21568	136,33
FLEXIBLES/JUPES A SERTIR/EMBOU	PARC2018-017	27/04/2018	5	21568	18 642,00
	SIR2018-004	03/05/2018	6	2051	1 274,40
	SIR2018-004	03/05/2018	6	2051	1 274,40

A6.1

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R.1424-32 par renvoi de l'article R3313-17 du CGCT) - ENTREES

DESIGNATION DU BIEN	N° INVENTAIRE	DATE ACQUISITION	DUREE AMORTISSEMENT	СОМРТЕ	VALEUR NETTE
100 to 100 to 100 to 100 to 100 to 100 to 100 to 100 to 100 to 100 to 100 to 100 to 100 to 100 to 100 to 100 to	0102040 024	03/05/2018	6	2183	6 530,88
TYPE 3 + OPTION PIQURE A CHEVA	SIR2018-021	03/05/2018	6	2183	3 523,16
TYPE 2 + CHARGEUR GRANDE CAPAC	SIR2018-022	07/05/2018	5	21568	131,36
CLE ECROU	PARC2018-022		5	21568	40,21
OUTILLAGE PLD	PARC2018-022	07/05/2018	5	21568	1 764,00
DEMONTE PNEU	PARC 2018-019	14/05/2018	5	21568	1 344,00
EQUILIBREUSE	PARC2018-018	14/05/2018	5	21568	382,50
COUTEAU DE SECOURS	PLG2018-004	15/05/2018		21568	173,62
10194 17/3109 / HOUSSE POUR OX	SSSM2018-008	16/05/2018	5	2183	1 898,10
COPIEUR DIRECTION	SIR2018-031	16/05/2018	6		1 898,10
COPIEUR VERCEL	SIR2018-030	16/05/2018	6	2183	1 898,10
COPIEUR ROUGEMONT	SIR2018-029	16/05/2018	6	2183	
COPIEUR MANDEURE	SIR2018-028	16/05/2018	6	2183	1 898,10
COPIEUR MONTBELIARD	SIR2018-027	17/05/2018	6	2183 200301	3 523,16
COPIEUR MONTBELIARD	SIR2018-026	17/05/2018	6	2183 200301	3 523,16
COPIEUR HERIMONCOURT	SIR2018-025	17/05/2018	6	2183	1 898,10
COPIEUR BAUME LES DAMES	SIR2018-024	17/05/2018	6	2183	3 224,36
VESTE D'INTERVENTION TEXTILE	PARC2018-020	17/05/2018	5	21568	6 362,40
OUTILLAGE INSPECT.PERIOD.BOUTE	PARC2018-021	17/05/2018	5	21568	2 960,40
OUTILLAGE PLD	PARC2018-022	17/05/2018	5	21568	51,06
	SiR2018-017	17/05/2018	8	2183 200301	14 422,58
ANTARES PRESTATION COMPLEMENTAIRE ATAL	SIR2018-032	17/05/2018	6	2051 2008002	25 500,00
	IMM02018-014	23/05/2018	2	2188	159,30
FOUR MICRO ONDES GPT EST	IMM02018-013	23/05/2018	10	2184 200301	14 361,53
MOBILIER DIVERS LOT 2	SIR2018-039	23/05/2018	6	2183	1 898,10
COPIEUR GRAND COMBE CHATELEU	SIR2018-039	23/05/2018	6	2183	1 898,10
COPIEUR MATHAY	SIR2018-037	23/05/2018	6	2183	1 898,10
COPIEUR ST HYPPOLITE		23/05/2018	6	2183	1 898,10
COPIEUR HOPITAUX VIEUX	SIR2018-036	23/05/2018	6	2183	3 224,36
COPIEUR MAMIROLLE PLATEFORME	SIR2018-035	23/05/2018	6	2183	1 898,10
COPIEUR PIERREFONTAINE VARANS	SIR2018-034	23/05/2018	6	2183	1 898,10
COPIEUR MONCEY	SIR2018-033	24/05/2018	5	21568	1 459,63
SEAU-POMPES	PARC2018-023		5	21568	5 972,34
TROUSSES MEDICALES/AMPOULIERS	SSSM2018-009	25/05/2018		21568	415,97
COMPAS DE PLONGEE	PLG2018-005	24/05/2018	<u> </u>	21568	324,96
HARNAIS DE PLOMB	PLG2018-006	24/05/2018		21388	5 233,20
TABLEAU GOC	IMMO2018-015	29/05/2018			5 233,20
TABLEAU GOC	IMMO2018-016	29/05/2018		2184	158,10
ASPRATEUR KARCHER CAPACITE 7 L	IMMO2018-012	29/05/2018		2188	158,10
ASPRATEUR KARCHER CAPACITE 7 L	IMMO2018-012	29/05/2018		2188	97,20
NEWTON PETZL	PLG2018-007	30/05/2018		21568	1 346,98
3 ECRAN PC LG 34UM68-P	SIR2018-040	01/06/2018		2183	
SOLUTION GED+DEMAT PASTELL	SIR2018-044	04/06/2018		2051	11 076,00
ALIMENTATION POUR ECRAN DEPORT	SIR2018-041	04/06/2018		21578	776,45
MODULE INFORMATIONS HORS SDIS	SIR2018-042	04/06/2018		2051 2017001	12 600,00
MODULE INFORMATIONS HORS SDIS	SiR2018-042	04/06/2018		2051 2017001	1 677,60
ANTENNE TOUR DE SECHAGE	SIR2018-043	04/06/2018		2183 200301	6 298,80
ECHELLES FIXATION BARQUETTE	PARC2012-052	05/06/2018	12	21561	2 403,59
POULIE OUVRANTE + ELINGUES	PARC2018-024	06/06/2018		21568	2 354,90
Servante à outils 4 tiroirs ré	IMMO2018-017	07/06/2018		2184	567,00
IMMOBILISATEUR EXTRACTEUR CONR	SSSM2018-010	12/06/2018	5	21568	1 984,50
TABLEAU NAUTIQUE + AIMANT	PLG2018-008	12/06/2018	5	21568	1 593,60
GEOARTEMIS PREMIUM/ARTEMIS	SIR2017-072	12/06/2018	5	2051	11 818,48
TOITURE PEDAGOGIQUE BOUCLANS	BOUCLANS-21318	12/06/2018		21318 2014001	8 064,68
BACS RETENTION HYDROCARBURES	PARC2018-025	12/06/2018		21568	2 584,76

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R.1424-32 par renvoi de l'article R3313-17 du CGCT) - ENTREES

DESIGNATION DU BIEN	N° INVENTAIRE	DATE ACQUISITION	DUREE AMORTISSEMENT	COMPTE	VALEUR NETTE
EQUIPEMENT INSPECTIONS BOUTEIL	PARC2018-026	13/06/2018	5	21568	402,00
TOURET MEULE BROSSE PLD	PARC2018-027	13/06/2018	5	21568	263,30
CHAUSSURES IEV	PLG2018-009	19/06/2018	5	21568	4 872,00
Caisses et bacs de stockage	IMMO2018-019	19/06/2018	5	2188	2 092,15
LITS DE CAMP ARPENAZ L100	IMMO2018-018	19/06/2018	5	2184	450,00
OUTILLAGE PLD CLEF COUVERCLE	PARC2018-022	19/06/2018	5	21568	65,50
DECT/CHARGEUR/BATTERIE DECT	SIR2018-045	19/06/2018	8	2183 200301	2 413,20
UNITES DE MONITORING CORPULS	SSSM2018-011	21/06/2018	8	21568	39 641,23
MEUBLES COURRIER	IMM02018-021	25/06/2018	5	2184 200301	2 803,22
MOBILIER DE BUREAU MORTEAU	IMM02018-020	25/06/2018	10	2184 200301	27 725,07
TABLE /CHAISES PONTALRIER	IMM02018-022	25/06/2018	5	2184	749,97
POIGNEE LANCE INCENDIE	PARC2018-028	26/06/2018	5	21568	624,82
4569 17/3948 MOBILIER DE BUREA	IMMO2018-009	27/06/2018	10	2184	346,41
LICENCES SUPPLÉMENTAIRES	SIR2018-047	27/06/2018	6	2051	2 142,00
TYPE 1 COPIEUR MORTEAU	SIR2018-046	27/06/2018	6	2183 200301	1 898,10
TYPE 2 COPIEUR MORTEAU	SIR2018-046	27/06/2018	6	2183 200301	3 224,36
BALISE DE DETRESSE AVEC CLE Mo	PARC2018-029	28/06/2018	8	21568	2 141,87
ACQUISIT MAINTENANCE PROGICIEL	SIR2018-048	28/06/2018		2051 2008002	3 107,40
ACQUISITION MAINTENANCE PROGICIES	SIR2018-048	28/06/2018	6	2051 2008002	3 107,40
\\	SiR2018-048	28/06/2018	6	2051 2008002	3 107,40
ACQUISITION ET MAINT PROGICIEL	SIR2018-048	28/06/2018	6	2051 2008002	3 223,80
ACQUISITION MAINT PROGICIELS D	PARC2018-030	29/06/2018	8	2182 2010001	13 244,80
KANGOO EX-306-HF KANGOO EX221NV	PARC2018-030	02/07/2018	8	2182 2010001	13 244,80
······································	SIR2018-032	02/07/2018	8	2182 2010001	13 244,80
KANGOO EX-807-VJ	PARC2018-033	02/07/2018	8	2182 2010001	13 244,80
KANGOO EX-285-HF	PARC2018-035	03/07/2018	4	21568	3 600,00
CLIP MATERIEL DETECTION GAZ	PARC2018-033	03/07/2018	8	21568	2 999,95
TRIANGLEDE PRE-SIGNALISATION H	CHARMOILLE-231735	03/07/2018	0	231735	1 107,96
FENETRES CHARMOILLE	MONTBELIARD-23131		0	231312	3 102,00
CLOISON GRILLAGEE MONTBELIARD ARMOIRE ENTRETIEN MATHAY	!MMO2018-024	03/07/2018	5	2184	294,00
	IMMO2018-028	13/07/2018	5	2188 200301	377,40
BANC EXTERIEUR MORTEAU	IMMO2018-023	13/07/2018	5	2188 200301	223,00
REFRIGERATEUR MORTEAU	IMMO2018-023		5	2188 200301	286,20
MOBILIER MEDICAL POUR CABINET	PARC2018-031	13/07/2018 13/07/2018	5	21568	6 957,60
LIAISION PERSONN AUTOROLL V6			5	21568	43 091,92
CASQUES F1 XF M - REF 2291115	PARC2018-037	13/07/2018	5	21568	1 382,41
CHAINES A NEIGE	PARC2018-038	13/07/2018		21578	20 273,82
P2 SW TERMINAL SANS ACQUITTEME	SIR2018-049	13/07/2018	6	2183 2017001	2 970,00
TABLETTE ANDROID HUAWEI M5 10.	SIR2018-050	13/07/2018	6	2051 2017001	27 600,00
Module MOBILITE	SIR2018-042	13/07/2018	6	2051 2017001	31 368,00
SOLUTION GED AKLABOX	SIR2018-051	13/07/2018	5	2184	629,00
TABLE D'EXAMEN PLIANTE	IMMO2018-027	13/07/2018	5	21568	1 824,54
SEAUX-POMPES	PARC2018-039	13/07/2018	5	21568	341,35
SUPPORT DE STOCKAGE FUT	PARC2018-040	13/07/2018	8	2182 2010001	13 244,80
KANGOO LIFE ENERGY DCI 90 5CV	PARC2018-041	13/07/2018	8	2182 2010001	16 185,30
KANGOO EXPRESS GRAND CONFORT D	PARC2018-042	13/07/2018		21568	8 348,64
DETECTEUR RAD ET DOSIMETRES	RAD2018-001	17/07/2018	<u>5</u>	21578	3 126,71
EVOL.CPIR GR COMBE CHATELEU	SJR2018-052	17/07/2018	5	21378	217,60
REFRIGERATEUR PHARMACIE DDSIS	IMM02018-025	17/07/2018	5	2188 200301	1 476,00
NETTOYEUR HAUTE PRESSION	IMMO2018-029	17/07/2018	8	2188 200301	1 633,22
EQUIPEMENT KANGOO EX306HF	PARC2018-030	17/07/2018	8	2182 2010001	1 633,22
EQUIPEMENT KANGOO - APCP	PARC2018-031	17/07/2018	<u> </u>	2182 2010001	1 633,22
EQUIPEMENT KANGOO - APCP	PARC2018-032	17/07/2018	<u> </u>	2102 2010001	1 633,22

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R.1424-32 par renvoi de l'article R3313-17 du CGCT) - ENTREES

DESIGNATION DU BIEN	N° INVENTAIRE	DATE ACQUISITION	DUREE AMORTISSEMENT	СОМРТЕ	VALEUR NETTE
SERVEUR STOCKAGE DE DONNEES	SIR2018-057	19/07/2018	4	2183	7 844,35
DEPANNAGES DIVERS ANTENNES	SIR2018-056	20/07/2018	8	21578	2 673,60
ELECTRO-POMPES EPUISEMENT 20M3	PARC2018-045	20/07/2018	5	21568	2 357,94
GROUPE ELECTROGENE PRAMAC 3,5k	PARC2018-044	20/07/2018	5	21568	916,80
	PARC2018-043	20/07/2018	5	21568	247,06
OUTILLAGE PLD DIVERS MOBILIERS DE BUREAUX	IMMO2018-032	20/07/2018	10	2184	641,38
\	IMMO2018-030	20/07/2018	5	2184	629,00
TABLE D'EXAMEN PLIANTE INTERFACE CENTAURE ARTEMIS	SIR2018-055	19/07/2018	6	2051	8 537,40
COPIEUR TYPE2 DIRECTION CTA	SIR2018-054	20/07/2018	6	2183	3 523,16
	SIR2018-053	20/07/2018	6	2051	14 377,10
LICENCES MICROSOFT	RAD2018-002	20/07/2018	5	21568	5 713,20
TELESONDE VERSION LONGUE POUR	PLG2018-010	20/07/2018	5	21568	1 807,20
LAMPE DE PLONGEE	PREMIER PLATEAU-21		<u>S</u>	21318 2014001	7 583,76
TOITURE PEDAGOGIQUE PREMIER PL	PARC2018-046	24/07/2018	5	21568	4 120,99
CUVE A ULTRASON/COUVERCLE		25/07/2018	9 -	21561	5 322,00
MODIF VPI EN VPIP BH225ZJ	PARC2010-159 PARC2018-048	26/07/2018	10	21568	2 031,35
EXTINCTEURS EAU POUDRE G OUEST		27/07/2018	8	2182 2010001	1 633,22
EQUIPEMENT KANGOO EX 502 MB	PARC2018-041 IMMO2018-033	30/07/2018	10	2184 200301	389,89
ARMOIRE METALLIQUE 2PORTES	<u> </u>	30/07/2018	5	2183	2 491,97
TV HISENSE ET LG AVEC SUPPORTS	SIR2018-058	31/07/2018	8	2183	4 608,00
PUPITRE ESTER TOUCH MORTEAU	SIR2018-059	31/07/2018	8	21578	17 890,80
RENOUVELLEMENT GESTION VOIE RA	SIR2018-060	03/08/2018	5	21568	1 320,00
Oxymètre de pouls	SSSM2018-012	07/08/2018	5	2188	402,40
LAVE LINGE CANDY BESANCON CENT	IMMO2018-034	07/08/2018	10	2184	502,80
BANC EXTERIEUR BESANCON CENTRE	IMMO2018-038	07/08/2018	5	2184	1 592,28
DIVERS MOBILIERS DE BUREAUX	IMMO2018-035	08/08/2018	5	21568	1 726,49
CLE CHOC TITANIUM 3	PARC2018-049	08/08/2018	10	2184	371,50
ARMOIRE A BALAI	IMMO2018-037	08/08/2018	5	2188 200301	1 920,00
MOBILIER MEDICAL POUR CABINET	IMMO2018-036	09/08/2018	5	21568	1 440,00
CRIC HYDRAULIQUE MONTBELIARD	PARC2018-050	09/08/2018	5	21568	652,49
3DIVISIONS A VOLANTS	PARC2018-051	09/08/2018	5	21568	3 343,92
MATERIEL GRIMP	GRIMP2018-002		3	21561	1 680,00
VANNE 3 VOIES CAMION DN 100 G	LOG2005-087	09/08/2018		21561	1 680,00
VANNE 3 VOIES CAMI	PARC2009-069	09/08/2018	6	21561	1 680,00
VANNE 3 VOIES CAMI	PARC2008-025	09/08/2018 09/08/2018	8	21578	3 648,00
ANTENNES BROADBAND GROUNDPLANE			6	2183	38 944,30
BUNDLE STOCK PC DE BUREAU LENO	SIR2018-061	09/08/2018	6	2183	4 667,23
ECRANS AOC E2470SWH 24IN	SIR2018-063	09/08/2018	8	2183	4 656,00
POSTE TELEPHONIQUE PREMIUM	SIR2018-064	10/08/2018	5	2184	128,14
RAYONNAGES ARCHIVES MARCHAUX	IMMO2018-044	27/08/2018	5	2184	1 354,35
ETABLI/CAISSON BESANCON EST	IMMO201/-043	27/08/2018	10	2184	909,95
MOBILIER MAICHE	IMMO2018-042	27/08/2018	5	2184	490,35
MOBILIER L'ISLE SUR LE DOUBS	IMMO2018-041	27/08/2018	18	21561 2010001	152 514,94
CHASSIS RT C380 EY-767-LW	PARC2018-053	27/08/2018	5	21568	4 990,15
LAMPE F1 XPS LED POUR CASQUE T	PARC2018-052	27/08/2018		2184	1 709,91
MOBILIERS D ATELIER MONTBELIAR	IMMO2018-045	29/08/2018	10	2184	1 032,04
DIVERS MOBILIERS BUREAUX	IMMO2018-046	29/08/2018		2184	1 206,59
MOBILIER GPT EST	IMMO2018-049	31/08/2018	10 5	21568	8 919,83
MATERIEL ECLAIRAGE	PARC2018-054	07/09/2018	5	2188	538,80
PLATEFORME ROULANTE MT D'OR	IMMO2018-050	07/09/2018	10	2184	639,76
MULTICASIERS 2PORTES/COLONNES	IMMO2018-040	10/09/2018	5	2188	464,70
REFRIGERATEUR 1 PORTE MAMIROLL	IMMO2018-051	10/09/2018	<u>5</u>	2188	405,00
FOUR ELECTRIQUE WHIRPOOL	IMMO2018-047	10/09/2018	5	2188	
TABLE DE CUISSON INDUCTION CAN	IMMO2018-047	10/09/2018		2100	295,00

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.1424-32 par renvoi de l'article R.3313-17 du CGCT) - ENTREES

DESIGNATION DU BIEN	N° INVENTAIRE	DATE ACQUISITION	DUREE AMORTISSEMENT	СОМРТЕ	VÄLEUR NETTE
DIVERS MOBILIERS DE BUREAU	IMMO2018-048	14/09/2018	5	2184	825,42
Divers mobiliers de bureaux	1MMO2018-039	14/09/2018	5	2184	4 556,94
CHAUSSURES INCENDIE	PARC2018-055	17/09/2018	5	21568	21 139,60
PALAN MANUEL A CHAINE CMU 2T	PARC2018-056	20/09/2018	5	21568	404,64
LIGNE GUIDE IGNIFUGÉE EN SAC	PARC2018-057	20/09/2018	8	21568	12 301,92
PRESTATION MISE EN OEUVRE WEBS	SIR2018-065	20/09/2018	6	2051	1 224,00
PROGICIEL YOURCEGID SECTEUR PU	SIR2018-065	20/09/2018	6	2051	4 680,00
CLES DE DERIVATION POLARIS	PARC2018-059	21/09/2018	8	21568	1 195,24
CHAISE PLIANTE	IMMO2018-051	21/09/2018	5	2184	208,61
CORDE DYNAMIQUE	PARC2018-058	21/09/2018	5	21568	183,60
TERMINAUX IRIDIUM	SIR2018-066	24/09/2018	8	21578	3 946,94
FUJITSU RX240 M4 8X 2.5'	SIR2018-067	24/09/2018	4	2183	8 820,00
ZYXEL LTE-7460-ROUTEUR HOMESPO	SIR2018-068	24/09/2018	6	2183	567,46
Tablettes SIS prototype	SIR2018-069	24/09/2018	6	2183 2017001	1 345,96
MAINTENANCE PROGICIEL	SIR2018-065	19/09/2018	6	2051	1 404,00
AMENAGT RESEAU 10 BARS LOCAL	PARC2018-061	25/09/2018	5	21568	1 712,20
RAMEURS VERTICAUX SKIERG	FORM2018-004	25/09/2018	5	21578	4 744,98
BACS RANGEMENT ET CHARIOT	PARC2018-061	04/10/2018	5	21568	2 940,60
MODIFICATION GILLEY	GILLEY-231312	08/10/2018	0	231312	2 107,33
OPTION ARTEMIS LICENCE CODY	SIR2017-071	12/10/2018	6	2051	20 042,40
MODULE INFORMATIONS HORS SDIS	SIR2018-042	12/10/2018	6	2051 2017001	3 914,40
MODULE INFORMATIONS HORS SDIS	SIR2018-042	12/10/2018	б	2051 2017001	29 400,00
VIDEOPROJECTEUR SONY WXGA	SIR2018-070	12/10/2018	5	2183	630,00
ACQUISITION MAINTENANCE PROGIC	SIR2018-048	12/10/2018	6	2051 2008002	15 537,00
REGULATEUR BJ203PL	PARC2011-008	12/10/2018	9	2182	567,60
MATERIEL MEDICAL	SSSM2018-013	12/10/2018	5	21568	13 791,04
CHANDELLES PL 12 TONNES	PARC2018-063	12/10/2018	5	21568	420,00
OUTILLAGE COMPRESSEUR ST.GONFL	PARC2018-062	12/10/2018	5	21568	1 200,54
PC PORTABLE HP PROBOOK 650 G4	SIR2018-073	12/10/2018	6	2183	8 936,75
SUPPORTS RECEPTEUR BIP	SIR2018-072	12/10/2018	6	21578	451,20
AMPLI HF TITAN 85	SIR2018-071	12/10/2018	5	21578	7 236,00
TROUSSE REPARTITION VICTIMES C	SD2018-004	15/10/2018	5	21568	2 286,00
VEEAM-ANNUAL BASIC MAINTENANCE	SIR2018-075	15/10/2018	6	2051	9 697,10
ECRAN LG 34UM68-P	SIR2018-074	15/10/2018	6	2183	468,00
MULTICASIERS ET ARMOIRE AMANCE	IMMO2018-052	15/10/2018	10	2184 200301	2 362,23
MOBILIER ORCHAMPS VENNES	IMMO2018-053	15/10/2018	10	2184 200301	573,47
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE 3EME TR	PARC2015-055	15/10/2018	5	21568	4 228,00
COMPRESSEUR PNEUMATIQUE	PARC2018-065	17/10/2018	5	21568	2 208,00
PAIRE DE CHANDELLES DL	PARC2018-064	17/10/2018	1	21568	364,80
REGLOPHARE FOG FAAELUX.300-G	PARC2018-066	17/10/2018	5	21568	4 680,00
DIADEME LOGICIEL MEDICAL	SJR2018-079	19/10/2018	6	2051	19 605,90
KIT CLAVIER SOURIS MICROSOFT D	SIR2018-076	19/10/2018	6	2183	626,40
SWITCH CISCO CATALYST ROUTEUR	SIR2018-077	19/10/2018	4	2183	41 244,00
MODULE MOBILITE NOMADISME	SIR2018-042	19/10/2018	6	2051 2017001	55 200,00
MODULE ORDRE DE DEPART SMARTEM	SIR2018-078	19/10/2018	6	2051	27 360,00
CAISSE TRANSPORT CHIEN	PARC2018-067	22/10/2018	5	21568	499,60
LOT SAUVETAGE PROTECTION LSPCC	PARC2018-072	22/10/2018	5	21568	4 672,45
LOT CAMERA THERMIQUE	PARC2018-069	22/10/2018	5	21568	23 688,00
COUSSIN DE LEVAGE 38 TONNES	PARC2018-070	22/10/2018	10	21568	1 072,54
BATEAU DE RECONNAISSANCE F650	PARC2018-071	22/10/2018	10	2182 2010001	93 670,18
CHARIOTS POUR BLOCS TIROIRS	PARC2018-074	22/10/2018	5	21568	1 411,34
OUTILS OUVERTURE DE PORTE	PARC2018-073	22/10/2018	8	21568	3 599,64
TOITURE PREMIER PLATEAU	PREMIER PLATEAU-21	23/10/2018	5	21318 2014001	5 120,41

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R.1424-32 par renvoi de l'article R3313-17 du CGCT) - ENTREES

DESIGNATION DU BIEN	N° INVENTAIRE	DATE ACQUISITION	DUREE AMORTISSEMENT	СОМРТЕ	VALEUR NETTE
CASQUES F2 XTREM	PARC2018-075	23/10/2018	5	21568	779,34
CAISSE A OUTILS FORMATION	PARC2018-076	23/10/2018	5	21568	226,80
COUSSIN DE LEVAGE PNEUMATIQUE	PARC2018-077	24/10/2018	5	21568	2 389,24
COUSSIN DE LEVAGE PNEUMATIQUE	SD2018-005	24/10/2018	5	21568	4 798,66
CHEVALETS DE CONFERENCE TABLE	IMMO2018-054	24/10/2018	5	2184	785,73
Vestiaire pompier + armoire à	IMMO2018-055	24/10/2018	10	2184	1 395,28
MOBICONTROL - PERPETUAL LICENS	SIR2018-080	26/10/2018	6	2051	7 778,40
LAMPES DE CASQUES XPS LED	PARC2018-078	29/10/2018	5	21568	4 990,15
CAUTION LOGT DIRECTEUR ADJOINT	CAUTION DIRECTEUR	05/11/2018	0	275	979,00
MARCHEPIED 3 MARCHES	PARC2018-082	08/11/2018	5	21568	196,56
EQUIPEMENT CDHR	PARC2018-081	08/11/2018	18	21561 2010001	35 076,00
EQUIPEMENT CDHR	PARC2018-081	08/11/2018	18	21561 2010001	5 580,00
EQUIPEMENT CDHR	PARC2018-081	08/11/2018	18	21561 2010001	10 188,00
EXTINCTEURS RESERVE PLD	PARC2018-080	08/11/2018	10	21568	224,88
BIGBOX FERMES	PARC2018-079	08/11/2018	5	21568	1 506,24
SERVEUR DE TEMPS AVEC HORLOGE	SIR2018-081	08/11/2018	4	21578	4 278,00
VESTIAIRE PLONGEUR B EST	IMMO2018-058	09/11/2018	10	2184	2 400,00
MOBILIER BUREAU AMANCEY	IMMO2018-056	09/11/2018	10	2184 200301	842,60
MOBILIER DE BUREAU DIRECTION	IMMO2018-057	09/11/2018	10	2184	2 509,55
PORTIQUE BESANCON EST	IMMO2018-059	09/11/2018	5	2188	936,00
ASPIRATEUR DE MUCOSITE ELECTRI	SSSM2018-014	09/11/2018	5	21568	7 551,08
IMMOBILISATEUR TETE UNIVERSEL	SSSM2018-015	09/11/2018	5	21568	436,64
PACK GPS GARMIN CYNO	SD2018-006	09/11/2018	5	21568	769,42
EVOLUTION MSG ATTENTE 18/112	SIR2018-082	09/11/2018	8	21578	580,50
PONT ELEVATEUR PL 2 X 13 T	ATELIER DEPART-2313	12/11/2018	0	231312 200301	8 400,00
DSA CR2	SSSM2018-016	14/11/2018	7	21568	1 536,00
DSA CR2	SSSM2018-016	14/11/2018	7	21568	3 073,20
RECOND CHASSIS VSRM 6788 ZQ	PARC2008-040	14/11/2018	6	21561	3 298,45
COMPRESSEUR AIR RESPIRABLE	PARC2018-083	14/11/2018	16	21568	39 288,00
ESSIEU ALKO SUR REMORQUE	1525BIS	14/11/2018	1	2182	1 416,00
FORMATION GEOCONCEPT WEB STAND	SIR2018-083	15/11/2018	6	2051	4 608,00
MANNEQUIN SECOURISME BABY + SK	FORM2018-005	16/11/2018	5	21578	3 920,40
ENROULEUR AUTOROLL V6	PARC2018-085	21/11/2018	5	21568	3 478,80
	PARC2018-084	21/11/2018	8	21568	2 631,60
LOT OUTILLAGE ELECTROPORTATIF	PARC2018-086	21/11/2018		21568	1 967,66
SCIE A RUBAN 349V PROMAC	PARC2018-087	21/11/2018	5	21568	474,01
TOURET A BANDE PROMAC	PARC2018-088	21/11/2018	5	21568	598,80
ETAU SUR TABLE CROISEE	PARC2018-089	21/11/2018	5	21568	300,00
SCIE FRAISE SY315 PROMAC	PARC2018-090	21/11/2018	. 5	21568	2 748,00
PERCEUSE A COLONNE 8X834V PROM	PARC2018-091	21/11/2018	5	21568	4 332,00
CASIER DE STOCKAGE	SIR2018-085	26/11/2018	4	21578	791,76
LOGICIEL SONDE IP	SIR2018-084	26/11/2018	4	2051	11 969,28
ANALYSEUR COMPO CORPORELLE	SSSM2018-017	28/11/2018	5	21568	390,96
CAISSES A OUTILS	PARC2018-093	28/11/2018	8	21568	1 086,36
AMENAGEMENT VLCG EY-655-KA	PARC2018-042	28/11/2018	8	2182 2010001	15 789,60
PATERES LOCAL PLG BES.EST	IMMO2018-060	28/11/2018	5	2184	900,00
BOTTES INCENDIE	PARC2018-092	28/11/2018	5	21568	2 104,20
ARRACHE PORTE HTS 90 (Complet)	PARC2018-094	29/11/2018	5	21568	5 687,14
PROJECTEUR A MAIN 4DC/A ATEX	PARC2018-095	29/11/2018	5	21568	2 433,60
CHASSIS CDHR FB 826 ZK	PARC2018-081	29/11/2018	18	21561 2010001	79 080,00
RAYONNAGES ARCHIVES HERIMONCOU	IMMO2018061	03/12/2018	5	2184	274,69
CHASSIS PORTEUR VSO	PARC2018-096	03/12/2018	18	21561 2010001	76 409,27
CARTE ETHERNET	SIR2018-090	03/12/2018	6	2183	648,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R.1424-32 par renvoi de l'article R3313-17 du CGCT) - ENTREES

DESIGNATION DU BIEN	N° INVENTAIRE	DATE ACQUISITION	DUREE AMORTISSEMENT	СОМРТЕ	VALEUR NETTE
RENOUVELLEMENT PC ARTEMIS	SIR2018-089	03/12/2018	6	2183	2 327,12
AMENAGEMENT SALLE 107 SIR	SIR2018-088	03/12/2018	6	21578	9 233,66
AMENAGEMENT BOUSSIERES EN CPIR	SIR2018-087	03/12/2018	6	21578	5 516,42
PROGICIEL CR+POINT EAU	SIR2018-086	03/12/2018	6	2051 2017001	543,00
PROGICIEL CR+POINT EAU	SIR2018-086	03/12/2018	6	2051 2017001	4 416,00
PROGICIEL CR+POINT EAU	SIR2018-086	03/12/2018	6	2051 2017001	660,00
SYSTEME D'ECLAIRAGE	SD2018-008	03/12/2018	5	21568	594,00
DETECTEUR DE MOUVEMENT	SD2018-007	03/12/2018	5	21568	300,00
DETECTEUR DE MOUVEMENT GUARDAN	SD2018-007	03/12/2018	5	21568	4 981,20
TRESSES GRIMP	GRIMP2018-003	03/12/2018	5	21568	120,12
TRESSES GRIMP	GRIMP2018-003	03/12/2018	5	21568	720,72
RAMEURS ET VELOS	FORM2018-006	04/12/2018	5	21578	13 039,48
CENDRIER POUBELLE MORTEAU	IMM02018-062	06/12/2018	5	2188 200301	418,80
ACCESSIBILITE PMR PONTARLIER	PONTARLIER-231312	06/12/2018	0	231312	444,00
ACHAT CS MOUTHE + FRAIS NOTAIR	MOUTHE-2132	07/12/2018	25	2132	190 000,00
MODIF VPI EN VPIP 8H-181-ZJ	PARC2010-157	10/12/2018	9	21561	5 322,00
COPIEUR BOUSSIERES	SIR2018-091	10/12/2018	6	2183	1 898,10
SURVESTES GRIMP	GRIMP2018-004	10/12/2018	5	21568	5 950,80
VESTES GRIMP	GRIMP2018-004	10/12/2018	5	21568	2 711,70
MOTEUR BATEAU MERCURY	PARC2018-097	10/12/2018	10	21568	8 405,00
SENTINELLE GASALERT CLIP CO	PARC2018-098	11/12/2018	4	21568	1 944,00
POMPE CCR 2795XW25	2001-75/76/77	11/12/2018	1	21561	8 386,80
MAT TELESCOPIQUE 6189WP25	1593	11/12/2018	<u>_</u>	21561	1 694,40
COMPRESSEUR PONTARLIER	PARC2018-107	11/12/2018	16	21568	39 288,00
JEU DE MORS DE SERTISSAGE D 66	PARC2018-106	11/12/2018	5	21568	222,00
LIAISON PERSONNELLE AUTOROLL V	PARC2018-105	11/12/2018	5	21568	3 478,80
EXTINCTEUR POUDRE ABC 9 kg	PARC2018-104	11/12/2018	10	21568	1 733,82
EXTINCTEURS GPT EST	PARC2018-103	11/12/2018	10	21568	1 327,32
CORDES DE SECURITE	PARC2018-102	11/12/2018	8	21568	800,64
EQUIPEMENT 2018 FB-272-WE	PARC2018-101	11/12/2018	8	2182 2010001	844,39
EQUIPEMENT 308 FB-624-TX	PARC2018-100	11/12/2018	8	2182 2010001	1 043,34
VL 308 FB-624-TX	PARC2018-100	11/12/2018	8	2182 2010001	21 542,15
EQUIPEMENT 208 FB-243-WE	PARC2018-099	11/12/2018	8	2182 2010001	844,39
208 FB-243-WE	PARC2018-099	11/12/2018	8	2182 2010001	11 526,16
CONTAMINAMETRE RDS80	RAD2018-033	11/12/2018	5	21568	2 016,00
ANALYSEUR ANALOX	PLG2018-011	11/12/2018	5	21568	315,00
HORLOGES SALES 107 ET 303	SIR2018-092	11/12/2018	5	21578	1 153,75
VSAV MASTER FB-793-YB	PARC2018-109	12/12/2018	10	21561 2010001	92 696,52
	PARC2018-110	12/12/2018	10	21561 2010001	92 696,52
VSAV MASTER F8-997-YZ	PARC2018-111	12/12/2018	10	21561 2010001	92 696,52
VSAV MASTER FB-190-ZA VSAV MASTER FB-370-ZA	PARC2018-111	12/12/2018	10	21561 2010001	92 696,52
	PARC2018-112	12/12/2018	10	21561 2010001	92 696,52
VSAV MASTER FB-795-ZA	PARC2018-113	12/12/2018	10	21561 2010001	92 696,52
VSAV MASTER FB-446-YZ SACS POUR ATTELLES DEPRESSIBLE	SSSM2018-018	12/12/2018	5	21568	354,00
	CMIC2018-001	14/12/2018	5	21568	16 680,00
ENSEMBLE DETECTION PORTATIF CO		14/12/2018	8	2183 200301	13 256,71
MISE EN LIGNE FAISCEAUX HERTZI	SIR2018-093 SIR2018-089	14/12/2018	6	2183 200301	43 319,99
RENOUVELLEMENT PC ARTEMIS CTA	SIR2018-089	14/12/2018	6	2051	8 932,45
LICENCE OPEN GOLIV	 	14/12/2018	6	2051	7 631,73
LICENCE OPEN GOUV	SIR2018-094	14/12/2018	5	2184	470,29
TABLEAU MAGNETIQUE DIRECTION	IMMO2018-063	14/12/2018	5	21568	913,68
SURFUT 360 L POLYETHYLENE AVEC	CMIC2018-002		5	21568	39 829,57
CASQUES F1 LAMPE F1	PARC2018-114 PARC2018-115	14/12/2018 14/12/2018	5	21568	1 352,29

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R.1424-32 par renvoi de l'article R3313-17 du CGCT) - ENTREES

DESIGNATION DU BIEN	N° INVENTAIRE	DATE ACQUISITION	DUREE AMORTISSEMENT	COMPTE	VALEUR ŅETTE
L LODRICO CTA CODIC	IMMO2018-064	17/12/2018	0	2184	111 844,80
MOBILIER CTA CODIS	PARC2018-116	17/12/2018	18	21561 2010001	277 926,98
FPT INTER-URBAIN FC-727-KJ	PARC2018-117	17/12/2018	18	21561 2010001	277 926,98
FPT INTER-URBAIN FC-553-KJ	PARC2018-117	17/12/2018	18	21561 2010001	279 455,10
FPT INTER-URBAIN FC-319-KJ		17/12/2018	8	2182 2010001	11 526,16
PEUGEOT 208 ACTIVE FB-272-WE	PARC2018-101		5	21568	614,45
TUYAU REFOULE + ASPIRATION	PARC2018-119	18/12/2018	8	2182 2010001	11 733,40
PEUGEOT 208 - FB 271 WE	PARC2018-121	18/12/2018		2182 2010001	11 526,16
PEUGEOT 208 - FB 287 WE	PARC2018-120	18/12/2018	8	21568	1 680,00
TRANSFILTRE GROUPE FILTRATION	PARC2018-128	19/12/2018	5		1 270,80
SIEGE VEHICULE 9015 WY 25	1936	19/12/2018	1	21561	2 268,00
SCIE SABRE COMPACTE M18 FHZ-50	PARC2018-122	19/12/2018	5	21568	
SCIE SABRE FUEL 18V 12AH M18FS	PARC2018-123	19/12/2018	5	21568	3 960,00
CLOUEUR FUEL 18V 15GAUGE SS BA	PARC2018-124	19/12/2018	5	21568	2 347,20
MEULEUSE M18FLAG230XPDB-121C	PARC2018-125	19/12/2018	5	21568	2 016,00
KIT M18 NRJ-503 (3 BATT 18V6AH	PARC2018-126	19/12/2018	5	21568	842,40
	PARC2018-127	19/12/2018	5	21568	756,00
BATTERIE M18 12AH	PARC2018-129	19/12/2018	8	2182 2010001	11 733,40
PEUGEOT 208 ACTIVE FB-293-WE	PARC2018-131	21/12/2018		21568	313,64
MACHINE A RELIER		21/12/2018		21568	264,44
PLASTIFIEUSE NEPTUNE	PARC2018-130			21568	5 610,00
PARKAS POMPIERS HAUTE VISIBILI	PARC2018-132	21/12/2018 ptal	L		4 643 492,88

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R.1424-32 par renvoi de l'article R.3313-17 du CGCT) - SORTIES

Date	Libellé	tiers_	Valeur vente
18/01/2018	Cession (stade CE 2, immo n° 5230) au 18/01/18: IV	3006462 SDIS DU TARN	5 300,00
22/01/2018	Cession (stade CE 3, immo n° 643) au 19/01/18: 406	3006753 DIRECT TP	1 200,00
22/01/2018	Cession (stade CE 4, immo n° 431) au 22/01/18: VEH	3006477 MC2R	4 100,00
01/02/2018	Cession (stade CE 5, Immo n° 999) au 30/01/18: PEU	3006761 TAGAUX BERNARD	1 764,00
07/02/2018	Cession (stade CE 6, immo n° 195) au 05/02/18: CMF	3006766 DS AUTOMOBILES	3 150,00
12/02/2018	Cession (stade CE 7, immo n° 642) au 09/02/18: PEU	3006769 CHEVALLEY PATRICE	1 157,00
06/03/2018	Cession (stade CE 8, immo n° 418) au 28/02/18: VTU	3006775 CASTELLETTI ALEXANDRA	2 845,50
06/03/2018	Cession (stade CE 9, immo n° 2094) au 28/02/18: AM	3006493 VIRON EMMANUEL	2 310,00
09/03/2018	Cession (stade CE 10, immo n° 5220) au 07/03/18: V	3006777 DAREY DENIS	1 750,00
09/03/2018	Cession (stade CE 11, immo n° 1995) au 07/03/18: C	3006778 CHAMPFO AUTO	1 750,00
09/03/2018	Cession (stade CE 12, immo n° 1491) au 08/03/18: C	3006778 CHAMPFO AUTO	1 500,00
13/03/2018	Cession (stade CE 16, immo n° 630) au 12/03/18: KA	1122020 VIEY REMI	2 100,00
13/03/2018	Cession (stade CE 15, immo n° 3477) au 09/03/18: P	3006785 ATHOR ASSISTANCE	2 818,82
26/03/2018	Cession (stade CE 17, immo n° 5215) au 12/03/18: P	3006463 DERELEC STE	8 864,82
	Cession (stade CE 13, immo n° 5221) au 09/03/18: V	3006780 DHULST GARAGE	1 365,00
29/03/2018	Cession (stade CE 14, immo n° 632) au 09/03/18: KA	3006780 DHULST GARAGE	1 365,00
10/04/2018	Cession (stade CE 18, immo n° 5218) au 04/04/18: V	3006807 MAIRIE DE FRESNE SAINT MAMES	1 700,00
	Cession (stade CE 20, immo n° 2813) au 04/07/18: M	3006883 MCMS SARL	935,00
04/07/2018	Cession (stade CE 21, immo n° 2885) au 04/07/18: P	3006882 VERNEY FILS	1 890,00
	Cession (stade CE 23, immo n° 2993) au 10/09/18: V	3006924 MK AUTOS	840,00
12/09/2018	Cession (stade CE 22, immo n° 1228) au 10/09/18: V	3006923 DBG AUTO	1 600,00
	Cession (stade CE 24, immo n° 504) au 18/09/18: VS	3006935 OLYMPE AUTOMOBILE	2 896,00
	Cession (stade CE 25, immo n° 5223) au 18/09/18: V	3006812 GUIDE AUTO MOTO	350,00
	Cession (stade CE 26, immo n° 3052) au 19/10/18: C	3001571 JAQU'AUTO	515,00
	Cession (stade CE 27, immo n° 639) au 29/11/18: VE	3007004 MAIRIE DE MAILLEY ET CHAZELOT	958,00
	Total		55 024,14

IV – ANNEXES			117
	١	IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS A6.3	ļ	ELEMENTS DURH AN - ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A6.3

i	Pour mémoire	Crédits ouverts
	Chapitre 024 Produits des cessions d'immobilisations	80 000,00

Produit des cessions	Réalisations
Compte 775 Produits des cessions d'immobilisations	55 024,14
Compte 675 Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

III – ANNEXES

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES ORGANISMES	DE REGROUPEMENT	AUXQUELS ADHER	e <u>le sdis</u>	
designation des organismes	Numéro SIREN de Porganisme	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
Syndicats mixtes (article L.5721-1 du CGCT)			<u></u>	
			 	
Autres organismes de regroupement	 	<u> </u>	<u> </u>	

SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Numero SIREN de l'association ou de la fondation bénéficiaire	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subventio
			INVESTISSEMENT		<u></u>	<u> </u>
			PONCITONNEMENT		<u> </u>	
6574 6574	UDSP SSF 25	Subv fonctionnement Subv fonctionnement	337 939 136	UDSP SSF 25	Association Association	34 000,00 9 500,00
6574	ADJSP	Subv fonctionnement	N° de déclaration 251014752	ADJSP	Association	24 000,00
6574 6474	Batterie fanfare : COS	Subv fonctionnement Subv fonctionnement	494 524 697 481 636 298	Batterie fanfare COS	Association Association	1 000,00 594 746,00

(1) indiquer l'article d'imputation de le subvention;
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention;
 (3) Objet pour lequel est versée le subvention.

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement	Intifulé / objet de l'établissement	Date de création	 Nº et date délibération	INPRESSEA).	TVA (oui/non)
			<u> </u>		<u> </u>
					<u> </u>

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	No et date délibération	Naturo de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à scule autonomie financière			 	·	<u> </u>

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement		Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
200					<u> </u>
		 			

		N. AN	NASTATION						2
	ALITORISA	ALITORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	WAF ET CREDITS	DE PAIEMENT		***************************************		-	88
	CONCION								
	SITUATIO	SITUATION DES AUTORISATI	ONS DE PROGRAM	IONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	PAJEMENT				•
		Stocks AP votées							
		(exercices antérieurs) disponibles à	AP nouvelles	AP affectées non couvertes par	Flux d'AP	AP affectées	Stock d'AP affectés restant à	Stock d'AP CP mandatés au affectés restant à partier d'annument de l'annument de l'ann	Restes à financer au titre des AP
AUTORISA	AUTORISATION DE PROGRAMME	l'affectation y compris ajustements intervenus dans l'année	votées dans l'année	des CP réalisé au 01/01/N (1)	affectées dans l'année (2)	annulees dans l'année (3)	financer (4)=(1)+(2)-(3)		affectees au 31/12/N (6)=(4){ (5)
Mimbro	i ibeliá								
	Groupsmant Est	430 000.00	00'0	423 734 85	0,0	00'0	423 734,85	00'0	423 734,85
	Resancon EST	8 138 200,00	000	-	00'0	00'0	1 064 536,00	8 509,94	1 056 086,06
	Morteau	3 805 500,00	00'0	1 409 643,00	00'0	00'0	1 409 643,00	1 054 291,72	355 351,28
	Mont d'Or	2 129 400,00	00'0	401 548,00	00'0	00'0			401 548,00
	Besancon Britard	16 153 600 00	00'0	 	00'0	0,00			586 572,00
	Outils de gestion	850 000,00	00'0		00'0	0,00			101 443,00
34	Véhicules	14 715 396,00	00'0	3 221 950,96	00'0	00'0	က	2 260	
31	Centre logistique	2 506 000,00	00'0	233 518,00	00'0	00'0	23	52	8
32	Virtualisation poste info	220 957,00	00'0		00'0	00'0			
33	Orchamps Vennes	1 757 000,00	00'0	145 155,00	00'0	00'0			
35	Amancey	1 664 000,00	00'0	102 824,00	0,00				
36	Outils pédagogiques	1 090 899,00	00'0					21 659,85	-
37	Moncey	1 393 200,00	00'0	1 383 900,00			-		-
	Mobilité et nomadisme numériques	545 500,00	00'0		00'0	00'0		``	280 250,05
39	Atelier departemental	1 656 000,00	00'0] 			-	73	
40	La Fuvelle	964 000,00		964 000,00	0,00				
41	Mouthe	990 200,00		988 424,00	00'0	00'0			
42	Saint Hippolyte	00'0	1 061 700,00		1 061 700,00	00'0	-		- [
43	Pierrefontaine Les Varans	00'0	818 200,00	00'0	818 200,00	00'0	5 818 200,00	7 111,20	811 088 80
TOTAL		59 009 852,00	00,000 878 1	13 598 818,97	1 879 900,00		15 478 718,97	4 508 660,87	10 970 058,10

(1) il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures (2) il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant cetui-ci (5) il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N

		ALITODISATIONS D'ENEAGEMENT ET COEDITS DE DAIEMENT	THIS A CENTENT E	T COCDITE DE DAIE					
		Charles	באסשפרווורואו ר	ו ליה של היותם אינו	MEN	**************************************			B7
		SITUATION DES A	UTORISATIONS D	SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	CREDITS DE PAIEN	MENT			
•	AUTORISATION D'ENGAGEMENT"	Stocks AP votées (exercices antérieurs) disponibles à l'affectation y compris ajustements intervenus dans l'année	AP nouvelles votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisé au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annutées dans l'année (3)	Stock d'AP affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	Restes à financer au titre des AP affectées au 31/12/N (6)=(4)
Numéro	Libellé								
2 6	Groupement Est	4 100,00	00'0	4 100,00	00'0	00'0	4 100,00	00'0	4 100,00
5	Besançon EST	54 000,00	00,0	8 004,00	00'0	00'0	8 004,00	00'0	8 004,00
10	Morteau	24 800,00	00'0	8 423,75	00'0	00'0	8 423,75	00'0	8 423,75
11	Mont d'Or	15 650,00	00'0	1 403,00	00'0	00'0		00'0	1 403,00
31	Centre logistique	20 500,00	00,0	4 612,00	00'0	00'0	4 612,00	00'0	4 612,00
	Orchamps Vennes	12 000,00	00'0	4 000,00	00'0	00'0	4 000,00	793,82	3 206,18
	Amancey	12 400,00	00'0	4 200,00		00'0	4 200,00	571,85	3 628,15
37 N	Moncey	00'009 9	00'0	00'009 9		00'0		0,00	00'009 9
39	Atelier départemental	16 700,00	00'0	16 700,00	00'0	00'0	16 700,00	12 353,89	4 346,11
40	La fuvelle	8 000,00	00'0	8 000,00	00'0	00'0	8 000,00	00'0	00'000 8
41 N	Mouthe	13 000,00	00'0	13 000,00	00'0	00'0	13 000,00	00'0	13 000,00
42 S	Saint Hippolyte	00'0	18 100,00			18 100,00	00'0	00'0	00'0
43 P	Pierrefontaine les varans	00'0	16 800,00		16 800,00	16 800,00		00'0	00'0
TOTAL	,	187 750,00	34 900,00	79 042,75	34 900,00	34 900,00	79 042,75	13.719,56	: 59

-
_
å

	IV - VI	- ANNEXE					Λ	- 1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	INFORMATIO	NS ETAT DU P)	ERSONNEL AU	31/12/2018			IJ	
	C1 - ETAT 1	- ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	. AU 31/12/2018					f
		EMIPI	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	ES (3)	EFFECTIN BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	MPLOIS r (4)	- 1
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS BONCTIONNELS (a)		2,0	0.0		2,0 1,8	0,0		8,1
Durcus genéral des services								- 0
Disease departemental ucas services o miconaire et ou seconas en enegente. Diseasemente des annonental adjoint des services d'incendie et de secona de		0.1		·				-
catégorie B Directeur général Adjoint des services Directeur général des services techniques		0'1			1,0			4
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la juj nº 84-55 ord rece a partial et 110 giu		0,79	1,0			4, 0,I	9	63,5
Attachés territoriaux	4	01		22				Q Q
Redacteurs territoriaux	pqC	24,	0.1		34,0	5 0,1		2.6
Adjoints administration		34,		2				গু
Ingénieurs territorieux	4	vi «	0			4.6		v .
Techniciens territoriaux Agents de maîtrise	α U	0,6			06	0.7		0.0
Adjoints techniques	O	11		130	1,5			3
FILIERE SOCIALE (d)				<u> </u>				
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)								
FILISKE MEDICO-TECHNIQUE (§			-					П
FILIERE SPORTIVE (g)								T
FILTERE CULTURELLE (h)								
								'
FILIERE ANDALTION (1)								
FILIERE POLICE (1)								
		 	 					1

೮

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018 IV - ANNEXE

7
按
_

FILIERE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS (1)		393,0	0,0	393,0	381,1	5,0{	386,1
Colonel	¥	0'0		00	0.0		0.0
Lieutenants-colonels	*	6,0		0,0	6'5		6.5
Commandants	¥	14,0	_	14,0	14,0		14,0
Capitaines	۷.	14,0		14,0	15,3		15,3
Lieutenants hors classe	ф	2,0		2,0	2,1		2,1
Lieutenants lère classe	ø	31,0		31,0	28,1		28,1
Lieutenants 2è classe	~ Ф	10,01		0,01	£,8		£.8
Adjudants	O	0'601		103,0	100,9		100,9
Sergents	U	0'66		0'66	100,5		100,5
Caporaux-chef	O	46,0		46,0	44,6		9,4
Caporaux Sapeurs	O	0'09	•	0,09	26,7	4,6	60,1
Médecins de classe exceptionnelle	*	00		0,0	0,0		0'0
Médecins hors classe	<	2.0		2,0	0,4	1,6	2,0
Médecins de classe nomale	*	10°1		0,1	00		00
Pharmaciens hors classe	∢	1,0		0,1	01		0,1
Pharmaciens de classe normale	۷	00		00	0'0		0.0
Cadres de santé de 1ère classe	*	1,0	_	<u>0</u> ,	0,2		0,2
Cadres de santé de 2è classe	∢:	0,0		00	3'0		8,0
Infirmiers hors classe	дà	0,1		1,0	<u>.</u>	•	<u>o</u> ,
Infirmiers de classe supérieure	щ	0,		1,0	o <u>.</u>		o'
Infirmiers de classe normale	ø	0,1		1,0	0,3		6,3
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
					<u></u>		
		_	_				
			į		0 707		496.2

(1) Les grades on emplois sont désignés conformètrent à la cárculaire n° NORARVTB.95/00102/C du 23 mars 1995 ;

(i) Emplot budgetuirs artes par Incombilet delibetante : les carpibile pormancate d'amps complet sons compabilisés pour une mais, les emplois à temps non complet grant compabilisés pour une mais les pour les desparances de temps

ETT = Effectig prysiques * quotink du teny de travail " ycholede d'activité dant l'anake Exemple: ua agent à mang plui (quotic de travail " 1969) préseu sout à l'anake correspond à 1 ETFT, un agent à temps partiet à 80% (quotid du travail » 80%) présent loute (avantie de travail » 1909) préseu la regité de l'anace (cer : CDD de 6 mais, reactionent à orientede) correspond à 1 de ETFT (0,8 * 6/12).

(quotid et travail » 80%) présent la regité de l'anace (cer : CDD de 6 mais, reactionent à orientede) correspond à 10,8 ETFT, un agent à temps partiet à 80%) présent la regité de l'anace (cer : CDD de 6 mais, reactionent à orientede) présent l'anace d'anagini existent, "emplos apréselliques" régis par l'anace de la mais reactions, "emplos apréselliques" régis par l'anace de la lai n'ést-53 du 25 jourier 1984 etc.

	TV - ANNEXE	XE				λ
- AUTRE	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS FTAT DII PERSONNEL AU 31/12/2018	NFORMATIC , AU 31/12/201	SNC 81	1		Ci
- C. C. C. C. C. C. C. C. C. C. C. C. C.						
	G1-E	TAT DU PER!	C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	/12/2018		
	Bux web come	W CONTRACTOR	REMUNE	REMUNERATION (3)		CONTRAT
AGENTS NON TITULAIRES EN	CATEGORIES	SECTION (2)	Indice (8)	Euros	Fondement du	Nature du contrat (5)
POLICITOR OF CAMPACA	3		138		contrat (4)	
secrétaire-assistante de gestion	0	ADM	351		3.2	CDD
chef du service système d'information géographique	₩	TECH	434		3-3-2	900
technicien informationel	£	TECH	366		3-2	CDD
technicien informatione	æ	TECH	373		3-5	CDD
chef d'atelier mécanique	v	TECH	583		3-3-1	CDI
adjount technique	U	TECH	347		3-1	යන
médecin de groupement	*	SPP	176		3-1-5	COD
soumier de capeur-nomnier professionnel		SPP	347		፲ -	<u> </u>
equipier de saceur-pompier professionnel	U	SPP	351		3-1	COD
Agent occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(I) CATEGORIES : A B at C

(2) SECTEUR

ADM :Administratif

TECH : Technique URB : Urbanisme (dont aménagement urbain) EAV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rurnt)

S : Social

MS: Médico-sonial
MT: Médico-sonial
MT: Médico-schuique
SP: Sporific
CULT: Culturel
CULT: Culturel
PM: Nationalian
PM: Police
OTR: Missions non radtachables à une fillète.

(5) REMUNERACTION: Externorm control and indicate box (Indique to are control publique on an cursor annuals bruts (Indiquer Foresemble des cléments de la rémandration brute approache de la control de la control de la control de la control de la control de la control de la control de la control de la control de la control de la control de la control de la control de la control de control de la control de l

A: sultes (précine)

(6) Occappent un cappioi permanent do la fenction publique territorials, les agents non bitulaires recrutés sur le fondement des atricles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de le fai n° 84-53 du 26 jenvier 1984, aioni que les agents qui cout titulaires d'un contrat à dutrie indéterminie pris (5) Indiquet si Pagent contructed ast Uthlisher I'm controt à durée indiceminée (CDD) ou d'un coutrai à durée indiceminée (CDP). Les controts particuliers derront être inbellises "A/ outres" es sano Ende d'une précision (ex.: controls sidies). sur le fondement de l'article 21 de la toi n° 2012-347.

(8) Si un contrat five comme reference de réminération un trajement dons Echalle, il convient de moraionner le elevaton conformément à l'unticle 6 décres 52-1148 du 20 octobre 1985. (7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents nan élubates recrutés sur le fondéement des articles 3, 110 et 110-3.

·	
SDIS 25	
SDIS 25 - M61	
Compte administratif Exercice 2018	_
Compte date:	

III - ANNEXES III	\exists
ARRETE ET SIGNATURES	

the state of the s	NEXES III		
ARRETE ET SIGNATURES			
La Prissidente du conseil d'admissirration du SDIS	Nombre de membres en exercice		
•	Date de convocation . 4.8.1		
Présenté A Besonges La Délibéré par le conseil d'administration, r A Besonges	par la Présidente, le 20.106.12019 Présidente, éuni en session le 20 juin 2019, le 20106.12019 Les membres du conseil d'administration,		
	Les memores du consent d'administration,		
Nom: Philippe MARECHAC Nom: Falorice Tollar	The second second		
Nom CACGUIN LEADY. Nom: VOIDEY. MAIL	TR Nom SALLAVAMER, Nom: CUIWET.		
Nom J. C. G. U. YOU Nom: BAR HWGET.	F. NomicoGCRo2 Fl. Nom: Coaraw Ry		
Nom: Nom:	Nom: Nom:		
	Norn:		
Nom: Nom:	Nom: Nom:		
ifié exécutoire par la Présidente, compte tenu de l publication le .	la transmission en préfecture, leet de la		
*	A, le/		

BORDEREAU D'ENVOI à l'usage des

collectivités qui n'ont pas signé de convention de télé-transmission via "Actes" Envoi postal, ou dépôt, des délibérations et des maquettes budgétaires

(Bordereau à envoyer ou déposer, un par budget, en deux exemplaires, dont un exemplaire sera retoumé à la collectivité dès réception)

Collectivité:

Nom (et n° INSEE) : SDIS DU DOUBS
 Adresse : 10, chemin de la clairière

> Tel: 03 81 85 36 07 Courriel: julie.faivre@sdis25.fr

Document budgétaire concerné (cocher):

✓ Budget principal

Budget CCAS/CIAS

Budget annexe (préciser quel budget):

Cocher la case concernée	Nombre d'exemplaires à transmettre	COMPTE ADMINISTRATIF (CA) (CA transmis au plus tard 15 jours après le 30 fuin, délai limite d'approbation – art. L1612-13 du CGCT)
Х	1	La maquette du CA (joindre les annexes obligatoires listées page 22)
X	1	L'extrait du compte de gestion, sous Hélios : <u>uniquement</u> les états II-1 "Résultat budgétaire de l'exercice" et II-2 "Résultat d'exécution du budget principal et des budgets annexes"
Х	1	L'état détaillé des RAR en dépenses et en recettes signé par l'ordonnateur et revêtu de l'accusé réception du comptable
Х	2	➤ La délibération de l'assemblée délibérante approuvant le CA
X	2	La délibération de l'assemblée délibérante approuvant le compte de gestion

Rappel: La maquette budgétaire du CA est transmise en un seul exemplaire et les délibérations en deux exemplaires. Si 3 500 habitants et plus, joindre à la maquette, la note de présentation brève et synthétique.

Cadre réservé à la collectivité	Cadre réservé à la préfecture (sous-préfecture)	
Le maire (le président), atteste que les documents et délibérations cochés ci-dessus, adressés en préfecture (ou en sous-préfecture de Montbéllard, ou en sous-préfecture de Pontarlier, rayer les mentions inutiles), sont conformes à ceux détenus par la collectivité	Accusé de réception du compte administratif en préfecture, ou sous-préfecture	
Date, signature de l'ordonnateur et cachet de la collectivité	Cachet d'arrivée	
La Présidante du consell d'administration du SDIS Christine BOUQUIN	réfecture du Doubs 2 6 JUIN 2019 Contrôle de légalité	

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 SUR L'EXERCICE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 20 juin 2019 à 09h30, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du Service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 13 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

<u>Membres avec voix délibérative</u>

Mme Christine BOUQUIN, M. Philippe GONON, Mme Florence ROGEBOZ, Mme Françoise BRANGET, M. Jean-Luc GUYON, Mme Catherine CUINET, M. Claude DALLAVALLE, Mme Martine VOIDEY, Mme Géraldine LEROY, M. Anthony POULIN, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Fabrice TAILLARD, M. Philippe MARECHAL.

Membres avec voix consultative

M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme le Lieutenant-colonel Laure-Estelle PILLER,
 M. le Commandant Sylvain RICHARD, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, Mme le Sergent-chef
 Véronique CRAVE, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

<u>Membre de droit</u>

M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs

<u>Le payeur départemental</u>

M. Michel PETITCOLAS

ETAIENT EXCUSES

M. Alain LORIGUET, Mme Sylvie LE HIR, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, M. Thierry VERNIER, Mme Virginie CHAVEY, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe ALPY, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Christophe LIME, M. Philippe GAUTIER, M. Henri Francis DUFOUR, M. Christian POURNY, M. Jean-Marie BINETRUY, M. le Commandant Nicolas SEIGNOBOSC, M. le Sergent-chef Sébastien COLLIARD, M. le Sergent-chef Daniel BERTRAND.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. le Lieutenant-colonel Lionel TOURAISIN, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, Mme Julie FAIVRE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.



AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 SUR L'EXERCICE 2019

Le résultat de l'exercice 2018 a fait l'objet d'une affectation prévisionnelle sur l'exercice 2018 par une délibération du 7 février 2019.

L'instruction budgétaire et comptable M61 prévoit une nouvelle délibération pour l'affectation définitive du résultat, après le vote du compte administratif, et ce même en l'absence de différence avec l'affectation prévisionnelle.

Les résultats définitifs 2018, en investissement comme en fonctionnement, sont conformes aux résultats prévisionnels, à savoir :

Section de fonctionnement	
Total dépenses	47 865 932,53 €
Total recettes	49 449 907,31 €
Solde de l'exercice 2018	1 583 974,78 €
Excédent 2017 reporté	5 667 405,14 €
Résultat de fonctionnement	7 251 379,92 €
Virement à la section d'investissement inscrit au budget 2018	1 300 000,00 €
Résultat après virement	5 951 379,92 €
Section d'investissement	
Total dépenses	13 746 469,83 €
Total recettes	12 365 612,91 €
Solde de l'exercice 2018	-1 380 856,92 €
Excédent 2017 reporté	984 059,45 €
Résultat de clôture 2018	-396 797,47 €
Virement en provenance de la section de fonctionnement	1 300 000,00 €
Solde avec prise en compte du virement	903 202,53 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :

- constatent un résultat de fonctionnement d'un montant de 7 251 379,92 €;
- approuvent l'affectation partielle du résultat de fonctionnement, à hauteur de 1 300 000 €, à la section d'investissement par une inscription au compte 1068 du budget 2019;
- approuvent le report en recettes de fonctionnement, à la ligne 002, du solde de résultat 2018 de la section de fonctionnement, pour un montant de 5 951 379,92 €;
- constatent un solde d'exécution définitif de la section d'investissement de 396 797,47 € et approuvent son report en dépenses d'investissement au budget 2019 à la ligne 001.

Pour extrait conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Christine BOUQUIN

Préfectivé du Doubs

Regule 26 JUIN 2019

Contrôle de lagalité

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

APPROBATION ET HABILITATION A SIGNER LE PROJET DE CONVENTION PLURIANNUELLE ENTRE LE CONSEIL DEPARTEMENTAL ET LE SDIS POUR LA PERIODE 2019 - 2021

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 20 juin 2019 à 09h30, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du Service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 13 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

Mme Christine BOUQUIN, M. Philippe GONON, Mme Florence ROGEBOZ, Mme Françoise BRANGET, M. Jean-Luc GUYON, Mme Catherine CUINET, M. Claude DALLAVALLE, Mme Martine VOIDEY, Mme Géraldine LEROY, M. Anthony POULIN, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Fabrice TAILLARD, M. Philippe MARECHAL.

Membres avec voix consultative

M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme le Lieutenant-colonel Laure-Estelle PILLER,
 M. le Commandant Sylvain RICHARD, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, Mme le Sergent-chef
 Véronique CRAVE, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

Membre de droit

M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs

Affiché le 27 JUIN 2019

Le payeur départemental

M. Michel PETITCOLAS

ETAIENT EXCUSES

M. Alain LORIGUET, Mme Sylvie LE HIR, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, M. Thierry VERNIER, Mme Virginie CHAVEY, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe ALPY, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Christophe LIME, M. Philippe GAUTIER, M. Henri Francis DUFOUR, M. Christian POURNY, M. Jean-Marie BINETRUY, M. le Commandant Nicolas SEIGNOBOSC, M. le Sergent-chef Sébastien COLLIARD, M. le Sergent-chef Daniel BERTRAND.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. le Lieutenant-colonel Lionel TOURAISIN, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, Mme Julie FAIVRE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de juin 2019

APPROBATION ET HABILITATION A SIGNER LE PROJET DE CONVENTION PLURIANNUELLE ENTRE LE CONSEIL DEPARTEMENTAL ET LE SDIS POUR LA PERIODE 2019 - 2021

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), dans son article L 1424-35, stipule que la contribution du Département au budget du SDIS constitue une dépense obligatoire dont le montant est fixé, chaque année, par une délibération du Département.

De plus, cet article dispose que les relations entre le Département et le SDIS, et notamment la contribution du Département, font l'objet d'une **convention pluriannuelle**.

Le SDIS est confronté, depuis ces dernières années, à une progression constante de son activité, le secours aux personnes représentant aujourd'hui près de 80 % de ses interventions.

Les principales causes de cette évolution sont :

- -une demande sociétale de plus en plus forte et diverse ;
- -la carence de la permanence des soins médicaux, tant en zone rurale qu'urbaine ;
- -l'engorgement des transporteurs sanitaires privés et leur moindre disponibilité ;
- -la réorganisation du secteur hospitalier.

C'est dans ce contexte particulier qu'il est proposé d'établir une convention de partenariat entre le Département et le SDIS, dans le respect de leurs compétences propres, qui poursuivrait un double objectif :

 Permettre au SDIS de disposer d'une visibilité pluriannuelle sur le niveau de la participation financière du Département, tant en matière de fonctionnement que d'investissement, afin d'assurer au mieux les missions confiées à l'établissement public, de garantir la qualité du service délivré, et de répondre aux objectifs opérationnels du SDACR.

Le Département, en plus du versement annuel de sa contribution au SDIS, a d'ores et déjà voté une autorisation de programme (AP) d'un montant de 3,6 M€ pour la période 2019-2021 afin de financer une partie des dépenses d'équipements du SDIS.

Cette démarche permet également au Département et au SDIS de s'engager dans une stratégie financière commune de maîtrise des coûts, dans le but de rester durablement en dessous du seuil maximal d'endettement de dix ans.

 Favoriser une approche pragmatique de développement de relations plus étroites entre le Département et le SDIS par l'étude conjointe de pistes de coopérations et de partenariats dans un objectif de gestion optimale des deniers publics et d'efficacité accrue du service au public.

Plusieurs domaines de coopérations sont d'ores et déjà identifiés dans le projet de convention annexé au présent rapport, tels que l'achat public, la gestion et l'entretien du patrimoine et des matériels, ou encore l'échange de données territorialisées.

Il est proposé de conclure la convention pour une durée de trois ans, couvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, approuvent le projet de convention ci-après annexé et habilitent la présidente du conseil d'administration ou son représentant à signer la convention à intervenir.

Pour extrait conforme, La présidente du conseil d'administration,

Christine BOU

Preference on Journal

Regule 26 JUIN 2019

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE DEPARTEMENT DU DOUBS ET LE SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS) DU DOUBS POUR LA PERIODE 2019-2021

ENTRE LES SOUSSIGNES:

Le Département du Doubs, représenté par sa Présidente, Madame Christine BOUQUIN, agissant en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués par délibération du Conseil départemental du 17 juin 2019, ayant son siège à 7 avenue de la Gare d'Eau, 25031 BESANÇON Cedex, et désigné par « le Département »,

d'une part,

et

d'autre part.

Pour les besoins de la présente convention, le Département du Doubs et le SDIS pourront être dénommés collectivement les « parties » ou individuellement la « partie », selon le cas.

\mathbf{VU} :

- la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile, dans sa version consolidée du 1^{er} mai 2012,
- la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, dans sa version modifiée du 2 mars 2017,
- la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 relative à la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe),
- la loi n° 2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022, notamment son article 13 plafonnant le taux de croissance des dépenses réelles de fonctionnement des collectivités locales à 1,2 % par an (inflation comprise) appliqué à une base de dépenses réelles de fonctionnement en 2017,
- l'article L 1424-35 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),
- la délibération du Conseil départemental en date du 23 mars 2016 portant approbation du projet stratégique départemental intitulé « C@P25 » (Construire, aménager, préserver notre département), fixant notamment le cadre de la politique départementale pour la période 2016-2021,

- le Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) approuvé par le Département le 23 juin 2016 et arrêté par M. le Préfet du Doubs le 11 juillet 2016.
- le Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP) du Doubs approuvé par le Département le 7 décembre 2017 et arrêté par M. le Préfet du Doubs le 20 décembre 2017,
- le « Pacte financier » signé le 28 juin 2018 entre le Département et l'Etat pour la période 2018-2020, en application de la loi n° 2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018-2022,
- la délibération du Conseil d'administration du SDIS du Doubs, en date du 11 avril 2019, relative aux orientations 2019-2021 pour l'établissement public,
- la délibération du Conseil d'administration du SDIS du Doubs, en date du 14 décembre 2018, relative aux orientations budgétaires pour la période 2019-2023,
- la délibération du Conseil d'administration du SDIS du Doubs, en date du 7 février 2019, relative au vote du budget primitif 2019,
- la délibération du Conseil départemental du 19 juin 2019 portant approbation de la présente convention de partenariat à intervenir entre le Département et le SDIS du Doubs pour la période 2019-2021,
- la délibération du Conseil d'administration (CA) du SDIS du Doubs, en date du2019, autorisant le 1^{er} Vice-président à signer, au nom de cette structure, la convention pluriannuelle à intervenir avec le Département pour la période 2019-2021.

CONSIDERANT QUE:

Le SDIS du Doubs est un acteur majeur des solidarités humaines et territoriales dans le Doubs. En effet, son maillage territorial fin et son implication locale, notamment au travers des sapeurs-pompiers volontaires, sont des atouts précieux pour faire face à l'important accroissement des interventions en faveur des biens, mais surtout des personnes.

Le projet stratégique départemental C@P25 porte l'objectif de développer des relations plus étroites entre le Département et le SDIS, en favorisant une approche pragmatique et qui ne soit pas exclusivement financière.

Cette démarche conjointe a vocation à renforcer la complémentarité et la cohérence des politiques publiques, en vue d'assurer un service efficient sur tout le territoire du Doubs, dans le respect des priorités départementales, y compris en termes de développement durable et d'égalité femmes-hommes.

A cet égard, le service d'incendie et de secours aux personnes et à la sécurité des biens est en étroite relation avec la politique de développement territorial du Doubs qui se base notamment sur le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP).

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), dans son article L 1424-35, stipule que la contribution du Département au budget du SDIS constitue une dépense obligatoire dont le montant est fixé, chaque année, par une délibération du Département.

De plus, cet article dispose que les relations entre le Département et le SDIS, et notamment la contribution du Département, font l'objet d'une convention pluriannuelle.

Adopté en 2016, le Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) fixe les objectifs opérationnels du SDIS en matière de secours aux personnes et aux biens.

Afin d'assurer au mieux ses missions, de garantir la qualité du service délivré, et de répondre aux objectifs opérationnels du SDACR, le SDIS se doit de disposer d'une visibilité pluriannuelle sur le niveau de la participation financière de ses membres, notamment du Département, tant en matière de dépenses de fonctionnement que d'investissement, sachant que le SDIS constitue un acteur territorial de proximité pour la mise en œuvre des politiques publiques.

En effet, le SDIS est confronté, depuis ces dernières années, à une progression de son activité. Le secours aux personnes représente aujourd'hui près de 80 % de ses interventions (contre moins de 30 % en 1990). Les principales causes de cette évolution sont :

- une demande sociétale de plus en plus forte et diverse,
- la carence de la permanence des soins médicaux, tant en zone rurale qu'urbaine,
- l'engorgement des transporteurs sanitaires privés et leur moindre disponibilité,
- la réorganisation du secteur hospitalier (ex : fermeture d'urgences).

Une présentation détaillée des contraintes et des enjeux stratégiques auxquels est confronté le SDIS est jointe en annexe n°1 de la présente convention.

C'est dans ce contexte que le Département et le SDIS ont décidé d'établir la présente convention de partenariat.

Cette convention est établie dans le respect du SDIS, de sa liberté d'initiative, de son autonomie et du rôle qu'entendent y assumer les membres qui le composent.

<u>IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :</u>

ARTICLE 1: OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir le cadre du partenariat entre le Département et le SDIS, dans un objectif de développement et de coordination des politiques publiques, d'efficacité du service public, d'optimisation et de rationalisation des moyens, ainsi que de partage d'informations et de dialogue de gestion, ceci dans le respect du savoir-faire et des compétences de chacune des parties.

Elle fixe les modalités de détermination et de versement de la participation financière du Département au budget du SDIS pour les exercices 2019, 2020 et 2021 afin, d'une part, que ce dernier continue d'assurer ses missions de secours avec efficacité, équité, innovation et maîtrise des coûts et, d'autre part, qu'il développe les programmes indispensables à la mise en œuvre de la politique publique de secours et de promotion de la sécurité civile dans le département du Doubs.

Elle précise également les modalités d'information, de concertation et d'échanges entre les deux parties, destinées à donner au Département l'état des prévisions budgétaires du SDIS dans un cadre pluriannuel.

Par ailleurs, elle identifie des pistes de coopérations et de mutualisation de moyens susceptibles d'être mises en œuvre par les deux parties.

ARTICLE 2 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans, couvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2021.

ARTICLE 3 : PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE DU PARTENARIAT

Le Département et le SDIS conviennent de fonder et de mettre en œuvre le partenariat, objet de la présente convention, sur la base des principes suivants :

- favoriser la concertation par l'organisation d'échanges réguliers et directs entre leurs services respectifs, selon leurs métiers et leurs domaines de compétences, ceci dans le strict respect de l'autonomie, juridique et financière des deux parties,
- s'engager dans une stratégie financière commune de maîtrise des coûts, dans le but de rester durablement en dessous du seuil maximal d'endettement de dix ans,
- développer une stratégie d'offre de services de qualité à la population, y compris dans les territoires les plus ruraux, conformément aux principes posés par le Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public du Doubs (SDAASP) et par le Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR).

ARTICLE 4: PARTICIPATION DU DEPARTEMENT AU BUDGET DU SDIS

La participation financière annuelle du Département au budget du SDIS prend la forme d'une contribution obligatoire qui est versée en section de fonctionnement.

Ce financement est complété par le versement d'une subvention en section d'investissement destinée à financer des dépenses d'équipements indispensables au bon fonctionnement du SDIS : opérations immobilières, achat de matériel roulant ou informatique, achat de matériel d'incendie et de secours.

La contribution en fonctionnement

L'article L 1424-35 du CGCT dispose que la contribution du Département au budget du SDIS est fixée, chaque année, par une délibération du Département, au vu du rapport sur l'évolution des ressources et des charges prévisibles du SDIS au cours de l'année à venir, adopté par le Conseil d'administration de celui-ci.

Ce rapport est établi par le SDIS au cours du dernier trimestre de l'année N-1.

Sur cette base, le Département a décidé, lors du vote de son Budget primitif (BP) pour l'année 2019, d'inscrire un montant de 26 051 300 € au titre de la contribution obligatoire au fonctionnement du SDIS.

La contribution en section de fonctionnement est versée en 12 fois par appel de fonds, via le portail Chorus, émis par le SDIS auprès du Département.

Pour mémoire, à l'occasion du vote des Orientations budgétaires (OB) pour l'année 2019, préalables au vote du Budget primitif (BP) 2019, le CA du SDIS a arrêté, dans sa prospective 2019-2023, une progression annuelle des contributions en fonctionnement du Département d'un maximum de + 1,2%.

L'article L 1424-35 du CGCT stipule également que la contribution du Département est susceptible de progresser au-delà de l'indice des prix à la consommation (IPC), contrairement aux participations des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

A cet égard, le CA du SDIS peut prendre en compte, dans le calcul de la contribution du bloc communal :

- la présence dans leur effectif d'agents publics, titulaires ou non titulaires, ayant la qualité de sapeur-pompier volontaire, et la disponibilité qui leur est accordée pendant le temps de travail ou les mesures sociales prises en faveur du volontariat,
- la situation des communes et des EPCI situés dans les zones rurales ou comptant moins de 5 000 habitants.

Le Département s'engage à étudier avec le SDIS la prise en compte des minorations des contributions accordées par le CA du SDIS aux communes et EPCI évoquées ci-dessus, afin de valoriser et de susciter le volontariat.

Toutefois, la prise en considération des dispositions mentionnées ci-dessus s'inscrira dans le respect de la loi 2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018-2020 et du Pacte financier signé entre l'Etat et le Département qui plafonne l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement du Département au taux annuel de +1,2% inflation comprise.

Le financement des investissements du SDIS

Le versement par le Département d'une subvention en section d'investissement du budget du SDIS répond à un double objectif :

maintenir le soutien financier global apporté au SDIS par le Département, malgré les contraintes pesant désormais sur les collectivités ayant contractualisé avec l'Etat, tout en permettant au Département de mieux maîtriser l'évolution de ses dépenses de fonctionnement,

donner l'opportunité au SDIS de moins solliciter l'emprunt et, ainsi, d'améliorer à terme sa capacité de désendettement afin que cette dernière reste durablement en dessous du seuil d'alerte des 10 ans.

Etablissement public spécialisé disposant de l'autonomie financière, le SDIS réalise ses investissements en fonction des seules décisions prises par son Conseil d'administration.

Afin d'établir un lien direct entre le financement octroyé par le Département et la (ou les) immobilisation(s) acquise(s) ou créée(s) chaque année par le SDIS bénéficiaire, il est convenu que la subvention d'équipement du Département financera, les investissements spécifiques suivants :

- les travaux bâtimentaires nécessaires au maintien de la couverture opérationnelle du SDIS,
- l'acquisition de véhicules, matériels et équipements d'incendie et de secours indispensables à la pérennité de l'activité opérationnelle du SDIS sur l'ensemble du territoire départemental,
- l'acquisition d'outils informatiques nécessaires au maintien de la couverture opérationnelle, l'alerte des personnels, ou au fonctionnement administratif, technique et financier du SDIS.

Dans cette perspective, en parallèle du rapport établi par le SDIS au cours du dernier trimestre de l'année N-1 destiné à établir le montant de la contribution du Département au fonctionnement du SDIS pour l'année N, le SDIS transmettra la liste des investissements prévus pour l'année N et de leur montant prévisionnel.

La liste détaillée des investissements prévus par le SDIS pour l'année 2019 figure en annexe $n^{\circ}2$ de la présente convention.

Sur la base de ces éléments, le Département a voté une autorisation de programme (AP) d'un montant de 3,6 M€ pour la période 2019-2021. L'affectation de cette AP est prévue de la manière suivante :

2019 : 2,3 M€
2020 : 0,65 M€
2021 : 0,65 M€

Chaque année, la subvention sera versée par un versement unique, sur la base des documents programmatiques financiers relatifs aux investissements qui seront fournis par le SDIS, afin d'établir le lien entre les financements octroyés par le Département et les investissements en question.

ARTICLE 5 : PISTES DE COOPERATIONS ET DE MUTUALISATION DE MOYENS

Dans le respect de leurs compétences propres, le SDIS et le Département s'engagent à rechercher, par leur action concertée de leurs services respectifs, les mutualisations de moyens dans les domaines où un rapprochement concourant à une gestion optimale des deniers publics et à une efficacité accrue du service au public. Ces mutualisations feront l'objet d'une valorisation appropriée de la part des deux parties.

5 domaines prioritaires ont été identifiés :

- l'achat public,
- la mutualisation des expertises dans les domaines administratifs, juridiques et financiers,
- la mutualisation des infrastructures, des services et de la logistique,
- la gestion et l'entretien du patrimoine et des matériels,
- l'échange de données territorialisées.

Ces pistes de coopérations et de mutualisation sont listées dans l'annexe n°3 de la présente convention.

ARTICLE 6 : COMITE DE SUIVI

Le suivi de la mise en œuvre de la présente convention de partenariat sera assuré par un comité composé :

- d'élus du Département et du SDIS,
- du Directeur général des services (DGS), du Directeur du développement et de l'équilibre des territoires (DDET) et de la Directrice des finances et de l'achat (DFA) du Département,
- du Directeur départemental, du Directeur départemental-adjoint et du Chef de groupement administration et finances du SDIS.

Ce comité se réunira au moins une fois par an, au mois d'octobre, dans la perspective de la préparation du Budget primitif du Département pour l'année N+1 et de la préparation, par le SDIS, de son rapport sur l'évolution prévisible de ses ressources et de ses charges pour l'année à venir, y compris les investissements prévus pour l'année N+1 et ceux réalisés durant l'année N.

Il examinera, notamment, l'état d'avancement des pistes de coopérations et de mutualisation mentionnées à l'article 5 de la présente convention, de manière à en apprécier les effets, à procéder aux ajustements éventuellement nécessaires, et à identifier, si besoin, des pistes d'actions supplémentaires.

ARTICLE 7 : CONTROLE DE L'EMPLOI DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DU DEPARTEMENT

Le SDIS s'engage à ce que la participation financière du Département soit intégralement affectée à la mise en œuvre des actions mentionnées à l'article 4 de la présente convention.

Le Département peut s'assurer, à tout moment, du respect des engagements du SDIS et de la conformité de l'emploi de la participation financière départementale allouée. Pour ce faire, le Département se réserve le droit de procéder à tout contrôle sur pièces et sur place.

ARTICLE 8 : MODIFICATIONS

La présente convention pourra être modifiée par la volonté expresse et concordante des parties, formalisée dans le cadre d'un avenant signé par le représentant habilité de chacune des parties, et adopté dans les mêmes conditions.

ARTICLE 9: RESILIATION DE LA CONVENTION

La présente convention pourra être résiliée par l'une ou l'autre des deux parties, par lettre recommandée avec avis de réception, en respectant un préavis de six mois.

Cette résiliation ne pourra donner lieu à indemnisation.

La résiliation de la présente convention ne met fin au contrat que pour l'avenir de sorte qu'elle n'a pas pour effet d'anéantir rétroactivement les actions réalisées en cours de contrat, ni d'affecter les droits et engagements contractuels de l'une ou l'autre partie consentis ou exercés avant la date de résiliation concernée.

ARTICLE 10 : REGLEMENT DES DIFFERENDS

En cas de différend survenant dans le cadre de l'exécution de la présente convention, les parties conviennent de privilégier la voie amiable. Si cette dernière devait échouer, le tribunal compétent sera le Tribunal Administratif de Besançon.

9

Fait en deux exemplaires originaux, A Besançon, le

Le 1^{er} Vice-président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs,

La Présidente du Département du Doubs,

Alain LORIGUET

Christine BOUQUIN

ANNEXES:

- Annexe n°1 : Contraintes et enjeux stratégiques pour le SDIS
- Annexe n°2: Liste prévisionnelle détaillée des investissements du SDIS en 2019
- Annexe n°3 : Pistes de coopérations et de mutualisation de moyens entre le SDIS et le Département

Annexe 1 : Contraintes et enjeux stratégiques pour le SDIS

Le constat d'une sollicitation opérationnelle de plus en plus forte dans un contexte de tensions extrêmes sur les finances publiques

Le SDIS du Doubs est aujourd'hui confronté à un contexte national et local difficile, alors même qu'il est un acteur local de 1^{er} plan en matière de dynamisation des territoires. Il est parvenu jusqu'à présent à maintenir la qualité de sa réponse opérationnelle au service des citoyens au prix d'une optimisation permanente de ses moyens même si cette démarche atteint aujourd'hui ses limites.

Une convention de partenariat entre le SDIS, établissement public autonome commun aux collectivités territoriales doubiennes, et son principal contributeur, le Département, est de nature à permettre à l'établissement public d'être en capacité de faire face aux multiples défis auxquels il est d'ores et déjà confronté.

Des contraintes financières de plus en plus fortes sur les principaux contributeurs du SDIS

La loi de programmation des finances publiques pour les années 2018-2022 fixe un objectif national de progression des dépenses de fonctionnement de l'ensemble des collectivités locales à + 1,2 % maximum par an en valeur. Sont plus précisément concernées par la signature d'un pacte financier les 321 collectivités françaises dont les dépenses de fonctionnement au budget principal dépassent 60 millions d'euros.

228 collectivités ont été recensées signataires de ces contrats portant sur les trois exercices budgétaires 2018, 2019 et 2020. Parmi les contributeurs au budget du SDIS, sont concernés le Département, la Communauté d'agglomération du Grand Besançon et Pays de Montbéliard Agglomération.

Une augmentation constante de l'activité de cœur de métier

Le SDIS est soumis à une activité opérationnelle toujours plus importante.

Le secours aux personnes représente le principal vecteur de cette augmentation, même si les autres missions opérationnelles du SDIS sont également en hausse. Le nombre d'interventions réalisées par le SDIS a augmenté globalement de 32 % en seulement 5 ans (+ 8,3 % sur la seule année 2018).

Il est à noter qu'en complément de ses missions opérationnelles propres, le SDIS supporte certaines missions ne relevant pourtant pas de sa compétence. Les interventions réalisées en cas d'indisponibilité de transporteurs sanitaires privés en sont un exemple. Elles sont également en forte augmentation : + 270 % en 10 ans (de 1304 carences en 2009 à 4829 au 1/12/2018).

D'autre part, la création du centre hospitalier Nord Franche-Comté a par exemple généré pour le SDIS et son parc de véhicules de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) une augmentation de 270 000 kms parcourus avec tous les coûts qui y sont liés (carburant, maintenance, usure, assurances etc...).

Cette situation est révélatrice de l'unilatéralité des politiques de santé mises en œuvre au sein des territoires qui ne font jamais l'objet d'études d'impact sur les autres politiques publiques et qui se cumulent avec un désengagement grandissant des services publics entrainant par voie de conséquence une plus forte sollicitation opérationnelle du SDIS. En effet, les parcours de soins des patients génèrent des transports de victimes sur des distances plus longues. Cette situation impactante pour le SDIS résulte également de la démographie médicale en forte baisse dans les territoires ruraux. Il convient d'ajouter à cela la reconnaissance très relative par les responsables de SAMU des compétences des médecins et infirmiers protocolés du Service de Santé et de Secours Médical (SSSM) des SDIS.

A cette progression de l'activité opérationnelle s'ajoute la forte sollicitation d'autres services du SDIS, à l'image du service prévision par exemple, en raison des transferts de compétences en matière d'urbanisme qui ont eu pour effet de le positionner comme partenaire privilégié des services instructeurs des communes et EPCI parfois inexpérimentés ou insuffisamment expérimentés.

En parallèle, les évolutions réglementaires récentes en matière de défense extérieure contre l'incendie (DECI) ont fortement accru les demandes d'appui formulées par les maires et certains EPCI afin de les accompagner dans l'élaboration de leurs arrêtés et schémas communaux de DECI (Réunions plénières pédagogiques, rendezvous particuliers, déplacements sur le terrain, réunions avec les gestionnaires de réseaux, conseils téléphoniques...).

Le SDIS doit ainsi faire face à une évolution consumériste de demandes de prestations en constante progression de la part des citoyens et des autres services publics.

Le SDIS, un acteur territorial de premier plan au cœur des politiques publiques

Le niveau de sollicitation du SDIS décrit ci-avant s'explique par les évolutions sociétales (individualisme, consumérisme, vieillissement de la population, désengagement de l'Etat, etc...), mais également par la place particulière occupée par ce service public de proximité.

Le SDIS, avec l'ensemble de ses 71 centres d'incendie et de secours, dispose en effet d'un maillage territorial serré contribuant directement à l'aménagement du territoire et au maintien essentiel du lien social en milieu rural. Ainsi, à chaque instant et en tout point du territoire, entre 375 et 450 sapeurs-pompiers peuvent être projetés sur le terrain en moins de 10 minutes.

Les sapeurs-pompiers entretiennent avec les communes des liens historiques qui se sont développés bien avant la mise en place de la départementalisation des services d'incendie et de secours à la fin des années 90. La montée en puissance des intercommunalités dans le paysage territorial va engendrer de nouveaux partenariats avec le SDIS. Ce dernier doit se faire connaître d'avantage auprès de ces structures afin d'être en mesure de jouer pleinement son rôle au niveau de la réflexion et de la mise en œuvre des politiques publiques locales structurantes (aménagement du territoire, développement économique, politique de la ville, action sociale...) aux côtés des autres acteurs que sont notamment le Département et l'Etat.

L'activité opérationnelle du SDIS constitue un puissant vecteur de lien social, la vie d'un centre d'incendie et de secours permettant d'enraciner une population locale notamment au sein de l'hyper ruralité où le SDIS apparaît de plus en plus comme le seul service public encore présent physiquement et opérationnel 365 jours sur 365.

De ce point de vue, le SDIS se retrouve ainsi au cœur des problématiques sociétales (détresse sociale, isolement...) et d'enjeux qui vont bien au-delà de ses missions réglementaires. Il est ainsi une fenêtre ouverte sur les territoires susceptible d'apporter des informations et des éléments de réflexion aux autres acteurs publics tels que le Département en l'accompagnant dans la mise en œuvre des politiques sociales.

A une époque où le « vivre ensemble » est questionné dans ses fondements même, le SDIS est un puissant creuset social où se retrouvent toutes les catégories socio-professionnelles et véhicule de fortes valeurs de cohésion sociale constituant un rempart contre l'exclusion.

Le puissant et solidaire réseau fédéral des sapeurs-pompiers contribue également au « vivre ensemble » dans les territoires, les amicales de centre d'incendie et de secours ayant souvent un rôle de liant social (présence aux cérémonies patriotiques, organisation d'animations locales telles que kermesses, loto, soirées, repas, brocantes, etc...).

Le SDIS est par ailleurs un acteur économique majeur. Il est en effet l'un des principaux gestionnaires du département avec plus de 3000 personnels tous statuts confondus. Il investit fortement chaque année au sein des territoires, notamment au travers de ses opérations immobilières de créations et de restructurations des centres de secours (les investissements immobiliers représentant en moyenne 3 ME par an sur l'ensemble du département). De façon plus générale, le SDIS en tant qu'acheteur public contribue à faire vivre l'économie locale, départementale et régionale.

Par ailleurs, l'action opérationnelle des sapeurs-pompiers a permis en 2018 de préserver plus de 150 000 m2 de surfaces bâties, pour une valeur estimée à 215 millions d'é. Le SDIS participe ainsi pleinement à l'amélioration de la résilience de la société civile qui est devenue un sujet majeur décliné dans l'ensemble des politiques publiques. Dans le même ordre d'idée, le SDIS contribue également à l'information et l'éducation de la population grâce aux actions initiées dans les domaines de la prévention des risques et de l'initiation aux gestes qui sauvent.

Ces stratégies doivent être davantage croisées avec celles du Département dans un souci de fertilisation réciproque. En effet, la réflexion du Conseil Départemental sur le suivi de la gestion des bassins de vie a une incidence globale sur l'offre de service territorialisée à la population, et peut de ce fait avoir un impact sur la stratégie opérationnelle du SDIS. Il y a donc un réel intérêt pour le SDIS de comprendre dans quelle démarche globale d'aménagement et de structuration des territoires il est susceptible de s'intégrer.

Le nécessaire maintien de la qualité des secours malgré une augmentation significative du nombre d'interventions

Le SDIS cherche constamment à optimiser sa réponse opérationnelle, et ainsi permettre de maintenir la qualité du service rendu à la population.

Ainsi, le SDIS s'efforce de maintenir ses objectifs de couverture opérationnelle définis par le SDACR en ajustant l'ensemble de ses politiques : humaine, technique, bâtimentaire, financière, territoriale, formation.

Les limites capacitaires du SDIS

Si le SDIS a su répondre aux évolutions de la société en garantissant dans la durée la qualité du service rendu à la population, il fait aujourd'hui face à une activité opérationnelle à la limite de ses capacités. Il s'est engagé depuis 2018 dans une politique très volontariste tendant à un recentrage de ses missions sur son cœur de métier exclusif.

Pour permettre de maintenir cette qualité au service des populations, le SDIS doit innover et renforcer ses partenariats, notamment avec le Département, avec lequel il partage la dimension sociale et territoriale.

Les fortes craintes qui pèsent sur l'avenir du volontariat dans les SDIS (individualisme sociétal, usure des SPV par une trop forte sollicitation opérationnelle, assimilation des SPV à des travailleurs par l'Union Européenne leur imposant de très fortes contraintes en matière de limitation du « temps de travail », etc...) constituent également un vrai sujet de préoccupation.



ANNEXE N°2 - Liste prévisionnelle détaillée des investissements du SDIS en 2019

Catégorie de dépenses		Montant inscrit au BP
Opérations immobilières : constructions, restructurations	, réaménagement	2995000€
Construction du centre d'incendie et secours (CIS) Moncey	1	
Restructuration Atelier départemental	district a principal and the state appropriate the state of the state	
Lancement de 5 opérations inscrites au plan Immobilier	To Envolte Sing Gauche, Mouthe, Saint Hippolyte.	
Opérations de mise à niveau / amélioration dans 22 CIS :	•	
The second secon	Travaux destinés à l'accueil des JSP (jeunes sapeurs-	
	pomiers)	
	Création d'espace féminin et de sanitaires	
And the second s	Aménagement de salies d'entretien physique	
The same street and the same amount of the same street of the same street and the same street in the same street and the same	Sécurisation de mezzanines	
Réaménagement du CTA (centre de traitement de l'appel)		
Acquisition de véhicules de secours		2 330 000 €
Echelle EPC 30	The second secon	
	Annual contract of the second	
VSAV, véhicules de secours et d'assistance aux victimes (7 unités)	Construction - Improved the Construction of th	and a second contract of the second contract
FPTGP, fourgons pompe tonne grande capacité (2 unités)	provides that does to go you pay to the serial spring does has seen to be not detailed by the color of the co	Comment on Assemble some comment
CSO, camions de soutien opérationnel (2 unités)	1	<u> </u>
Autres matériels et équipements		1 092 000 €
Matériel non mobile d'incendie et de secours		r was the service of the dead of the service of the
	Equipements de protection individuelle	a ta k ti b ta men akerben e menda
- The state of the	Tuyaux	
er gelande de la marie de la completa de que mundo. Em consenso de la marie de la marie de la filia de	Caméras thermiques	
ه منظم مواقعون و دور دور دور دور دور دور دور دور دور د	Moniteurs multiparamétriques	
Matériels des équipes spécialisées	A CONTRACTOR CONTRACTOR OF A C	
	GRIMP (milieux périlieux), SD (sauvetage déblaiement) CYNO (cynotechnique), RAD (risques radiologiques), CMIC (milieu chimique et biologique), SAL-SAV (milieu aquatique et subaquatique), FDF (lutte contre les feux	gramma gramma gramma gramma gramma gramma gramma gramma gramma gramma gramma gramma gramma gramma gramma gramma
Modernisation de l'outil informatique du CTA	A second to the property of the second to the second to the second to the second to the second to the second to	
Mobilité et nomadisme numériques	Manager and the same at the sa	
Chaine de l'air respirable	A180 E20 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -	
Total		6417 000 €

U
=
ō
2
7
_
2
Ż
5
ü
à
Ž
ũ
-
ū
ž
Ċ
12
Ξ
Ш
2
9
щ
<u>-</u>
2
z
ш
>
20
MOIL
ISATION
ALISATION
TUALISATION
UTUALISATION
MUTUALISATION
DE MUTUALISATION
T DE MUTUALISATION
ET DE MUTUALISATION
ON ET DE MUTUALISATION
TION ET DE MUTUALISATION
SATION ET DE MUTUALISATION
ERATION ET DE MUTUALISATION
OPERATION ET DE MUTUALISATION
COOPERATION ET DE MUTUALISATION
E COOPERATION ET DE MUTUALISATION
DE COOPERATION ET DE MUTUALISATION
ES DE COOPERATION ET DE MUTUALISATION
STES DE COOPERATION ET DE MUTUALISATION
PISTES DE COOPERATION ET DE MUTUALISATION
3 : PISTES DE COOPERATION ET DE MUTUALISATION
e 3 : PISTES DE COOPERATION ET DE MUTUALISATION
exe 3: PISTES DE COOPERATION ET DE MUTUALISATION
nnexe 3: PISTES DE COOPERATION ET DE MUTUALISATION

PISTES IDENTIFIEES
échanges d'avis et de bonnes pratiques sur les thèmes d'expertise métiers (RH, Marchés, juridique, archivage, technique bâtiment, etc) des deux structures
rapprochement entre le COS25 et l'amicale du personnel du SDIS25
-
ouverture d'accès aux formations banalisées du CD pour les personnels les agents du SDIS dans les deux sens
Le Département va engager prochainement une campagne de senisbilisation aux écogestes au bureau
mise à disposition ponctuelle de personnels disposant de compétences et/ou de qualifications spécifiques entre structures pour faire face à des besoins spécifiques

Recue	il de	es actes administratifs du S				 -	
GAIN ATTENDU		économies d'échelle	synergie entre SDIS et Département, économies d'échelle, prestations de qualité optimale	synergie entre SDIS et Département, économies d'échelle, prestations de qualité optimale	synergie entre SDIS et CD, économies d'échelle, prestations de qualité optimale		synergie entre SDIS et Département, économies d'écheile
	ADMINISTRATIFITINANCIER IURIDIQUE	Mutualisations (contrôles techniques des véhicules, des matériels de levage et/ou hydraulique, gestion des déchets teis que DASRì et EEE, pneumatiques, contrôles périodiques d'installations électriques-gazascenseurs, remorquages, espaces verts, prestations et fournitures diverses), recours à l'insertion	échanges de savoir-faire et de bonnes pratiques des services achats	appui méthodolgique du service des archives départementales	diffusion de la revue de presse du CD au SDIS ; partage de revues techniques	INFRASTRUGIŪRESIĒFILOGISTIQUE	recours à des entreprises d'insertion, prestations de déneigement des CIS et des autres emprises du SDIS par le parc du CD 25 dans le cadre de la viabilité hivernale
PISTES IDENTIFIEES		mutualisation d'achats	conseils et appui d'acheteurs spécialisés	archivage	documentation générique		entretien des espaces verts, déneigement

GAINATTENDU	synergie entre SDIS et Département, économies d'échelle, prestations de qualité optimale	e synergie entre SDIS et Département, économies d'échelle u.s. 15 u.s.	diminution de l'accidentologie, diminution des frais d'assurance, bonnes pratiques tranversales aux missions du CD	mutualisation de l'installation et économies d'échelles
OBJET CONTRACTOR OF THE CONTRA	marché et/ou investissements communs, voire ateliers communs aux 2 structures pour entretien et réparations	construction ou aménagements de locaux communs (ex: centre d'exploitation et centre de secours) ; stockage mutuel de matériels ; mise à disposition d'installations bâtimentaires (ex. salies de réunion, salles de formation, gymnases) au profit du Département et du SDIS	achat commun d'un simulateur pour la conduite d'urgence, informations sur la sécurité routière ; formations communes à la conduite hivernale en situation d'urgence	possibilité d'accéder aux services de l'imprimerie départementale
PISTES IDENTIFIEES	dépannage et entretien des véhicules	mutualisation de locaux et/ou installations techniques	sécurité routière	Reprographie

- Recu e	il des actes a dminis	tratifs du SDIS	25 nº 12 du mois de	juit	1 2019
GAIN ATTENDU	mutualisation et économies d'échelles	conseils et accompagnement des démarches de sécurisation incendie des diminution de l'accidentologíe, diminution des frais d'assurance, bonnes pratiques o la conseil de l'accidentologíe, diminution des frais d'assurance, bonnes pratiques de la conseil de l'accidentologíe, diminution des frais d'assurance, bonnes pratiques de la conseil	mutualisation et économies d'échelles		synergie entre SDIS et Département, prestations de qualité optimale
OBJET	recours aux agents techniques du Département pour de menus travaux au bénéfice du SDIS	conseils et accompagnement des démarches de sécurisation incendie des locaux du Département	rammassage et distribution du courrier et de documents (plis, colis, matériel) ; navettes partagées dans les territoires où le SDIS et le Département disposent de sites proches	A PERIOD SERVICE OF THE PROPERTY OF THE PROPER	réalisation d'analyses chimlques et bactériologiques pour le compte du SDIS ; implication ponctuelle des SP dans les exercices incendie du Département
PISTES IDENTIFIEES	entretien des bâtiments	sécurisation des bâtiments	Navettes courriers		Prestations ponctuelles

Annexe 3: PISTES DE COOPERATION ET DE MUTUALISATION ENTRE LE SDIS ET LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU DOUBS

Recue	eil des actes administratifs du SC	IS .	25 nº12 du mo		2019	7	<u> </u>
GAIN ATTENDU	synergie entre SDIS et Département, prestations de qualité optimale	The second secon	synergie entre SDIS et Département, recoupement d'informations	synergie entre SDIS et Département, recoupement d'informations, prestations de qualité optimale	incitation au volontariat	A CONTRACT OF THE PROPERTY OF	diminution de l'accidentologie et/ou de sa gravité, synergie entre SDIS et Département, recoupement d'informations
OBJET	information sur les risques majeurs dans les collèges ; travail commun sur les plans liés à la sécurité et la santé au travail (ex. prévention des addictions, prévention des accidents de la route) ; partage de bonnes pratiques entre les services chargés de la santé et la sécurité au travail ; formation à la gestion de crise de l'encadrement du Département (directions), et des collèges	SOGIAL	signalement par le SDiS des situations à risque repérées pour son personnel ; recours si nécessaire à des assistantes sociales de secteur du Département au bénéfice d'agents du SDIS	signalement et prise en charge si nécessaire par les DTSH de situations de détresse sociale récurrentes	mise à disposition du SDIS par le Département de données relatives aux gardes d'enfants pour mise en œuvre si nécessaire de conventions avec le SDIS	HERRITOIRES	Echanges d'informations détenues par le SDIS et la DRIT sur l'accidentologie départementale (ex. informations sur les accidents non recensés par la sécurité routière)
PISTES IDENTIFIEES	Prévention des risques, gestion de crises		prévention et prise en charge des situations sociales internes à risque	transmission d'information pour le suivi de personnes en dètresse sociale sollicitant le CODIS et/ou repérées en interventions	Facilitation de la prise en charge des enfants de SPV en structures d'accueil lors de départs en interventions		données d'accidentologie

GAIN,AITENDU	diminution de l'accidentologie et/ou de sa gravité, synergie entre SDIS et Département, recoupement d'informations	économies pour le SDIS et, par voie de conséquence, pour le Département	économies pour le Département	économies pour le SDIS	synergle entre SDIS et Département, économies d'échelle, prestations de qualité optimale
OBJET	communication au Département des zones impactées par des risques majeurs dont le SDIS a connaissance	Mise à disposition par le Département de données sur les intercommunalités et porter à connaissance en faveur du SDIS des évolutions en la matière	communication par le SDIS à la demande du Département de données opérationnelles utiles pour l'établissement des contrats locaux de santé et des maisons de santé pluridisciplinaires	mise à disposition du SDIS des données nécessaires à la réactualisation du SDACR (ex. études sociodémographiques réalisées dans le cadre du SDAASP) et plus giobalement de l'ajustement du plan de couverture des risques	Echanges de cartographies SIG (ex.sentiers pédestres, équestres, eau, assainissement) et de bases de données de référence au profit du SDIS (CODIS) et du Département
PISTES IDENTIFIEES	échanges de données sur les territoires	échanges de données sur les territoires	échanges de données sur les territoires	échanges de données sur les territoires	échanges de données 51G

7 age 7

Recue	eil d	es actes admini	stratifs (du S		ı mo	ois de juin 2019	l [.]	r	Page	216
GAIN ATTENDU			conseil et information du SDIS en vue d'une meilleure prise en compte des spécificités des publics handicapés en cas d'intervention	A TOTAL AND THE TOTAL AND TH	synergie entre SDIS et Département, économies d'échelle, prestations de qualité optimale		synergie entre SDIS et Département, incitation au volontariat dans des zones tendues		synergie entre SDIS et CD, incitation au voiontariat dans des zones tendues	r pour les bénéficiares du RSA : les valoriser pour leur faciliter leur retour à l'emploi , pour le SDIS : développement de la ressource volontaire	
OBJET STATES OF THE STATES OF	GHÖYENNETE	contribuer au développement de l'esprit de citoyenneté dans le grand public, notamment les collèges, et la formation aux gestes de premiers secours	Infrastrures sportives adaptées au handisports, notamment en vue d'accueillir les épreuves des jeux paralympiques en 2024	OPERATIONNEL	accueil au CODIS de l'entité de gestion des astreintes hivernales ; gestion déportée des astreintes routières ; appui sur le CTA CODIS, une fois les travaux réalisés	HABITAT	ouverture de l'accès aux logements réservés du Département et informer le SDiS sur la vacance des logements communaux, des logements conventionnés	PEWIFIOL	valoriser, autant que faire se peut, les candidatures de SPV en recherche d'emplois afin de maintenir le volontariat	permettre au SDIS d'accéder aux bénéficiaires du RSA pour Jeur présenter ie volontariat	
PISTES (DENT)FIEES		formation et citoyenneté	Handisport		activité opérationnelle		faciliter l'accès au logement pour les personnels du SDIS		faciliter l'accès à l'emploi des SPV	faciliter l'accès au volontariat pour les demandeurs d'emploì	

PISTES IDENTIFIEES	1180	GAIN ATTENDU
	GOMINUNICATION	de
Valorisation du volontariat auprès des agents du Département	application et promotion de la convention de disponibilité des personnels SPV du Département	incitation au volontariat grâce aux actions de communication interne
Valorisation du volontariat auprès de la population médicale	bénéficier des actions de communication du Département à destination des médecins généralistes (prévues au SDAASP) pour valoriser l'engagement de médecins SPV	ninistratifs du Sí
Valorisation du volontariat auprès du grand public	promotion du volontariat grâce au réseau des 22 maisons de service au public (MSAP)	OIS 25 nº12
Valorisation du volontariat auprès du grand public et des partenaires du Département	encart réservé de façon régulière au volontariat dans chaque périodique du Département ; promotion du volontariat auprès des partenaires du Département (collectivités et EPCI, entreprises)	incitation au volontariat grâce aux actions de communication externe
COMITE DE SUIM	échange sur la mise en œuvre de la convention de partenariat entre le SDIS et le Département, niveau élus et directions	synergie entre SDIS et Département, économies d'échelle, prestations de qualité de partire de construire de constr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

RAPPORT D'EVALUATION PERIODIQUE DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS, PAR L'INSPECTION GENERALE DE LA SECURITE CIVILE EN JUIN 2018

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 20 juin 2019 à 09h30, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au siège du Service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 13 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

Membres avec voix délibérative

Mme Christine BOUQUIN, M. Philippe GONON, Mme Florence ROGEBOZ, Mme Françoise BRANGET, M. Jean-Luc GUYON, Mme Catherine CUINET, M. Claude DALLAVALLE, Mme Martine VOIDEY, Mme Géraldine LEROY, M. Anthony POULIN, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Fabrice TAILLARD, M. Philippe MARECHAL.

Membres avec voix consultative

M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, Mme le Lieutenant-colonel Laure-Estelle PILLER, M. le Commandant Sylvain RICHARD, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, Mme le Sergent-chef Véronique CRAVE, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

Membre de droit

Affiché le

M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs

27 JUIN 2019

Le payeur départemental

M. Michel PETITCOLAS

ETAIENT EXCUSES

M. Alain LORIGUET, Mme Sylvie LE HIR, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, M. Thierry VERNIER, Mme Virginie CHAVEY, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe ALPY, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Christophe LIME, M. Philippe GAUTIER, M. Henri Francis DUFOUR, M. Christian POURNY, M. Jean-Marie BINETRUY, M. le Commandant Nicolas SEIGNOBOSC, M. le Sergent-chef Sébastien COLLIARD, M. le Sergent-chef Daniel BERTRAND.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

M. le Lieutenant-colonel Nicolas MEYER, M. le Lieutenant-colonel Lionel TOURAISIN, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, Mme Julie FAIVRE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET, Mme Géraldine HINZ.

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois de juin 2019

RAPPORT D'EVALUATION PERIODIQUE DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS, PAR L'INSPECTION GENERALE DE LA SECURITE **CIVILE EN JUIN 2018**

L'article L751-2 du code de la sécurité intérieure prévoit que « l'inspection générale de la sécurité civile assure l'évaluation périodique et l'inspection technique des services d'incendie et de secours ».

Cette évaluation a été réalisée du 11 au 15 juin 2018 dans le cadre d'une mission d'évaluation quinquennale, donnant lieu à un rapport d'évaluation. Celui-ci a valeur de document administratif, et a fait l'objet d'une procédure contradictoire écrite avec le préfet et la présidente du conseil d'administration.

Durant l'évaluation, les personnels mandatés par la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, ont rencontré:

- Au titre des services de l'Etat :
 - M. le Préfet ;
 - M. le Directeur de cabinet;
 - M. le Chef du SIDPC;
- Au titre de la gouvernance du SDIS :
 - Mme la Présidente du SDIS;
 - Deux membres du bureau du Conseil d'administration du SDIS ;
 - Le DDSIS et le DDASIS;
- Au titre des élus :
 - Trois élus de communes sièges d'un CIS;
 - Le président de l'association des maires ruraux du Doubs ;
 - Le président de l'association des maires du Doubs ;
- Au titre des sapeurs-pompiers :
 - Les trois chefs de groupements territoriaux ;
 - Trois à cinq agents par groupement fonctionnel;
 - Tous les conseillers techniques départementaux des équipes opérationnelles spécialisées ;
 - Soixante-dix chefs de centre ou adjoints ;
- Au titre des représentants des personnels :
 - Dix représentants des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, de quatre organisations syndicales et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires ;
 - Les membres du tissu associatif sapeur-pompier : Union départementale des sapeurs-pompiers, anciens sapeurs-pompiers, association départementale des jeunes sapeurs-pompiers;
- Au titre des services partenaires institutionnels du SDIS :
 - Le payeur départemental;
 - Le délégué territorial de l'ARS;
 - Le général commandant le groupement de gendarmerie nationale du Doubs;
 - Le chef d'état-major de la direction départementale de la sécurité publique ;
 - Le chef du SAMU 25 et du CRRA 15 régional;
 - Le chef de la base hélicoptère Dragon 25.

Le rapport d'inspection s'attache à mettre en avant à la fois les points forts de la structure, mais aussi ses faiblesses et vulnérabilités, les pistes d'amélioration, ainsi que les bonnes pratiques relevées.

1. Les points forts du SDIS

- Le binôme DDSIS-DDASIS bénéficie d'un véritable capital confiance
- Les secours sont bien distribués pour les risques courants et particuliers ;
- Les délais d'intervention sont conformes au SDACR et sont inférieurs aux moyennes nationales (SDIS de même strate) ; Le SDIS dispose d'outils d'analyse et de statistiques opérationnelles performants ;

- Les sapeurs-pompiers servent des matériels de bonne qualité et adaptés à la sollicitation et bénéficient de casernements récents ou modernisés ;
- Les personnels sont motivés, attachés à leurs missions et leurs valeurs ;
- L'entente entre sapeurs-pompiers professionnels et sapeurs-pompiers volontaires est réelle ;
- Le réseau associatif est très impliqué;
- Le volontariat est culturellement bien développé, et a fait l'objet d'un plan d'actions volontariste:
- La gestion des ressources humaines est performante;
- L'organisation de la formation est une force grâce à ses moyens mobiles et déconcentrés ;
- Les documents structurants sont précis et récents ;
- La prévention obtient des taux de visites très satisfaisants ;
- La prévision est performante (RDDECI, cartographie ...);
- Les documents structurants en hygiène-sécurité sont existants.

2. Les faiblesses et vulnérabilités du SDIS

- L'absence de convention pluriannuelle de financement avec le Département;
- L'augmentation de la durée de désendettement ;
- La lourdeur de la chaîne logistique, regrettée par les centres d'incendie et de secours ;
- L'absence des lignes-guide de reconnaissance opérationnelle en milieu confiné dans tous les centres d'incendie et de secours ;
- La nécessité de pérenniser les effectifs du SSSM : 3 médecin SPP, pharmacie, effectifs SPV;
- La nécessité de redynamiser le réseau des référents hygiène-sécurité;
- L'impérieuse nécessité de généraliser à toutes les unités, les indicateurs de la condition physique.

3. Les points à surveiller et les pistes d'amélioration

- En matière de gouvernance
 - Partager collectivement les objectifs pour éviter le travail en silo au sein du CODIR ;
 - Mieux poursuivre l'adaptation des groupements territoriaux aux centres d'incendie et de
 - Renforcer la cohérence de l'accompagnement des centres d'incendie et de secours à composante volontaire ; Tendre vers une plus grande agilité et souplesse de fonctionnement ;

 - Conduire une démarche de projet d'établissement portant sur les objectifs prioritaires, pluriannuels et partagés.
- En lien avec le cœur de métier :
 - Maîtriser l'activité opérationnelle très lourde qui :
 - Fragilise la disponibilité diurne des SPV;
 - Risque de démotiver les personnels et nuire à la qualité des secours ;
 - Est objectivée par les outils d'analyse ;
 - Nécessite des réponses fortes, déjà en œuvre (en mai 2018) comme l'appui mutuel des CIS, et la priorisation et la temporisation des missions;
 - Handicape la réalisation effective des manœuvres par les SPP.
- Dans le domaine de la prévision opérationnelle :
 - Rendre plus effective la réalisation des plans ETARE.

Les bonnes pratiques relevées

La création du comité de partage des indicateurs opérationnels, qui a permis :

o d'objectiver la réalité de la sollicitation du SDIS ;

- d'informer les élus sur la réalité et les conséquences de ce phénomène très impactant pour les politiques du SDIS;
- de partager sur les pistes de réflexion et les travaux à conduire.
- La mise en place d'une procédure d'aide à la décision des candidats SPV, qui a participé à :

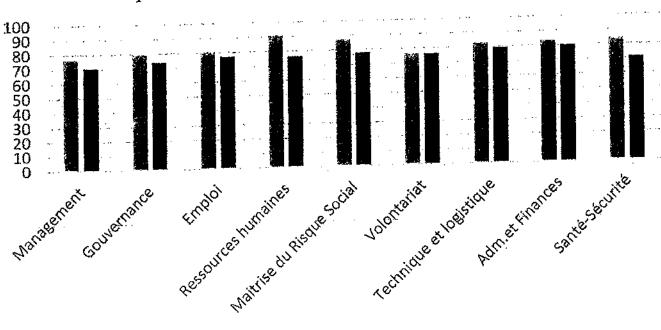
une politique de développement du volontariat qualitative ;

- sélectionner les meilleurs profils ;
- limiter les échecs à la formation.
- La mise en place de formations pour les chefs de centre et adjoints, avec pour intérêts :
 - le renforcement de ceux-ci dans leurs fonctions d'encadrement ;
 - la pérennisation des effectifs de SPV.
- La mise en place d'un contrôle préventif annuel des poids-lourds, les camions citernes feux de forêts et avant la saison feux de forêts.
- La mise en place d'une écoute psychologique toutes les 2 semaines à la direction et dans les centres de secours principaux, offrant une possibilité aux agents de s'exprimer et à la direction d'identifier d'éventuelles difficultés.

En conclusion, les inspecteurs relèvent que « le SDIS du Doubs est dirigé par une équipe impliquée et efficace. Il dispose de personnels motivés et compétents. Il remplit de manière satisfaisante sa mission public de proximité qui se trouve aujourd'hui mise en tension notamment du fait de la sollicitation opérationnelle ».

Le rapport de l'Inspection générale de la sécurité civile compare, sur neuf critères, le niveau de performance du SDIS du Doubs à celui de SDIS de la même strate.

Comparaison de la performance du SDIS 25 par fonction



SDIS 25 R National

La mission d'évaluation périodique a intégré dans son rapport 117 recommandations, dont le document annexé à ce rapport décline la réalisation sur la base d'un calendrier 2019-2022.

Les membres du collège des représentants de l'administration et ceux du collège des représentants du personnel du comité technique ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier le 28 mai 2019. Les membres de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours, ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier, le 4 juin 2019.

Les membres du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier le 5 juin 2019.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, prennent acte des principaux éléments du rapport IGSC ci-dessus mentionnés et valident le plan pluriannuel 2019-2022 de mise en œuvre des recommandations formulées par l'Inspection générale de la sécurité civile qui est annexé au présent rapport.

Pour extraît conforme,

La présidente du conseil d'administration,

Christine BOUQUIN

preferting "

Regulie 26 JUIN 2019

Contrôle de légalité



Arrêté 25-2019-06-25-004 fixant la liste d'aptitude de la spécialité des personnels aptes à exercer dans le domaine de la prévention du département du Doubs, pour l'année 2019.

- Vu le code général des collectivités territoriales (parties législative et réglementaire);
- Vu la loi n°2004-811 du 13 aout 2004 de modernisation de la sécurité civile ;
- Vu l'arrêté du 13 septembre 2004 relatif à l'attribution par équivalence des attestations et diplômes d'emploi de spécialité des sapeurs-pompiers ;
- Vu l'arrêté du 25 janvier 2006 fixant le guide national de référence relatif à la prévention ;
- Vu l'arrêté préfectoral n°25-2019-02-07-007 du 7 février 2019 fixant la liste d'aptitude de la spécialité des personnels aptes à exercer dans le domaine de la prévention du département du Doubs, pour l'année 2019.

SUR proposition de Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours du Doubs;

ARRÊTE

Article 1er

Sont habilités à exercer dans le domaine de la prévention du département du Doubs au titre de l'année 2019, sans restriction, les personnels désignés ci-dessous :

NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	NOM - Prénom
	Responsable départemental de la prévention	TROUTTET Gilles
PRV 3	Préventionniste	MARTIN Frédéric
PRV 2	Chef du Groupement prévention et planification	TOURAISIN Lionel

NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	NOM - Prénom
PRV2	Préventionnistes	DECREUSE Pascai FALLOT David GRISON Aurélien HOFFSCHURR Pascal PEYRUSSE Christian
	Prévisionnistes	DELON Benoît MARCHAL Hervé MOREAU Yann SAUGET Yohann

Article 2 L'arrêté préfectoral n°25-2019-02-07-007 du 7 février 2019 susvisé est abrogé.

Article 3

Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours du Doubs est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs.

Fait à Besançon, le 25 JUIN 2019

Pour le préfet, par délégation,

Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX Directeur départemental des services d'incendie et de secours,

Commandant le 25e CDSF



Arrêté 25-2019-06-25-005 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des infirmiers de sapeurs-pompiers protocolés du Service Santé et Secours Médical du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, pour l'année 2019.

- Vu le code général des collectivités territoriales (parties législative et réglementaire) ;
- Vu la loi 96.370 du 3 mai 1996, relative au développement du volontariat dans les Corps de sapeurspompiers.
- Vu la loi 96.370 du 3 mai 1996, relative au développement du volontariat dans les Corps de sapeurspompiers ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 25-2016-07-11-017 du 11 juillet 2016 modifié portant approbation du SDACR du Doubs ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 692 du 21 janvier 2002, fixant le Règlement Opérationnel des Services d'incendie et de secours du Doubs ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 25-2019-02-07-008 du 7 février 2019 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des infirmlers protocolés du Service Santé et Secours Médical du SDIS du Doubs pour l'année 2019;

SUR proposition de Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours du Doubs ;

ARRÊTE

Article 1er

Sont habilités à exercer en qualité d'infirmiers de sapeurs-pompiers protocolés, au titre de l'année 2019, les personnels désignés ci-dessous :

NOM PRENOM	sso	SSO SAL	SAP doublage	SAP autonome	SAP NRBC	Inf. Coordinateur
AUDY Pauline	Х		X		<u> </u>	
BARBIER Julien	Х			Х		X
BERGER Damien	Х			X	Х	
BESANCON Garance	Х			X	<u> </u>	
BESANCON Kim	Х			X	<u> </u>	
BILLOD-MOREL Céline	X					
BINETRUY Brigitte	X			X		
BOLE Julie	X		X			
BONVARLET Shama	X		X			
BOUHELIER Jérémy	Х		. <u> </u>	X	X	
BOUILLET Sandrine	Х		<u> </u>		<u> </u>	
BREILLET Jean-Baptiste	X			X	X	
BRISEBARD Mathilde	Х			X		
CERCHIARO Stéphanie	X		Х		<u> </u>	<u> </u>
CHABOD Isabelle					<u> </u>	
CLERC Laura	X		X		ļ	
CLOUET Laure	X	<u> </u>	X	<u> </u>	 	
COMTE Esteile	X			<u> </u>	<u> </u>	

NOM PRENOM	SSO	SSO SAL	SAP doublage	SAP autonome	SAP NRBC	Inf. Coordinateur
COMTE Cécile	X		_X			
CONROUX Sophie	Х			X		
CUNY Bertrand	Х	X		X	X	X
DESCHENES Kevin	Х			Χ	<u> </u>	Х
DESHAYES Julien	Х			Χ	X	
DESVIGNES Fanny	Х			Х	<u> </u>	
DUVIVIER-THIBAULT Eric	х		Х		<u></u>	
ELISABETH Sébastien	Х	X		X	Х	
FAIVRE Alexandra	Х	Х		Х		
FERREUX Augustin	Х		X			
GAUDINET Gabriel	X			Х	<u>X</u>	X
GRANDJEAN Bertrand	X	Х		X	Х	X
GROSS Christophe	Х			Х		
GRUT Evelyne	X					
HERCHA Soued	Х		Х			
JEANNEROD Françoise	X		Х			
JOUILLE Méianie	Х		Х			
JOURNOT Alain	X			Х		Χ
JUILLERAT Sandra	X				,	
KHELOUFI Louiza	X	<u> </u>		X	Х	
LAFFAGE Anne-Sophie	X		Х			
LANGUILLE Emmanuel	X			Х	Х	
MAGNIN Frédéric	X			Х	X	
MARTELET Myriam	X		Х			
MARTIN Olivia	X	Х		Х		
MARY Magdalena	x	1				
MAURICE Solène	X			X		
MEBIROUK Jamaya	X			Х	Х	
MILLON Martine	T _X	X				Х
MOBIHAN-SEYDOUX Caroline	X		X			
MONTAGNON Jean Christophe	X		-	Х		X
MORONI Manon	$\frac{1}{x}$			X	Х	
MOSIMANN Laura	X		X			
NAGY Cécile	X			X	_	
NICOD Fabienne	X	X		Х		Х
PARIS Mélanie	X			X		-
PEREZ Morgane	$\frac{1}{x}$	1	X	-	<u> </u>	
PETIT Yannick	$\frac{1}{x}$			X		
PIGUET Franck	1 X	 	X		l	
PINEAU Joséphine	 ^		 	X	Х	
RICHARD Christophe	$\frac{\hat{x}}{x}$		<u> </u>	X	Х	
RICHARD Solenne	X	 		X	X	
ROBERT Patrick	$\frac{1}{x}$			$\frac{1}{x}$	X	
RUFFION Laetitia	X	l x		X	X	
SCALABRINO Véronique	$\frac{1}{x}$	X		X	 	<u> </u>
SCHWEBLIN Marie-Françoise	 ^ x	 	 	<u> </u>	 	
SUBILOTTE Laurence	1 ^	†		X		
TEIXEIRA Johanna	X	 	X	 		
TROSSAT Clémentine	X		 	X		

NOM – PRENOM	sso	SSO SAL	SAP doublage	SAP autonome	SAP NRBC	Inf. Coordinateur
TRUPCEVIC Stéphanie	X			X	X	
VANDERHAEGHE Jérôme	- X			X	<u> </u>	X
VIVOT Stéphanie	<u> </u>	Х		X	X	
VONIN Véronique	X	Х		X	X	X
WENGER Maxime	<u> </u>			X		
ZAHND Henri	Х		X		X	

Article 2

Les infirmiers inscrits sur cette liste peuvent être engagés sur intervention en doublage ou pour l'ensemble des missions correspondant à leur qualification.

Article 3

L'arrêté préfectoral n° 25-2019-02-07-008 du 7 février 2019 susvisé est abrogé.

Article 4

Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours du Doubs est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs.

Fait à Besançon, le 2 5 JUIN 2019

Pour le préfet, par délégation,

Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX Directeur départementai des services

d'incendie et de secours, Commandant le 25e CDSP



Arrêté 25-2019-06-25-006 fixant la liste d'aptitude opérationnelle de l'équipe d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, pour l'année 2019.

- Vu le code général des collectivités territoriales (parties législative et réglementaire);
- Vu la loi96.370 du 03 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les Corps de sapeurs-pompiers :
- Vu l'arrêté du 18 août 1999 fixant le Guide national de référence relatif au Groupe de Reconnalssance et d'Intervention en Milieu Périlleux ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 330 du 27 janvier 1998 portant création du Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux (GRIMP) du Doubs ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 25-2016-07-11-017 du 11 juillet 2016 modifié portant approbation du SDACR du Doubs ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 25-2019-03-28-003 du 27 mars 2019 fixant la liste d'aptitude opérationnelle de l'équipe d'intervention en milieu périlleux des sapeurs-pompiers du département du Doubs, pour l'année 2019;

SUR proposition de Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours du Doubs ;

ARRÊTE

<u>Article 1^{er}</u>

Sont habilités à exercer au sein de l'équipe d'intervention en milieu périlleux des sapeurspompiers du département du Doubs au titre de l'année 2019, sans restriction, les personnels désignés ci-dessous :

NIVEAU DE	NIVEAU D'EMPLOI	NOM PRENOM
	Conseiller technique Départemental	PATTON Bruno
ІМРЗ	Conseiller technique Départemental adjoint	LARRIERE Didier
	Conseillers techniques adjoints Responsables de Groupement	ROBIN Christophe RODRIGUES Cédric TISSOT Jérôme

NIVEAU DE	NIVEAU D'EMPLOI	NOM PRENOM
IMP 3	Chefs d'unité	BAILLY David BOVET Florent DAMNON Cédric GAILLARD Benjamin GRANCHER Romaric JEANNIN Maël MARTIN Ludovic PELLIER Olivier SIMONIN Lionel VASSEUR Olivier
IMP 2	Sauveteurs	BARTHELEMY Maxime BERNA Christophe BRENANS Raphaël BREUILLOT Kevin BRIDE Mickaël CAVATZ Gaëtan CHAMPAGNE Charley CHENU Matthieu COHADON Sylvain COLLIARD Sébastien DEFRASNE Jérôme DEFRASNE Nathaile DESCHAMPS Jean-Marc DUSSOUILLEZ Mickaël ETCHIALI Mehdi GAUDINET Samuel GERMAIN Sébastien GRANDMOUGIN Baudoin GRIMANI Alain GRYNSYK Gaëtan GUILLET Daniel HORCKMANS Alexandre HUGUENARD Arnaud JEANNEROD Christophe LEMOINE Emmanuel LEROY Steve LIEVRE David MINOLETTI Benoît MOREY Vincent MOUREY Mathieu OCHS Thierry ORDINAIRE Tony PELLEGRINI Rodolphe ROLAND Jean-Louis RUDE Alexandre SCHWEBLIN Magali THIEBAUD Mickaël TROY Rodolphe UHLEN Bruno VADAM Jean-Charles VIENNET Aurélien VUILLET Johann

Article 2

Sont habilités à exercer la spécialité « GRIMP » uniquement dans le cadre des exercices et des formations, les personnels désignés ci-dessous :

NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	NOM - PRENOM
IMP 3	Chefs d'unité	GUY Daniel
IMP 2	Sauveteurs	BERTRAND Daniel JACQUOT François

Article 3

Seuls les sapeurs-pompiers inscrits sur la liste définie en article 1, peuvent être engagés en intervention et pour l'ensemble des missions correspondant à leur qualification.

Article 4

L'arrêté préfectoral n° 25-2019-03-28-003 du 27 mars 2019 susvisé est abrogé.

Article 5

Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours du Doubs est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs.

Fait à Besançon, le 2 5 JUIN 2019

Pour le préfet, par délégation,

Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX

Directeur départemental des services d'incendie et de secours,

Commandant le 25e CDSP



Arrêté 25-2019-06-25-008 fixant la liste d'aptitude opérationnelle du groupe d'intervention héliporté du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, pour l'année 2019.

- Vu le code générai des collectivités territoriales (parties législative et réglementaire);
- Vu la loi 96.370 du 03 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les Corps de sapeurs-pomplers:
- Vu la note d'information DSC8/PPF/LB n 93-897 du 03 juin 1993 ;
- Vu l'arrêté du 18 août 1999 fixant le Guide national de référence relatif au Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux;
- Vu l'arrêté du 23 novembre 1999 fixant le Guide national de référence relatif aux secours subaquatiques;
- Vu l'arrêté du 07 novembre 2002 fixant le Guide national de référence relatif au sauvetage aquatique;
- Vu l'arrêté préfectoral nº 330 du 27 janvier 1998 portant création du Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux (GRIMP) du Doubs ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 25-2016-07-11-017 du 11 juillet 2016 modifié portant approbation du SDACR du Doubs;
- Vu l'arrêté nº 2007-1712-07105 du 17 décembre 2007 portant création d'une équipe spécialisée en intervention en milieu aquatique et subaquatique au sein du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 25-2019-02-07-005 du 7 février 2019 fixant la liste d'aptitude opérationnelle du groupe d'intervention héliporté des sapeurs-pompiers du département du Doubs, pour l'année 2018;
- Vu la circulaire NOR INT/E/92/00007/C du 13 janvier 1992 relative à l'aptitude opérationnelle des plongeurs de la sécurité civile ;

SUR proposition de Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours du Doubs;

ARRÊTE

<u>Article 1^{er}</u>

Sont habilités à exercer au sein du groupe d'intervention héliporté des sapeurs-pompiers du département du Doubs au titre de l'année 2019, sans restriction, les personnels désignés ci-dessous:

EQUIPE SPECIALISEE	NIVEAU D'EMPLOI	Hélitreuillage de nuit	NOM - PRENOM
	Conseiller technique (IMP 3)	Oui	PATTON Bruno
GIH	Conseiller technique adjoint (IMP 3)	Oui	LARRIERE Didier

EQUIPE SPECIALISEE	NIVEAU D'EMPLOI	Hélitreuillage de nuit	NOM - PRENOM
	Chefs d'unité (IMP 3)	Oui	GAILLARD Benjamin GRANCHER Romaric JEANNIN Maël MARTIN Ludovic PATTON Bruno PELLIER Olivier SIMONIN Lionel TISSOT Jérôme
GIН	Sauveteurs (IMP 2)	Non	BRIDE Mickaël CHENU Matthieu COLLIARD Sébastien DEFRASNE Jérôme DEFRASNE Nathalie GAUDINET Samuel HUGUENARD Arnaud LIEVRE David MINOLETTI Benoît VIENNET Aurélien VUILLET Johann
		Oui	TISSOT Jérôme
	Sauveteurs aquatiques (SAV)	Non	DROSZEWSKI Yann GAHIDE Eddy HUO'T Yann POTIER Cyril ROUSSEY Eric SCHAER Dominique

Article 2 Sont habilités à exercer au sein du groupe d'intervention héliporté uniquement dans le cadre des exercices et des formations, les personnels désignés ci-dessous :

EQUIPE SPECIALISEE	NIVEAU D'EMPLOI	Hélitreuillage de nuit	NOM - PRENOM
GIH	Sauveteurs Aquatiques (SAV)	Oui	LARRIERE Didier MARTIN Ludovic

Article 3 L'arrêté préfectoral nº 25-2019-02-07-005 du 7 février 2019 susvisé est abrogé.

Article 4 cha

Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours du Doubs est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs.

Fait à Besançon, le 2 5 JUIN 2019

Pour le préfet, par délégation,

Contrôleur général Stéphane BEAL DOUX

Directeur départemental des services

d'incendie et de secours, Commandant le 25e CDSP



Arrêté 25 - 20,4% - 06-25-00% fixant la liste d'aptitude opérationnelle de l'équipe d'intervention de lutte contre les feux de forêts du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, pour l'année 2019.

- Vu le code général des collectivités territoriales (parties législative et réglementaire);
- Vu la loi nº 96.370 du 03 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers;
- Vu l'arrêté du 3 octobre 2002 fixant le guide national de référence relatif aux secours feux de forêt ;
- Vu l'arrêté du 18 avril 2008 fixant le guide national de référence relatif aux manœuvres feux de
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2007-07-12-06965 du 7 décembre 2007 portant approbation du SDACR du
- Vu l'arrêté préfectoral n° 25-2019-03-28-002 du 27 mars 2019 fixant la liste d'aptitude opérationnelle de l'équipe d'intervention de lutte contre les feux de forêts apte à la constitution des colonnes mobiles de secours des sapeurs-pompiers du département du Doubs pour l'année

SUR proposition de Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours du Doubs ;

ARRÊTE

Article 1er

Sont habilités à exercer au sein de l'équipe d'intervention de lutte contre les feux de forêts des sapeurs-pompiers du département du Doubs au titre de l'année 2019, sans restriction, les personnels désignés ci-dessous :

1 ica parao	Allicia designes el decenio		
NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	NOM	PRENOM
FDF 4	Conseiller technique départemental	GUICHARD	Samuel
FDF 3	Conseiller technique départemental adjoint	CAILLAUD	Jean-Pascal
FDF 4	Chef de colonne	BEAUDOUX FOURNEROT MEYER RICHARD VIEILLEDENT	Stéphane Christophe Nicolas Sylvain Matthieu
FDF 3	Chef de groupe	ANGONIN CHEVALLIER DELAULE DENIS DINETTE DORIER FAIVRE FISCHESSER HONOR	Arnault Céline Lionel Christophe Arnaud Pierre Raphaël Guillaume Emmanuel

NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	MOM	PRENOM
FDF 3	Chef de groupe	PETITCOLIN REGAZONI REGNAUT ROUSSEY SAUGET	Patrick David Fabien Éric Yohann
FDF 2	Chef d'agrès	BALLET BECOULET BEY BORNOT BOUCLET BOUJON BOURGOIN BREUILLARD BRUN BUTORAC CONGRETEL COULON CUSENIER DE CAMPOS GOMES DELOULE DESCHAMPS DORNIER DUBI DUTRIEUX ENDERLIN ESPITALIER FAIVRE FALLOT GAGLIARDI GAILLARD GARNIER GAUDINET GIGON GILLIOT GIRARD GIRARD GRANCHER GRISON GRYNSYK GUIGNIER GUI	David Sébastien Mickael Gilles Gaëtan Jérôme Alain Patrice Dimitri Boban Frédéric Philippe Christophe David Fabrice Jean-Marc Damien Fabrice Arnaud Claude Stéphane Nicolas David Sébastien Benjamin Hervé Samuel Stéphane Guillaume Frédéric Jacky Romaric Aurelien Gaëtan Hervé Patrice Daniel David Alexandre Fabrice Christophe Denis Emmanuel Jessy Olivier Robin Didier Damien Fabrice Christophe

NIVEAU DE	NIVEAU D'EMPLOI	NOM	PRENOM
FDF 2	Chef d'agrès	MENDY MOREAU MOREY MOUGEY MOUGIN NOIR NORMAND PAGEAUX PAPE PARRIAUX PERIARD PETIT PEYRUSSE PIGUET PONCELIN POURNY POY PRINCET PROST RATTE RIVIERE ROUSSET SAUSER SCHAER SECLET SIMON SIRVENT THIRIAT TOURMAN VALKER VASSEUR VECLAIN VETTURINI VUILLET WATBLED	Philippe Yann Vincent Olivier Christophe Damien Bertrand Mickael Christophe Fabrice Anthony Christian Christian Serge Bertrand Dominique Ludovic François Julien Johanny Philippe Frédéric Yannick Dominique Eivis Eric Gwendal Laurent Jean-Michel Marc Olivier Bruno Bruno Johann Marc
FDF 2	Equipler	SCHWEBLIN TERVEL	Magali Maxime
FDF 1	Equipier	ABBUHL AGUIE ANDRE AUDEBERT AVONDO BADOIS BAILLY BARCON BARDOT BARRAULT BART BATTAGLIA BELOT BENKHELFALLAH BERNARD BERRARD	Geoffrey Alexandre Paul-Etienne Grégory Samuel Aurélien David Jean-Claude Jordan Hervé Gaëtan Thierry Julien Sid-Ahmed Charline Yvan

			PRENOM
NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	NOM	PKENUM
<u> </u>		BERTRAND	Daniel
		BESANCON	Régis
		BETTONI	Maxime Thierry
		BILLEY	Julien
		BILLOD BODET	Matthieu
		BOILLOT	Florian
		BOLE	Julien
		BONNEAU	Guillaume
	•	BONNET	Gérard
		BONNET	Romain
	,	BOSSON	Stéphane Yannick
•		BOUCHER BOUHELIER	Robin
		BOURDIN	Fanny
		BOURGEOIS	Ludovic
		BOURGIN	Sébastien
		BOURGOIN	Jean-Luc
1		BOUTON	Arnaud
	}	BRASLERET	Caroline Raphaël
		BRENANS	Cédric
		BREUILLOT	Kevin
		BRIDE	Mickaël
		BRIOIS	Madeline
		BRISEBARD	Corentin
		BROCCO	Guillaume
FDF 1	Equipier	BRONIQUE	Nicolas Mathieu
, , , , ,		BULLE	Xavier
j		CAFFAREL CARBINI	Romain
		CARMINATI	Alexis
		CAVARELLI	Nicolas
		CAVATZ	Joann
		CECCARELLO	Christian
		CHAILLET	Christophe Charley
		CHAMPAGNE	Frédéric
		CHOULET CLAVERIA	Nicolas
		CLERC	Laurent
[CLEVY	Victorien
		COGNAT	Jérémie
		COHADON	Sylvain
		COLLETTE	Ollvier Jean-Marc
		COMITI	Alexandre
		CORDIER	Florian
		CORDIER	Romain
		CORNET	Marc
		CORNU	Laurent
		COSTE	Pierre
		CUINET	Marcel Sébastien
		CUNY CUSENIER	Jérôme
		DAMNON	Cédric
	İ	D74 11.5017	1

NIVEAU DE	NIVEAU D'EMPLOI	NOM	PRENOM
FORMATION	MINEWO D EMEROT		American de la company de la c
	!	DARE	Anthony David
		DECHAUD	Rodolphe
Ì		DEMAIMAY	Michaël
		DEMANGE	Emile
i		DERAY	David
		DESENCLOS	Kévin
		DOSIERES	Sylvain
		DREZET	Sylvaki Olivier
		DUDO	Jérémy
		DURAI	Jeremy Mickaël
		DUSSOUILLEZ	François
		DUTRIEUX	Gilles
		EMONIN	Sébastien
		ESPINOSA	Mehdi
	Ì	ETCHIALI	Meadine
	!	ETEVENON	Claude
		FAIVRE-RAMPANT	Nicolas
		FAUDOT	Rémy
		FAVE	Yannick
	į	FEGE	Carole
	İ	FENAUX	Romain
		FERTEZ	I .
		FORTIER	Fanny Charles
		FRANCOIS	Romuald
		FREZARD	Julien
		GABET	Alexandre
	1	GAGELIN	Eddy
	Equipler	GAHIDE	Alain
FDF 1	Eduthier	GAMARD	Vincent
		GAMARD	Roberto
	\	GARRIDO	Michaël
		GAUDUMET	Gilles
		GEHANT	Sébastien
	1	GERMAIN	Philippe
		GERVAIS	François
	Į	GIAMPICCOLO	Christian
		GIDEL	Tom
		GIRARDET	Cédric
		GIRARDIN	Jérémy
		GIRARDIN	Denis
		GIRARDOT	Enrique
		GIROD	Patrick
		GOSSELIN	Franck
		GOY	Jason
		GRANDCLERE	Aline
		GRANDJEAN	Michel
		GRANDJEAN	Thomas
		GRANDJEAN	Céline
		GREUSARD	Bertrand
		GRILLET	Alain
		GRIMANI	Pascal
		GRISEY	Philippe
		GROS	Alexandre
		GROSJEAN	Mélanie
		GROSJEAN GROSPERRIN	Alexandre

NIVEAU DE			
FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	NOM	PRENOM
10000 100 = 1 2000 1 1 1 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		GUENAT	Romain
ļ i		GUERIN	Cédric
		GUEYDAN	Julia
		GUIBELIN	John
		GUIGNOT	Yvon
		GUILLAUME	Gwegan
		HARAT	Romain
		HERARD	Marc
		HINTZY	Thomas
		HOĐY	Audrey
		HUGUENARD	Arnaud
		HUOT	Yann
		JACOUTOT	Olivier
		JACQUET	Franck
		JACQUIN	Stéphane
		JEUDY	Julien Vincent
		JEVTOVIC	Benoît
		JOLY JOLY	Stéphane
		JOLY JOSET	Sébastien
		JOUILLEROT	Baptiste
		KOST	Ludovic
		LABATTUT	Steeven
		LACROIX	Colin
		LAITHIER	3ulien
		LANDWERLIN	David
		LAURENT	Adrien
	Harristan.	LECOINTE	Cyril
FDF 1	Equipler	LEFORT	Geoffrey
	İ	LEMAIRE	Fabien
	1	LEROY	Steve
	!	LIGIER	Camille
	}	LIGNIER	Paul
	ĺ	LINHER	Cédric
		LOCATELLI	Alexandre Pierrick
	•	LOICHOT LOMBARDOT	Philippe
Ì		LOMBARDOT	Sébastien
		LONCHAMPT	Anthony
		LOUIS	Pascal
		MAGNIN-FEYSOT	Honoré
		MAILLOT	Michel
		MAIRE	Benjamin
	1	MALENFER	Marie
		MANGIN	Clément
		MICHAUD	Xavier
		MICHAUD	Jean
		MIDEY	Alexandre
		MILLE	Arnaud
	1	MILLE	Gaëtan
		MINOLETTI	Alexandre
		MINOLETTI	Benoit
		MIOTTE	Aloïs Patrick
	1	MIOTTE	Patrick Frédéric
		MONNIN MONNOT	Romain
ļ		I-IOIVINO I	*(O)TOIL)

		Sample Colored Street	PRENOM
NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	NOM	PRENOM
STORMAN TON STREET	Section Control of the Control of th	MONTAGNON	Aurélien
		MORAS	Raphael
		MOREL	Benoit
		MOSSARD	Vincent
		MOUGIN	David
j	•	MUCKE	Jean-Philippe
İ		NEMER	Théo
		NICOLAS	Benoit
		NICOLET	Cédric
		OCHS	Thierry
		OLIVIER	Stéphane
		ORDINAIRE	Tony
		OUDOT	Nadège
		PAGNOT	Olivier
		PAHIN	Mathleu
		PAILLOZ	Romain
		PASCAL	Malory Anthony
		PECHIN	Laurent
		PELLATON	l Robert
		PELLETIER	Olivier
		PELLIER PERRIGUEY	Clément
		PERRIN	Clara
		PERRIN	Julien
	ļ	PERROT	Sébastien
	[PETIT	Cédric
		PICARD	Sylvain
		PICHETTI	Arnaud
FDF 1	Equipier	PIRALLA	Justine
		PIRALLA	Romain
	1	PIUBELLO	Jean-Louis
		PLUMEREL	Guillaume
		PONCOT	Yohann
		PORET	Romuald
		POTIER	Cyril Martin
		POUDEVIGNE	Olivier
		POULEN POURCELOT	Michael
		POURCELOT	Sébastien
		POURNY	Sébastien
		QUERRY	Frédéric
		RACLOT	Damien
		RAILLARD	Tristan
		REGAZZONI	Hugues
		REGNIER	Cyril
		RENAUD	Lucas
		REUILLE	Allan
		REUILLE	Sébastien
		RIOT	Elise
		RIVA	Laurent
		RIVOIRE	Clément
		ROBIN	Christophe
		RODRIGUES ABRANTES	Antonio
		ROI	Sylvain
ı		ROLAND	Jean-Louis Jérôme
		ROLLIN	

NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	МОМ	PRENOM
FDF 1	Equipler	ROSSETTO ROUARD RUDE RZEMYSZKIEWICZ SCACCHETTI SCHORI SEIGNOBOSC SENOT SIMON SIMONIN SIPP SONNET STOLL TELAL THEVENOT THIEBAUD THILY TISSOT TOITOT TOURNIER TREFF TRIPONNEY TROY TSCHIRRET UHLEN VACELET VADAM VALLEE VARILLON VAUDEVILLE VAUTHIER VERISSIMO VIVOT WURTZ	Julien Fabien Alexandre Thomas Louls Nicolas Nicolas Jean-Charles Didier Lionel Romain Christophe Guillaume Nathan Thierry Christelle Alban Stéphane Didier Hervé Damien Nicolas Rodolphe Vincent Bruno Amaury Jean-Charles Romain Julien Sébastien Sébastien Romain Florian Jean-Cyril

Article 2

Seuls les sapeurs-pompiers aptes à la constitution des colonnes mobiles de secours (CMS) inscrits sur la liste définie en article 1, sont susceptibles d'être engagés sur des interventions en colonnes mobiles de secours « feux de forêts ».

Article 3

L'arrêté préfectoral n° 25-2019-03-28-002 du 27 mars 2019 est abrogé.

Article 4

Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours du Doubs est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs.

Fait à Besançon, le 2 5 JUIN 2019

Pour le préfet, par délégation,

Contrôleur général Stéphane BÉAUDOUX

Directeur départemental des services

d'incendie et de secours, Commandant le 25e CDSP



Arrêté 25-20/9-06-25-0/0 fixant la liste d'aptitude opérationnelle de l'équipe d'intervention cynotechnique du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, pour l'année 2019.

- Vu le code général des collectivités territoriales (parties législative et réglementaire);
- Vu la loi 96.370 du 3 mai 1996 relative aux Services d'incendie et de secours et au développement du volontariat dans les Corps de sapeurs-pompiers;
- Vu l'arrêté du 18 janvier 2000 fixant le Guide national de référence relatif à la cynotechnie ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 3979 du 15 juillet 1998 portant création du peloton cynophile du départemental du Doubs ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2007-07-12-06965 du 7 décembre 2007 portant approbation du SDACR du Doubs ;
- Vu l'arrêté n° 2007-1712-07104 du 17 décembre 2007 portant création d'un peloton Cynophile départemental au sein du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs;
- Vu l'arrêté préfectoral n°25-2019-02-07-006 du 7 février 2019 fixant la liste d'aptitude opérationnelle de l'équipe d'intervention cynotechnique des sapeurs-pompiers du département du Doubs pour l'année 2019;
- Vu la circulaire NOR/INT/E/95/0048/C du 10 février 1995;

SUR proposition de Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours du Doubs ;

ARRÊTE

Article 1er

Sont habilités à exercer au sein de l'équipe d'intervention cynotechnique des sapeurspompiers du département du Doubs au titre de l'année 2019, sans restriction, les personnels et les chiens désignés ci-dessous :

NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	CHIEN	NOM - PRENOM
	Conseiller technique		
CAN 3	Responsable de l'équipe départementale		SAURET Chantal

NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	CHIEN	NOM PRENOM
CYN 2	Chef d'unité cynotechnique	/	GEHIN Michel
		Berger allemand JUKE né le 20/10/14 n°250268500768018	GOY Franck
CYN 1	Conducteur cynotechnique	Berger belge JAG né le 15/10/14 n° 250268600044947	HUGUENARD Arnaud
		Berger belge 3EKO né le 05/11/14 n° 250269500642126	JEANNINGROS Magali

Article 2

Seuls les sapeurs-pompiers inscrits sur la liste définie en article 1, peuvent être engagés en intervention et pour l'ensemble des missions correspondant à leur qualification.

Sont habilités à exercer la spécialité « CYN » uniquement dans le cadre des exercices et des formations, les personnels désignés ci-dessous :

NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	CHIEN	NOM - PRENOM
1	1	1	/

Article 3

L'arrêté préfectoral n°25-2019-02-07-006 du 7 février 2019 susvisé est abrogé.

Article 4

Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours du Doubs est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs.

Fait à Besançon, le 2 5 JUIN 2019

Pour le préfet, par délégation,

Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX Directeur départemental des services

d'incendie et de secours,

Commandant le 25e CDSP



Arrêté 25-2049-06-25-0M fixant la liste d'aptitude opérationnelle de l'équipe de reconnaissance face aux risques radiologiques du service départemental d'incendie et de secours du Doubs pour l'année 2019.

- Vu le code général des collectivités territoriales (parties législative et réglementaire);
- Vu la loi 96.370 du 3 mai 1996, relative au développement du volontariat dans les Corps de sapeurspompiers;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2007-1712-07102 du 17 décembre 2007 portant création d'une équipe spécialisée dans la lutte face aux risques radiologiques dans le département du Doubs ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 25-2016-07-11-017 du 11 juillet 2016 portant approbation du SDACR du Doubs;
- Vu l'arrêté du 20 décembre 2002 fixant le guide national de référence relatif au risque radiologique ;
- Vu l'arrêté préfectoral nº 25-2019-03-28-004 du 27 mars 2019 fixant la liste d'aptitude opérationnelle de l'équipe de reconnaissance face aux risques radiologiques des sapeurs-pompiers du département du Doubs pour l'année 2019.

SUR proposition de Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours du Doubs;

ARRÊTE

Article 1er

Sont habilités à exercer au sein de l'équipe de reconnaissance face aux risques radiologiques des sapeurs-pompiers du département du Doubs au titre de l'année 2019, sans restriction, les personnels désignés ci-dessous :

NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	NOM - PRENOM
	Conseiller Technique Départemental	BOUCHOT Anaël
RAD 4	Conseiller Technique Départemental Adjoint	DELON Benoît
EXPERT	Conseiller Départemental Médecine Nucléaire	BOULADHOUR Hatem
RAD 3	Chef « CMIR »	BEVALOT Jules ROYER Guilfaume SAUGET Yohann TRAVERSIER Olivier VIEILLEDENT Matthieu

NIVEAU DE FORMATION	·	
RAD 2	Chef d'équipe d'intervention	AGUIE Alexandre ANGONIN Arnault AUTHIER-CAILLAUD Astrid BADINA Jérôme BAILLY David BECOULET Sébastien BONNETON Sébastien BOSSONNET Julien CAFFAREL Xavier CHEVALLIER Céline CLAVERIA Nicolas CLERC Laurent COGNAT Jérémie DETTE Jean-Philippe DINETTE Arnaud DUDO Olivier FISCHESSER Guillaume GHERARDI Philippe GIRARDET Tom GUIGNOT Yvon JACOUTOT Olivier LAISNE Jean-Marc MALACHOWSKI Frédéric MOREAU Yann PETER Arnaud PICHETTI Arnaud POURCELOT Sébastien PRIEM Vincent RIVA Laurent RIVIERE Philippe ROLLIN Jérôme ROUSSIN Anthony SCHORI Nicolas THIAVILLE Jean-Christophe TOURNIER Stéphane

NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	NOM PRENOM
RAD 1	Chef d'équipe reconnaissance	BOLE Julien CHOULET Frédéric CONGRETEL Frédéric COURAGEOT Damien CORDIER Sylvain DUCHANOY Benoît GARNIER Hervé GRILLET Bertrand GUILLET Daniel KATANCEVIC Nicolas LONCHAMPT Anthony MANZONI Jérémie MILLE Gaëtan MONTAGNON Aurélien PELLATON Laurent PERRIN Julien PLUMEREL Guillaume PORET Romuald POURCELOT Michaël ROY Jérôme STORZ Yvon VALKER Marc ZILL Fabrice
RAD 1	Equipier reconnaissance	HODY Audrey STOLL Guillaume

Article 2

Sont habilités à exercer la spécialité « RAD » uniquement dans le cadre des exercices et des formations, les personnels désignés ci-dessous :

NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	NOM-PRENOM
RAD 3	Chef « CMIR »	FREIDIG Sébastien HONOR Emmanuel
RAD 2	Chef d'équipe d'intervention	DUTOUR Sandrine MARCHE Fabrice MARS Nicolas PONCELIN Bertrand SZYMANSKI Noël
RAD 1	Chef d'équipe reconnaissance	BERNARD Yann MOUGIN David SIRVENT Gwendal VADAM Jean-Charles

L'arrêté préfectoral n° 25-2019-03-28-004 du 27 mars 2019 susvisé est abrogé.

Monsleur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours du Doubs est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs.

Fait à Besançon, le 2 5 JUIN 2019

Pour le préfet, par délégation,

Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX Directeur départemental des services

d'incendie et de secours, Commandant le 25e CDSP



Le Préfet du Doubs, Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Arrêté 25-2019-06-25-0.0 fixant la liste d'aptitude opérationnelle de l'équipe d'intervention en milieu chimique et biologique du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, pour l'année 2019.

- Vu le code général des collectivités territoriales (parties législative et réglementaire);
- Vu la loi 96.370 du 3 mai 1996, relative au développement du volontariat dans les Corps de sapeurs-pomplers;
- Vu la loi nº 2004-811 du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile
- Vu le Guide national de référence relatif aux risques chimiques et biologiques fixé par arrêté du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire en date du 23 mars 2006.
- Vu l'arrêté préfectoral n° 25-2016-07-11-017 du 11 juillet 2016 modifié portant approbation du SDACR du Doubs ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2007-1712-07101 du 17 décembre 2007 portant création de la CMIC 25;
- Vu l'arrêté préfectoral nº 25-2019-03-28-005 du 27 mars 2019 fixant la liste d'aptitude opérationnelle de l'équipe d'intervention en milieu chimique et biologique des sapeurs-pompiers du département du Doubs, pour l'année 2019.

SUR proposition de Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours du Doubs;

ARRÊTE

Article 1er

Sont habilités à exercer au sein de l'équipe d'intervention en milieu chimique et biologique des sapeurs-pompiers du département du Doubs au titre de l'année 2019, sans restriction, les personnels désignés ci-dessous :

NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	NOM - Prénom	
RCH 4	Conseiller Technique Départemental	REGAZONI David	
	Conseiller Technique Départemental Adjoint	BRINGOUT Frédéric TOURAISIN Lionel	
SSSM	Conseiller départemental risques biologiques	MERAUX Isabelle	

NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	NOM PRENOM
RCH 3	Chef « CMIC »	ALBERT Patrice BALLIN Reynald BEVALOT Jules BOUCHOT Anaël CHIAPPINELLI Christophe CLAUDET Charles DENIS Christophe FALLOT David FREIDIG Sébastien GILLIOT Guillaume GRISON Aurélien GUICHARD Samuel MOREAU Yann ONILLON Christophe PUEL Frédéric RICHARD Sylvain SEIGNOBOSC NIcolas STORTZ Yvon TROUTTET Gilles VIEILLEDENT Mathieu
	SSSM	SAURET PICHERY Chantal
RCH 2 Chef d'équipe d'intervention		AGUIE Alexandre ANGONIN Arnault AUTHIER-CAILLAUD Astrid BADINA Jérôme BAILLY David BECOULET Sébastien BERRARD Yvan BERTHELEMY Pascal BERTRAND Daniel BETTONI Maxime BONNETON Sébastien BOSSONNET Julien BOUCON Philippe BRONIQUE Nicolas BULLE Mathieu CAFFAREL Xavier CLAVERIA Nicolas CLERC Laurent COGNAT Jérémie COLLIN Xavier DELAULE Lionel DESCHAMPS Jean-Marc DINETTE Arnaud DUDO Olivier DUIVON Gaëlie ELOY Vincent ENDERLIN Claude ESPINOSA Sébastien ESPITALIER Stéphane FAIVRE Nicolas FISCHESSER Guillaume GEHANT Gilles GEHIN Michel GHERARDI Philippe GIRARDIN Dominique

NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	NOM - PRENOM		
RCH 2	Chef d'équipe d'intervention	GUIGNOT Yvon HOFFSCHURR Pascal JOSET Sébastien LAISNE Jean-Marc MAIGROT Robin MANZONI Jérémie MARGUET John MARION Damien MARS Nicolas MICHAUD Xavier MICHEL Philippe MILLE Gaëtan MONNIN Frédéric NOIR Damien PAPE Christophe PETER Arnaud PETIT Christian PICHETTI Arnaud PLUMEREL Guillaume PONARD Guillaume PONARD Guillaume POURCELOT Jacques POURNY Dominique PRIEM Vincent RASPILLER Olivier RIVA Laurent ROLLIN Jérôme ROUSSIN Anthony ROY Jérôme ROYER Guillaume SAUGET Yohann SCHORI Nicolas SECLET Elvis SIMON Jean-Luc SONNET Christophe SZYMANSKI Noël THIAVILLE Jean-Christophe TRAVERSIER Olivier VECLAIN Bruno		
RCH 1 Chef d'équipe reconnaissance		BART Gaëtan BOLE Julien BOUCLET Gaëtan CALLOIS Francis CARMINATI Alexis CHOULET Frédéric COMTE Florian CUNY Bertrand CUNY Sébastien DECHAUD David DÉMANGE Michael DEPREZ Daniel DETTE Jean-Philippe DUCHANOY Benoît FAIVRE-RAMPANT Claude FAVEY Nicolas GARNIER Hervé		

NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	NOM-PRENOM
RCH 1	Chef d'équipe reconnaissance	GIRARDET Tom GRANDGIRARD Julien GRILLET Bertrand JACOUTOT Olivier JOUVE William KATANCEVIC Nicolas LEMOINE Emmanuel LONCHAMPT Anthony MOREL Benoît MOUGIN David PARRIAUX Fabrice PELLATON Laurent PERRIN Julien PORET Romuald POURCELOT Michaël POURCELOT Sébastien RENEAUX Lionel ROUHIER Fiorian SALVI Laurent SCHWEBLIN Magali THIEBAUD Mickaël TOURNIER Stéphane VALKER Marc

Sont habilités à exercer la spécialité « RCH » uniquement dans le cadre des exercices et des formations, les personnels désignés ci-dessous :

NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	NOM – PRENOM	
RCH 3	Chef « CMIC »	HONOR Emmanuel	
RCH 2	Chef d'équipe d'intervention	DORIER Pierre PEYRUSSE Christian PONCELIN Bertrand	
RCH 1 Chefs d'équipe reconnaissance		CHEVALLIER Céline DUBI Fabrice DUTOUR Sandrine GAUDUMET Michaël	

Article 3 Les sapeurs-pompiers, dont les noms suivent, sont désignés responsables techniques pour leurs groupements respectifs:

- Lieutenant-Colonel BRINGOUT Frédéric Groupement EST;
 Capitaine GUICHARD Samuel Groupement OUEST;
 Capitaine CLAUDET Charles Groupement SUD.

- Article 4 Seuls les sapeurs-pompiers inscrits sur la liste définie en article 1, peuvent être engagés en intervention et pour l'ensemble des missions correspondant à leur qualification.
- Article 5 L'arrêté préfectoral n° 25-2019-03-28-005 du 27 mars 2019 susvisé est abrogé.
- Article 6 Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours du Doubs est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs.

Fait à Besançon, le 2 5 JUIN 2019

Pour le préfet, par délégation,

Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX Directeur départemental des services d'incendie et de secours,

Commandant le 25e CDSP



Le Préfet du Doubs, Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Arrêté 25-2019 - 06-25-014 fixant la liste d'aptitude opérationnelle de l'équipe d'intervention en milieu aquatique et subaquatique du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs, pour l'année 2019.

- Vu le code général des collectivités territoriales (parties législative et réglementaire) ;
- Vu la loi 96.370 du 03 mai 1996, relative au développement du volontariat dans les Corps de sapeurs-pompiers;
- Vu la note d'information DSC8/PPF/LB nº 93-897 du 03 juin 1993 ;
- Vu l'arrêté du 23 novembre 1999 fixant le Guide national de référence relatif aux secours subaquatiques;
- Vu l'arrêté du 07 novembre 2002 fixant le Guide national de référence relatif au sauvetage aquatique;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 25-2016-07-11-017 du 11 juillet 2016 modifié portant approbation du SDACR du Doubs;
- Vu l'arrêté n° 2007-1712-07105 du 17 décembre 2007 portant création d'une équipe spécialisée en intervention en milieu aquatique et subaquatique au sein du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs;
- Vu la circulaire NOR INT/E/92/00007/C du 13 janvier 1992 relative à l'aptitude opérationnelle des plongeurs de la sécurité civile;
- Vu l'arrêté du 31 juillet 2014 fixant le Référentiel Emploi, Activités, Compétences relatif aux interventions secours et sécurité en milleu aquatique et hyperbare;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 25-2019-03-28-006 du 27 mars 2019 fixant la liste d'aptitude opérationnelle de l'équipe d'intervention en milieu aquatique et subaquatique du service départemental d'incendie et de secours du Doubs pour l'année 2019;

SUR proposition de Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours du Doubs ;

ARRÊTE

Article 1er

Sont habilités à exercer au sein de l'équipe d'intervention en milieu aquatique et subaquatique des sapeurs-pompiers du département du Doubs au titre de l'année 2019, sans restriction, les personnels désignés ci-dessous :

NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	HABILITATION	SNL	NOM - PRENOM
SAL 3	Conseiller technique départemental	60 m	SNL	HUOT Yann

NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	HABILITATION	SNL	NOM - PRENOM
SAL 3	Conseiller technique départemental adjoint	60 m	SNL	SCHAER Dominique
Chefs d'unité		60 m	SNL SNL SNL SNL SNL SNL SNL SNL SNL	BENKHELFALLAH Sid Ahmed BULLE Mathieu DECKMIN Richard DROSZEWSKI Yann DROZ-VINCENT Nicolas GAUDUMET Michael GIROD Enrique MONNIN Nicolas POTIER Cyril TREFF Damien
	Chefs d'unité	30 m	- SNL	BERRARD Yvan CALLOIS Francis ROUSSEY Éric
SAL 1	Scaphandriers autonomes légers	50 m	SNL SNL SNL SNL SNL SNL SNL SNL SNL SNL	BILLOD Julien BOUJON Jérôme DELOULE Fabrice DUDO Olivier ESPITALIER Stéphane LIEGEON Sandrine MAILLOT Dominique PAPE Christophe PRINCET Françols TISSOT Stéphane TRIPONNEY Nicolas VAREY Frédéric
	Scaphandriers autonomes légers	30 m	SNL - - - -	BAUFLE Julien BRENIAUX Jean-Simon BROCCO Guillaume CASSARD Régis GROSPERRIN Alexandre GUENAT Romain GUILLEMIN Marc MOURAUX Caroline PORTERET Stéphane

			Alen Sanguel Valenderske	
NIVEAU DE	NIVEAU D'EMPLOI	IEV	MOM	- PRENOM
FORMATION	DEMPLOI	Energy of the World of the country		Curant
j		•	AUDEBERT	Gregory
		IEV	BARTHELEMY	Maxime
		IEV	BAUFLE	Julien
		IEV	BENKHELFALLAH	Sid ahmed
		_	BERRARD	Yvan
		IEV	BILLOD	Julien
		IEV	BOUJON	Jerome -
		IEV	BOURDIN	Fanny
		IEV	BOVET	Florent
		[IEV	BRENANS	Raphael
		IEV	BRENIAUX	Jean-simon
		IEV	BROCCO	Guillaume
		IEV	BULLE	Mathieu
		IEV	CALLOIS	Francis
		-	CARTIER	Yoann
		IEV	CASSARD	Regis
		IEV	CAVATZ	Joann
		IEV	CHATELAIN	Nicolas
		IEV	CORNU	Laurent
		IEV	COURAGEOT	Damien
		IEV	CUNY	- Sebastien
		IEV	DECKMIN	Richard
		IEV	DELOULE	Fabrice
		IEV	DROSZEWSKI	Yann
		IEV	DROZ-VINCENT	Nicolas
SAV	Sauveteurs	IEV	DUDO	Olivier
on.	Aquatiques	IEV	DUPONT	Antoine
		IEV	ESPITALIER	Stephane
		IEV	GABRIEL	Vincent
		IEV	GAHIDE	Eddy
		IEV	GAUDUMET	Michael
		IEV	GIROD	Enrique
		IEV	GOY	Franck
•		-	GROSPERRIN	Alexandre
		-	GROSPERRIN	Aline
		IEV	GUENAT	Romain
		IEV	GUICHARD	Samuel
		IEV	GUIGNOT	Yvon
		IEV	GUILLEMIN	Marc
		IEV	HODY	Audrey
		IEV	HORCKMANS	Alexandre
		IEV	HUOT	Yann
		IEV	LOICHOT	Pierrick
		-	LOSLIER	Cyril
		IEV	MAGNIN	Florian
		_	MAILLOT	Dominique
		-	MARSOUDET	Benjamin
		IEV	MARTIN	Ludovic
		IEV	MESSELET	Mathieu
		IEV	MONNIER	Cyril
1	1	IEV	MONNIN	Nicolas

NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	IEV	NO	M - PRENOM
**************************************	2 2 3		MOURAUX	Caroline
		IEV	MOURAUX	Karen
		1FA	NICOLAS	Matthieu
			PAILLOZ	Romain
		IEV	PAPE	Christophe
		IEV	PERRIN	Julien
		IEV	PERROT	Sebastien
		-	PLUMEREL	Guillaume
		IEV	PORTERET	Stephane
		IEV	POTIER	Cyril
			POUDEVIGNE	Martin
		-	PRINCET	Francois
		IEV	PROST	Julien
		IEV	PUGIN	Jeremy
		IEV	QUERRY	Frederic
		IEV	REGNIER	Cyril
	Sauveteurs	_	REQUET	David
	Aquatiques	IEV	RIVA	Mickael
		IEV	RODRIGUES	Cedric
SAV		IEV	ROUSSEY	Eric
		IEV	SAUGET	Yohann
SAV		IEV	SCHAER	Dominique
		-	SOHM	Clement
		IEV	STOLL	Guillaume
-		IEV	TISSOT	Jerome
		IEV	TISSOT	Stephane
	}	IEV	TONDA	Jerome
•		IEV	TREFF	Damien Nicolas
		IEV	TRIPONNEY	Amaury
		IEV	VACELET	Jean-charles
		IEV	VADAM VAREY	Frederic
		- TEM	VARET	Marine
		IEV	ACEGILIN	1 Million
		Oui	DROSZEWSKI	Yann
		Oul	GAHIDE Eddy	
	Groupe	Oui	HUOT Yann	
	d'Intervention	Oui	POTIER Cyril	
	Hélitreuillable	Oui	ROUSSEY Eric	
	110,100	Oui	SCHAER Domi	nique
		Oui	TISSOT Jérôme	

Article 2

Sont habilités à exercer la spécialité « SAL » uniquement dans le cadre des exercices et des formations, les personnels désignés ci-dessous :

NIVEAU DE FORMATION	NOM - PRENOM	
SAL 2	GAHIDE Eddy LIEGEON Jean-François	

Sont habilités à exercer le module complémentaire SNL uniquement dans le cadre des formations et des exercices les personnels désignés ci-dessous :

NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	NOM - PRENOM
SAL 2	SNL 1	GAHIDE Eddy
SAL 1	SNL 1	LIEGEON Sandrine

Sont habilités à exercer la spécialité « SAV » uniquement dans le cadre des formations et des exercices les personnels désignés ci-dessous :

NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	IEV	NOM - PRENOM
SAV 1	Sauveteurs aquatiques	Oui - Oui Oui Oui Oui Oui Oui	COLLIARD Sébastien ELIA Romain JACQUIN Fabien JEUDY Julien LARRIERE Didier LIEGEON Jean-François PIGUET Serge POY Ludovic STORTZ Yvon

Article 3

Seuls les sapeurs-pompiers inscrits sur la liste définie en article 1, peuvent être engagés en intervention et pour l'ensemble des missions correspondant à leur qualification.

Article 4

L'arrêté préfectoral n° 25-2019-03-28-006 du 27 mars 2019 susvisé est abrogé.

Article 5

Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours du Doubs est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs.

Fait à Besançon, le 2 5 JUIN 2019

Pour le préfet, par délégation,

Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX Directeur départemental des services

d'incendie et de secours, Commandant le 25e CDSP



Le Préfet du Doubs, Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Arrêté 25-2019- 03-25-035 fixant la liste d'aptitude opérationnelle de l'équipe d'intervention en sauvetage déblaiement du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, pour l'année 2019.

- Vu le code général des collectivités territoriales (parties législative et réglementaire);
- Vu la loi 96.370 du 03 mai 1996, relative au développement du volontariat dans les Corps de sapeurs-pompiers ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2007-1712-07103 du 17 décembre 2007 portant création de l'équipe de sauvetage déblaiement ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 25-2016-07-11-017 du 11 juillet 2016 modifié portant approbation du SDACR du Doubs ;
- Vu l'arrêté du 08 avril 2003 fixant le guide national de référence relatif au sauvetage déblaiement ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 25-2019-03-28-007 du 27 mars 2019 fixant la liste d'aptitude opérationnelle de l'équipe d'intervention en sauvetage déblaiement des sapeurs-pompiers du département du Doubs pour l'année 2019;

SUR proposition de Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours du Doubs ;

ARRÊTE

Article 1er

Sont habilités à exercer au sein de l'équipe d'intervention en sauvetage déblaiement des sapeurs-pomplers du département du Doubs, au titre de l'année 2019, sans restriction, les personnels désignés ci-dessous :

NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	NOM - PRENOM
SDE 3	Conseiller Technique Départementai	FAIVRE Raphaël
	Conseiller Technique Départemental Adjoint	GUY Daniel
	Chef de Section	ANGONIN Arnault BOUVERET Georges VASSEUR Olivier VIEILLEDENT Matthieu

NIVEAU DE	NIVEAU D'EMPLOI	NOM - PRENOM
FORMATION		BAUDREY Olivier
		BAZIN Olivier
		BOURGADEL Christophe
Ì		BOURGOIN Alain
l		BREUILLARD Patrice
}		BRIDE Mickaël
		COLLIARD Sébastien
		COULON Philippe
		CUSENIER Christophe
		ESPITALIER Daniel
		ESPITALIER Stéphane
	·	FALLOT David
		GEHIN Michel
		GRANCHER Romaric
		HUGUENARD Fabrice
		JOUVE William
		LARRIERE Didier
SDE 2	Chef d'Unité	LESTRAT Jessy
	•	LOUIS Pascal
	1	MAGNIN-FEYSOT Olivier
		MENDY Philippe
		MOREY Vincent
		PELLIER Olivier
		PONARD Guillaume
		PUPECKI Patrick
		ROBIN Christophe
		ROUSSEY Eric
		RUEZ Jean-Luc
	<u> </u>	SAUSER Yannick
		SECLET Elvis
	İ	THEVENOT Thierry
		TISSOT Jérôme
		VECLAIN Bruno
:		VUILLET Johann
		BARRAULT Hervé
	į .	BETTONI Maxime
		BEUCLER Brice
		BEUGNOT Alexis
		BOUCLET Gaëtan
SDE 1	Équîpier	BRETAGNE Cédric
		BUGNON Franck
		CARMINATI Alexis
		CARMINATI Alexis CHAMPAGNE Charley
		CHEGNION Olivier
		CHOULET Frédéric
		COLLETTE Olivier
		COLLETTE ORVIER COMPTE Alexandre
		CUSENIER Jérôme
		1
		DEFRASNE Jérôme

NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	NOM - PRENOM
erice of the Company of the second section of a second		FAVE Rémy
		GABET Julien
		GAGELIN Alexandre
		GAUDINET Samuel
		GIDEL Christian
		GILLIOT Guillaume
	ļ	GIRARD Frédéric
	1	GRANDJEAN Michel
		GRILLET Bertrand
		GRYNSYK Gaëtan
		GUIGNIER Hervé
		GUILLET Daniel
		HUGUENARD Arnaud
	}	LANDWERLIN David
		LIEVRE David
		MAESTRI Guillaume
		MANZONI Jérémie
	1	MARTIN Ludovic
		MATERNE Christophe
SDE 1	Equipier	MAY Jean-Baptiste
		MONNIN Frédéric
		NORMAND Bertrand
	1	PERIARD Anthony
		PETIT Cédric
		PICARD Sylvain
		RATTONI Alain
		REGNAUT Fabien
	1	ROLAND Jean-Louis
		ROSSETTO Julien
		ROUARD Fabien
		SCUBLA Raphaël
		SIMON Eric
		SONNET Christophe
		TERVELMaxime
		THIEBAUD Mickaël
		TOURMAN Jean-Michel
		UHLEN Bruno
		VADAM Jean-Charles
		VALKER Marc

Article 2

Sont habilités à exercer la spécialité « SD » uniquement dans le cadre des exercices et des formations, les personnels désignés ci-dessous :

NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU D'EMPLOI	NOM - PRENOM
SDE 1	Equipier	PONCOT Yohann

Article 3 Seuls les sapeurs-pompiers inscrits sur la liste définie en article 1, peuvent être engagés en intervention et pour l'ensemble des missions correspondant à leur qualification.

Article 4 L'arrêté préfectoral n° 25-2019-03-28-007 du 27 mars 2019 susvisé est abrogé.

Monsieur le Directeur départemental des services d'incendie et de secours du Doubs est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs.

Fait à Besançon, le 2 5 JUIN 2019

Pour le préfet, par délégation,

Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX Directeur départemental des services

d'incendie et de secours, Commandant le 25e CDSP

Certifié conforme Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX

Directeur départemental des services d'incendie et de secours Commandant le 25^e CDSP